



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

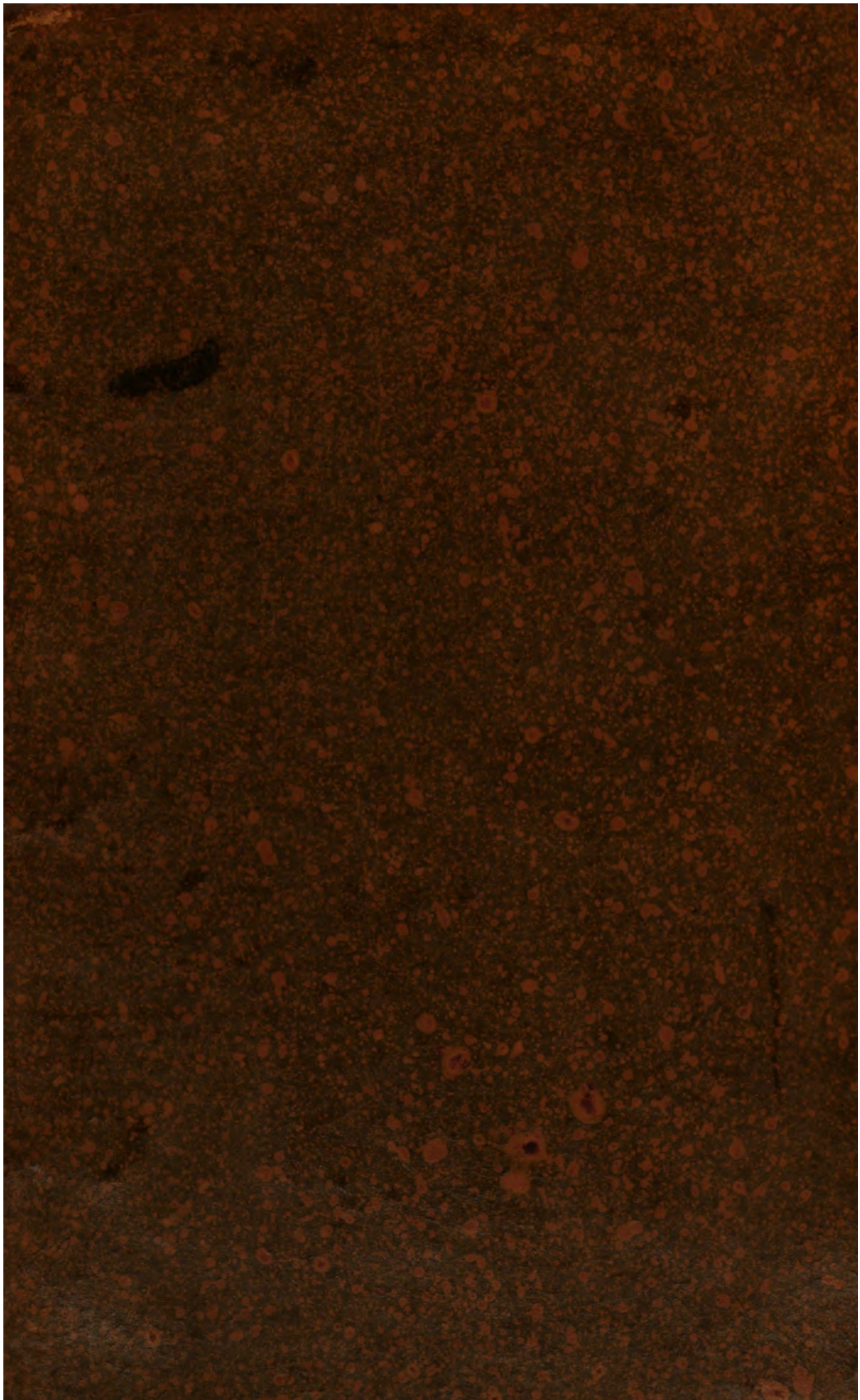
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



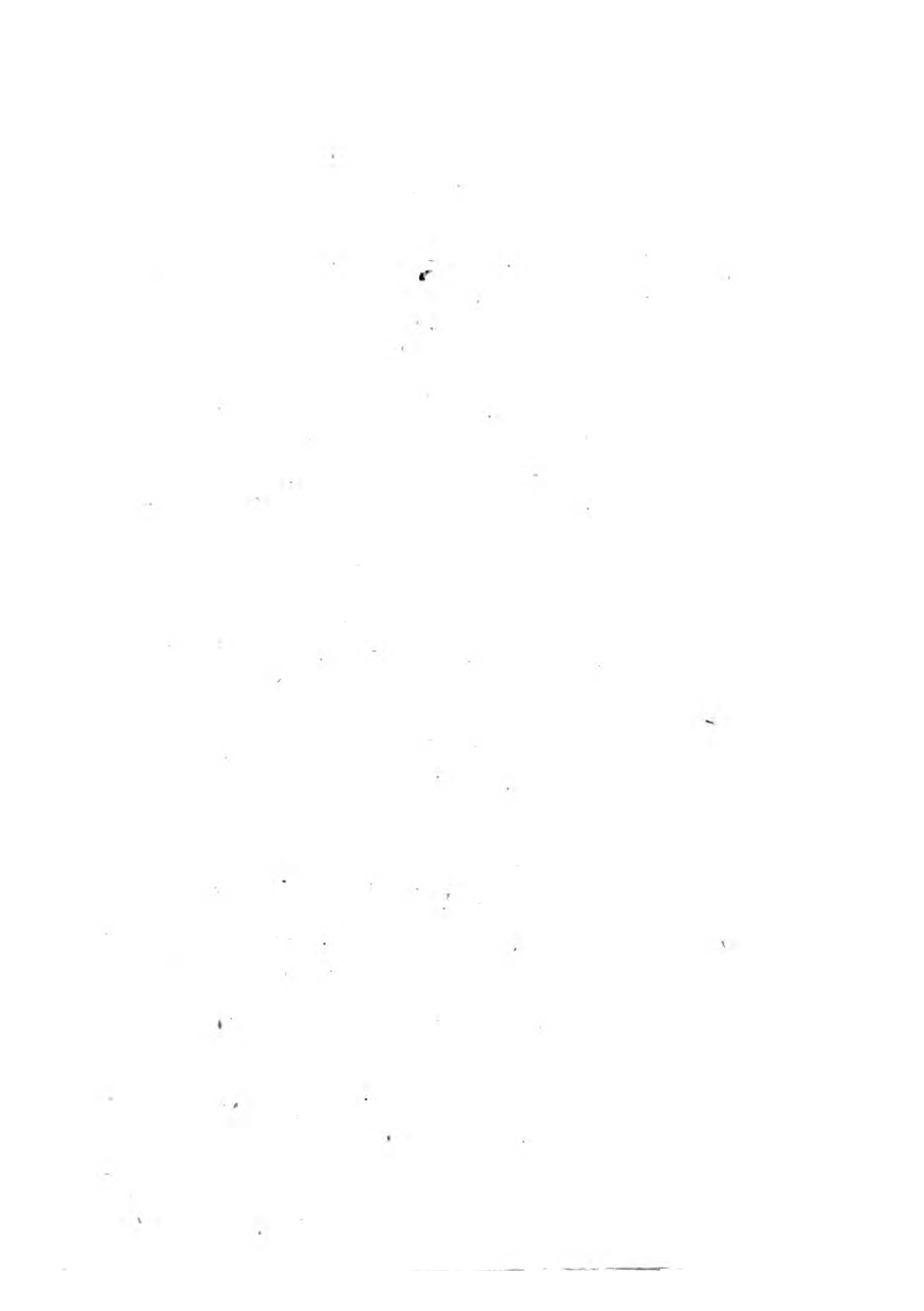
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



catálogo d







BS. 8°

A 167.

COLLECTION
UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS,

RELATIFS

À L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME VII.

CONTENANT *les Mémoires de la PUCELLE
D'ORLÉANS, ceux du Connétable de RICHE-
MONT, & ceux de FLORENT Sire D'ILLIERS.*

XIV^e & XV^e. SIÈCLES.

IL paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection. Les Editeurs ont pris les précautions nécessaires pour qu'il en ait paru 12 volumes à la fin de l'année 1785.

Le prix de la Souscription pour 12 Volumes, à Paris, est de 48 l. ou de 24 l. pour la demi-année. Les Souscripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 s. pour l'année entière, ou 3 l. 12 s. pour la demi-année, à cause de frais de poste.

C'est au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adresser, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.



COLLECTION

UNIVERSELLE

D E S

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

T O M E V I I .

A L O N D R E S ;

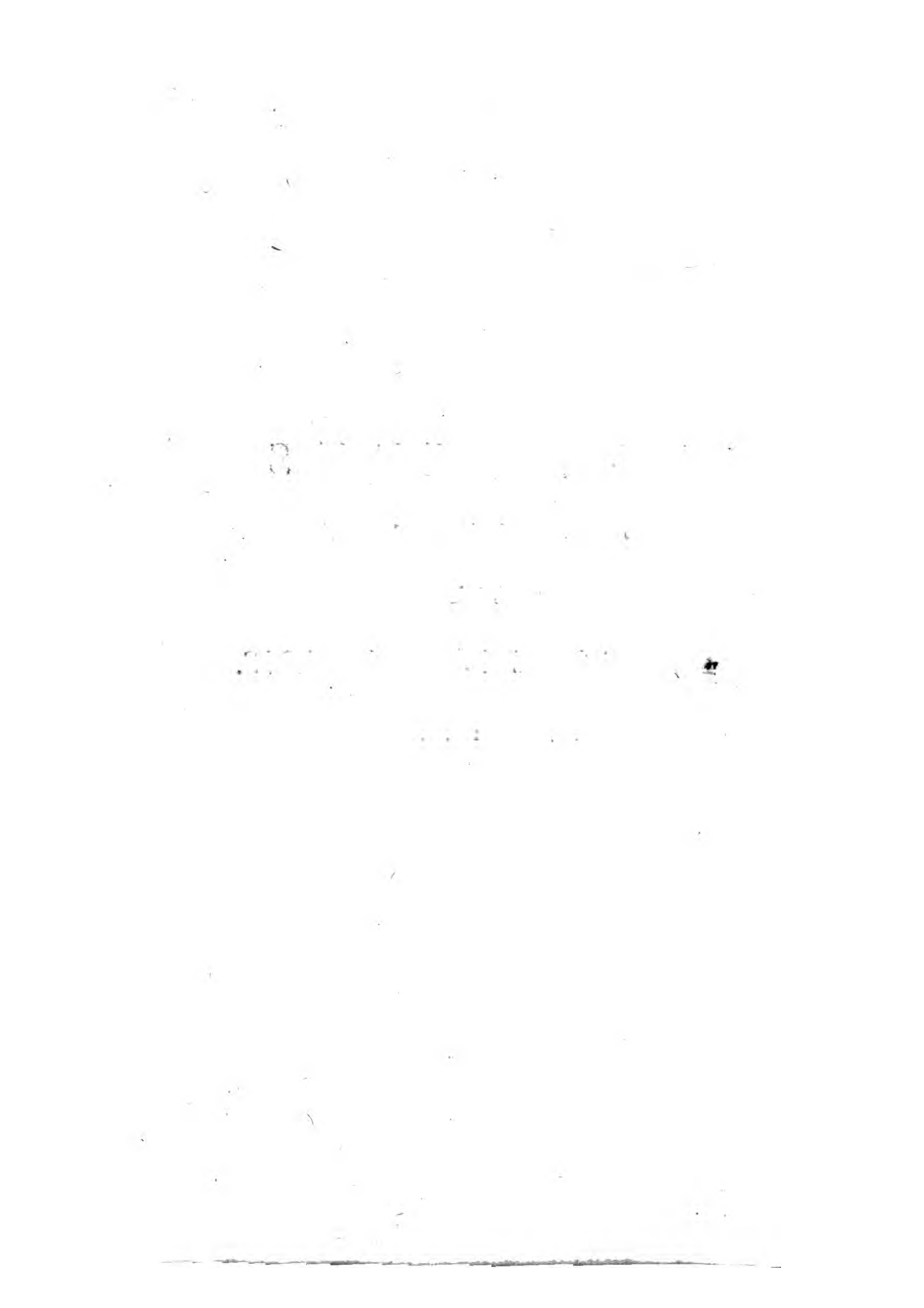
Et se trouve à P A R I S ,

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N^o. 6.

1785.



M É M O I R E S
C O N C E R N A N T
LA
P U C E L L E D ' O R L E A N S .
X V ° S I È C L E .



NOTICE
DES ÉDITEURS
SUR LES MÉMOIRES

R E L A T I F S

A LA PUCELLE D'ORLÉANS.

LE nom du Rédacteur des Mémoires sur la Pucelle d'Orléans, n'est pas connu. Denys Godefroy, qui en a été l'Editeur, ne nous en apprend pas davantage. On trouve dans ces mémoires un grand nombre de particularités qui ne se rencontrent point ailleurs. Tout ce qui concerne la Pucelle y est très-détaillé. Comme ces mémoires finissent plus d'un an avant sa mort (& ce n'est pas la portion la moins curieuse de son Histoire) nous y avons supplée en plaçant à la suite de ces Mémoires ce qu'en rapporte Jean Chartier, Historien de Charles VII. Les notes qui accompagnent ces Mémoires, & le Chapitre que nous avons emprunte de l'Historien de Charles VII, réunissent les différents témoignages des contemporains sur

Tome VII.

A

N O T I C E

les actions & sur la fin tragique de Jeanne d'Arc.

Nous y avons joint une lettre de Guy XIV du nom, Sire de Laval, à ses mère & ayeule Dames de Laval & de Vitré : cette lettre, où sont consignés plusieurs faits relatifs à la Pucelle, nous a semblé digne d'être conservée.

Peut-être nous objectera-t-on que ces Mémoires intéresseront foiblement, parce qu'aux yeux de bien des gens les exploits de Jeanne d'Arc passent pour être mêlés de fables, ou au moins exagérés par l'enthousiasme. Nous répondrons que le premier reproche tombe de lui-même. Quand même on n'auroit pas l'histoire & les lettres de noblesse accordées aux parents de Jeanne d'Arc, il suffiroit de lire attentivement les dépositions (*) qui furent recueillies lors des trois révisions du procès de sa condamnation. Les deux premières de ces révisions se firent en 1552 & 1557. On procéda à la troisième en 1463 sous le règne de Louis XI; & celle-cy assurément ne doit pas être suspecte.

(*) Voyez ces dépositions dans l'Histoire de Jeanne d'Arc, par l'Abbé Lenglet Dufresnoy, 3. Part. in-12.

Dans le nombre des témoins qui ont déposé, on compte des Princes du sang, des Evêques, des Officiers Généraux & des Magistrats. Parmi ces témoins sont le Duc d'Alençon, le Comte de Dunois, le Sire de Gaucourt, Grand Maître de France, le Sieur Daulon, Sénéchal de Beaucaire, &c. Quand on considère quels sont les Auteurs de cette opinion qui tend à faire regarder Jeanne d'Arc comme une fille suscitée par l'intrigue & par la fraude, on voit avec surprise que les deux premiers (du Bellay & du Haillan) ont vécu 150 ans après sa mort. Les autres (*), qui leur ont servi d'échos, n'ont pas hésité deux siècles après de contredire à cet égard les monuments de l'Histoire, sans leur opposer des titres qui les autorisent. Les Historiens Anglois n'ont pas manqué de se joindre à ces détracteurs de Jeanne d'Arc. Ils sentoient bien qu'ils ne pouvoient pas autrement laver leur nation du supplice atroce infligé à cette fille courageuse. Au

(*) Nous ne nommerons parmi ces derniers que Juste Lipsé & Gabriel Naudé. Plus d'un moderne, au lieu d'approfondir s'ils avoient tort ou raison, les a copiés : cela est bien plus commode. Voilà comment les erreurs & les préjugés se propagent.

surplus, quelle qu'ait été sa mission, nous nous contenterons d'observer qu'elle renferme des circonstances très-extraordinaires : il est constaté qu'elle n'avoit jamais vu Charles VII : elle le démêla (*) cependant dans la foule de ses courtisans où il étoit confondu. Le ton d'assurance avec lequel elle s'exprimoit, étonna (**) le Dauphin & toute sa Cour. Ce Prince en fut si frappé, qu'il enjoignit à Guillaume Bellier, son Maître d'hôtel & Bailli de Troyes, de la loger chez lui ; l'épouse de cet Officier, femme connue par sa vertu & par son mérite, eut ordre d'en prendre soin. On envoya des gens dignes de confiance vérifier ce qu'on disoit & ce qu'on pensoit d'elle à Vaucouleurs, à Donremmy & à Greux. L'enquête tourna (***) complètement en sa faveur.

Nous ne nous étendrons point sur les exploits guerriers de Jeanne d'Arc ; nous renvoyons aux mémoires qui suivent. Nous remarquerons seulement qu'il est singulier

(*) Dépôtions de Jean de Gaucour, Grand Maître de la Maison du Roi, & de M. Simon Charles.

(**) Dépôtion du Duc d'Alençon.

(***) Dépôtions de Jean Barbin Avocat du Roi.

qu'une fille de dix-huit ans, habituée depuis l'enfance à garder des troupeaux; ait eu l'art d'en imposer aux Dunois, aux Chabanne, aux la Hire, aux Saintrilles, & que ces hommes l'aient jugée digne (*) de diriger leurs opérations militaires.

En supposant que la bravoure & les actions de cette fille aient été le produit d'une tête exaltée, il faut avouer qu'elle ne pouvoit arriver sur la scène plus à propos. La France écrasée sous le joug de l'Angleterre, tendoit les mains aux fers qu'on lui préparoit. Quelques guerriers fidèles à leur Roi & à leur Patrie, retardoient l'instant où son esclavage alloit se consommer. Tandis qu'ils combattoient généreusement, une foule de courtisans avides & ambitieux, remplissoient de troubles la Cour de Charles VII. Ce Monarque accablé sous le faix des malheurs, languissoit dans une molle apathie : on lui arrachoit l'héritage de ses peres; & il s'occupoit tranquillement à dessiner ses parterres de *Meung sur Yevre*. Le François, découragé par des pertes successives, ne savoit plus

(*) Déposition du Comte de Dunois, du 22 Février 1456.

que fuir devant ses ennemis. La Pucelle paroît : elle le rappelle à son devoir & à l'honneur. Le François redevient ce qu'il doit toujours être ; & l'Anglois consterné fuit à son tour.

Nous observerons enfin que les hommes injustes , qui condamnèrent Jeanne d'Arc à mort, ne purent jamais entacher son honneur. Ils l'accusèrent de magie, de prestiges ; & on la brûla comme forcière. Ses principaux persécuteurs ne jouirent pas longtemps du fruit de leur iniquité. L'indigne Evêque de Beauvais (que ses Diocésains chassèrent avec raison) Pierre Cauchon périt subitement , tandis qu'on le rasoit. Nicolas *Midy*, qui l'avoit prêchée le jour de son exécution, mourut de la lèpre quelques jours après son supplice. Le Promoteur de l'officialité d'*Eszivet*, poursuivi par la misère & par le mépris public, termina sa vie dans un colombier.

En récapitulant ce que nous venons de dire, nous avons cru devoir insérer, dans cette Collection, des Mémoires relatifs à une des époques les plus intéressantes de notre Histoire : par le moyen des notes ajoutées à ces

DES ÉDITEURS. 7

Mémoires le pour & le contre y sont rassemblés. On y voit la manière dont étoit affecté chaque écrivain de ces temps-là : du choc des opinions naît la vérité ; & nous ne connoissons point de meilleure méthode pour pouvoir porter un jugement sain & libre.

Fin de la Notice des Éditeurs.



M É M O I R E S

C O N C E R N A N T

L A

P U C E L L E D' O R L E A N S ,

Dans lesquels se trouvent plusieurs particularités du regne de CHARLES VII, depuis 1422 jusqu'en 1429.

S'ENSUIVENT les choses advenues, du temps du tres-Chrestien & très-noble Roy Charles VII de ce nom, qui eut le Royaume après le trespas de feu son pere Charles VI, lequel trespassa l'an mille quatre cent vingt-deux, le vingt & uniesme jour d'Octobre; auquel temps y eut divers exploits de guerre, & grandes divisions (1) presque partout. Or il y avoit en Auvergne un grand Seigneur terrien nommé le Seigneur de Rochebaron, qui possedoit plusieurs belles Terres & Seigneuries, & tenoit le party du Duc de Bourgogne, & par consequent du Roi d'Angleterre; lequel eut en sa compagnie un Savoisien, nommé le Seigneur de Salenoue; & se mirent sus, accompagnez de bien huit cent hommes d'armes & les Archers; & tenoient les champs, & faisoient beaucoup de maux, & endomma-

geoient le pays en diverses manieres. La chose vint à la cognoissance du Comte de Perdriac fils du feu Comte d'Armagnac, du Marechal de France, nommé la Fayette, & du Seigneur de Grossée Seneschal de Lyon, & Bailly de Mascon, lesquels asssemblerent gens, le plus diligemment qu'ils peurent, & se mirent sur les champs, en intention de rencontrer lesdits Rochebaron & Salenoue : & de fait, ils les trouverent, & penserent frapper sur eux; mais ils n'attendirent pas, & s'enfuirent tres-laschement & deshonnestement, & se retirerent en une Place nommée Boufos. Tout au plus près d'icelle Place il y avoit un moulin, auquel un Arbalestrier mit le feu, & fut si fort & vehement qu'il entra dans la Ville, dont on ne se donnoit de garde: tellement que les Bourguignons & les Savoyens en furent surpris, & les Capitaines trouverent moyen de se sauver, & s'en allerent: aucuns de leurs gens se vinrent rendre prisonniers & les autres furent tués. Après cela lesdits Seigneurs de Perdriac, le Marechal, & Grossée, allerent devant la place de Rochebaron, qui fut prise, avec toutes les autres places de ce Seigneur : & ceux de leurs gens qui s'en peurent fuir, furent tuez dans les montagnes en divers lieux, par les gens du

plat pays, que on nommoit Brigans; & tout ce pays fut lors réduit en l'obéissance du Roy.

Cependant le Vicomte de Narbonne, & le Seigneur de Torfay mirent le siege à Cosne; mais les Ducs de Betfort & de Bourgogne assemblerent gens pour venir en faire lever le siege: & les François voyans qu'ils estoient trop foibles, leverent d'eux-mesmes leur siege, & s'en allerent en Guyenne, à une cité vers Bordeaux, nommée Bafas, devant laquelle les Anglois mirent le siege: & finalement lesdits Seigneurs François prirent composition de se rendre, au cas que dedans certains temps, les François ne se trouveroient plus forts que les Anglois. Si estoient lors en Languedoc les Comtes de Foix, d'Armagnac, & autres: & pour le gouvernement des Finances y estoit Maistre Guillaume de Champeaux Evesque de Laon, qui fit toute la diligence d'assembler gens, pour aller devant la Place; & fit tant, qu'il y eut assez belle compagnie. Or estoit un des principaux Chefs de guerre des Anglois, un nommé Beauchamps: ledit Evesque de Laon avoit mandé ou prié au Seigneur de Laigle Vicomte de Limoges, qu'il luy voulust envoyer des gens; lequel avoit en sa compagnie un Chevalier nommé Messire Louis Juvenal des Ursins.

fin, fils du Seigneur de Traignel, lequel faisoit souvent des courfes sur les Anglois dans le pays de Guyenne, & ledit Beauchamp Anglois le cognoissoit bien : doncques ledit Seigneur de Laigle envoya iceluy Juvenal des Ursins, à tout vingt Lances & des Arbalestriers, devers ledit Evesque de Laon ; il arriva environ minuit en l'ost des François, dont plusieurs firent grand bruit, croyans qu'il eust amené bien plus grande compagnie. Sur quoy les François se disposerent le matin de combatre, si mestier estoit : & Beauchamp sceut la venue dudit Juvenal des Ursins, & lui envoya requerer, que s'il y avoit besongne, qu'il advisast comment ils se pourroient rencontrer, (car autresfois ils avoient rompu lances ensemble) & que s'il le prenoit, il luy feroit bonne compagnie. Ledit Juvenal des Ursins, & aucuns Seigneurs du pays, furent ordonnez le matin, pour aller voir le maintien des Anglois ; & veirent que les Anglois estoient quatre fois plus que les François, & estoient campez en place avantageuse, ayans mis paux ou pals devant eux, & qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on les deust combatre ; & qu'il valoit mieux laisser perdre la Place, que de mettre la compagnie en adventure ; & ainsi fut fait & exécuté.

Environ ce temps, Messire Jean du Bellay & Messire Ambroise de Lore firent une assemblée, pour cuider aller recouvrer Fresnay, & vinrent courir devant : mais les Anglois ne faillirent aucunement, & ils s'en retournerent repaistre à Sillé-le-Guillaume, & de là partit ledit de Lore pour s'en retourner à Sainte-Sufanne, & ledit du Bellay au Mans, qui avoit environ deux cent chevaux. Guillaume Kyriel Anglois estoit lors sur les champs, accompagné de quatre-vingt Anglois, lesquels se mirent à pied à l'encontre d'une haye, & les François vinrent tous à cheval frapper vaillamment sur lesdits Anglois, qui avoient quantité de trait : finalement les François furent deffaits, dont il y eut plusieurs de tuez & pris.

En ce temps, le Duc de Bourgogne estoit sur les champs, & aussi y estoient les François ; ils se rencontrèrent, & il y eut bien dure & aspre besongne, & plusieurs ruez par terre, & des blesez d'un costé & d'autre : le Duc de Bourgogne s'y comporta vaillamment ; & à la fin les François furent deffaits, dont il y eut de tuez & de pris, nonobstant que les Bourguignons y eussent reçu grand dommage. Le Seigneur de Gamaches & Messire Amaury de Saint-Leger tenans le party du Roy, trou-

verent vers la Blanque-taque en Picardie plusieurs Bourguignons, si frapperent sus, & les ennemis se mirent fort en deffense; mais finalement iceux Bourguignons furent deffaits, dont il y eut plusieurs de tuez & de pris. Au pays du Maine, environ Neufville Lalais (*), le Sieur de Fontaines & aucuns Anglois se rencontrerent; & après qu'ils se furent bien entre-batus, les Anglois furent deffaits, dont il y eut environ huit vingt de tuez & de pris. Pour ledit temps, le Comte de Boucan Escossois estoit Conestable de France.

L'an mille quatre cent & vingt-trois, la ville de Cravent tenoit pour le Roy de France; & y avoit dedans des compagnons de guerre vaillantes gens, qui couroient tout le pays tenant le party du Roy d'Angleterre & de Bourgongne: & pource les Comtes de Salisbury & de Sufolc vinrent mettre le siege devant ladite Place, & avec eux le Mareschal de Bourgongne; & estoient quantité de gens de guerre, garnis de tous habillemens, qui faisoient toute diligence d'avoir la ville, & ceux de dedans se defendoient fort: & pour lever le siege furent assemblés gens de guerre, du party du Roy, pour essayer si on pourroit lever ce siege; & en furent Chefs le Sieur de

(*) Al. la Haiz.

Severac Marechal de France , & le Connestable d'Escoffe , bien vaillant Chevalier , & estoient grande quantité de bonnes gens : y estoit aussi le Comte de Ventadour , les Seigneurs du Bellay , de Fontaines , de Gamaches , & autres , lesquels vinrent jusques au siege : la venue desquels fut sceuë des Anglois & Bourguignons , qui en estoient advertis : si se mirent-ils en ordonnance , & le Connestable d'Escoffe descendit à pied , & avec lui plusieurs vaillans François & Ecoffois , croyans que Severac & les autres deussent ainsi faire ; ou au moins , frapper à cheval sur les ennemis : il y fut fort combatu , & finalement les François & Ecoffois furent defaits , & y en eut plusieurs de tuez & pris , jusques au nombre de deux à (2) trois mille , qui fut un grand dommage pour le Roy de France : il y eut aussi des Anglois & Bourguignons de tuez , mais non en si grande quantité. Des François y fut pris le Connestable d'Escoffe , Ventadour , Bellay , & Gamaches ; de tuez , le Seigneur de Fontaines , Messire Thomas Stonhameton , le Marechal de Severac. Messire Robert de Lore , & autres s'enfuirent tresdeshonneusement , qui fut un grand dommage pour le Roi de France : car s'ils eussent arresté & fait leur devoir , la chose (comme il

est vray-semblable) eust esté autrement. Le Roy avoit envoyé au pays de Champagne, au pays de Retel, & és marches voisines, pour y faire guerre, & faisoient ce que gens de guerre ont accoustumé de faire : & au contraire s'assemblerent le Comte de Salisbery, Messire Jean de Luxembourg, & nombre de gens de guerre avec eux. Et quand les François apperceurent qu'ils n'estoient pas gens pour résister à si grande puissance, ils passerent la riviere de Meuse, & se retirerent à Moufon, qui est une ville hors du Royaume, appartenant au Roi.

En iceluy temps un Chevalier d'Angleterre, nommé la Poule (3), de grand sens & lignage, & vaillant Chevalier, partit du pays de Normandie avec bien deux mille & cinq cent combatans Anglois, & s'en vint courre au pays d'Anjou, & se logea audit pays devant un chasteau nomme Segré; laquelle chose vint à la cognoissance de Messire Ambroise de Lore, lequel tres-diligemment envoya, & fit hastivement sçavoir au Comte d'Aumale, qui estoit à Tours, où il assembloit des gens pour l'exécution d'une entreprise qu'il avoit faite sur le pays de Normandie, laquelle ledit Seigneur de Lore sçavoit bien : comme ledit de la Poule estoit entré

en

en iceluy pays d'Anjou, ledit Comte d'Aumale estoit Lieutenant du Roy; & aussi-tost qu'il eut receu les lettres d'iceluy de Lore, il s'en vint tres-hastivement en la ville de Laval, & manda gens de toutes parts, à ce qu'ils se rendissent vers luy, lesquels le firent tres-volontiers; & ledit Seigneur de Fontaines y alla. Et là vint un Chevalier nommé Messire Jean de la Haye, Baron de Coulonces, qui y amena une belle & gente compagnée de gens de guerre: lequel Baron estoit pour lors dans l'indignation d'iceluy Comte d'Aumale, pour plusieurs défobéïssances qu'il luy avoit faites dans ledit pays, & ne vouloit point qu'il fust en sa compagnée: toutesfois ledit de Lore fit tant, que pour cette fois il estoit content qu'il y fust, pourveu qu'il ne le veïst point, & qu'il ne se monstraït devant luy; si estoit il tres-vaillant Chevalier. Or le lendemain bien matin partit ce Comte d'Aumale & sa compagnée, c'estoit un jour de Samedy, pour s'aller mettre entre le pays de Normandie & lesdits Anglois, en un lieu qu'on disoit, qu'ils devoient passer, pour s'en retourner & entrer audit pays de Normandie; & furent choisis plusieurs gens de guerre, des plus suffisans & cognoïssans à ce, pour les poursuivre, & furent chargez de par ledit Comte,

de lui faire ſçavoir toutes nouvelles d'iceux Anglois. Ils trouverent qu'ils eſtoient partis dudit chaſteau de Segré, & s'en venoient pardevant un autre chaſteau nommé la Gravelle, & amenoient avec eux les hoſtages d'iceluy chaſteau de Segré, & pluſieurs priſonniers de leur rançon, & plus de mille à douze cent bœufs & vaches: & s'en vint ledit Comte d'Aumale loger en un village, nommé le Bourg-neuf-de-la-Foreſt, là où il eut certaines nouvelles que les Anglois eſtoient partis à trois lieuës dudit lieu, ou environ, & qu'ils tiroient tout droit pour aller paſſer en un lieu nommé la Broſſiniere, à une lieuë dudit lieu de Bourgneuf.

Alors ledit Comte d'Aumale, qui eſtoit ſage & vaillant, envoya querir le Baſtard d'Alençon; & envoya auffi à Madame de Laval, lui prier qu'elle luy voulut envoyer l'aiſné de ſes fils, nommé André de Laval, lors eſtant jeune d'âge de douze ans; laquelle le fit tres-volontiers, & lui bailla pour l'accompagner Meſſire Guy de Laval Seigneur de Mont-jean, & tous les gens de la Seigneurie de Laval, avec pluſieurs autres ſes vaffaux & hommes qu'elle peut recouvrer & avoir promptement d'autre part. Le même Comte d'Aumale ordonna pareillement d'aller querir

Loüis de Tromargon, & le Sire de Lore, auxquels il dit les nouvelles qui lui estoient venuës d'iceux Anglois, & leur requit conseil, pource qu'il vouloit là conclure ce qu'il avoit à faire; surquoy il y eut diverses opinions & imaginations: apres quoy, finalement il fut conclu de combattre lefdits Anglois, s'ils vouloient attendre, & que ledit Comte avec tous ses gens seroient audit lieu de la Brossiniere le Dimanche matin, à soleil levant; & que ledit Comte d'Aumale se mettroit audit lieu à pied, avec les Seigneurs dessus dits, pour attendre les susdits Anglois; & que ledit de Lore, & Loüis de Tromargon seroient à cheval, à tout sept ou huit vingt Lances, pour besongner sur iceux Anglois, ainsi qu'ils verroient à faire, sans nulle charge: & que s'ils avoient affaire d'un autre Capitaine, ils le pourroient prendre: & on disoit cela, à cause d'iceluy Capitaine Baron de Coulonces, qui estoit en l'indignation dudit Comte d'Aumale. Si se trouverent ainsi qu'il avoit esté ordonné, & à l'heure prescrite, audit lieu de la Brossiniere; & fut la bataille ordonnée à pied, & lefdits de Lore, Tromargon, & Coulonces à cheval; laquelle ordonnance estant ainsi faite, on veit dedans deux heures après les Coureurs des Anglois, qui chassoient

aucuns Coureurs des François : & lors lesdits Capitaines à cheval chargerent sur lesdits Coureurs Anglois, & leur tinrent tellement l'escarmouche, qu'ils les contraignirent de descendre à pied près de leur bataille.

Cependant les susdits Anglois venoient en belle ordonnance, marchans contre la bataille du Comte d'Aumale, laquelle ils ne pouvoient bonnement voir, pource que ceux de cheval estoient tousjours entre deux, & se tenoient tous ensemble, se retirans tout bellement vers ledit Comte d'Aumale : & quand les batailles dudit Comte d'Aumale, & du susdit la Poulle Anglois, furent près l'une de l'autre, comme d'un traict d'arc, les Anglois marchoient fort, & en marchant ils piquoient devant eux de gros paux qu'ils avoient, en grand nombre, & portoient avec eux : & lors lesdits trois Capitaines, & les gens de cheval passerent par entre les deux batailles, croyans frapper d'un costé sur lesdits Anglois ; ce qu'ils ne peurent bonnement faire, par l'occasion des susdits paulx : & pource tout à coup ils tournerent sur un costé de la bataille où il n'y avoit aucuns paulx, & frapperent vaillamment sur eux. Ceux de pied marchoient tousjours les uns contre les autres ; & au frapper que firent ceux de cheval, les Anglois se

rompirent , & ferrerent ensemble contre un grand fossé , & estoient comme sans aucune ordonnance : & lors la bataille à pied joignit aux Anglois , & combattirent main à main ; il y eut de grandes vaillances d'armes faites ; mais lesdits Anglois ne peurent soustenir le faix que leur bailloient les François , & furent deffaits au champ ; & y en eut de quatorze à quinze cent de tuez , qui furent mis en terre , de l'ordre d'icelle Dame de Laval , obstant (*) ce que la bataille avoit esté faite sur sa terre : & y estoit present Alençon le Heraut , qui rapporta le nombre des morts. Il y en eut de tuez à la chaffe environ deux à trois cent ; & si il y eut plusieurs prisonniers , & entre les autres le susdit Seigneur de la Poulle , Thomas Aubourg , & Messire Thomas Cliffe-ton , & n'en eschappa pas six-vingt , que tous ne fussent tuez ou pris. Il y eut là des Chevaliers faits , & entre les autres Messire André de Laval , (lequel fut depuis Seigneur de Loheac & Marechal de France) & plusieurs autres. Il y eut un Chevalier François tué , nommé Messire Iean le Roux , & peu d'autres. De là ledit Comte d'Aumale & sa compagne s'en allerent loger à la Gravelle : dudit lieu de la Gravelle , ce Comte d'Aumale prit son chemin

(*) Al. Veu que la.

droit au pays de Normandie, & s'en alla devant Avranches, & y laissa le Seigneur d'Aufsebourg, avec certaine quantité de gens d'armes, pour voir s'ils pourroient remettre ladite ville d'Avranches en l'obeissance du Roy : & ledit Comte passa outre, & s'en vint loger és fauxbourgs de Saint-Lo en Normandie, où il fut trois ou quatre jours ; & après avoir pris plusieurs prisonniers & biens, il revint par devant ladite ville d'Avranches, laquelle pour lors n'estoit pas bien aysee d'avoir ; & pource, il s'en retourna luy & toute sa compagnie au pays du Mayne, sans faire autre chose.

En ce temps (4), les Anglois mirent le siege par mer & par terre devant le Mont-Saint-Michel ; sur la mer il y avoit grande quantité de navires, & nombre de gens de guerre bien armez, habillez & garnis de toutes choses necessaires. Or ils environnerent tellement ladite Place, qu'il n'estoit pas possible qu'on la peust avitailler en aucune maniere : & pour secourir icelle ville fut fait une armée à Saint-malo-de-l'Isle, de laquelle estoit Capitaine un vaillant Chevalier, nommé le Seigneur de Beaufort, de Bretagne, qui fut Admiral de ladite armée, & fit tant qu'il eut des navires competeur-

ment; & y eut de vaillantes gens, tant d'hommes d'armes que de traict, lesquels tres-volontiers & liberalement se mirent esdits navires; tellement qu'ils furent bien équipez & garnis de tout ce qui leur falloit, & singlerent par mer tellement, qu'ils vinrent à arriver sur les Anglois, lesquels se deffendirent vaillamment, & y eut bien dure & aspre besongne: mais enfin il y fut tellement combattu par les François, que les Anglois furent deffaits: & le siege fut levé, & y estoit en la compagnie, avec le susdit Admiral, le Seigneur d'Auffebourg: quand les Anglois, qui estoient à terre, sceurent que leurs vaisseaux estoient partis, ils s'en allerent.

En ce mesme temps, les Anglois dresserent & construisirent une Bastille à une lieuë près dudit Mont-Sainct-Michel, en un lieu nommé Ardevon; & ceux de la garnison dudit Mont failloient souvent, & presque tous les jours, pour escarmoucher avec les Anglois, & y faisoit-on de belles armes. Messire Jean de la Haye Baron de Coulonces estoit lors en un Chasteau du bas Mayne, nommé Mayenne-la-Iuhais, & alloient souvent de ses gens audit Mont-Sainct-Michel, & pareillement de ceux du Mont à Mayenne. Ledit Baron sceut la maniere & l'estat des Anglois, & fit sçavoir

à ceux du Mont, qu'ils faillissent un certain jour, & livrassent grosse escarmouche un jour de Vendredy, & qu'il y seroit sans faute; & ainsi fut fait. Car ledit de Coulonces partit de sa place avant jour, accompagné de ceux de sa garnison, qui chevaucherent neuf à dix lieuës, puis eux & leurs chevaux repeurent assez legerement; & après ils remonterent à cheval, en venant tout droit vers la place des Anglois: & cependant ceux du Mont qui avoient bien esperance que ledit Baron de Coulonces viendroit, faillirent pour escarmoucher, & aussi firent les Anglois: & tousjours François failloient de leur place, & aussi faisoient les Anglois de leur part; tellement que de deux à trois cent repousserent les François jusques près du Mont: & lors, environ deux heures après midy, arriverent ledit Baron de Coulonces & sa compagnee, & se mit entre Ardevon & les Anglois; tellement qu'ils n'eussent peu entrer en leur place, sans passer parmy les François que avoit ledit de Coulonces: finalement, ceux du Mont, & les autres François, chargerent à coup sur lesdits Anglois, lesquels se deffendirent vaillamment: mais ils ne peurent resister, & furent deffaits; & y en eut de deux cent à douze vingt de morts

& de pris : & entre les autres y fut pris Messire Nicolas Bordet Anglois : puis ledit Baron de Coulonces & sa compagnée s'en retournerent joyeux en sa place de Mayenne-la-Iuhais.

Le quatriesme jour de Juillet, audit an, nasquit Louïs aîné fils du Roy de France, & de Madame Marie fille du Roy de Sicile. Le Duc d'Alençon le tint sur les Fons, & Maître Guillaume de Champeaux Evesque & Duc de Laon le baptisa. Les François faisoient forte guerre en Masconnois, & tenoient une place nommée la Buffiere, & y eut aucuns qui se firent forts de mettre le Mareschal de Bourgongne, nommé Toulonion, vaillant, sage, & discret homme d'armes, dedans la place; lequel se douta fort qu'il n'y eust quelque mauvaistié & tromperie; & pource s'advisa, qu'il y viendroit bien accompagné: laquelle chose ceux de la place sceurent, & manderent le Seneschal de Lyon, de Grolée, le Borgne Caqueran, & le Seigneur de Valpargue, qui avoient plusieurs Lombards en leur compagnée, & firent tant qu'ils trouverent ledit Mareschal de Bourgongne & ses gens; si frapperent sur eux, qui firent petite resistance, car les François estoient plus; & si estoient les Lombards

bien montez & armez. Il y en eut plusieurs de tuez & de pris, & entre les autres (5), y fut tué ledit Marechal de Bourgongne, & pour luy fut delivré le Connestable d'Escoffe.

L'an mil quatre cent vingt-quatre, l'Archevesque de Rheims lequel estoit allé en Escoffe, pour avoir secours & ayde à l'encontre des Anglois, retourna & amena en sa compagnée le Comte du Glas, avec cinq à six mille Escoffois : il descendit à la Rochelle, & vint devers le Roy, lequel le receut grandement & honorablement, & luy fit grande chere; & luy donna le Duché de Touraine avec les appartenances & appendances, pour en jouyr sa vie durant, exceptez les chasteaux & places de Loches, & de Chinon, qui sont places fortes, que le Roy se reserva. Or est vray que le Duc de Betfort, qui se nommoit Regent au Royaume de France, mit le siege devant une place vers le pays de Normandie, nommée Yvry, dedans laquelle il y avoit de vaillantes gens, qui se deffendoient vertueusement, & y fut deux à trois mois devant : mais finalement il y eut appointment ou composition entre ledit Duc de Betfort & le Capitaine dudit lieu d'Yvry, qui estoit Gascon, & se nom-

moit Girault de la Palliere ; c'est à sçavoir, qu'il rendroit la place, la ville & le chasteau d'Yvry à ce Duc de Betfort, au cas que dedans certain temps il n'auroit secours du Roy de France son Souverain Seigneur.

Durant ces choses le Seigneur de Valpargue, le Borgne - Caqueran Lombards, le Marechal de la Fayette, & le Vicomte de Narbonne, s'en allerent vers les marches de Nivernois, où ils firent forte guerre, & prirent deux places, c'est à sçavoir Tuify & la Guerche. Il se faisoit plusieurs rencontres de François, de Bourguignons, & d'Anglois, & y en avoit souvent de tuez & de pris. Or quand la susdite composition fut faite des villes & chasteau d'Yvry, Girault de la Palliere le fit sçavoir au Roy en luy requerant qu'il luy baillast & envoyast ayde & secours, ou il seroit contraint de rendre la place aux ennemis. Le Roy delibera d'y pourvoir, & manda le Duc d'Alençon, les Comtes du Glas, de Boucan, Connestable de France, le Comte d'Aumale, le Vicomte de Narbonne, le Marechal de la Fayette, & plusieurs autres, & leur ordonna qu'ils advisassent comment ils pourroient faire, & donner le secours que ledit de la Palliere requeroit : ils delibererent de se mettre sur les champs, & de tirer

vers les Anglois audit lieu d'Yvry : si vinrent loger auprès de Chartres, dans laquelle ville estoient des gens de guerre & Bourguignons : & après s'en vinrent loger en un village près de Dreux, nommé Nonancourt ; & là ils eurent nouvelles certaines que les villes & chasteau dudit Yvry estoient renduës & livrées audit Duc de Betfort. Et pour ce, lesdits Duc d'Alençon, Comtes du Glas & de Boucan furent conseillez de tirer vers la ville de Verneüil, qui competoit & appartenoit audit Duc d'Alençon, de son propre heritage, & y vinrent. Et quand ceux de la ville veirent leur droit Seigneur, ils se mirent en son obeïffance, & se rendirent à luy excepté la tour, dans laquelle plusieurs Anglois s'estoient retirez ; laquelle tour fut assez tost après renduë par composition, par les Anglois qui estoient dedans, lesquels s'en allerent leurs corps & biens saufs : & ainsi la ville & la tour furent nuëment en l'obeïffance du Roy, & de Monseigneur d'Alençon. Puis s'assemblerent les Seigneurs & Capitaines, pour sçavoir ce qu'on avoit à faire : plusieurs furent d'opinion qu'on mit une bonne grosse garnison dedans Verneüil contre les Anglois, & que lesdits Seigneurs & le demeurant de la compagnie s'en allassent

diligemment devant plusieurs places que tenoient les Anglois, lesquelles estoient despourvuës de gens, & n'y avoit point de garnison; & que veu que lefdits chasteau & ville d'Yvry estoient rendus, il n'estoit pas de necessité ou expedient de combattre, pour ledit temps, & à cette heure.

De cette opinion estoient les Comtes d'Aumale, Vicomte de Narbonne, & autres anciens Capitaines & gens de guerre, qui sçavoient parler de telles matieres, renommez d'estre vaillans, & se cognoissans en fait de guerre: car oncques on ne conseilla dans le Royaume de France, de combattre les Anglois en batailles rangées; & quand on l'avoit fait, il en estoit mal advenu: au contraire, les Comtes du Glas & de Boucan, les Ecoissois, & aucuns François jeunes, de grand courage, & de leur volonté, qui n'avoient pas si bien cognoissance des faitts de guerre, & venoient droict de leurs maisons, estoient d'autre opinion; & y eut aucuns qui disoient, qu'il sembloit que ceux qui estoient d'opinion qu'on ne combatist point, avoient peur; & toutesfois c'estoit des plus vaillans, & mieux cognoissans en fait de guerre. Or en parlant & debatant de la matiere, pour sçavoir ce qu'on avoit à faire, il vint nouvelles que

le Duc de Betfort & sa compagnée, qui estoit grande & puissante, estoient logez à trois ou quatre lieuës dudit Verneüil, & qu'il venoit pour combattre.

Alors il ne fut plus mis en question si on combattroit; car les Ecoffois, & aucuns François, conclurent que on combattroit, & que bataille se feroit. Et un Jeudy matin, après la Nostre-Dame de la my-Aoust, les Ducs d'Alençon, Comte du Glas, de Boucan, d'Aumale, & les autres François se mirent sur les champs, & s'ordonnerent en bataille, assez près de ladite ville de Verneüil; & furent commis gens à cheval aux deux ailles, pour frapper sur les Archers: & specialement les Lombards sur l'une des ailles, qu'on estimoit à environ cinq cent hommes, lances au poing; & de l'autre estoient des François, de deux à trois cent lances: les Princes & Seigneurs dessus dits estoient à pied. Les choses estans ainsi ordonnées, le Duc de Betfort, les Comtes de Suffolc & de Salisbury parurent assez-tost après, à fort grande compagnée; lesquels aussi-tost qu'ils veirent les François, se mirent à pied en fort belle ordonnance, & leurs Archers estoient aux ailles, d'un costé & d'autre; si firent reculer leur chevaux & bagages. Alors commen-

cerent à marcher les uns contre les autres ; mais les Anglois marchoient lentement & sagement , sans se gueres eschauffer : & au contraire les Escossois marchoient legerement & trop hastivement , du desir qu'ils avoient de parvenir à leurs ennemis ; & de pareille alleure s'avançoient les François , tellement qu'on disoit , que la pluspart d'eux estoient hors d'haleine avant que de se joindre aux ennemis. Le Vicomte de Narbonne s'avança devant les autres , & s'adressa au Comte de Salisbery , contre lequel il se porta vaillamment : les Lombards qui estoient à cheval , frapperent aucunement à l'assembler , sur un coing des Archers Anglois ; si passerent outre , puis allerent au bagage , & le gagnerent ; puis ils en partirent , & passerent outre , sans plus rien faire : les François à cheval qui estoient de deux à trois cent Lances frapperent vaillamment sur l'autre costé , où il y avoit bien de deux à trois mille Archers , & deux cent Lances d'Anglois ; & s'y comporterent si bien & honorablement , qu'ils rompirent & deffirent les Anglois , dont il y eut quantité de tuez & de pris.

Cela fait , ils ne s'attendoient qu'à eux , & croyoient certainement que tous les Anglois fussent deffaits ; mais la chose estoit

autrement : car la deffaite fut bien grande pour les François, & y eut une bien aspre & dure besongne : & y furent tuez le Comte du Glas, Iamet son fils, & Boucan Escossois, & de leurs gens plus que d'autres. Et aussi le Comte d'Aumale, le Comte de Ventadour, le Vicomte de Narbonne, le Comte de Tonnerre, les Seigneurs de Graville, de Beaufault, Messire Charles le Brun, Messire Antoine de Caourse, Seigneur de Malicorne, Messire Guillaume de la Palu, & plusieurs (6) autres, jusques au nombre de six à sept mille hommes : & y furent pris le Duc d'Alençon, le Bastard d'Alençon, le Seigneur de la Fayette Marechal de France, le Seigneur de Mortemer, & plusieurs autres. Et quand ils trouverent le Vicomte de Narbonne mort, ils firent pendre le corps en un arbre, pource qu'il avoit esté à la mort du Duc de Bourgogne. Et le lendemain leur fut renduë la ville de Verneüil, & la tour, où s'estoient retirez plusieurs François, lesquels par l'ordonnance du Duc de Betfort, s'en allerent sauves leurs vies & leurs biens. En cette bataille mourut grande quantité d'Anglois, & autres tenans leur party; tellement que ledit Duc envoyant par les citez & villes de leur party, dire les nouvelles de

de la victoire (7) , manda expreffément qu'on n'en fit aucune folemnité : car combien qu'ils euffent eu l'honneur , toutesfois ils y avoient receu beaucoup de dommage. Les Anglois fouffrirent prendre & emporter les corps des Seigneurs morts , & le Roy les fit enterrer , & faire leurs Services bien honorablement.

Deux mois , ou environ , après , Meflire Jean Fastol , Chevalier Anglois , lequel eftoit Capitaine d'Alençon , & Gouverneur defdites marches , de par le Duc de Bethfort , dressa une armée , & s'en vint mettre le fiege devant une place du pays du Mayne , nommée Tannie , & n'y fut gueres ; car ledit chafteau luy fut rendu par compofition.

En ce mefme temps auffi , le Comte de Salisbery delibera d'aller mettre le fiege devant la cité du Mans , & fe mit en chemin pour y aller. Il y avoit à Mayenne-la-Iuhais un Chevalier , Capitaine de la place , nommé Pierre le Porc , qui eftoit un vaillant Chevalier , & accompagné de vaillantes gens , auquel l'entreprise dudit Comte vint à cognoiffance : fi partit de fadite place de Mayenne , ayant en fa compagnie de huit vingt à douze cent combatans , & alla mettre une embuscade près de Sées en Normandie , fur le chemin dudit Comte de Salisbery , & de fon

ost, qui assez loin au devant de luy avoit de ses gens, qui chevauchoient & ne se doutoient de rien; sur lesquels iceluy Pierre le Porc & ses gens frapperent, & en tuerent & prirent grand nombre; puis après, ce nonobstant, ils s'en retournerent arriere en leur place, avec toute leur prise. Or combien que le fustdit Comte en fust bien desplaisant, il ne laissa pas de poser son siege, & fit mander & assembler gens de toutes parts, & mit & forma son siege devant ladite ville; & y fit assortir grosses bombardes, & autres engins, pour abbattre les murs d'icelle cité; & de fait, il y en eut une grande partie d'abbatuë, du costé de la maison de l'Evesque: ce nonobstant, ceux de dedans se deffendoient vaillamment, & firent plusieurs & diverses saillies, en grevant leurs ennemis. Toutesfois ils consideroient bien qu'ils n'auroient aucuns secours, & qu'ils n'eussent peu tenir longuement; & pour ce delibererent-ils de trouver expedient le meilleur qu'il peurent: tant que finalement la ville fut renduë audit Comte de Salisbery par composition telle, que les gens de guerre, & autres qui s'en voudroient aller & partir de la ville, s'en iroient, & ceux qui voudroient demeurer, demeureroient en l'obeïssance des Anglois. Et les François estans

enicelle ville payerent mille & cinq cent escus, pour les fraiz & mises que ce Comte avoit faits à mettre le siege devant ladite cité.

Cette prise ainsi faite, le mesme Comte de Salisbery voyant & considerant la puissance des François estre ainsi diminuée, & qu'il seroit difficile au Roy de trouver ou assembler gens pour le grever, poursuivit sa conqueste, & vint mettre le siege devant les chastel & ville de Sainte-Suzanne, au mesme pays du Maine, où estoit Capitaine Messire Ambroise de Lore; & iceluy Comte y fit assortir & asseoir plusieurs grosses bombardes: à la venuë duquel, ledit Messire Ambroise fit plusieurs belles escarmouches & faillies, lesquelles porterent grand dommage aux Anglois; & après, le siege fut clos de toutes parts. Et quand il y eut esté quelques dix jours devant, il commença à faire tirer lescdits canons & bombardes incessamment jour & nuit, tellement qu'ils abbatirent grande quantité des murs de ladite ville; & y fit - on plusieurs escarmouches & faillies d'un costé & d'autre, & essays pour assaillir: & finalement, ledit de Lore & ses compagnons furent contraints de rendre iceux chastel & ville audit Comte de Salisbery, & luy & ses compagnons per-

dirent tous leurs biens & leurs prisonniers ; & s'en allerent après que ladite place eut ainsi esté renduë, tous à pied , un baston en leur poing : & pour les fraiz faits par ledit Comte , à mettre iceluy siege , ledit Ambroise de Loreluy bailla deux mille escus d'or comptant.

Ladite ville de Sainte-Sufanne estant ainsi euë par iceluy Comte de Salisbery , il alla mettre le siege devant le chasteau de Mayenne-la - Iuhais , & y fit mener plusieurs grosses bombardes, comme devant les autres places. Un vaillant Chevalier, nommé Pierre le Porc, estoit Capitaine d'iceluy chasteau , lequel y fut fortement batu de grosses bombardes, & si il y eut plusieurs & diverses mines faites : & les Anglois y donnerent plusieurs & divers assauts ; & mesmement un bien merueilleux , tant par les murailles que par les mines , auxquels il fut vaillamment & vigoureusement resisté par ceux de dedans ; & il y eut plusieurs Anglois de tuez & blesez. Or il n'estoit doute qu'ils n'eussent peu avoir aucun secours, & pour ce la place fut renduë par composition audit Comte de Salisbery ; suivant laquelle composition , ceux qui s'en voulurent aller s'en allerent , & ceux qui voulurent demeurer demeurèrent : mais il fut payé deux mille escus par ledit Capitaine, & autres François ,

pour les fraiz & mises que ledit Comte de Salisbery avoit faites à mettre à ce siege.

L'an mil quatre cent vingt-cinq, le Roy envoya vers le Duc de Bretagne Messire Tanneguy du Chastel, qui estoit natif du pays de Bretagne, & lequel on disoit estre luy & ses parens bien aymez du Duc; & luy fit prier & requerir, qu'il le voulust ayder & secourir, en luy remonstrant, qu'il y estoit tenu en plusieurs & diverses manieres. Ledit Duc respondit pleinement, qu'il n'y entendroit en rien, sinon que prealablement, & avant tout œuvre, le Roy mit hors de sa compagnie, & de son Hostel, tous ceux qui estoient consentans de sa prise, & les nomma. Le Roy envoya pareillement vers le Duc de Savoye, pour sçavoir si le Duc de Bourgongne ne voudroit point entendre à quelque traité; & aussi si ledit Duc ne voudroit point ayder au Roy. Lequel respondit qu'il sçavoit bien, Que le Duc de Bourgongne n'entendrait à aucun traité, sinon que prealablement le Roy mit hors d'avec luy ceux qui avoient esté consentans de la mort du feu Duc de Bourgongne son pere; & ce fait, aussi que le Duc de Savoye ayderoit volontiers au Roy de ce qu'il pourroit. Et estoit aucune renommée que le Duc

de Bourgongne se laissoit fort d'estre allié avec les Anglois; & aucuns estans près de luy, l'induisoient fort de s'en demettre: car ce qu'il avoit fait, fut bien soudainement, & par une chaleur causée du desplaisir de la mort de son pere ainsi tué. Ceux qui furent envoyez devers lesdits Seigneurs retournerent devers le Roy, & luy exposèrent les responses qui leur avoient esté faites par lesdits Seigneurs; mesmes ledit Tanneguy, qui estoit present, & lequel rapporta ce que le Duc de Bretagne luy avoit respondu, dit: Que combien qu'il ne fust consentant ny de la mort du Duc de Bourgongne, ny de la prise du Duc de Bretagne; toutesfois, pource qu'au temps des choses advenües il estoit près du Roy, il estoit content de s'en partir: & de fait s'en alla en Languedoc, en une place nommée Beaucaire. Et au regard du President de Provence, il luy faisoit mal d'en partir, & dit qu'il ne s'en iroit point; toutesfois il s'en partit (8) & alla à la fin; & aussi fit le Physicien, nommé Maistre Jean Cadart, lequel on tenoit le plus sage & mieux advisé; car il s'en alla riche de vingt-cinq à trente mille escus; & ledit President mit en son lieu le Seigneur de Giac, lequel estoit des plus prochains du Roy.

Le Comte de Salisbery, en continuant ses conquestes , assambla une grande armée , & vint mettre le siege devant la Ferté-Bernard , au pays du Maine , de laquelle place estoit Capitaine un Escuyer nommé Louïs d'Avaugour: il estoit garny & fourny de tous les habillemens de guerre dessus declarez , & si fut-il devant trois à quatre mois , sans ce qu'il la peust avoir : ladite place fut bien batue , & ceux de dedans se defendirent le mieux qu'ils peurent ; mais finalement ils furent contraints de se rendre à ce Comte de Salisbery , comme à sa volonté , & la place luy fut baillée. Il retint prisonnier par aucun temps ledit Messire Louïs d'Avaugour ; mais combien qu'il fust bien gardé , il trouva moyen de soy eschapper.

Environ ce temps, il vint à la cognoissance du Roy , que Artus fils & frere des Ducs de Bretagne , Comte de Richemont , avoit grand desir de venir vers luy , dont il estoit bien joyeux : ledit Seigneur Comte de Richemont avoit esté pris à la bataille d'Azincourt 1415 , & estoit dès son jeune âge de grand , noble , & vaillant courage ; mais il n'avoit pas grande portion de terre pour soustenir son estat. Le Duc de Bretagne son frere , & aussi le Duc de Bourgogne , vou-

lurent bien trouver moyen de le mettre à delivrance ; & fut comme contraint (ou jamais n'eût esté delivré) de faire ce que lesdits deux Ducs ordonneroient ; c'est à sçavoir, qu'il feroit serment au Roy d'Angleterre Henry V de le servir ; ce qu'il fit : mais ses volonté & courage estoient tousjours portez envers la Couronne de France. Or quand ce Roy d'Angleterre, à qui il avoit fait ce serment, fut mort en 1422, il luy sembla, & aussi estoit-il vray, qu'il estoit quitte de toutes promesses qu'il avoit faites au Roy d'Angleterre ; car elles n'estoient que personnelles, sçavoir à la personne du Roy d'Angleterre, & non d'autre. Toutes fois il doutoit fort de venir devers le Roy, s'il n'avoit aucunes seuretez ; ny son frere le Duc de Bretagne ne le vouloit souffrir, veu que ledit Duc avoit autresfois (comme il estoit renommée) fait serment au Roy d'Angleterre, & ledit de Richemont servy ledit Roy. Et pource que le Roy sçavoit assez la bonne volonté qu'il avoit, il fut content pour la seureté qu'il desiroit, de luy bailler & mettre pour lors en ses mains Lufignan, Chinon, & Loches, qui estoient les plus belles places qu'il eust, afin d'y mettre telles gens que bon lui sembleroit ; & ainsi fut

fait : & il promit aussi de les rendre & remettre ès mains du Roy , la chose estant accomplie & parfaite.

Après quoy il fut ordonné que le Roy viendroit à Angers , & que là ledit Comte de Richemont viendroit vers luy. Il estoit lors bien accompagné, car les Barons d'Auvergne , & de Bourbonnois , & cinq à six cent Chevaliers , & Escuyers , se vinrent (après ladite besongne de Verneüil) offrir à son service : aussi firent ceux de Guyenne & de Languedoc : & y eut un Seigneur d'Arpajon qui vint vers le Roy , en luy disant : Qu'il estoit encores assez puissant pour resister à ses ennemis ; & que le Roy fineroit ès pays dont il venoit , de dix à douze mille Arbalestriers d'arbalestes d'acier. Le Roy s'en alla donc à Angers bien accompagné , comme dit est , & le Comte de Richemont vint devers luy en ladite cité, habillé & monté bien gentement , & s'offroit à son service ; comme celuy auquel le courage & la volonté n'avoit oncques changé , ou mué, depuis le jour qu'il avoit esté pris à la susdite bataille d'Azincourt , quelques feintes que sagement il eust faites pour procurer sa delivrance , & y estant , comme contraint. Or le Roy voyant la loyale

volonté d'iceluy Comte de Richemont, le receut à grande joye & grand honneur, & se monstra fort joyeux de sa venuë. Et pource que la Conneftablie de France estoit lors vacante, par la mort du Comte de Boucan, lequel n'aguères avoit esté tué à la bataille de Verneüil, dont deffus est fait mention, le Roy le fit & ordonna en fa place Conneftable de France. Mais ledit Comte de Richemont s'en excusa aucunement, bien & grandement, en remonstrant la charge que c'estoit: & après plusieurs paroles & difficultez, il prit & accepta cette Charge & cét Office de Conneftable, & receut l'espée, & fit les sermens au Roy & au Royaume, en la forme & maniere accouftumée, dequoy on fit dans Angers de tres-grandes joyes, & chères. Puis il remit en la main du Roy les places sus mentionnées, qu'il avoit eües pour feureté, en intention de se mettre sus en armes, afin de resister, & faire guerre aux Anglois.

En ce temps Messire Olivier de Mauny & le Sire de Coëquen firent une grande assemblée de gens d'armes en Bretagne, & vinrent courre devant le Parc-l'Evesque, qui estoit une place appartenant à l'Evesque d'Avranches, auquel lieu il y avoit quantité

d'Anglois, & plus largement que les Bretons ne croyoient; & pource lefdits Anglois failirent bien & vaillamment, & combattirent fort; & finalement les Anglois deffirent les Bretons, dont il y eut plusieurs de tuez & pris; entre les autres y fut pris le fufdit Messire Olivier de Mauny, lequel s'estoit vaillamment deffendu; & si chacun eust fait comme luy, la chose eust autrement esté.

En ce temps il advint un grand brouillis en Rouergue, & en la Comté d'Armagnac, dont fussent advenus plusieurs inconveniens, s'il n'y eust esté mis remede; car la mere du Comte d'Armagnac, & du Seigneur de Perdriac son frere, avoit plus grand amour pour ledit Perdriac son puisné, que pour l'aisné; & eust bien voulu pouvoir tant faire, que l'aisné eust laissé la Comté à Perdriac, ou qu'il eust eu bien largement de la succession du pere. Le Mareschal de Severac, qui estoit lors puissant de gens, estoit de cette volonté, & tendoit à cela; ledit de Perdriac l'appelloit *son pere*, & Severac l'appelloit *son fils*, & disoit *qu'il seroit son heritier*; (& est vray que ledit Severac estoit subje & vassal du Comte d'Armagnac). Finalement ils firent tant, que ledit Comte d'Armagnac, avec sa mere & Severac vinrent

aux Cordeliers de Rhodéz hors la ville, & tinrent là ledit Comte comme prisonnier, par aucun temps, & le vouloient induire à consentir à aucunes choses à luy bien prejudiciables; & cependant on gardoit les entrées des maisons desdits Cordeliers, tellement que personne n'y entroit sans le congé d'iceluy Severac.

Or le Comte d'Armagnac fit tant, qu'il trouva un compagnon, qui alla vers le Seigneur d'Arpajon, luy requerir qu'il vint parler à luy; & y alla le message, & luy dit les manieres qu'on tenoit envers ledit Comte : alors ledit d'Arpajon, comme bon & loyal serviteur & vassal, en eut grand desplaisir, & vint ausdits Cordeliers, & fit tant qu'il y entra, & parla au Comte, lequel luy dit les choses qu'on luy faisoit, & vouloit faire, & specialement ledit de Severac : alors il y eut de hautes paroles entre ledit d'Arpajon & Severac; & ledit d'Arpajon en s'en allant dehors, dit que Severac, en faisant ce qu'il faisoit, estoit *faux, & mauvais traistre, & desloyal*; puis il monta à cheval, & s'en alla. Ledit Seigneur de Severac se sentit fort injurié, & s'en alla aussi; & par ce moyen tout fut rompu : & assez tost après il envoya un poursuivant vers ledit d'Arpajon, avec

lettres de deffiances parties par *a*, *b*, *c*, c'est à sçavoir, qu'elles estoient escrites dessus & dessous d'une feuille de papier, & au milieu estoient lescrites trois lettres parmy coupées (*), contenans deffiances : ledit d'Arpajon ne faillit pas à faire responce, & tellement que guerre mortelle estoit ouverte : & tous les deux disoient & maintenoient, qu'ils pouvoient en Guyenne faire guerre l'un à l'autre, de leur propre auctorité, & qu'ils en avoient ainsi usé au temps passé.

Or la chose vint à la cognoissance du Roy, lequel leur envoya diligemment deffendre la voye de fait, & ordonna qu'on les adjournast tous deux en Parlement, pour comparoir en personne, afin de faire telles demandes qu'ils vouloient l'un contre l'autre, fust en gage de bataille, ou autrement ; car on craignoit fort la division au pays de par delà, veüe la guerre qui y estoit. Les parties comparurent au jour assigné, ou autres dependans d'eux, par plusieurs & diverses fois, & y eut sur ces matieres de grands plaidoyers & escritures longues & prolixes : & le Roy, & autres, leur parloient souvent d'accorder, leur remonstrant que les paroles avoient esté chaudement dites ; mais remede ne s'y pou-

(*) Al. demy-coupées.

voit trouver, combien qu'ils s'entre-aimassent auparavant comme freres.

Or advint une fois, que tous deux estoient à Meun-sur-Yevre, & Severac estoit dans la chambre du Roy, dont il vouloit sortir, & le Seigneur d'Arpajon ignorant qu'il y fust, pensoit y entrer, & se rencontrèrent l'un l'autre, & se heurterent des poitrines, & s'accollèrent & baisèrent soudainement, pleurans à chaudes larmes, & pardonnerent l'un à l'autre tous mal talens, & furent bons amis ensemble, qui fut un grand bien; car ils pouvoient fort ayder au Roy, & resister aux ennemis : ce qu'ils firent, & laisserent la division, qui sembloit bien perilleuse à ceux qui cognoissoient l'estat du Royaume.

L'an mil quatre cents vingt-six, le Roy envoya une notable ambassade devers le Duc de Bretagne, en luy faisant sçavoir, qu'il avoit mis hors ceux dont il avoit fait mention, & qu'ils s'en estoient partis & allez, en le requerant qu'il luy voulust ayder. Le Duc assembla sur ce un grand Conseil, afin d'avoir advis sur ce qu'il avoit à faire; & il y eut sur cette matiere diverses opinions, & n'est doute qu'en ce temps-là il y avoit des differens & imaginations bien merveilleuses :

toutesfois le Duc delibera & conclud de servir le Roy. En après le Roy vint à Saurmur, & le Duc s'en vint là vers luy bien habillé & ordonné, & ses gens aussi, & fut receu à bien grande joye, & luy fit-on tres-bonne chere : & il y fit l'hommage de la Duché, & le serment au Roy, comme à son souverain Seigneur, & se disposa & ordonna luy & ses gens de faire guerre aux Anglois.

En ce temps il y avoit une place tenuë par les Anglois, nommée *Pontorson*, qui portoit grand dommage à plusieurs pays; le Comte de Richemont Connestable de France y mit le siegè, & la prit : il y eut plusieurs Anglois de tuez & pris, puis il la fit razer & abbatre.

Le Roy s'en vint après à Yffoudun, & estoit avec luy le Seigneur de Giac, qui estoit bien hautain, & disoit-on que le Roy l'aymoit fort, & qu'en effect il faisoit ce qu'il vouloit; dont les choses alloient tres-mal.

Le Roy fit une fois assembler ses trois Estats à Meun-sur-Yevre; ce n'estoit que pour avoir argent, sous ombre de faire cesser les pilleries & roberies, qui estoient bien grandes, & trop destrucives du peuple & du Royaume; & y eut des gens des bonnes villes qui furent contens d'ayder au Roy,

mais que premierement on veit les choses disposées à oster les pilleries, & non autrement : & entre les autres il y avoit un Evefque, nommé maistre *Hugues Comberel*, qui soustint fort cette opinion; & pour abreger fut concluë une taille : & quand le Roy fut entré en sa chambre, ledit Giac vint à dire, que qui l'en croiroit, on jetteroit ledit Comberel en la riviere, avec les autres qui avoient esté de son opinion. Et dés-lors plusieurs Seigneurs & autres furent tres-mal contens de luy. Les Seigneurs de Lignieres, & de Culant qui avoient noise & debats ensemble, estoient adjournez audit lieu de Meun, où le Roy leur avoit donné jour : & estoient pour lors à la Cour les Comtes de Foix & de Comminges, ayant quantité de Capitaines & Gensd'armes de leurs pays : & si y estoit le Seigneur de la Trimouille, lequel soutenoit Culant, & Giac soustenoit Lignieres.

Or advint un jour, qu'on parloit en la presence du Roy, du debat entre lefdites parties; Giac parla bien hautainement, en chargeant en aucune maniere le Seigneur de la Trimouille : & en multipliant les paroles de part & d'autre, il advint que la Trimouille dementit Giac; dont le Roy, à sa suggestion, fut tres-mal content : puis ledit de la
Trimouille

Trimouille partit du chasteau, car le Comte de Foix, qui avoit espoufé sa sœur de mere, luy manda qu'il en partit bien tost, ou qu'il auroit desplaisir : & il s'en vint hastivement à Yffoudun, & le lendemain à Sully, là où il se tint par aucun temps, se doutant toujours qu'il ne luy survint quelque grand empeschement, car Giac excitoit fort le Roy à faire quelque desplaisir au Seigneur de la Trimouille : & aussi d'autre part, ledit de la Trimouille, & le Connestable considerans que ledit de Giac avoit fait, de l'argent de la taille dessus dite, ce que bon luy avoit semblé, & l'avoit dissipé, sans en employer comme rien à resister aux ennemis, pensoient tousjours aux moyens comme ils le pourroient oster d'auprés le Roy.

Enfin, au mois de Janvier audit an, le Roy estant à Yffoudun, & ledit de Giac ne se doutant de rien, lesdits Connestable & de la Trimouille entrerent à un point du jour dedans le chasteau, & vinrent jusques à la chambre dudit Giac, dont ils rompirent l'huis, le prirent en son liçt, & le menerent à Bourges, & depuis à Dun-le-Roy, où ils le firent examiner par un homme de Justice, qui estoit à la disposition du Connestable, sur le fait des susdites finances prises; sur quoy il

en confessa bien & largement : & pource qu'il estoit aucune renommée, qu'il avoit par poisons fait mourir sa femme, en intention d'avoir en sa place Dame Catherine de Lisle-Bouchart belle & bonne Dame (laquelle avoit esté auparavant mariée à Messire Hugues de Chalons Comte de Tonnerre) on l'interrogea sur ce cas, & il le confessa avec autres choses, ainsi qu'on disoit : parquoy il fut jetté & noyé dans la riviere, puis son corps fut tiré de l'eauë, & baillé à aucuns de ses gens pour enterrer : & assez tost après ledit de la Trimouille espousa icelle Dame Catherine, & en eut plusieurs beaux enfans. Et lors un Escuyer, nommé *le Camus de Beaulieu*, se mit auprès du Roy.

En ce temps les Anglois avoient esté remparer une place en Normandie nommée *Sainct-Iame-de-Beuvron*, vers les marches de Bretagne ; & estoient dedans Messires Thomas de Rameston, Philippe Branche, & Nicolas Bourdet Anglois, accompagnez de six à sept cent Anglois, lesquels couroient le pays, & faisoient plusieurs grands dommages en Bretagne & au pays de Normandie : & pour cette cause fut faite une grande armée par le Conestable au pays de Bretagne, en bien grand nombre de gens, tant

du pays de Normandie que de Bretagne, & tant du commun du peuple que d'hommes d'armes & de traict, qu'on estimoit bien de quinze à seize mille combatans, & vint mettre le siege devant ladite place de Saint-Iame-de-Beuiron, durant lequel les Anglois firent plusieurs faillies sur le Connestable, & y eut de dures escarmouches, tant d'un costé que d'autre.

Or advint un jour, que les gens du siege du Connestable delibererent d'affaillir cette place; & de faict le firent, & y eut un tres-aspre assaut, qui dura de trois à quatre heures, & les gens du Connestable combatoient souvent main à main avec les Anglois. Il y avoit une poterne en ladite ville de Saint-Iame, près d'un estang, du costé de laquelle les François n'eussent pas peu s'ayder l'un à l'autre; les Anglois faillirent dehors par là, & vinrent frapper sur ceux qui affailloient, qui en furent bien esbahis, & non sans cause; & y en eut bien quatre cents de morts, tant de glaive, que de noyez audit estang, & rompirent l'assaut par le moyen de ladite faillie; & après le Connestable & ses gens se retirerent en leur logis, & les Anglois dedans ladite ville de Saint-Iame-de-Beuiron. Environ deux heures après minuit sur-

vint un grand bruit & defarroy en l'ost des François, & si ne sçavoit-on, ny ne sceut oncques depuis la cause pourquoy, & s'en alla tumultuairement chacun où il peut, & où il sçavoit le chemin : ils laisserent & abandonnerent leur artillerie, sans sçavoir d'où venoit ce defarroy, ny qu'il en fust aucune nécessité : ce qu'estant sceu dudit Connestable, il en fut fort courroucé & dolent, non sans cause ; mais il n'y peut mettre remede pour cette fois. Aucuns disoient qu'icelle compagnée estoit pour la pluspart de gens, qui oncques-mais n'avoient esté en guerre, dont la plus grande partie estoient venus de Bretagne, à l'ayde & au secours du Connestable.

Audit temps, le Seigneur de Filvastre Anglois, descendit dans le pays de Hainaut avec bien trois à quatre mille combatans, croyant aysement conquerir ladite Comté de Hainaut : laquelle chose estant venuë à la cognoissance de Philippe Duc de Bourgogne, il assembla diligemment & hastivement des gens d'armes de toutes parts, & vint trouver ledit Seigneur de Filvastre, & les Anglois, à la descente de leurs vaisseaux, & les combatit audit lieu : il y fut vaillamment fait, tant d'un party que d'autre, mais

finalement les Anglois furent deffaits, & y en eut de tuez, comme on difoit, bien mille & cinq cents, & grand nombre de prisonniers, & ledit Seigneur Filvastre fut contraint de se retirer, & rentrer dans ses vaisseaux, & retourna, à tout ce qu'il peut recouvrer de ses gens, en Angleterre.

En ce temps, le Comte de Richemont Connestable de France dressa une armée, & vint à la flèche au pays d'Anjou, puis il envoya ses gens mettre le siege devant une place nommée Galerande, où il y avoit assez forte basse-court avec un donjon; & assez tost après ladite basse-court fut assaillie, & prise d'assaut, & les Anglois se retirerent audit donjon, puis ils se rendirent par composition.

En ce mesme temps, les Anglois prirent d'escalade une place nommée *Reinefort* ou *Romefort* en Anjou: & assez tost après le Seigneur de Rays, & le Seigneur de Beaumanoir qui estoit Capitaine de Sablé, firent une assemblée de gens de guerre, & s'en vinrent loger à Saint-Laurens-des-Mortiers, environ deux lieues dudit Reinefort ou Romefort; & ce jour mesme Messire Ambroise Seigneur de Lore s'alla loger devant ladite place, où il y eut dure & grande escarmou-

che, en laquelle plusieurs d'un costé & d'autre furent tuez, ou pris : enfin le boulevard dudit chasteau fut pris d'affaut, & ledit Seigneur de Lore demeura devant cette place toute la nuit, jusques au lendemain dix heures, à laquelle heure les Anglois se mirent à composition, & promirent audit Chevalier de rendre la place le lendemain; & de ce, luy baillerent ostages. Ce mesme jour vinrent lesdits Seigneurs de Rays & de Beaumanoir, & fut renduë la place, & le chasteau livré & baillé par lesdits Anglois. On y trouva dedans plusieurs de la langue françoise, lesquels furent pendus, car ils n'estoient en rien compris en icelle composition.

Environ ce temps estoit un Capitaine François, nommé *Guyon du Coing*, lequel, pour trouver son adventure, partit de Sablé, ayant en sa compagnie de cent à fix vingt chevaux, & rencontra à une lieuë près du Mans un Chevalier Anglois, nommé Messire *Guillaume Hodehal*, qui avoit en sa compagnie seulement de seize à vingt Anglois, lequel quand il veid lesdits François venir devers luy, il descendit & ses gens aussi à pied en un grand chemin, près d'une haye, pour se deffendre, & combattre contre iceux Fran-

quois, lesquels luy vinrent courir sus tout à cheval : mais il se gouverna & deffendit si vaillamment, qu'il demeura luy & ses gens tousjours ferme en sa place, sans recevoir comme point de dommage ; au contraire, il y eut des François de tuez & de pris, & entre les autres un Escuyer de Bretagne nommé *Jean Soret* ; puis iceluy Hodehal s'en alla, sans rien perdre, en la ville du Mans.

Assez tost après, les Seigneurs de Rays & de Beaumanoir leverent une armée, & allerent mettre le siege devant un chasteau nommé *Malicorne*, que les Anglois occupoient, & estoient une gaillarde compagnée dedans, tous bien vaillans : la place fut aucunement batuë d'engins, puis on l'assaillit, & il y eut bien dur assaut ; car il y en eut peu de ceux de dedans qui ne fussent blesez : Après quoy, quand le Capitaine veit qu'il ne pouvoit plus bonnement gueres tenir, il commença à parlementer avec Messire Ambroise de Lore qui n'aguères y estoit arrivé, & se rendirent tous prisonniers : les Anglois furent tous mis à finance, mais ceux de la langue de France, qui s'estoient rendus à la volonté d'iceux Seigneurs de Rays & de Beaumanoir, furent tous pendus.

L'an mille quatre cents vingt-sept, les Comtes de Warwich & de Suffolc Anglois, delibererent de mettre le siege à Montargis, & manderent à cet effet gens de toutes parts en grand nombre, tant Anglois que de leurs alliez, & si firent provision d'artillerie; puis vinrent mettre le siege tant devant la ville, comme devant le chasteau : il y avoit dedans un Gentilhomme Gascon, nommé *Bouzon-des-Failles*, & de vaillantes gens en sa compagnee. A l'arrivée des Anglois, aucuns compagnons faillirent, & il y eut par diverses fois de gaillardes escarmouches : les Anglois fermerent tellement leur siege, qu'on n'y eust pû, sinon à grande difficulté, entrer ny sortir, & firent par dehors des fossez & hayes, en reservant seulement aucunes entrées par lesquelles on pouvoit venir en leur ost : avec iceluy Bouzon & ses gens, estoient les habitans de cette ville-là, qui avoient tous bonne volonté de se bien defendre. Les Anglois faisoient grandement tirer leurs bombardes & canons, tellement que la ville fut fort batuë en divers lieux; & nonobstant ceux de dedans se deffendoient vaillamment, & grevoient beaucoup les Anglois, specialement de coups de traict, tant de grosses arbalestes, que de canons.

Or un certain jour fut faite une sortie, en laquelle fut pris un de ceux de la garnison, lequel avoit autresfois esté du party du Duc de Bourgogne, & pour se delivrer, il dit aux Anglois, que s'ils le vouloient laisser aller, qu'il luy sembloit bien, qu'il trouveroit moyen de leur bailler le chasteau par un lieu, dont il avoit la garde, quand il y estoit : & entre autres, il le dit à Messire Simon Morhier, un Chevalier François, & leur monstra par dehors la maniere & le lieu; & les Anglois adviserent sur cela, que la chose estoit bien faisable, & fut pris à ce dessein le jour & l'heure, puis ils le laisserent aller. Il entra donc dedans la place, & aussitost qu'il y fut, il dit audit Bouzon, tout ce qu'il avoit dit & fait, lequel en fut bien joyeux; car il luy sembloit bien que par ce moyen, il en pourroit bien prendre & accabler.

Or les Anglois & Bourguignons vinrent precisement au jour assigné, & à l'heure entreprise; & furent diligens de dresser leurs eschelles, puis entrerent dedans: mais aussitost qu'ils estoient entrez, on les prenoit & defarmoit-on, & entre les autres, le susdit Messire Simon y entra luy-mesme, & fut pris: il ne retournoit personne à la fenestre

par où ils entroient, de sorte que les Anglois appercurent bien qu'il y avoit de la tromperie ; neantmoins il y en eut quinze ou seize de pris : ceux de dedans tinrent longuement , & se defendoient fort , mais vivres leur failloient , & n'estoit pas possible qu'ils peussent plus gueres longuement tenir. Laquelle chose estant venuë à la connoissance du Comte de Richemont Connestable de France , & du Comte de Dunois , ils assemblerent vivres le plus qu'ils peurent , & aussi des gens de guerre : entre les autres estoient en leur compagnée , les Seigneurs de Gravelle , de Gaucourt , Estienne de Vignoles , dit la Hire , & autres , pour adviser comment on pourroit mettre des vivres dedans la ville & le chasteau : & fut advisé que si on livroit , ou faisoit une forte escarmouche en un certain lieu , qu'on y pourroit jeter & mettre vivres par un autre costé. Le Connestable se tint cependant à Iargeau avec ses gens , & le Comte de Dunois alla vers Montargis : avec lequel estoit Estienne de Vignoles , dit la Hire , lequel accompagné de soixante Lances , fut chargé d'aller faire une course devant le siege , pour sçavoir leur maintien ; auquel ledit Comte de Dunois promit de le suivre,

& aussi le fit-il. Les Anglois, comme dessus a esté touché, avoient fermé & clos leurs logis de paulx & de fossez, au long desquels estoient les logettes de ceux qui tenoient le siege, couvertes de chaumes, de feure, & d'herbes seiches.

Or avec la Hire estoit aussi un Capitaine d'Escoffe, nommé Quennede, & l'Abbé de Serquenciaux, qui avoient bien de trois à quatre mille hommes de pied. Quand la Hire approcha du siege, & eut apperceu que c'estoit chose tres difficile d'y entrer : il advisa un passage par où il luy sembla qu'on passeroit bien : alors luy & ses compagnons prirent leurs salades, & leurs lances au point, & y estoit le Seigneur de Gravelle, Brangonnet d'Arpajon, Saulton de Mercadieu, & autres. La Hire trouva un Chapelain, auquel il dit, qu'il luy donnast hastivement absolution, & le Chapelain luy dit, qu'il confessast ses pechez : la Hire luy respondit, qu'il n'auroit pas loisir, car il falloit promptement frapper sur l'ennemy, & qu'il avoit fait ce que gens de guerre ont accoustumé faire. Surquoy le Chapelain luy bailla absolution telle quelle, & lors la Hire fit sa priere à Dieu, en disant en son Gascon, les mains jointes : « Dieu, je te

prie que tu fasses aujourd'huy pour la Hire, autant que tu voudrois que la Hire fit pour toy, si il estoit Dieu, & que tu fusses la Hire ». Et il cuidoit tres-bien prier, & dire. Advifant dont une des entrées du siege, luy & ses compagnons y entrerent comme environ l'heure de midy, les lances au poing, pendant que ceux du siege disnoient.

On cria aussi-tost à l'arme, & les Anglois se mirent incontinent sus armez & habillez, surquoy les François & Escossois qui estoient avec les susdits Abbé & Quennede se rangerent, & mirent le long des fossez que les Anglois avoient faits autour de leur siege, & entrerent és logis, mettans le feu dedans, & combattirent contre ceux qu'ils trouvoient & rencontroient, puis ils se joignirent aux gens de cheval : là dessus les bannieres & estendarts des Anglois furent levez, lesquels s'assemblerent & rallierent par diverses fois : les Seigneurs de leurs troupes estimoient au commencement que ce ne fussent que coureurs, & compagnons qui vinssent escarmoucher ; & il y eut de fort-belles armes faites d'un costé & d'autre, & furent les bannieres & estendarts ruez par terre, & abbatus. En suite dequoy les Comtes de Warvic & de Suffolc, commencerent à se retirer avec une

partie de leurs gens, en passant la riviere, & les François les suivirent; tellement que les Anglois furent défaits, dont il y eut plusieurs de tuez & de pris. Ledit Comte de Dunois arriva aussi de bonne heure avec belle compagnie, & les François ne trouverent depuis aucune resistance, sinon d'un Chevalier Anglois nommé Henry Biset, qui estoit encores en son parc, & avoit environ deux cent Anglois. Il se defendit vaillamment, mais à la fin il fut pris, & ses gens furent mis à mort; aucuns faillirent de la Ville, qui firent grande tuerie sur les Anglois: ceux qui tenoient le siege de l'autre costé de la riviere, se rangerent comme en bataille, & les François aussi d'autre costé, lesquels n'entrèrent oncques és ville & chateau de Montargis, jusques à ce qu'il fut nuit close, & que les Anglois fussent entierement partis, & en allez.

Et ainsi fut le siege levé, qui fut comme on disoit, une bien vaillante entreprise mise à effet par ledit Estienne de Vignoles, dit la Hire: & y furent gagnées plusieurs bombardes & canons, biens, meubles, & vivres. Au sujet dequoy les pauvres gens firent la nuit grande joye & chere dans la ville. Le Seigneur de Graville & ledit d'Arpajon

s'y comporterent vaillamment, & aussi fist Saulton de Mercadieu, lequel y receut un coup de lance par la bouche, qui passa outre plus de demy pied: il se deferra hardiment luy-mesme en la retirant, & ne cessa point pour cela de tousjours combattre.

Environ ce temps le Camus de Beaulieu, lequel comme il a esté dit cy-dessus, estoit auprès du Roy en grand credit, & auquel le Roy faisoit du bien, commença à entrer en hauteffe de courage, en mesprisant aucuns. Or une journée le Roy estant dans le chasteau de Poitiers, ledit de Beaulieu se voulut aller esbattre hors du chasteau, n'ayant avec luy qu'un Gentilhomme, nommé Jean de la Granche; & estant dans un pré sur une riviere, où le lieu estoit assez plaisant & agreable, survinrent là soudainement cinq ou six compagnons qui tirerent tout à coup leurs espées, & frapperent sur luy tellement, qu'ils le tuerent tout roide: laquelle chose estant venus à la connoissance du Roy, il en fut bien desplaisant, & ordonna qu'on suivit diligemment les meurtriers, pour les prendre, & en faire justice. Plusieurs monterent à cheval, mais on ne les peut trouver n'y attraper; aucuns furent soupçonnez de cette action, qui en

estoyent innocens : enfin il n'en fut autre chose. Et lors le Seigneur de la Trimouille qui estoit grand & puissant Seigneur, tant de parens & amis, que de terres & Seigneuries, se mit & tint auprès du Roy.

Le jour mesme que le siege de Montargis fut levé, Messire Ambroise Seigneur de Lore, partit de Sablé avec sept ou huit vingt combatans, & prit son chemin vers la ville de Sainte-Suzanne, auquel lieu estoit logé un Anglois nommé *Jean Fastot*, accompagné de deux à trois mille combattans : & un Capitaine Anglois nommé *Henry Branche*, se vint loger en un village à demie lieuë de Sainte-Suzanne, avec bien deux cent à douze vingt combattans, lequel village on nomme Ambrieres. Laquelle chose estant venuë à la connoissance dudit Seigneur de Lore, il s'en vint accompagné de ses gens frapper sur les logis d'iceluy Branche, où ils trouverent forte defense, & grande resistance : mais finalement les Anglois furent deffaits, dont il y eut sept à huit vingt de tuez, & n'y eut prisonnier que ledit Branche, & un autre Gentil-homme d'Angleterre, & les autres s'enfuirent. Cela estant fait, ledit Chevalier s'en retourna audit lieu de Sablé, avec plusieurs chevaux & harnois

gagnez sur iceux Anglois. Peu de temps après le dessus dit Fastot mit le siege devant un chasteau nommé Saint-Oüan, qui appartenoit au Seigneur de Laval, & le prit par composition; & aussi n'estoit-il pas tenable.

Tantost après ledit Fastot assiegea un chasteau nommé la Gravelle, & ceux de dedans le tinrent par aucun temps, puis se mirent à composition, au cas qu'ils n'auroient secours à certain jour, & en baillerent ostages, & cependant aucuns François plus forts que ceux de la garnison y entrerent. Le Duc de Betfort vint au jour assigné, requerant qu'on luy rendit la place: mais il n'y eut aucuns de ceux qui avoient assisté à la susdite composition, qui dissent parole ou mot; & pour ce, fit-il couper la teste aux ostages, au grand desplaisir de ceux qui avoient fait cette composition; puis le siege fut levé, & les Anglois s'en allerent.

En ce temps le Duc d'Alençon, qui avoit esté prisonnier à la bataille sus-mentionnée de Verneuil, fut délivré des Anglois, auxquels il paya bien deux cent mille escus, dont il donna partie contant, & de l'autre bailla pour ostages le Sire de Beaumesnil, Messire Jean le Verrier, Ferblen de Villepromis ou Villeprovins, Hardoiün de Montlorées, Jean le Seneschal,

le Seneschal, Huë de Fontenay, & le Seigneur de Boissenver; & puis fit telle diligence, qu'il mit ses ostages à pleine délivrance: pour quoy faire, il vendit sa Terre & Seigneurie de Fougères, afin de leur tenir ce qu'il leur avoit promis, & lui cousta en outre tout ce qu'il avoit & peut finer de meubles.

Assez-tost après, les Seigneurs de Rays & de Beaumanoir dresserent une armée, & assemblerent des François ce qu'ils peurent, & mirent le siege devant une place nommée le Lude, sur la riviere du Loir, de laquelle estoit Capitaine un Anglois nommé Blanqueborne, qui avoit en sa compagnie de vaillans Anglois, bien munis de vivres, & garnis d'habillemens de guerre: lesdits Seigneurs y firent asseoir certains canons, tellement que cette place fut bien batuë en aucuns lieux; puis assaillie, & prise d'assaut par les François: là furent tuez ou pris plusieurs Anglois, & par especial y fut tué ledit Blanqueborne Capitaine de la place.

Audit temps, il y avoit tousjours des débats & broüillis, touchant le fait du gouvernement du Royaume; & le Duc de Bourbon, le Connestable, le Comte de la Marche, & autres Seigneurs, estoient mal-contens, de

ce que le Roy n'entendoit autrement au gouvernement de son Royaume, & à la deffense d'iceluy contre ses ennemis : pour quoy ils s'en vinrent à Bourges, & entrèrent dedans, puis mirent le siege devant la tour, dedans laquelle estoit en deffense un vaillant Chevalier, nommé de Prye lequel fut plusieurs fois sommé de bailler la place : mais il respondoit tousjours, que le Roy luy avoit baillé, & qu'il ne la rendroit à autre sinon à luy. Il y eut diverses escarmouches, & un jour que ledit de Prye entendoit, & s'appliquoit à la deffense de la place, il fut frappé d'un vireton, dont il alla de vie à trespas : ce nonobstant, le Seigneur de la Borde tint ladite place contre lesdits Seigneurs. Or la chose estant venuë à la cognoissance du Roy, il partit de Poictiers, & le Seigneur de la Trimouille avec luy, si vinrent devant Bourges ; & estoit le Roi tres-mal content desdits Seigneurs, & de leur maniere de faire : enfin leur paix fut faite par le moyen d'iceluy Seigneur de la Trimouille, lequel y travailla de tout son pouvoir ; puis le Roy entra à Bourges, & firent tres-bonne chere ensemble.

L'an mille quatre cent vingt-huict, aucuns Seigneurs entreprirent d'entrer dedans la cité du Mans ; & y avoit aucuns des habitans de

la ville qui se faisoient fort de mettre les François dedans ; & à ce faire , mirent - ils grande peine & diligence : or à executer cette entreprise estoient le Seigneur d'Orval frere du Seigneur d'Albret , le Sire de Bueil , le Seigneur de Beaumanoir , Estienne de Vignoles dit la Hire , Roberton des Croix , & plusieurs autres Capitaines , & gens de guerre , lesquels vinrent devant la place au jour qui leur avoit esté dit & assigné , & entrerent assez soudainement dedans la Cité , par le moyen d'iceux habitans , dont ceux de la ville furent bien esbahis , & mesmement les Anglois estans en icelle ; parquoy ils se retirerent en une tour , appelée la tour-Ribendele , assise près d'une des portes de ladite ville , appelée la porte - Saint - Vincent , laquelle les Anglois tinrent avec ladite tour , & se deffendirent fort , & resisterent tout le jour tres-vaillamment contre les François.

Or est vray , que le Seigneur de Talbot , un vaillant Chevalier Anglois , estoit lors à Alençon , & avoit assemblé grande quantité d'Anglois , pour certaine entreprise qu'il avoit faite sur les François : les Anglois de ladite tour se voyans en tel party , luy envoyerent demander secours ; & tantost qu'il en sceut les nouvelles , il vint hastivement audit lieu

du Mans, avec environ trois à quatre cent combattans, & arriva entre le point du jour & le soleil levant aufdites tour & porte; où les François mal-advisez & conseillez n'avoient mis aucune provision & fortification, mais estoient en leurs liés & logis, où le soir ils avoient fait bonne chere; puis il entra dedans la ville, en criant *Sainct-George*: les François furent de ce bien esbahis, dont les uns monterent hastivement à cheval, & partirent hors d'icelle ville, les autres resisterent le mieux qu'ils peurent; mais la plus grande partie furent tuez ou pris. Assez-tôt après survint le Seigneur de Beaumanoir, qui pensa repouffer ledit Talbot, mais il ne trouva aucun ayde; & pource, il s'en retourna. Et ainsi cette Cité fut recouverte par ledit Talbot, lequel fit incontinent enquerir des consentans de l'entrée & entreprise susdite, faite par les François, & en trouva aucuns, si les prit, & les fit piteusement mourir, & si en outre, fit-il punition de ceux qui avoient aucunement fait semblant d'estre joyeux de ladite entrée; & y moururent, à cette occasion, des François, plusieurs gens de bien.

Environ ce temps, le Comte de Richmond Connestable de France fit reparer la ville de Pontorson en Normandie, & y mit

grosse garnison contre les Anglois, dont il fit & ordonna Capitaine un vaillant Chevalier, nommé le Seigneur de Rotelan, lequel assez tost après fit une course en Normandie devant Avranches. Les François & Anglois se trouverent sur les champs, & se battirent très-bien l'un & l'autre; finalement les François furent deffaits, & ledit Seigneur de Rotelan pris par les Anglois. Après la prise dudit Rotelan, fut mis & estably Capitaine, en sa place, dans ladite ville de Pontorson Bertran de Dinan, frere du Seigneur de Chasteaubriant Mareschal du Duc de Bretagne, avec bien grosse compagnée de gens, pource qu'on se doutoit que les Anglois n'y vinssent mettre le siege: & ne demeura point long-temps que le Comte de Warwick, & le Seigneur de Talbot, avec grande compagnée d'Anglois, vinrent mettre & asseoir le siege devant icelle ville de Pontorson, où ils furent par long-temps; durant lequel temps il y eut de fort grandes escarmouches, & divers assauts, où les Anglois perdirent de leurs gens: & durant iceluy siege le Baron de Coulonces, le Seigneur de la Hunaudaye, le Seigneur de Chasteau-giron, le Vicomte de la Beliere, & autres, faillirent de ladite ville, car elle n'estoit pas du tout assiegée, & vinrent rencontrer és grèves de la mer,

entre Avranches & le Mont Saint-Michel, le Seigneur de Scales, avec grande compagne d'Anglois, lesquels conduisoient vivres en l'ost devant icelle ville de Pontorson : là se combatirent-ils tres-fort & tres-longuement ensemble ; & finalement les Baron de Coulonces, Hunaudaye & Chasteaugiron furent deffaits, & y moururent tous trois ; & y en eut plusieurs de pris prisonniers, entre lesquels fut le Vicomte de la Beliere : & ce fait, ledit Seigneur de Scales mena & conduisit lesdits vivres jusques au siege, que tenoit iceluy Comte de Warwick devant Pontorson : & après aucun temps, ladite ville fut renduë par composition, & ceux de dedans s'en allerent saufs leurs corps & biens.

En ce temps, Talbot & ses gens prirent par escalade la ville de Laval, & y entrerent : il y avoit beaucoup de richesses dedans, qu'ils pillerent, & firent tout ce qu'ennemis pouvoient faire. Messire André de Laval Seigneur de Loheac estoit pour lors dedans icelle ville ; mais il se retira au chasteau, & paya après par composition vingt mille escus.

La ville & cité de Tournay, qui estoit comme entre les mains du Duc de Bourgogne, obéit tout pleinement, & se tint nuëment au Roy.

Messire Jacques de Harcourt tenoit le Crotoy, & avoit des gens de guerre avec luy, les Anglois y mirent le siege, & la prirent par composition. Ledit de Harcourt, qui estoit neveu du Seigneur de Partenay, s'en vint en Poictou, & se disoit avoir droit en ladite place de Partenay; nonobstant quoy, il alla voir son oncle Seigneur de ladite place, lequel lui fit grande chere, & le receut honorablement. Ledit de Harcourt regarda fort icelle place, qui sembloit belle & forte, & convoita fort de l'avoir, s'imaginant & considerant que son oncle n'estoit pas bien sage, comme l'on disoit: puis s'en retourna, pensant qu'il retourneroit une autre fois, & qu'il auroit la place, s'il pouvoit; car si luy & ses gens pouvoient entrer au chasteau, ils feroient les plus forts; ce qui luy sembloit bien facile à executer, veu qu'audit chasteau il y avoit une yssuë qui failloit aux champs, laquelle il ouvreroit à force, & mettroit gens par là, puis feroit lever le pont-levis du costé de la ville, tellement qu'on ne pourroit secourir ceux de dedans: or pour mettre son imagination à execution, il s'en vint à Partenay, & fit mettre une embusche assez près du pont-levis, ou de l'entrée qui sortoit du chasteau aux champs; entré qu'il fut au chas-

teau, on luy fit bonne chere, & il y disna, & ne se donnoit-on de garde de ce qu'il vouloit faire : après le disner il vint au Seigneur de Partenay son oncle, & lui dit pleinement, qu'il avoit sa part audit chasteau, & qu'il falloit qu'il le gardast à son tour; & que s'il y avoit homme qui l'en voulust empescher, qu'il le tueroit, ou feroit mourir; & dit-on que luy & ses gens tirerent leurs espées. Le Seigneur & ses gens furent bien esbahis, desquels aucuns se retirerent en la tour du pont-levis de devers la ville, lequel estoit levé : si tinrent ladite tour, & commencerent d'en haut à crier l'allarme : pourquoy le peuple de la ville s'esmeut tout à coup, & apporterent eschelles; si gagnerent & abbatirent le pont-levis, & entrerent dedans la place, à l'ayde de ceux de dedans la tour, puis tuerent tous les gens dudit de Harcourt, lequel se retira en une tour en bas, où il y avoit de petites arbalestes, & fenestres qui estoient bien estroites; toutesfois on luy perça les deux cuiffes d'une lance, par une des lucarnes : & pour abreger, il fut tué, & ses gens furent jettez tous morts en la riviere, & il fut enterré en un cimetierre.

En l'an mille quatre cent vingt-huict, Thomas de Montagu Chevalier, Comte de Salif-

bery, fut ordonné, commis, & député par les trois Estats d'Angleterre, pour venir en France faire guerre : laquelle chose estant venuë à la cognoissance du Duc d'Orleans encore prisonnier en Angleterre ; il pria ce Comte qu'il ne voulust faire aucune guerre en ses terres, ny à ses subjets, veu qu'il estoit prisonnier, & qu'il ne se pouvoit defendre ; & dit-on qu'il luy promit, & octroya sa requeste. Il passa la mer à grande puissance, & vint en France ; si vint premier devant Nogent-le-Roy, dont l'obéissance lui fut baillée par ceux de la garnison, qui se rendirent à sa mercy, sans livrer aucun assaut : puis les François vuiderent en peu de jours, par composition, les places de Chasteau-neuf-sur-Loire, Ramboüillet, de Berthencourt, & Rochefort.

En Iuillet iceluy an, le Comte de Salisbery vint au Puifet, & prit la Forteresse d'assaut, & fit par sa cruauté pendre tous ceux qui furent pris dedans.

Girault de la Palliere tenoit Thury en Beaufse, mais il s'enfuit hastivement pour la venuë du Comte de Salisbery, après le parlement duquel, ses compagnons qui estoient dedans, rendirent par composition la place au Comte, qui fit mettre le feu dedans. Puis

mit le siege de toutes parts devant Yenville ; laquelle place il fit fort battre de bombardes & canons, qui y firent peu d'effect ; & non-obstant que dedans ils fussent peu de gens pour la deffense, si est-ce qu'ils se deffendoient vaillamment. Le jour de la Decolation de Saint Iean, 29^e. jour d'Aoust, en iceluy an, le Comte de Salisbery fit assaillir, vers le soir, la ville d'Yenville ; & en iceluy assaut, qui fut fier & merveilleux, il y eut tant de ceux de la ville bleffez, qu'ils furent conquis par force, dont aucuns se retirerent en la tour ; mais à la fin il leur convint de se rendre, avec le chasteau : là furent pris le Galois de Villiers, Pregent de Coitivy, qui fut depuis Admiral de France, & autres Nobles, avec les Bourgeois de la ville.

Après la prise de Yenville, le Comte de Salisbery y sejourna par aucuns jours, pendant lesquels, ceux de Meun-sur-Loire envoyerent par devers luy, & traita là avec leurs Messages, qui mirent les Anglois dedans, un jour de Samedy, au mois de Septembre, & firent tant qu'ils leur livrerent en ce mesme jour le pont de Meun, lequel les Anglois fortifierent. Après la reduction de la ville & du chasteau de Meun-sur-Loire, le Comte fit mener à Paris tous ses prisonniers, pour

plus entretenir son commun peuple , & leur donner plus d'esperance ; & ce fait , vint de Meun par devant Montpipeau , qui lui fut rendu par composition. Luy venu à Meun , il envoya grand nombre de gens à Baugency , qui trouverent la ville ouverte & vuide : les François s'estoient retirez au pont & au chasteau , neantmoins les Anglois se logerent dedans la ville , sans assaillir.

Au mois de Septembre du mesme an , mille quatre cent vingt-huict , le Comte de Salisbury envoya des Anglois en tres-grand nombre en l'Eglise de Clery , qui la pillerent , & les Chanoines & autres là retirez ; & y firent des maux innombrables.

Le Comte avoit laissé dans la ville de Yenville à son depart , ses canons , munitions , & habillemens ; & pource qu'il fut en doute de les faire amener devers luy , sans grande conduite , il vint à grande puissance en bataille ordonnée , faire visage devant Orleans , le 8^e. jour de Septembre environ midy , & là se tint jusques à la basse-vespre , pour empescher que les François ne fussent au devant ; pendant laquelle demeure , son charroy passa. Le Bastard d'Orleans , la Hire , Poton de Sainte-Traille , & autres Nobles , avec les bonnes gens d'Orleans , sortirent de la ville , à l'ar-

rivée de ce Comte, & se continrent honorablement & vaillamment : il y eut de fort grandes escarmouches, là où les Anglois perdirent, & se retirerent sur la nuitée à Meun.

Audit mois de Septembre d'iceluy an mille quatre cent vingt-huict, ce Comte de Salisbery mit le siege devant Baugency du costé de la Beausse, & de la Solongne, & fit battre le chasteau, & le pont, de bombardes ; lesquels luy furent rendus par composition, avec l'Abbaye, le jour Saint Fremin en iceluy mois : puis l'Abbé avec autres, fit le serment aux Anglois.

Environ ce temps, le Comte de Salisbery envoya grand nombre de gens devant Marchefnoir, qui fut rendu en son obéissance. Il envoya aussi devant la-Ferté-Hubert, dont le chasteau luy fut rendu par composition.

En ce temps Messire Iean de Lesgot avoit la garde de la ville & du chasteau de Sully, pour le Sire de la Trimouille ; auquel lieu vint Messire Guillaume de Rochefort, qui en fit partir ledit de Lesgot & sa compagnee, puis y ordonna garnison de Bourguignons & Anglois. Et tost après y vint le Seigneur de Ionvelle, frere du Sire de la Trimouille, qui prit la garde de la ville & du chasteau.

Le second jour d'Octobre du mesme an

mille quatre cent vingt-huit, le susdit Comte de Salisbery envoya devant Iergeau, Messire Iean de la Poule, avec grand nombre de gens & appareil, qui aussi-tost conquist le pont, & fit fort battre la ville, qui estoit tres-foible; dedans laquelle s'estoient retirez les compagnons qui avoient esté en garnison en plusieurs forteresses de la Beaulle, & du Gastinois, lesquelles avoient esté renduës par composition aux Anglois. Si entrerent ces gens en composition, dont partie prit le party des Anglois, & rendirent cette ville de Iergeau ausdits Anglois, le 5^e. iour du mois d'Octobre. Iceluy de la Poule mit grande garde en cette ville, & ensuite envoya grand nombre de gens devant Chasteau-neuf-sur-Loire, qui se mit en son obéissance.

Le 7^e. iour d'Octobre mille quatre cent vingt-huit, la Poule partit de Iergeau, & prit à force de puissance logement à Olivet, près Orléans; & les Anglois vinrent courir, & donner jusques aux barrières de Saint-Marcel. Là y eut grande escarmouche, en laquelle les Anglois furent repouffez, lesquels se retirerent le lendemain à Meun, & Baugency.

Le Mardy 12^e. jour d'Octobre de l'an mille quatre cent vingt-huit, le Comte de Salis-

bery accompagné de la Poule , Glacidas , du Seigneur de Ros , Lancelot de Lisse , Gilbert de Halsale , Thomas Guerard , le Sire de Scales , Guillaume de Rochefort , & autres Chevaliers & Escuyers , tant Anglois , comme faux & renegats François , avec ceux des villes de Paris , & Chartres , & de la Province de Normandie , vint à toute puissance mettre le siege devant Orléans. A la venuë duquel sail- lirent contre les Anglois le susdit Bastard d'Or- leans , les Nobles & Bourgeois , qui avoient auparavant abbatu partie des fauxbourgs du Portereau , & avoient commencé devant les Tournelles , un boulevard qui n'estoit pas encore parfait , mais ils y travailloient jour & nuit. Si mirent les François le feu au demeurant d'iceux faubourgs , & en l'Eglise des Augustins : & les Anglois tinrent loin de là leurs tentes , sans approcher le pont , jus- ques à ce que le feu desdits faubourgs fut cessé. Et cependant ceux d'Orleans abbati- rent la muraille des faubourgs , & rempli- rent le boulevard , à l'opposite duquel les Anglois fermerent une bastide dans l'Eglise , & en l'hostel des Augustins , qui n'estoient du tout abbatus ; laquelle bastide les Anglois fortifierent de profonds fossez , & de closture , & vinrent souvent faire des escarmouches de-

vant le boulevard ; de plus ils assortirent de merveilleuses bombardes & canons , dont ils firent jeter jour & nuit contre la muraille de la Cité & des Tournelles du pont. Le Comte de Salisbery se vint loger en cette Bastille, & fit commencer la mine , pour conquérir le boulevard. Ceux d'Orleans en eurent cognoissance , qui se prirent alors à contreminer , & furent tant menées les mines , & contremines , qu'ils furent fort approchez. Là dessus ledit Comte fit appareil d'eschelles , & autres habillemens pour assaillir le boulevard ; dont ceux d'Orleans s'apperceurent bien , & garnirent leur boulevard de gens de fait , & d'habillemens de guerre pour la defense : entre lesquels furent le Sire de Villars , le Sire de Guitry , le Sire de Conraze , Messire Nicole de Giresme , Chevalier de Rhodes , Poton de Sainte-Traille , Pierre de la Chapelle , & autres Chevaliers & Escuyers de nom & d'armes , & avec eux les Bourgeois d'Orleans en bien grand nombre.

Le Jedy vingt & unième jour d'Octobre du susdit an mille quatre cent vingt-huit , les Anglois livrerent à toute puissance , environ l'heure du midy , un fier & merveilleux assaut contre les François , qui tenoient le boulevard du bout du pont d'Orleans :

l'assaut dura longuement, auquel furent tuez & blesez plusieurs Anglois; car les François les abbatoient des eschelles dedans les fossez, dont ils ne se pouvoient relever, attendu qu'on jettoit sur eux cercles liez, & croisez, cendres vives, chaux, gresses fonduës, & eauës chaudes, que les femmes d'Orleans leur apportoit : & pour rafraischir les François, du grand travail qu'ils souffroient, lesdites femmes leur bailloient vin, viandes, fruidts, vinaigre & toüailles blanches; & aussi leur portoient des pierres, & tout ce qui pouvoit servir à la defense, dont aucunes furent veuës durant l'assaut, qui repouffoient à coups de lances les Anglois, des entrées du boulevard, & les abbatoient és fossez. Les Anglois furent là grevez à merveilles, & tant qu'ils cesserent l'assaut, où ils firent grande perte.

Or en iceluy assaut, fut blessé Pierre de la Chapelle, dont il mourut le second jour d'après, & fut fort plaint : aussi y furent blesez les Seigneurs de Guitry, de Conraze, de Villars, Nicole de Giresme, & Poton de Sainte - Traille, lesquels furent du depuis gueris. Après lequel assaut, les Anglois, qui n'avoient parachevé la mine commencée, y besongnerent tant jour & nuit, que

que ledit boulevard fut presque tout miné, & n'estoit retenu que sur estayes, où il ne failloit sinon que mettre le feu, pour faire fondre iceluy boulevard, & accabler ceux qui estoient dedans : mais le Samedi ensuiuant, vingt & troisieme jour dudit mois d'Octobre, ceux d'Orleans qui de ce eurent cognoissance, mirent le feu audit boulevard, à la veuë des Anglois, & se retirerent és Tournelles du pont, dont ils leverent le pont. Et se doutant tousjours qu'ils ne pussent longuement tenir les Tournelles, dont partie estoit fort batuë & empirée ; ils rompirent aucunes arches du pont, outre & au delà desquelles ils leverent un boulevard du costé par devers la ville, & fortifierent le dit pont.

Or advint que le Dimanche vingt & quatrieme jour d'Octobre en iceluy an, les Anglois vinrent à puissance assaillir les Tournelles, qui estoient peu garnies de gens de fait ; car la pluspart avoient esté blesez en l'assaut du Jeudy, fait au boulevard : si dresserent les Anglois des eschelles, tant par terre, comme par le costé de la riviere de Loire, qui estoit lors fort basse ; & firent tant qu'ils prirent & emporterent, après un peu de resistance, lesdites Tournelles, environ deux heures après midy, & rompirent une arche

en icelles & le boulevard du pont ; puis fortifierent jour & nuit icelles Tournelles en telle maniere , que ce lieu fut mis en defense , & rendu tenable contre toute puissance ; dont le Comte de Salisbery commit la garde & defense à Glacidas , qui estoit de haut courage , plein de toute tyrannie & orgueil : cestuy Glacidas fit reparer & renforcer le boulevard qui avoit esté abandonné , & assortit tant là comme és Tournelles , des canons & merveilleuses bombardes , dont il fit jetter jour & nuit en la cité & contre le boulevard du pont ; duquel Messire Nicole de Giresme eut la garde , avec grande compagnie de Nobles , & Bourgeois d'Orleans , lesquels d'autre part firent grandement battre de canons , & merveilleuses bombardes les Tournelles dont en peu de temps ils abbatirent tout le comble , avec la pluspart de la muraille ; mais les Anglois se fortifierent tant par dedans , de bois , qu'on ne les pouvoit que peu grever.

Les Bourgeois d'Orleans furent en grande douleur pour cette prise des Tournelles : mais le Bastard d'Orleans , la Hire , Monseigneur de Büeil , Monseigneur de Chaumont , & Messire André d'Averton , Messire Theaulde de Valepergue , le Seigneur de

Sainte-Severe , & de Bouffac Marechal de France, Messire Jacques de Chabannes Seneschal de Bourbonnois, le Sire de Villars, le Sire de Conraze , & autres Nobles, vinrent le Lundy après la susdite prise , en grande compagnie de bonnes gens d'armes , dont ceux d'Orleans furent fort resjouis ; & fortifierent & garnirent leur pont de plus en plus , faifans jeter jour & nuit canons & vuglares ; au sujet dequoy Glacidas usa souvent de grandes menaces , & s'alloit ventant par son orgueil , qu'il feroit tout tuer à son entrée dedans la ville, tant hommes , comme femmes , sans en espargner aucuns. Après la venuë du Bastard d'Orleans & de la Chevalerie , advint un jour que le Comte de Salisbery vint aux susdites Tournelles pour l'enhortement de Glacidas, pour voir plus à plain la fermeture & l'enceinte du siege de la Cité d'Orleans : (9) mais ce Comte estant près d'une fenestre dedans lescites Tournelles , où il regardoit & visoit la Cité, il fut (par juste jugement de Dieu , qui tout cognoit, & qui traite & recompense les hommes , selon leurs merites) frappé de l'esclat d'une pierre de canon , qui entra par ladite fenestre , & perdit soudain l'œil du coup , & cheut à terre près de Glacidas, avec un autre

Chevalier qui fut tué de ce mesme coup.

Alors les Anglois qui estoient bien dolens & courroucez de cette adventure, prirent ledit Comte & l'envoyerent à Meun, le plus clandestinement qu'ils peurent; auquel lieu il trespassa au mois de Novembre mille quatre cent vingt-huict; au sujet dequoy, le courage des Anglois fut grandement affoibly; lesquels envoyerent hastivement devers le Duc de Bedford, qui se disoit Regent de France, requerant un Chef, au lieu d'iceluy Comte, avec secours de gens, argent & vivres; lequel Regent envoya grande Chevalerie, argent & vivres, pour maintenir ce siege : & pour gouverner la guerre, fit principaux Chefs, & Capitaines Messire Guillaume la Poule, Comte de Suffort, les Seigneurs de Talbot, de Gray, de Scales, Messire Robert Heron, Lancelot de Lisse, Gilbert de Halfates, Glacidas, & autres Chevaliers & Escuyers Anglois, avec aucuns faux François, entre lesquels fut Messire Guillaume de Rochefort, Hue des Prez, Eustache Gaudin, Geoffroy de Lamé, Iean de Chainviller, Iean le Baveux, Guillaume Languedoc, Iean de Mazis, Guillaume du Broillac, & fut bien la puissance du siege nombrée de dix mille hommes. Ces Chefs de guerre tinrent plusieurs Con-

seils à Baugency , à Meun , à Iargeau , & finalement delibererent que aux Tournelles , au boulevard de devant , és bastides des Augustins , de Saint Privé , & de Saint Jean-le-Blanc , qui furent bien grandement fortifiez , gens seroient establis pour garder les passages par eauë & par terre , sous le gouvernement de Glacidas Capitaine des Tournelles ; & ce fait , qu'ils mettroient siege de l'autre part de la Cité d'Orleans.

L'an mille quatre cent ving-huit , le vingt-neufviesme jour de Decembre , le Comte de Suffort , les Seigneurs de Talbot , de Scales , & autres grands Seigneurs Anglois , & Bourguignons , Chefs de guerre , partirent de Iargeau , & vinrent à puissance mettre le siege devant Orleans , du costé devers la Beaulle ; & pour enclore la Cité , fermerent & fortifierent plusieurs boulevarts & bastides encloses de fossez & de tranchées , sur tous les grands chemins passans ; c'est à scavoir , la bastide-Saint-Laurens , la bastide du Colombier , la bastide de la Croix Boissée , la bastide qu'ils nommerent Londres , au lieu des douze Pairs , la bastide Aro , nommée Roüan , la bastide de Saint-Pouvoir , nommée Paris , la bastide Saint-Loup : & edifierent dedans la Loire , au droit de Saint-Laurens ,

en l'Isle Charlemagne , une autre bastide , & là leverent un port & passage par eauë , en telle maniere qu'un des sieges pouvoit entresecourir l'autre : & ainsi appert que la ville fut enclose , tant du costé de Beaufse , que de Soulongne , de treize places fortifiées , tant boulevardts , comme bastides : parquoy cette Cité fut reduite en telle detresse , qu'ils ne peurent avoir secours de vivres par eauë , ny par terre. Neantmoins les Nobles , & les Bourgeois qui estoient dedans la Cité , fortirent souvent , & firent de grandes & frequentes faillies , & si furent assaillir les Anglois jusques aux susdites bastides ; lesquels fortoient aucunesfois. Il y eut beaucoup de grandes escarmouches , où il y eut grand nombre des chevaux du Mareschal de Sainte-Severe de tuez : ce Mareschal fut de grande entreprise , & hardy , & gouverna tant honorablement les gens de guerre , qu'il tenoit à Orleans , qu'ils y sejournerent depuis la Toussaints , jusques à l'Ascension , sans faire aucun excès entre eux , & ceux d'Orleans.

Durant ce siege Charles Comte de Clermont , fils aîné du Duc de Bourbon , se mit sus , pour secourir la Cité d'Orleans ; il vint avec puissance à Blois où il sceut nouvelles que le Duc de Betfort avoit mis sus

des Anglois en grand nombre , qui estoient partis de Paris , avec grande quantité de vivres , pour avitailler l'ost des Anglois , & le secourir de gens : si partit-il de Blois pour aller au devant , & fit sçavoir son entreprise au Bastard d'Orleans , & aux Chefs de guerre qui estoient avec luy dans Orleans , lesquels se tirerent hastivement par devers luy , & trouverent près d'Yenville iceluy Comte & sa compagnee , qui furent joyeux de leur venuë : & eurent tantost nouvelles que les Anglois estoient près de Rouvray - Saint-Denys , qui conduisoient au siege un grand charroy chargé de vivres & d'artillerie : les François furent tres-desireux de combattre les Anglois , & pour ce faire ils mirent & joignirent ensemble leur puissance , qui estoit grande ; car là estoient le Comte de Clermont , accompagné de tous les hauts Barons d'Auvergne & de Bourbonnois , le Bastard d'Orleans , les Sires de la Fayette , & de Sainte-Severe Mraeschaux , le Sire de Culant Admiral de France , le Vicomte de Thouars , le Sire de Belleville , les plus fameux Chevaliers & Escuyers du Berry & de Poitou , Messire Iean Estuart ou Stuart Connestable des Escossois , Comte d'Evreux (auquel le Roy avoit donné cette Comté) & son frere ,

avec grande compagnée d'Escossois, Messire Guillaume d'Albret Sire d'Orval, Messire Jean de Nilhat (*) Seigneur de Chateaubrun, Vicomte de Bridiers, Messire Jean de Lesgot, la Hire, & plusieurs Chevaliers & Escuyers, & Chefs de guerre, qui ordonnerent leurs batailles : & fut conclud qu'ils ne descenderoient point de cheval, fors seulement les gens de traict, qui à la veuë des Anglois, & à leur venuë, assortiroient leurs canons, & coulevrines, & autre traict.

Or les François allerent tant qu'ils trouverent les Anglois près Rouvray, qui dans le doute qu'ils en avoient, s'attendoient d'avoir bataille : ils estoient enclos de leur charroy, pour lequel garder, ils ordonnerent leurs gens de traict, avec les marchands qui estoient là venus de Paris, & autres Citez, & planterent tout autour le parc où ils estoient retirez, grande quantité de paux aigus : alors les batailles de pied Françaises assortirent leurs canons, coulevrines, & autre traict, puis approcherent le charroy & les Archers Anglois, contre lesquels ils commencerent à tirer de telle sorte, que peurent-ils leurs places ; car ceux d'Orleans qui estoient là en grand nombre, les char-

(*) AL. Nilhac.

gerent à merveilles , de belles coulevrines , contre lesquelles rien ne resistoit , qu'il ne fut mis en pieces : là fut fait à cette attaque grande tuerie d'Anglois & de marchands de Paris , pour lesquels secourir les Anglois n'ozèrent sortir de leur parc , redoutans les batailles de cheval qui estoient en leur veüe ; mais le Connestable d'Escoffe fut tant desireux d'assembler contre ses ennemis , que luy & tous ses gens descendirent à pied , pour aller chercher les Anglois jusques dans leur parc , outre & contre le premier ordre donné , & sans attendre les autres ; avec lequel descendit le Bastard d'Orleans , les Seigneurs d'Orval & de Chambrun ou Chasteaubrun , Messire Jean de Lesgot , & aucuns Nobles , qui croyoient bien que les batailles de cheval deussent à l'assembler frapper sur les Anglois , mais ils n'en firent onques rien. A cette heure , qui fut environ Vespres , le Samedy douziesme jour de Fevrier , veille des Brandons , l'an mille quatre cent vingt-huict , les Anglois sortirent tout à coup de leur enclos , & s'assemblerent & s'unirent contre les susdits Ecoissois , qui furent deffaits en peu d'heures : ce que voyans les Auvergnacs , & autres , ils se prirent à fuir , sans s'assembler contre les Anglois , & se retire-

rent à Orleans, & avec eux le susdit Bastard, qui fut grièvement blessé en cette bataille, où furent tuez lesdits Connestable d'Escoffe, Sires d'Orval, de Chasteaubrun, de Lesgot, & autres Nobles de renom, jusques au nombre d'environ trois à quatre cent combattans, & la pluspart hommes d'armes : il y eut aussi plusieurs Anglois de tuez, Messire Iean Fastot fut Chef de la bataille des Anglois, lequel amena à la veuë des François, les vivres & le charroy en l'ost devant Orleans, le Mardy après icelle deffaite.

Or après que ledit Comte de Clermont se fut retiré à Orleans, il tint là aucuns conseils, & jura & promit à son depart de secourir la ville de gens & de vivres dedans un certain jour, auquel il defaillit; & demurerent seulement pour conforter la ville le Mareschal de Sainte-Severe, avec le Bastard d'Orleans. Et dautant que ceux d'Orleans n'esperoient plus avoir secours du Roy, eux tendans à conserver la Seigneurie du Duc d'Orleans leur naturel Seigneur, qui estoit prisonnier en Angleterre, & sçachans de certain que tout le plus des Nobles de France avoient compassion de sa personne; & que le Conseil d'Angleterre luy avoit octroyé pour ses pays abstinence de guerre,

à certain temps , sous la puissance du Duc de Betfort , soy disant Regent de France ; lequel par la dureté du Conseil de Paris , ne voulut passer l'abstinence , mais fit mettre le siege devant icelle ville : pour venir à cette fin , aucuns Nobles , & bourgeois de la ville d'Orleans se retirerent par devers le Duc de Bourgogne , & Messire Iean de Luxembourg , requerans , que pour pitié il leur pleust tant faire , que par leur moyen ladite abstinence peust sortir à aucun effect , à quoy ils furent fort enclins. A cette fin , lesdits Duc de Bourgogne , & Luxembourg allerent à Paris , en y menant avec eux les Messagers d'Orleans ; & requierent le Duc de Betfort qu'il voulust faire lever le siege , & consentir icelle abstinence ; dequoy il les refusa tout à plein ; pourquoy le Duc de Bourgogne en prit grand desplaisir , & envoya avec les Messagers d'Orleans l'un de ses Herauts , lequel vint en l'ost par devers tous ceux qui estoient du party dudit Duc , leur faire commandement qu'ils se departissent de ce siege ; & ainsi le firent la plupart des Picards , Champenois , & Bourguignons ; dequoy la puissance des Anglois s'affoiblit fort. Ladite cité d'Orleans ainsi assiegée , & d'autre costé garnie de vaillantes gens ; &

de plus, les habitans de la ville ayans bon & grand courage de tenir & se defendre, comme ils avoient desja bien monsté, faisans abbatre leurs beaux fauxbourgs presque aussi grands, s'ils eussent esté ensemble, comme la ville, & vingt-six Eglises, dont celle de Saint Aignan d'Orleans qui estoit collegiale, & un cloistre pour les Chanoines, & où il y avoit de belles & grandes maisons canoniales, en estoit une (10). Les habitans donc estans en grand doute & danger d'estre perdus, & reduits à la fin en la subjection de leurs ennemis, oüyrent nouvelles, qu'il venoit une Pucelle par devers le Roy, laquelle se faisoit fort de faire lever le siege, de ladite ville d'Orleans.

L'an mille quatre cent vingt-neuf, il y avoit une jeune fille vers les marches de Vaucouleur, native d'un village nommé Domp-Remy, de l'Esledion de Langres (qui est tout un avec le village de Gras) fille de Jacques Daix & d'Ysabeau sa femme, simple villageoise, qui avoit accoustumé aucunesfois de garder les bestes; & quand elle ne les gardoit, elle apprenoit à coudre, ou bien filoit: elle estoit âgée de dix-sept à dix-huit ans, bien compassée de membres, & forte, laquelle un jour, sans congé de pere ou de mere

(non mie qu'elle ne ne les eust en grand honneur & reverence , & qu'elle ne les craignoit & redoutoit , mais elle ne s'ozoit descouvrir à eux , pour doute qu'ils ne luy empeschassent son entreprise) s'en vint à Vaucouleur devers Messire Robert de Baudricourt , un vaillant Chevalier , tenant le party du Roy , & avoit dans sa place quantité de gens de guerre vaillans , faisant guerre tant aux Bourguignons qu'autres tenans le party des ennemis du Roy : & lui dit ladite Jeanne tout simplement les paroles qui s'ensuivent : *Capitaine Messire , sçachez que Dieu depuis aucun temps en çà , m'a plusieurs fois fait à sçavoir , & commandé que j'allasse devers le gentil Dauphin , qui doit estre & est vray Roy de France , & qu'il me baillast des gens d'armes , & que ie leverois le siege d'Orleans , & le menerois sacrer à Rheims :* lesquelles choses Messire Robert reputa à une moquerie & derision , s'imaginant que c'estoit un songe ou fantaisie , & luy sembla qu'elle feroit bonne pour ses gens , à se divertir & ebaistre en peché , mesmes il y eut aucuns qui avoient volonté d'y essayer ; mais aussi-tost qu'ils la voyoient ils estoient refroidis , & ne leur en prenoit volonté : elle pressoit toujours instamment ledit Capitaine , à ce qu'il l'envoyast vers le Roy , & luy fit avoir un ha-

billement d'homme, avec un cheval, & des compagnons pour la conduire; & entre autres choses luit dit, *En nom de Dieu vous mettez trop à m'envoyer; car aujourd'huy le gentil Dauphin a eu assez près d'Orleans un bien grand dommage, & sera-il encores taillé de l'avoir plus grand, si ne m'envoyez bien-tost vers luy*: lequel Capitaine mit lescdites paroles en sa mémoire, & imagination, & sceut depuis, que ledit jour fut, quand le Connestable d'Escosse, & le Seigneur d'Orval furent deffaits par les Anglois, & estoit ledit Capitaine en grande pensée de ce qu'il en feroit.

Si delibera & conclud qu'il l'envoyeroit, & luy fit faire robe & chaperon à homme, gipon, chausses à attacher hourseaux & esperons, & lui bailla un cheval; puis ordonna à deux Gentilshommes du pays de Champagne, & un varlet, qu'ils la voulussent conduire; l'un des Gentilshommes nommé Jean de Metz, & l'autre Bertrand de Pelonge, lesquels en firent grande difficulté, & non sans cause; car il falloit qu'ils passassent par les dangers & perils des ennemis. Ladite Jeanne recognut bien la crainte & le doute qu'ils faisoient, si leur dit: *En nom de Dieu menez-moy devers le gentil Dauphin, & ne faites aucun doute que vous ny moy n'aurons aucun empeschement*:

& est à sçavoir qu'elle n'appella le Roy que Dauphin jusques à ce qu'il fust sacré.

Et lors lesdits compagnons conclurent qu'ils la meneroient vers le Roy, lequel estoit lors à Chinon : si partirent-ils, & passerent par Auxerre, & plusieurs autres villes, villages & passages de pays des ennemis, & aussi par les pays obéïssans au Roy, où regnoient toutes pilleries & roberies, sans ce qu'ils eussent ou trouvassent aucuns empeschemens, & vinrent jusques en icelle ville de Chinon : eux-mesmes disoient qu'ils avoient passé aucunes rivières à gué bien profondes, & des passages renommez pour leurs perils, & dangers, sans quelconque inconvéniement, dont ils estoient esmerveillez. Eux doncques estans arrivez en ladite ville de Chinon, le Roy manda ces Gentilshommes qui estoient venus en sa compagnie, & les fit interroger en sa présence, lesquels ne sceurent que dire, sinon ce qui est récité cy-dessus : si eut le Roy, & ceux de son Conseil, grand doute, si ladite Ieanne parleroit au Roy, ou non, & s'il la feroit venir devers luy ; sur quoy il y eut diverses opinions & imaginations, & fut conclu qu'elle verroit le Roy.

Ladite Ieanne fut donc amenée en sa présence, & dit, qu'on ne la deceust point, &

qu'on lui montrast celuy auquel elle devoit parler. Le Roy estoit bien accompagné, & combien que plusieurs feignissent qu'ils fussent le Roy, toutesfois elle s'adressa à luy assez pleinement, & lui dit, que Dieu l'envoyoit là pour luy ayder & le secourir, & qu'il luy baillast gens, & elle leveroit le siege d'Orleans, & si le meneroit sacrer à Reims, et que c'estoit le plaisir de Dieu que ses ennemis les Anglois s'en allassent en leurs pays : que le Royaume luy devoit demeurer ; et que s'ils ne s'en alloient, il leur mescheroit. Après ces choses ainsi faites & dites, on la fit remener en son logis, & le Roy assemblea son Conseil pour sçavoir ce qu'il avoit à faire ; auquel Conseil estoit l'Archevesque de Reims son Chancelier, & plusieurs Prelats, gens d'Eglise, & Laïcs : si fut advisé que certains Docteurs en Theologie parleroient à elle, & l'examineroient, & aussi avec eux des Canonistes & Legistes, & ainsi fut fait. Elle fut donc examinée & interrogée par diverses fois, & par diverses personnes ; c'estoit chose merveilleuse comme elle se comportoit & conduisoit en son fait, avec ce qu'elle disoit & rapportoit luy estre enchargé de la part de Dieu, comme elle parloit grandement & notablement, veu que en autres choses elle estoit la
plus

plus simple Bergere que on veit oncques. Entre autres choses on s'esbahissoit , comme elle dit à Messire Robert de Baudricourt le jour de la bataille de Rouvray , autrement dite des Harencs (dont cy-dessus est fait mention) ce qui estoit advenu , & aussi de la maniere de sa venuë , & comme elle estoit arrivée sans empeschement jusques à Chinon. Un jour elle voulut parler au Roy en particulier , & lui dit : *Gentil Dauphin , pourquoy ne me croyez vous ? Je vous dis que Dieu a pitié de vous , de vostre Royaume , & de vostre Peuple ; car Saint Louys & Charlemagne sont à genoux devant luy , en faisant prieres pour vous ; & je vous diray , s'il vous plaist , telle chose qu'elle vous donnera à cognoistre que me devez croire.* Toutesfois elle fut contente que quelque peu de ses gens y fussent , & en la présence du Duc d'Alençon , du Seigneur de Treves , de Christoffe de Harcourt , & de Maistre Gerard Machet son Confesseur , lesquels il fit jurer , à la requeste de ladite Jeanne , qu'ils n'en reveleroient ny diroient rien ; elle dit au Roy une chose de grand (*), qu'il avoit faite bien secrette , dont il fut fort esbahy ; car il n'y avoit personne qui le peust sçavoir , que Dieu & luy : & dès lors il fut

(*) Al. de grande consequence.

comme conclu, que le Roy essayeroit à exécuter ce qu'elle disoit : toutesfois il advisa qu'il estoit expedient qu'on l'amena à Poitiers, où estoit la Cour de Parlement, & plusieurs nobles Clercs de Théologie, tant Seculiers comme Reguliers, & que luy-mesme iroit jusques en ladite ville : & de fait le Roy y alla, & faisoit amener & conduire ladite Jeanne, laquelle, quand elle fut comme au milieu du chemin, demanda, où on la menoit ; il lui fut respondu, que c'estoit à Poitiers : alors elle dit : *En nom Dieu, je sçay que j'y auray bien affaire, mais Messires m'aydera ; or allons de par Dieu.* Elle fut doncques amenée en la cité de Poitiers, & logée en l'hostel d'un nommé Maistre Jean Rabateau, lequel avoit espousé une bonne femme, à laquelle on la bailla en garde. Elle estoit tousjours en habit d'homme, ny n'en vouloit autre vestir. Si fit on assembler plusieurs notables Docteurs en Théologie, & des Bacheliers, lesquels entrèrent en la salle où elle estoit ; & quand elle les veid, elle s'alla seoir au bout du banc, & leur demanda ce qu'ils vouloient : lors il luy fut dit par la bouche de l'un d'eux, qu'ils venoient devers elle, pource qu'on disoit, qu'elle avoit dit au Roy, que Dieu l'envoyoit vers luy ; & monstrent par belles & douces rai-

Tous, qu'on ne la devoit pas croire : ils y furent plus de deux heures , où chacun d'eux parla sa fois , & elle leur fit des responses dont ils furent grandement esbahis ; sçavoir , comme une si simple Bergere , jeune fille , pouvoit ainsi prudemment respondre : entre les autres , il y eut un Carme Docteur en Theologie , bien aigre homme , qui luy dit , que la sainte-Escriture defendoit d'ajouter foy à telles paroles , si on ne monstroit signe ; & elle respondit pleinement , qu'elle ne vouloit pas tenter Dieu , & que le signe que Dieu luy avoit ordonné , c'estoit lever le siege de devant Orleans , & de mener le Roy sacrer à Reims ; qu'ils y vinssent , & ils le verroient : qui sembloit lors chose fort difficile à croire , & comme impossible , veüe la puissance des Anglois , & que d'Orleans , ny de Blois jusques à Reims , il n'y avoit aucune place Françoise. Il y eut un autre Docteur en Theologie , de l'Ordre des Freres Prescheurs , qui luy va dire : *Ieanne , vous demandez des gens d'armes , & si vous dites , que c'est le plaisir de Dieu que les Anglois laissent le Royaume de France , & s'en aillent en leur pays ; si cela est , il ne faut point de gens d'armes : car le seul plaisir de Dieu les peut destruire , & faire aller en leur pays.* A quoy elle respondit , qu'elle deman-

doit des gens , non mie en grand nombre, lesquels combattroient, & Dieu donneroit la victoire. Après laquelle response faite par icelle Ieanne , les mesmes Theologiens s'assemblerent , pour voir ce qu'ils conseilleroient au Roy, & conclurent sans aucune contradiction, (combien que les choses dites par ladite Ieanne leur sembloient bien estranges) que le Roy s'y devoit fier , & essayer à executer ce qu'elle disoit. Le lendemain y allerent de nouveau plusieurs notables personnes , tant de Presidens & Conseillers de Parlement, que autres de divers estats : & avant qu'ils y allassent , ce qu'elle disoit leur sembloit impossible à faire, disans, que ce n'estoient que resveries & fantaisies : mais il n'y eut celuy, quand il en retournoit , & l'avoit ouye , qui ne dit après, que c'estoit une créature de Dieu ; aucuns mesmes en tournans, pleuroient à chaudes larmes : semblablement y furent Dames, Damoiselles & Bourgeoises, qui luy parlerent ; & elle leur respondoit si doucement & gracieusement qu'elle les faisoit pleurer. Entre autres choses ils luy demanderent pourquoy elle ne prenoit pas un habit de femme ; & elle leur respondit : *Je croy bien qu'il vous semble estrange, & non sans cause ; mais il faut pource que je me dois armer, & servir le gentil*

Dauphin en armes , que je prenne les habillemens propices & necessaires à cela ; & aussi quand je serois entre les hommes , estant en habit d'homme , ils n'auront pas concupiscence charnelle de moy , & me semble qu'en cet estat je conserveray mieux ma virginité de pensée & de fait.

Pour le temps de lors , on faisoit grande diligence d'assembler vivres , & specialement bleds , chairs salées & non salées , pour essayer à les conduire & jeter dans la ville d'Orleans. Si fut deliberé & conclu qu'on esproveroit la dite Ieanne sur le fait desdits vivres ; & luy furent ordonnez harnois , cheval & gens , & luy fut specialement baillé pour la conduire & estre avec elle un bien vaillant & notable Escuyer , nommé Iean Dolon , prudent & sage , & pour Page un bien gentilhomme , nommé Loüis de Comtes , dit *Imerguet* , avec des autres valets & serviteurs. Durant ces choses , elle dit qu'elle vouloit avoir une espée qui estoit à Sainte Catherine du Fierbois , où il y avoit en la lame , assez près du manche , cinq croix. On luy demanda si elle l'avoit oncques veüe , & elle dit que non ; mais qu'elle sçavoit bien qu'elle y estoit. Elle y envoya donc , & n'y avoit personne qui sceut où elle estoit , ny ce que c'estoit ;

toutesfois il y en avoit plusieurs qu'on avoit autresfois données à l'Eglise, lesquelles on fit toutes regarder, & on en trouva une toute enrouillée qui avoit lescrites cinq croix ; on la lui porta, & elle dit que c'estoit celle qu'elle demandoit. Si fut elle fourbie, & bien nettoyée, & luy fit-on faire un beau fourreau tout parsemé de fleurs-de-lys.

Tant que ladite Ieanne fut à Poitiers, plusieurs gens de bien alloient tous les jours la visiter, & tousjours disoit de bonnes paroles. Entre les autres, il y eut un bien notable homme, Maître des Requestes de l'Hostel du Roy, qui luy dit : « Ieanne, on veut que vous essayez à mettre les vivres dedans Orléans ; mais il me semble que ce sera forte chose, veuës les bastilles qui sont devant, & que les Anglois sont forts & puissans ». *En nom Dieu* (dit-elle) *nous les mettrons dedans Orléans à nostre aise, & si il n'y aura Anglois qui faille, ne qui fasse semblant de l'empescher*. Elle fut donc armée & montée à Poitiers ; puis elle en partit, & en chevauchant elle portoit aussi gentiment son harnois, que si elle n'eust fait autre chose tout le temps de sa vie, dont plusieurs s'esmerveilloient : mais bien davantage les Docteurs, Capitaines de guerre & autres, des responses qu'elle

faisoit , tant des choses divines que de la guerre.

Le Roy avoit mandé plusieurs Capitaines pour conduire & estre en la compagnee de la dite Ieanne , & entre autres le Mareschal de Rays, M^{re} Ambroise de Lore , & plusieurs autres , lesquels conduisirent icelle Ieanne jusques en la ville de Blois. Les nouvelles de cette Pucelle vinrent à Orleans , sçavoir , comme c'estoit une fille de sainte & religieuse vie , qui fut fille d'un pauvre Laboureur de la contrée de l'Eslection de Langres près de Barrois , & d'une pauvre femme du mesme pays , qui vivoient de leur labeur : qu'elle estoit aagée environ de dix-huict à dix-neuf ans , & avoit esté Pastoure (*) au temps de son enfance ; qu'elle sçavoit peu de choses mondaines , parloit peu ; & le plus de son parler estoit seulement de Dieu , de sa benoiste Mere , des Anges , des Saints & Saintes de Paradis ; disoit que par plusieurs fois luy avoient esté dites aucunes revelations touchant la salvation du Roy , & preservation de toute sa Seigneurie , laquelle Dieu ne vouloit luy estre tolluë ni usurpée , mais que ses ennemis en seroient deboutez ; & estoit chargée de dire & signifier ces choses au Roy

(*) AL. Bergere.

dedans le terme de la Saint-Jean mille quatre cent vingt-neuf : que la dite Pucelle avoit esté ouïe par le Roy & son Conseil, où elle ouvrit les choses à elle chargées, & traita merveilleusement des manieres de faire vuider les Anglois hors du Royaume ; & ne fut là Chef de guerre qui sceust tant proprement qu'elle remonstrer les manieres de guerroyer ses ennemis, dont le Roy & tout son Conseil fut esmerveillé ; car elle fut autant simple en toutes autres manieres, comme une Pastourelle : que pour cette merveille le Roy alla à Poitiers, & mena là la Pucelle, qu'il fit interroger par notables Clercs du Parlement, & par Docteurs bien renommez en Theologie ; & elle ouïe, affermerent qu'ils la reputoient inspirée de Dieu, & approuverent tout son fait & ses paroles ; pourquoy le Roy la tint en plus grande reverence, & manda dès lors gens de toutes parts, & fit mener à Blois grande quantité de vivres & d'artillerie pour secourir la cité d'Orleans : que la Pucelle requit, pour conduire le secours, qu'il pleust au Roy luy bailler telles gens & tel nombre qu'elle requerroit, qui ne seroit pas grand nombre, ny grande puissance, & pour son corps se fit administrer un harnois entier.

Alors le Roy ordonna que tout ce qu'elle

requerroit luy fust baillé ; puis la Pucelle prit congé du Roy pour aller en la cité d'Orleans ; & elle venuë à Blois à peu de gens , sejournoit illec par aucuns jours , attendant plus grande compagnée. Pendant son sejour, elle fit faire un estendart blanc, auquel elle fit peindre la presentation du S. Sauveur , & deux Anges , & le fit benistre en l'Eglise S. Sauveur de Blois : auquel lieu vinrent tantost après le Mareschal de Sainte Severe, les Sires de Rays & de Gaucourt, à grande compagnée de nobles & de commun , qui chargerent une partie des vivres pour les mener à Orleans. Ladite Pucelle se mit en leur compagnée, & cuidoit bien qu'ils deussent passer par devant les bastides du siege , devers la Beaufse : mais ils prirent leur chemin par la Solongne , & ainsi fut menée à Orleans le penultiesme jour d'Avril au mesme an.

Cette Pucelle sejournant à Blois , en attendant la compagnée qui la devoit mener à Orleans , escrivit , & envoya par un Heraut au Chers de guerre qui tenoient siege devant Orleans , une Lettre dont la teneur s'ensuit , & est telle : « *Iesus Maria*, Roy d'Angle-
 » terre , faites raison au Roy du Ciel de son
 » Sang Royal , rendez les clefs à la Pucelle
 » de toutes les bonnes villes que vous avez
 » enforcées : elle est venuë de par Dieu pour

» reclamer le Sang Royal , & est toute preste
» de faire paix, si vous voulez faire raison ; par
» ainsi que vous mettrez jus, & payerez de ce
» que vous l'avez tenuë. Roy d'Angleterre ,
» si ainsi ne le faites , je suis Chef de guerre ,
» en quelque lieu que j'attendray vos gens en
» France ; s'ils ne veulent obeïr , je les feray
» issir , veüillent ou non ; & s'ils veulent
» obeïr , je les prendray à mercy : croyez
» que s'ils ne veulent obeïr , la Pucelle vient
» pour les occire : elle vient de par le Roy
» du Ciel, corps pour corps , vous bouter
» hors de France , & vous promet & certifie
» qu'elle y fera si gros hahay , que depuis
» mille ans en France ne fut veu si grand ,
» si vous ne luy faites raison ; & croyez fer-
» mement que le Roy du Ciel luy envoyera
» plus de force à elle & à ses bonnes gens
» d'armes , que ne sçauriez avoir à cent af-
» sauts. Entre vous Archers , compagnons
» d'armes , gentils & vaillans qui estes de-
» vant Orleans , allez-vous-en en vostre pays ,
» de par Dieu ; & si ne le faites ainsi , don-
» nez-vous garde de la Pucelle , & qu'il vous
» souviene de vos dommages. Ne prenez
» mie vostre opinion , que vous tiendrez
» France du Roy du Ciel le fils Sainte Ma-
» rie ; mais la tiendra le Roy Charles vray

» heritier , à qui Dieu l'a donnée , qui en-
 » trera à Paris en belle compagnie. Si vous
 » ne croyez les nouvelles de Dieu & de la
 » Pucelle , en quelque lieu que vous trou-
 » verons , nous ferons dedans à horions ;
 » & si verrez lesquels auront meilleur droit
 » de Dieu ou de vous. Guillaume de la
 » Poule , Comte de Suffort , Iean Sire de
 » Talbot & Thomas Sire de Scales , Lieute-
 » nans du Duc de Betfort , soy disant Regent
 » du Royaume de France pour le Roy d'An-
 » gleterre , faites responce , si vous voulez
 » faire paix à la cité d'Orleans ; si ainfi ne
 » le faites , qu'il vous souviene de vos dom-
 » mages. Duc de Betfort , qui vous dites
 » Regent de France pour le Roy d'Angle-
 » terre , la Pucelle vous requiert & prie que
 » vous ne vous faciez mie destruire. Si vous
 » ne luy faites raison , elle fera tant que les
 » François feront le plus beau faict qui onc-
 » ques fut fait en la Chrestienté. Escrit le
 » Mardy en la grande semaine. Et sur le dos
 » estoit escrit : *Entendez les nouvelles de Dieu*
 » *& de la Pucelle.* Au Duc de Betfort , qui
 » se dit Regent du Royaume de France pour
 » le Roy d'Angleterre ».

Après lesdites lettres ainfi envoyées par
 la Pucelle aux Anglois , il fut conclu qu'on

iroit à Orleans mener des vivres, & furent chargez en ladite ville de Blois plusieurs chariots, charrettes & chevaux, de grains, & y assembla-on quantité de bestail, comme bœufs, vaches, moutons, brebis, & porceaux; & fut conclu par les Capitaines, tant par ceux qui les devoient conduire, comme par le Bastard d'Orleans, qu'on iroit par la Solongne, pource que toute la plus grande puissance estoit du costé de la Beauffe. Ladite Jeanne ordonna là-dessus, que tous les gens de guerre se confessassent, & se missent en estat d'estre en la grace de Dieu; de plus elle leur fit oster leurs fillettes, & laisser tout le bagage, puis ils se mirent tous en chemin pour tirer à Orleans; ils couchèrent en chemin une nuit dehors. Et quand les Anglois sceurent la venuë de ladite Pucelle & des gens de guerre, ils desemparèrent une bastide qu'ils avoient faite en un lieu nommé Saint-Jean-le-Blanc; & ceux qui estoient dedans s'en vinrent en une autre bastille, que les mesmes Anglois avoient faite aux Augustins, auprès le bout du pont; & ladite Pucelle & ses gens, avec les vivres, vinrent vers la ville d'Orleans, au dessus d'icelle bastille, à l'endroit dudit lieu de Saint-Jean-le-Blanc.

Ceux de la ville tantost, & incontinent preparerent & habillerent vaisseaux pour venir querir tous lesdits vivres; mais la chose estoit si mal à point, que le vent estoit contraire : or ne pouvoit-on monter contre-mont, (car on n'y peut conduire les vaisseaux sinon à force de voile) laquelle chose fut dite à la susdite Jeanne, qui dit : *Attendez un petit, car, en nom (*) Dieu, tout entrera en la ville.* Et soudainement le vent se changea, en sorte que les vaisseaux arriverent tres aisement & legerement où estoit icelle Jeanne : en iceux estoit le Bastard d'Orleans, & aucuns Bourgeois de la ville, qui avoient grand desir de voir ladite Jeanne, lesquels luy prierent, & la requirent de la part de toute la ville, & des gens de guerre estans en icelle, qu'elle voulust venir & entrer en la ville, & que ce leur seroit un grand reconfort, s'il luy plaisoit d'y venir. Alors elle demanda audit bastard : *Estes vous le bastard d'Orleans ?* & il respondit, *Oüy Jeanne.* Après elle luy dit : *Qui vous a conseillé de nous faire venir par la Soulongne, & que n'avons nous esté par la Beauisse tout emprés la grande puissance des Anglois ; les vivres eussent entré, sans les faire passer par la ri-*

(*) Al. mon.

viere? Le bastard, en s'excusant luy respondit, que ç'avoit esté par le conseil de tous les Capitaines, veüe la puissance des Anglois dans la Beauße. A quoy elle repliqua : *Le conseil de Messires (c'est à sçavoir) Dieu est meilleur que le vostre, & celuy des hommes, & si est plus seur & plus sage : vous m'avez cuidé decevoir, mais vous vous estes deceus vous-mesmes ; car je vous amene le meilleur secours que eut oncques Chevalier, ville, ou cité ; & ce est le plaisir de Dieu, & le secours du Roy des Cieux ; non mie pour l'amour de moy, mais procede purement de Dieu, lequel à la requeste de Sainã Louïs & de Sainã Charles le Grand, a eu pitié de la ville d'Orleans, & n'a pas voulu souffrir que les ennemis eussent le corps du Duc d'Orleans (*), & sa ville : quant est d'entrer en la ville, il me feroit mal de laisser mes gens, & ne le dois pas faire ; ils sont tous confessez, & en leur compagnee je ne craindrois pas toute la puissance des Anglois.*

Alors les Capitaines luy dirent : *Ieanne, allez y seurement, car nous vous promettons de retourner bien brief vers vous.* Sur ce elle consentir d'entrer en la ville, avec ceux qui luy estoient ordonnez ; & y entra, & fut

(*) Il estoit encor prisonnier en Angleterre.

DE LA PUCELLE D'ORLEANS. III

receüe à grande joye , & logée en l'hostel du Tresorier du Duc d'Orleans , nommé *Jacques Boucher* , où elle se fit defarmer ; & est vray , que depuis le matin jusques au soir elle avoit chevauché toute armée , sans descendre , boire , ny manger : on luy avoit fait appareiller à souper bien & honorablement ; mais elle fit seulement mettre du vin en une tasse d'argent , où elle mit la moitié d'eau , & cinq ou six soupes dedans , qu'elle mangea , & ne prit autre chose le jour pour manger n'y boire , puis s'alla coucher en la chambre qui luy avoit esté ordonnée ; & avec elle estoient la femme & la fille dudit Tresorier , laquelle fille coucha la nuit avec ladite Jeanne : & ainsi vint ladite Pucelle en la ville d'Orleans le penultiesme jour d'Avril l'an mille quatre cent vingt neuf.

Or aussi-tost elle sceut que les Chefs du siege ne tinrent compte de ses lettres susmentionnés , ny de tout leur contenu , mais qu'ils reputedrent tous ceux qui croyoient & adjoustoient foy à ses paroles , pour heretiques contre la Sainte Foy , & si avoient fait prendre les Herauts , & les vouloient faire ardoir (*) ; laquelle prise estant venuë

(*) *Al. brusler.*

à la cognoissance du Bastard d'Orleans, lequel estoit pour lors à Orleans, il manda aux Anglois par son Heraut, qu'ils luy renvoyassent lesdits Herauts, en leur faisant sçavoir, que s'ils les faisoient mourir, il feroit mourir de pareille mort leurs Hérauts qui estoient venus à Orleans pour le fait de prisonniers, lesquels il fit arrester, & feroit le mesme de tous les prisonniers Anglois, qui y estoient lors en bien grand nombre ; & tantost après lesdits Herauts furent rendus. Toutesfois aucuns disent, que quand la Pucelle sceut qu'on avoit retenu les Herauts, elle, & le bastard d'Orleans envoyerent dire aux Anglois, qu'il les renvoyassent : & la dite Jeanne disoit tousjours : *En nom Dieu, ils ne leur feront ja mal.* Mais lesdits Anglois en renvoyerent seulement un, auquel elle elle demanda : *Que dit Talbot ?* & le Heraut respondit, que luy & tous les autres Anglois disoient d'elle tous les maux qu'ils pouvoient, en l'injuriant, & que s'ils la tenoient, ils la feroient ardoir. *Or t'en retourne,* luy dit-elle, *& ne fais doute que tu ameneras ton compagnon, & dis à Talbot, que s'il s'arme, je m'armeray aussi, & qu'il se trouve en place devant la ville ; & s'il me peut prendre, qu'il me face ardoir ; & si je*
le desconfis,

le desconfis, qu'il face lever les sieges, & s'en aillent en leur pays. Le Heraut y alla, & ramena son compagnon. Or auparavant qu'elle arrivast, deux cent Anglois chassoient aux escarmouches cinq cent François; & depuis sa venuë, deux cent François chassoient quatre cent Anglois, & en creut fort le courage & la bonne volonté des François.

Quand les vivres susmentionnez furent mis dans les vaisseaux ou bateaux, avec ladite Jeanne, les Mareschal de Rays, Seigneur de Lore, & autres s'en retournerent audit lieu de Blois, & là trouverent l'Archevesque de Reims Chancelier de France, & tinrent conseil, pour sçavoir ce qu'on avoit à faire: aucuns estoient d'opinion, que chascun s'en retournaist en sa garnison, mais ils furent après tous d'opinion qu'ils devoient retourner audit lieu d'Orleans, afin de les ayder & conforter pour le bien du Roy & de la ville: & ainsi qu'ils parloient de la maniere (*), il vint nouvelle du Bastard d'Orleans, lequel leur faisoit sçavoir, que s'ils desemparoiert & s'en alloient, ladite cité estoit en voye de perdition: & lors il fut conclu presque de tous de retourner, & de mener derechef des

(*) Al. matiere.

vivres à force de puissance, & qu'on iroit par la Beaufse, où estoit la puissance des Anglois en la grande bastille qu'on nommoit Londres; combien qu'à l'autre fois ils vinrent par la Soulongne: & toutesfois ils estoient trois fois plus de gens qu'on n'estoit à venir par la Beaufse. Ils firent donc provision de quantité de vivres, tant de grains que de bestail, & partirent le troisieme jour de May, & coucherent la nuit en un village, estant comme à my-chemin de Blois & d'Orleans, & prirent le lendemain leur chemin vers ladite ville. Le susdit troisieme jour de May vinrent aussi à Orleans les garnisons de Montargis, Gien, Chasteau-regnard, du pays de Gastinois & de Chasteaudun avec grand nombre de gens de pied garnis de traict & de guisarmes. Et le mesme jour, au soir, vinrent nouvelles que le Mareschal de Sainte-Severe, le Sire de Rays, Monseigneur de Bueil, & la Hire (qui amenoient & conduisoient les vivres & l'artillerie) venoient de Blois par la Beaufse. Si se doutoit-on que les Anglois deussent aller au devant d'eux; pourquoy le Mercredy matin, veille de l'Ascension, quatriesme jour de May, mille quatre cent vingt-neuf, partirent de tres-grand matin d'Orleans le Bastard & la Pucelle ar-

mée, avec grande compagnie de gens d'armes & de trait, & allerent à estendart desployé au devant des vivres, qu'ils rencontrerent, & si passerent pardevant les Anglois, qui n'oserent sortir ny issir de leurs bastides, & puis entrerent dedans la ville environ prime.

Ledit jour, environ midy, aucuns des Nobles firent une sortie d'Orleans, avec grand nombre de gens de trait, & du commun, qui livrerent un fier & merueilleux assaut contre les Anglois qui tenoient la bastide S. Loup, laquelle estoit de grande defense, & beaucoup fortifiée; car elle avoit esté grandement bien garnie par le Sire de Talbot, tant de gens, vivres, comme d'habillemens. Les François furent fort grevez en iceluy assaut, durant lequel y survint tres-hastivement la Pucelle armée, à estendart desployé, parquoy l'assaut renforça de plus en plus. Cette Pucelle ne sçavoit rien de la sortie d'iceux gens de guerre hors de la ville, ny n'en estoient nouvelles en son hostel, ny en son quartier, & s'estoit mise à dormir; & n'y avoit audit hostel que son Page, & la Dame de leans, qui s'esbatoient à l'huis; & soudainement elle s'esveilla, puis se leva, & commença à appeller des gens : alors vint

la Dame & le Page, auquel elle dit : *Va querir mon cheval, en nom Dieu les gens de la ville ont affaire devant une bastille, & y en a de bleffez; si dit, qu'on l'armast hastivement, & qu'on luy aydast à s'armer : & quand elle fut preste, elle monta à cheval, & courut sur le pavé, tellement que le feu en failloit, & alla auffi droict, comme si elle eust bien sceu le chemin auparavant; & toutesfois, oncques n'y avoit-elle entré.*

Ladite Jeanne dit depuis, que (*) sa voix l'avoit esveillée, & luy avoit enseigné le chemin, & que Messires (**) luy avoit fait sçavoir : & depuis sa venuë & arrivée audit lieu, il ne fut Anglois qui peust illec bleffer aucun François : mais bien les François conquirent sur eux la bastide; puis les Anglois se retirerent au clocher de l'Eglise, & là les François commencerent l'assaut, qui dura longuement; pendant lequel Talbot fit issir les Anglois à grande puissance des autres bastides, pour secourir ses gens : mais à cette mesme heure estoient saillis d'Orleans tous les chefs de guerre, & à toute leur puissance, qui se mirent aux champs, & se rangerent en batailles ordonnées, entre la bastide assaillie, & les autres bastides an-

(*) Al. que une voix. (**) C'est à dire, Dieu.

gloises, attendans illec les Anglois pour les combattre : mais le fufdit de Talbot, en voyant cela, fit retirer les Anglois au-dedans de leurs baffilles, eftant ainfi contraint de delaiſſer à l'abandon les Anglois de la baſtide Saint-Loup, qui furent conquis par puissance, environ l'heure de Veſpres.

Il y eut là des Anglois audit clocher qui ſe deſguiferent, & qui prirent des habillemens de Preſtres ou de gens d'Egliſe, pour par ce moyen ſe ſauver, leſquels neantmoins on voulut tuer ; mais ladite Ieanne les garda & preſerva, diſant qu'on ne devoit rien demander aux gens d'Egliſe, & les fit amener à Orleans, dont y fut l'occiſion nombrée à huit vingt hommes, & la baſtide fut arſe & demolie, en laquelle les François conquièrent tres-grande quantité de vivres & autres biens. Cela fait, la Pucelle, les grands Seigneurs & leur puissance rentrerent à Orleans ; duquel bon ſuccés, furent à cette meſme heure renduës graces & louanges à Dieu par toutes les Eglifeſ, en hymnes & devotes oraiſons, avec le ſon des cloches, que les Anglois pouvoient bien oüyr, leſquels furent fort abaiffez de puissance, & auſſi de courage, par le moyen de cette perte.

La Pucelle desiroit fort de faire partir & retirer entierement les Anglois du siege, & pour ce requit les chefs de guerre, qu'ils fissent une sortie à toute puissance, le jour de l'Ascension, pour assaillir la bastide Saint-Laurens, où estoient renfermez tous les plus grands Chefs de guerre, & le plus de la puissance des Anglois; & neantmoins elle ne fit aucun doute, que tantost ne les deust conquerir, mais bien se tenoit seure de les avoir, & disoit ouvertement que l'heure estoit venuë; mais les Chefs de guerre ne furent point d'accord de fortir, ny de besongner en cette journée, pour la reverence du jour: & d'autre part furent-ils d'opinion, de premierement tant faire, que les bastides & boulevars du costé de la Soulongne peussent estre conquises, avec le pont, afin que la ville peust recouvrer vivres du costé du Berry, & autres pays.

Ainsi la chose prit delay cette journée, au grand desplaisir de la Pucelle, qui s'entint mal-contente des Chefs & Capitaines de guerre. Ladite Pucelle avoit grand desir de sommer elle-mesme ceux qui estoient dans la bastille du bout du pont & des Tournelles, où estoit Glacidas, car on pouvoit parler à eux de dessus le pont, si y feut-elle menée:

& quand les Anglois sceurent qu'elle y estoit, ils vinrent en leur garde : puis elle leur dit : que le plaisir de Dieu estoit, qu'ils s'en allas- sent ; ou sinon , qu'ils s'en trouveroient cour- roucez. Alors ils commencerent à se mocquer, & à injurier ladite Ieanne , ainsi que bon leur sembla , dont elle ne fut pas contente , & son courage luy en creut , si delibera-elle le lendemain de les aller visiter.

La mesme année mille quatre cent vingt- neuf , le Vendredy fixiesme jour de May , les François passerent outre la Loire avec grande puissance , à la veuë de Glacidas , lequel aussi-tost fit desemparer , & brusler la bastide de Saint-Iean-le-Blanc , & fit retirer ses Anglois , avec ses habillemens , en la bastide des Augustins , au boulevard & aux Tournelles : si marcha avant la Pucelle à tout ses gens de pied , tenant sa voye droit à Portereau ; & à cette heure n'estoient en- cores tous ses gens passez , ains y en avoit grande partie en une Isle , qui pouvoient peu finer & avoir de vaisseaux pour leur passage : neantmoins la Pucelle alla tant qu'elle approcha du boulevard , & là planta son estendart avec (*) peu de gens : mais à cette heure il survint un cry , que les

(*) Al. à l'ayde

Anglois venoient à puissance du costé de Saint-Prive ; pour lequel cry, les gens qui estoient avec la Pucelle furent espouventez, & se prirent à retirer droit audit passage de Loire, dequoy la Pucelle fut en grande douleur, & fut contrainte de se retirer à peu de gens.

Alors les Anglois leverent grande huée sur les François, & issirent à puissance pour poursuivre la Pucelle, faisans de grands crys après elle, & luy disans des paroles diffamantes : & tout soudain elle tourna contre eux, & tant peu qu'elle eust de gens, elle leur fit visage, & marcha contre les Anglois à grands pas, & estendart desployé : si en furent les Anglois, par la volonté de Dieu, tant espouventez, qu'ils prirent la fuite laide & honteuse. Alors les François retournerent, qui commencerent sur eux la chasse, en continuant jusques à leurs bastides, où les Anglois se retirerent à grande haste : ce veu, la Pucelle assit son estendart devant la bastide des Augustins sur les fossez du boulevard, où vint incontinent le Sire de Rays ; & tousjours les François allerent croissant, en telle sorte qu'ils prirent d'assaut la bastide desdits Augustins, où estoient des Anglois en tres grand nombre, lesquels furent là tous

tuez : il y avoit quantité de vivres & de richesses, mais d'autant que les François furent trop attentifs au pillage, la Pucelle fit mettre le feu en la bastide, où tout fut brulé.

En iceluy assaut la Pucelle fut blessée de chaufttrapes en l'un des pieds; & à cause qu'il ennuitoit, elle fut ramenée en Orleans, & laissa nombre de gens au siege devant le boulevard & les Tournelles. Cette nuit les Anglois qui estoient dedans le boulevard de Saint-Prive s'en departirent, & y mirent le feu; puis passerent la Loire en des vaisseaux, & se retirerent en la bastide Saint-Laurens. La Pucelle fut cette nuit en grande doute, que les Anglois ne frappassent sur ses gens devant les Tournelles; & pour ce, le Samedi septiesme jour du mois de May, environ le Soleil levant, par l'accord & consentement des Bourgeois d'Orleans, mais contre l'opinion & volonté de tous les Chefs & Capitaines qui estoient là de par le Roy, la Pucelle partit à tout son effort, & passa la Loire: & ainsi qu'elle deliberoit de passer, on presenta à Jacques Boucher son hoste une alose; & lors il luy dit : *Ieanne, mangeons cette alose avant que partiez : en nom Dieu,* dit-elle, *on n'en mangera jusques au souper, que nous repasserons par dessus le pont, &*

ramenerons un Godon (*), qui en mangera sa part. Si luy baillèrent ceux d'Orleans des canons, coulevrines, & tout ce qui estoit necessaire pour attaquer d'un costé le fufdit boulevard, & les Tournelles, avec des vivres, & des Bourgeois d'Orleans, afin de la secourir : & pour assaillir icelles Tournelles, & conquerir le pont, ils establirent de la partie de la ville sur ledit pont, de l'autre part, grand nombre de gens d'armes & de traict, avec grand appareil, que les Bourgeois avoient fait pour passer les arches rompuës & assaillir les Tournelles.

A Iceluy assault fut ladite Ieanne blessée dès le matin d'un coup de traict de gros garriau, par l'espaule tout outre ; ensuite de cette blessure, elle-mesme se deferra, & y fit mettre du coton, & autres choses, pour estancher le sang : ce nonobstant, elle n'en laissa oncques à faire les diligences de faire assaillir. Or quand ce vint sur le soir, il sembla au Bastard d'Orleans & à d'autres Capitaines, qu'en ce jour-là on n'auroit point ce boulevard, veu qu'il estoit desja tard ; si delibererent de se retirer de l'assaut, & faire reporter l'artillerie en la ville, jusques au

(*) Elle entendoit par sobriquet & gaufferie, quelque Anglois.

lendemain , & dirent cette conclusion à Jeanne ; laquelle leur répondit, que en nom Dieu ils y entreroient en brief, & qu'ils n'en fissent doute ; neantmoins on assailloit toujours ; & lors elle demanda son cheval, si monta dessus, & laissa son estendart ; puis elle alla en un lieu destourné, où elle fit son oraison à Dieu, & ne demeura gueres qu'elle retournast, & descendit ; puis elle prit son estendart, & dit à un Gentilhomme, qui estoit auprès d'elle ; *Donnez-vous garde, quand la queuë de mon estendart touchera contre le boulevard ;* lequel luy dit un peu après, *Jeanne, la queuë y touche ;* alors elle dit, *tout est votre, & y entrerez.* Si furent les Anglois assaillis des deux parties tres-asprement ; car ceux d'Orleans jetterent à merveilles contre les Anglois des coups de canon, de coulevrines, de grosses arbalestes, & d'autre traict ; l'affaut fut fier & merueilleux, plus que nul, qui eust esté veu de la memoire des vivans ; auquel vinrent les Chefs qui estoient dedans Orleans, quand ils s'en aperceurent les manieres ; les Anglois se defendirent vaillamment, & tant jetterent, que leurs poudres, & autre traict, s'en alloient faillant, & deffendoient de lances, guisar-

mes , & autres bastons & pierres le boulevard & les Tournelles.

Et est à sçavoir , que du costé de la ville on trouvoit tres-mal aisé la maniere d'avoir une piece de bois pour traverser l'arche du pont , & de faire la chose si secretement , que les Anglois ne s'en apperceussent : or par adventure on trouva une vieille & large goutiere , mais il s'en falloit bien trois pieds qu'elle fust assez longue , & aussi-tost un charpentier y mit & adjousta un avantage , attaché avec de fortes chevilles , & descendit en bas pour y mettre une estaye , & fit ce qu'il peut pour la seureté ; puis y passerent le Commandeur de Giresme , & plusieurs hommes d'armes : si reputoit-on comme une chose impossible , ou au moins bien difficile , d'y estre passez ; & tousjours on asseuroit le dit passage : la Pucelle fit de son costé dresser des eschelles contremont par ses gens , dans le fossé du boulevard , & renforça de toutes parts l'assaut de plus en plus , qui dura depuis jusques à six heures après midy ; si furent tant les Anglois chargez de coulevrines , & autre traict , qu'ils ne s'ozoient plus monstrier à leurs defenses ; & furent aussi assaillis de l'autre part , du costé des Tournelles , dedans lesquelles les François mirent le feu.

Enfin, les Anglois furent tant oppressez de toutes parts, & il y en eut tant de bleffez, qu'il n'y eut plus en eux de defense. A cette heure Glacidas, & autres Seigneurs Anglois se penserent retirer du boulevard és Tournelles, pour sauver leurs vies; mais le pont-levis rompit sous eux, par juste jugement de Dieu; & par ainsi se noyerent dans la riviere de Loire. Alors les François entrerent de toutes parts dedans le boulevard & les Tournelles, qui furent conquises, à la veüe du Comte de Suffort, de Talbot, & autres Chefs de guerre Anglois, sans qu'ils montrassent ou fissent semblant d'aucun secours. Là fut fait grand carnage d'Anglois; car du nombre de cinq cent Chevaliers, & Escuyers, reputez les plus preux & hardis du Royaume d'Angleterre, qui estoient là sous Glacidas, avec d'autres faux-François, n'en furent retenus prisonniers & en vie, fors environ deux cent. En cette prise furent tuez ledit Glacidas, les Seigneurs de Ponvains, de Commus, & autres Nobles d'Angleterre & d'autres pays.

Si nous (*) dirent & affirmerent des plus

(*) L'Autheur de cette relation particuliere du secours donné à Orleans par la Pucelle, en fait icy mention, & en parle comme estant present à l'action.

grands Capitaines des François , que après que ladite Jeanne eut prononcé les paroles dessus dites , ils monterent contremont le boulevard aussi aysément , comme par un degré ; & ne sçavoient considerer comment il se pouvoit faire ainsi , sinon par ouvrage comme divin , & tout extraordinaire. Après laquelle glorieuse victoire , les cloches furent sonnées , par le mandement de la Pucelle , qui retourna cette nuictée par dessus le pont , & rendirent grâces & louanges à Dieu en fort grande solemnité , par toutes les Eglises d'Orleans.

La Pucelle fut blessée de trait , comme dit est , avant lequel coup advenu elle avoit bien dit , qu'elle y devoit estre frappée jusques au sang : mais aussi-tost elle revint à convalescence ; aussi après son arrivée fut-elle diligemment appareillée , defarmée , & tres-bien pensée , si voulut-elle seulement avoir du vin en une tasse , où elle mit la moitié d'eauë , & s'en alla coucher & reposer. Or est à noter , que avant son partement elle oüyt la Messe , se confessa & reçeut en grande devotion le precieux Corps de nostre Seigneur Iesus-Christ ; aussi se confessoit-elle & le recevoit-elle tres-souvent : si se confessa à plusieurs gens de grande devotion & austere

vie, lesquels disoient pleinement que c'estoit une creature de Dieu.

Les Anglois furent reduits en grande detresse de cette défaite, & tinrent cette nuictée grand conseil; si sortirent de leurs bastides le Dimanche huitiesme jour de May mille quatre cent vingt-neuf, avec leurs prisonniers, & tout ce qu'ils pouvoient emporter, mettans à l'abandon tous leurs malades, tant prisonniers comme autres, avec leurs bombardes, canons, artilleries, poudres, pavois, habillemens de guerre, & tous leurs vivres & biens, & s'en allerent en belle ordonnance, leurs estendars desployez tout le chemin d'Orleans jusques à Meun-sur-Loire. Si firent les Chefs de guerre, estans dans Orleans, ouvrir les portes environ le soleil levant, dont ils sortirent partie à pied & à cheval, à grande puissance, & voulurent aller donner & frapper sur les Anglois: mais la survint la Pucelle, qui desconseilla la poursuite, & voulut qu'on les laissast libres de pouvoir partir, sans les assaillir de celle journée, s'ils ne venoient contre les François, pour les combattre: mais les Anglois tournerent en crainte le dos, & se retirerent tant à Meun, comme à Iargeau.

Or (II) par ce desemparement de siege

se departit le plus de la puissance des Anglois, qui se retirerent tant en Normandie comme autre part. Et après ce desemparement les Anglois estans encores postez à la veuë de la Pucelle, elle fit venir aux champs lès gens d'Eglise revestus, qui chanterent en grande solemnité des Hymnes, Respons, & Oraisons devotes, rendans loüanges & graces à Dieu. De plus elle fit apporter une table, & un marbre, & dire deux Messes, lesquelles estans dites & achevées, elle demanda : *or regardez, s'ils ont les visages tournez devers vous, ou le dos?* & on luy dit qu'ils s'en alloient, & avoient le dos tourné. A quoi elle repliqua : *Laissez les aller, il ne plaißt pas pas à Messire (*), qu'on le combatte aujourd'huy; vous les aurez une autrefois.* Elle estoit lors seulement armée d'un jesseran, à cause de la blesseure qu'elle avoit receüe la journée de devant.

Ce fait, la commune d'Orleans sortit qui entra és bastides où ils trouverent largement des vivres & autres biens : puis toutes les bastides furent jettées & renversées par terre, suivant la volonté des Seigneurs & Capitaines; mais leurs canons & bombardes furent retirées en la ville d'Orleans : si se reti-

(*) C'est Dieu.

rerent les Anglois en plusieurs places par eux conquises , c'est à sçavoir le Comte de Suffort à Iargeau , & les Seigneurs de Scales, de Talbot , & autres Chefs de leur party se retirerent tant à Meun , à Baugency , comme en d'autres places par eux conquises , lesquels manderent hâtivement ces choses au Duc Iean de Betfort Regent , qui de ce fut beaucoup dolent , craignant bien qu'aucuns de ceux de Paris se deussent pour cette défaite reduire en l'obeissance du Roy , & faire esmouvoir le commun peuple contre les Anglois ; sur quoy il partit à tres-grande haste de Paris , & se retira au Bois de Vincennes , où il manda gens de toutes parts , mais peu y en vint ; car les Picards & autres gens qui tenoient leur party se prirent à delaisser les Anglois & à les haïr & mepriser.

Or ainsi que les susdits Anglois s'en alloient, Estienne de Vignolles , dit la Hire , & Messire Ambroise de Lore accompagnez de cent à six vingt lances monterent à cheval , & les chevaucherent & poursuivirent , en les costoyant bien trois grosses lieües , pour voir & regarder leur maintien , puis ils s'en retournerent en ladite ville. Les Anglois detenoient prisonnier en leur bastille un Capitaine François nommé le Bourg - de - Bar , le-

quel estoit enferré par les pieds d'un gros & pesant fer, tellement qu'il ne pouvoit aller, & estoit souvent visité par un Augustin Anglois Confesseur de Talbot, maistre dudit prisonnier. Ledit Augustin avoit accoustumé de luy donner à manger, & ledit de Talbot se fioit en luy de le bien garder comme son prisonnier, esperant d'en avoir une grosse finance, ou delivrance d'autres prisonniers; donc quand cet Augustin vid les Anglois se retirer ainsi hastivement, il demeura avec ledit prisonnier en intention de le mener après ledit de Talbot son maistre, & le mena par dessous le bras, bien demy traitt d'arc de distance, mais ils n'eussent jamais peu atteindre les Anglois. Lors iceluy Bourg voyant les Anglois s'en aller en grand desordre, reconnut bien qu'ils avoient du pire; si prit l'Augustin à bons poings, & luy dit qu'il n'iroit plus avant, & que s'il ne le portoit jusques à Orleans, il luy feroit, ou ou feroit faire desplaisir. Et combien qu'il y eut tousjours des Anglois & François qui escarmouchoient encore, toutesfois cet Augustin par force & contrainte le porta sur ses espauls jusques à Orleans, & par iceluy Augustin on sceut & descouvrit plusieurs choses de la Commune des Anglois.

La Pucelle ne pouvant à cette heure entretenir l'armée, par défaut de vivres & de payement, elle partit le Mardy 13 (*) jour de May, accompagnée de hauts Seigneurs, & s'en alla par devers le Roy, qui la receut à grand honneur, & tint à Tours aucuns Confeils; lesquels finis, il manda de toutes parts ses Nobles; & pour nettoyer la riviere de Loire bailla la charge au Duc d'Alençon, qui voulut avoir la Pucelle en sa compagnie. Si vinrent à grande puissance devant Jargeau, où estoit le Comte de Suffort avec grande compagnie d'Anglois, qui avoient fortifié la ville & le pont.

Les François mirent là le siege de toutes parts, un Samedy jour de la Saint Barnabé, vingt & uniesme jour du mois de Juin, & fut en peu d'heure cette ville fort battüe & empirée des coups de bombardes & de canons: enfin le Dimanche ensuivant vingt-deuxiesme jour du mesme mois, la ville & le pont furent pris d'assaut, où fut tué Alexandre la Poulle, avec grand nombre d'Anglois: si furent là pris prisonniers Guillaume de la Poulle, Comte de Suffort, Jean la Poulle son frere, & fut la défaite & perte

(*) Al. dixiesme.

des Anglois nombrée environ cinq cens combatans, dont la pluspart furent tuez; car les gens du commun tuoyent entre les mains des Gentilshommes tous les prisonniers Anglois qu'ils avoyent pris à rançon: parquoy il convint mener à Orleans de nuit & par la riviere de Loire le Comte de Suffort, son frere, & autres grands Seigneurs Anglois, afin de sauver leurs vies. La ville & l'Eglise fut du tout pillée, aussi estoit elle pleine de biens; & cette nuit se retirerent à Orleans le Duc d'Alençon, la Pucelle, & les chefs de guerre avec la Chevalerie de l'ost, pour se rafraischir, là où ils furent receus à tres-grande joye.

Quand la Pucelle Ieanne fut devant le Roy, elle s'agenouïlla & l'embrassa par les jambes, en luy disant: *Gentil Dauphin, venez prendre vostre noble Sacre à Rheims, je suis fort aiguillonnée que vous y alliez, & ne faites doute que vous y recevrez vostre digne Sacre.* Lors le Roy, & aucuns qui estoient devers luy, qui sçavoient & avoient veu les merveilles qu'elle avoit faites par les conduite, sens, prudence & diligence qu'elle avoit en faits d'armes, autant que si elle eût suivy les armes toute sa vie, considerant aussi sa belle & honneste façon de vivre, combien que la

plus grande partie fut d'opinion qu'on **allast** en Normandie, changerent leur **imagination**.

Or le Roy en luy-mesme, & aussi trois ou quatre des principaux d'autour de luy, pensoient s'il ne desplairoit point à ladite **Iéanne** qu'on luy demandast ce que la voix luy disoit. De quoy elle s'apperceut aucunement, & dit : *En nom Dieu je sçay bien ce que vous pensez, & voulez dire de la voix que j'ay ouye touchant vostre Sacre, & je le vous diray. Je me suis mise en oraison, en ma maniere accoustumée, je me complaignois, pour ce qu'on ne me vouloit pas croire de ce que je disois : & lors la voix me dit, Fille, va, va, je seray à ton ayde, va; & quand cette voix me vient, je suis tant resjouye que merveilles :* Et en disant lesdites paroles, elle levoit les yeux au ciel, en montrant signe d'une grande exultation : & lors on la laissa avec le Duc d'Alençon.

Or pour plus à plain declarer la forme de la prise susmentionnée de Iargeau, & l'affaut qui y fut donné; il est vray qu'après que le Duc d'Alençon eust acquitté ses otages, touchant la rançon accordée pour sa delivrance, & qu'on vid & apperceut la conduite de la Pucelle; le Roy, comme dit est, bailla la charge du tout au Duc d'Alençon

avec la Pucelle ; & manda des gens le plus diligemment qu'il peut, lesquels y venoient de toutes parts, croyans fermement que ladite Ieanne venoit de la part de Dieu ; & plus pour cette cause qu'en intention d'avoir soldes ou profits du Roy.

Là vinrent aussi le (12) Bastard d'Orleans, le Sire de Bouffac Mareschal de France, le Seigneur de Graville Maître des arbalestriers, le Sire de Culant Admiral de France, Messire Ambroise Seigneur de Lore, Estienne de Vignoles dit *la Hire*, Gautier de Bruffac, & autres Capitaines, qui allerent tous avec lesdits Duc & Pucelle devant la ville de Iargeau, où estoit, comme dit est, le Comte de Suffort. Et à mettre & tenir le siege il y eut par divers jours plusieurs grandes & aspres escarmouches : aussi estoient-ils puissans en gens, comme de six à sept cens Anglois tous vaillans. Cependant on tiroit fort de la ville, où il y avoit quantité de traict, de canons & vuglares : quoy voyant la Pucelle, vint au Duc d'Alençon, & luy dit : *Beau Duc, ostez vous du logis où vous estes, comment que ce soit, car vous y seriez en danger des canons.* Le Duc creut ce conseil, & n'estoit pas reculé de deux toises, qu'un vuglaire de la ville fut laissé aller, qui emporta tout net la teste

à un Gentilhomme d'Anjou, assez près dudit Seigneur, & au propre lieu où il estoit quand la Pucelle parla à luy.

Les François furent environ huit jours devant la ville, laquelle fut fort battuë de canons estans devant. Si fut assaillie des François bien asprement, & ceux de dedans se defendoient aussi vaillamment : & entre les autres il y avoit un grand & fort Anglois, armé de toutes pieces, ayant en sa teste un fort bassinet, lequel faisoit merveilles de jetter grosses pierres, & d'abbatre gens & eschelles, & estoit au lieu plus aisé à assaillir. Le Duc d'Alençon appercevant ceste chose, alla à un nommé maistre Iean le Canonnier, & luy monstra cet Anglois. Alors le Canonnier affortit sa coulevrine au lieu où estoit, & se descouvroit fort l'Anglois; si fut frappé par le moyen dudit Canonnier au travers de la poitrine, & cheut dedans la ville, où il mourut. La Pucelle descendit au fossé tenant son estendart au poing, au lieu où les Anglois faisoient plus grande & aspre defense; si fut apperceüe par aucuns Anglois, dont un prit une grosse pierre de faix, & luy jetta sur la teste, tellement que du coup elle fut contrainte de s'asseoir; bien que ladite pierre qui estoit dure se mit en menües pieces, de

quoy on eut grand estonnement. Nonobstant elle se releva assez tost après & dit tout haut aux compagnons François, *montez hardiment, & entrez dedans; car vous n'y trouverez plus aucune résistance.*

Et ainsi fut la ville gagnée, comme dit est, & le Comte de Suffort se retira sur le pont; si fut poursuivy par un Gentilhomme nommé Guillaume Renault, auquel ledit Comte de Suffort demanda, *Es-tu Gentilhomme?* & il luy repondit que ouy, *Et es-tu Chevalier?* & il repondit que non Alors le Comte de Suffort le fit Chevalier, & se rendit à luy : & semblablement y fut pris le Seigneur de la Poulle son frere; & comme dit est-il y en eut plusieurs de tuez & quantité de prisonniers qu'on menoit à Orleans; mais le plus furent aussi tuez en chemin, sous ombre d'aucuns débats meus entre les François. Cette prise de Iargeau fut aussi tost mandée au Roy, lequel en fut tres-joyeux, & en remercia & regracia Dieu, & manda tres-diligemment des gens de guerre de toutes parts, pour venir se joindre avec lesdits Duc d'Alençon & Ieanne la Pucelle, & autres Seigneurs & Capitaines.

Le Duc d'Alençon & la Pucelle sejournerent en la ville d'Orleans par aucuns jours,

pendant lesquels vinrent là à grande Chevalerie le Seigneur de Rais, le Seigneur de Chauvigny, les Seigneurs de Laval & de Lohéac son frere, & autres grands Seigneurs, pour servir le Roy Charles en son armée, lequel vint environ ce temps à Sully. Et d'autre part vint à Blois avec grande Chevalerie, le Comte Artus de Richemont Connestable de France, & frere du Duc de Bretagne, contre lequel le Roy, pour aucuns rapports, avoit conceu haine & malveillance. La Pucelle & les chefs de guerre firent faire grand appareil pour mettre le siege devant Meun & Baugency, où se tinrent en iceluy temps le Sire de Scales & le Sire de Talbot à grande compagnée d'Anglois : & pour reconforter les garnisons desdites places, ils manderent les Anglois, qui tenoient la Ferté-Hubert, lesquels après en avoir receu le mandement, brûlerent la basse court, & abandonnerent le chasteau, & s'en allerent à Baugency, pour aller au-devant de Messire Jean Fastol, qui estoit party de Paris, à grande compagnée d'Anglois, de vivres, & de traict, afin de venir avitailler & reconforter la puissance des Anglois : mais pource qu'il ouït nouvelles de la prise de Jargeau, il laissa les vivres dedans Estampes, & vint

avec sa compagnie dedans Yenville, auquel lieu il trouva le Sire de Talbot; & eux estans là assemblez ils y tirrent aucuns conseils.

Le Mécredy quinzieme jour de Iuin mille quatre cent vingt-neuf, Iean Duc d'Alençon, Lieutenant-general de l'armée du Roy, accompagné de la Pucelle, & de plusieurs hauts Seigneurs, Barons & Nobles, entre lesquels estoient Messire Louïs de Bourbon Comte de Vendosme, le Sire de Rais, le Sire de Laval, le Sire de Loheac, le Vidafme de Chartres, le Sire de la Tour, & autres Seigneurs, avec grand nombre de gens de pied & grand charroy chargé de vivres & d'appareil de guerre, partirent d'Orleans pour mettre le siege devant quelques places Angloises, tenans leur voye droit à Baugency. Ils s'arrestèrent devant le pont de Meun, que les Anglois avoient fortifié & fort garny; & tantost à leur venue il fut pris par assaut, & garny de bonnes gens. Cela fait, les François n'y arrestèrent point, mais pensans que les Sires de Talbot & de Scales se fussent retirez, ils allerent devant Baugency: pour la venue desquels les Anglois abandonnerent la ville & se retirerent sur le pont & au chasteau. Alors les François entrerent dedans

ladite ville, & assiegerent le pont & le chasteau par devers le costé de la Beauſſe; si dresserent & assortirent là canons & bombardes dont ils battirent fort ledit chasteau.

Or le Comte de Richemont Conneſtable de France vint en ceſtuy ſiege, à grande chevalerie; avec luy eſtoient le Comte de Perdrac, Iacques de Dinan frere du Seigneur de Chasteaubriant, le Seigneur de Beaumanoir & autres. Et d'autant que ledit Conneſtable eſtoit en l'indignation du Roy, & à ceſte cauſe tenu pour ſuſpect, il ſe mit en toute humilité devant ladite Pucelle, luy ſuppliant (*) que comme le Roy luy eut donné puissance de pardonner, & remettre toutes offenses commiſes, & perpetrées contre luy, & ſon autorité, & que pour aucuns ſiniſtres rapports, le Roy eut conceu haine & mal-talent contre luy, en telle maniere qu'il avoit fait faire deſenſe par ſes lettres que aucun recueil, faveur ou paſſage ne luy fuſſent donnez pour venir en ſon armée, la Pucelle le voulut, de ſa grace, recevoir pour le Roy au ſervice de ſa Couronne, afin d'y employer ſon corps, ſa puissance, & toute

(*) Aucuns eſtiment que ce diſcours concernant le Conneſtable eſt ſuſpect & contraire à la vérité, & qu'il eſt prejudiciable à la memoire d'un ſi grand perſonnage.

sa seigneurie, en luy pardonnant toute offense. Et à cette heure estoient là le Duc d'Alençon & tous les hauts Seigneurs de l'ost qui en requierent la Pucelle, laquelle le leur octroya, moyennant qu'elle receut en leur presence le serment d'iceluy Connestable, de loyaument servir le Roy, sans jamais faire ny dire chose qui luy doive tourner à desplaisance. Et à cette promesse tenir ferme, sans l'enfraindre, & estre contraints par le Roy, si ledit Connestable estoit trouvé defaillant, lesdits Seigneurs s'obligerent à la Pucelle, par lettres scellées de leurs seaux.

Si fut alors ordonné, que le Connestable mettroit le siege du costé de la Soulongne, devant le pont de Baugency : mais le vendredy dix-septiesme jour du mois de Juin, le Baillif d'Evreux qui estoit dedans Baugency, fit requerir la Pucelle d'un traité, qui fut fait & accordé environ l'heure de nuict, en telle maniere qu'ils rendroient au Roy de France, entre les mains du Duc d'Alençon & de la Pucelle le pont & le chasteau, leurs vies sauves, le lendemain à l'heure de soleil levant, sans en emporter, ny emmener fors leurs chevaux & harnois, avec aucuns de leurs meubles, montans pour chacun un marc d'argent seulement, & qu'ils s'en pourroient

franchement aller és pays de leur party; mais ils ne debvoient reprendre les armes contre les François, jusques après dix jours passez. Donc en cette maniere en partirent les Anglois, qui estoient bien nombrez à cinq cens combatans, lesquels rendirent le pont & le chasteau le Samedy dix-huictiesme jour de Iuin, mille quatre cent vingt-neuf.

En la ville de Meun, entrerent une nuitée les Sires de Talbot, de Scales & de Fastot, qui ne peurent avoir entrée au chasteau de Baugency, par l'empeschement du siege; or eux croyans faire desemparer & quitter ce siege, ils assaillirent la nuit de la composition le pont de Meun: mais le susdit dix-huictiesme jour de Iuin, aussi tost que les Anglois furent partis de Baugency, vint l'avant-garde des François devant Meun, & incontinent toute la puissance venant en batailles tres-bien ordonnées: alors les Anglois cesserent l'assaut du pont, & faillirent aux champs avec toute leur puissance, & se mirent en corps de batailles, tant à pied comme à cheval; mais ils commencerent à se retirer tout soudain, delaisans Meun avec leurs vivres & habillemens, & prirent leur chemin par la Beaulle, du costé par devers Patay.

Si partirent hastivement le Duc d'Alençon, la Pucelle, le Comte de Vandomme, le Connestable de France, le Sire de Sainte (*) Severe, & de Bouffac Mareschal, Messire Louys de Culant Admiral de France, le Sire d'Albret, le Sire de Laval, le Sire de Loheac, le Sire de Chauvigny, & autres grands Seigneurs qui s'avancerent en batailles ordonnées, & poursuivirent si asprement les Anglois, qu'ils les attraperent près Patay, au lieu dit *des Coynées*. Alors le Duc d'Alençon dit à la Pucelle, *Ieanne, voilà les Anglois en bataille, combatrons nous ?* Et elle demanda audit Duc, *avez-vous vos esperons ?* Lors le Duc luy dit, *comment dà, nous en faudra-t'il retirer, ou fuir ?* & elle dit: *nenny ; en nom Dieu allez sur eux, car ils s'enfuiront, & n'arresteront point, & seront déconfits, sans guerres de perte de vos gens ; & pour ce faut-il vos esperons pour les suivre.*

Si furent ordonnez pour coureurs, par maniere d'avant-garde, le Seigneur de Beaumanoir, Poton & la Hire, Messire Ambroise de Lore, Thiebaut de Termes, & plusieurs autres, lesquels embesongnerent & embarasferent tant les Anglois, qu'ils ne peurent plus entendre à eux bien ordonner, & à se mettre

(*) Al. Saint.

en bataille : si s'assemblerent contre eux les François en bataille, tant que les Anglois furent défaits en peu d'heures, dont la tuerie fut nombrée sur le champ par les herauts d'Angleterre, à plus de deux mille deux cens Anglois.

En cette bataille qui arriva le dix-huictiesme jour de Iuin mille quatre cent vingt-neuf, furent pris les Seigneurs de Talbot & de Scales, Messire Thomas Rameston, & Hougue Foie, avec plusieurs chefs de guerre, & autres nobles du pays d'Angleterre, & furent bien nombrez en tout à cinq mille hommes. Si commença la chasse des fuyans, & fut poursuivie jusques près des portes d'Yenville, en laquelle chasse plusieurs Anglois furent aussi tuez. Les bonnes gens d'Yenville fermerent leurs portes contre les Anglois qui fuyoient, & monterent sur la muraille à leurs defenses : pour lors estoit au chasteau avec peu de compagnee un Escuyer Anglois, Lieutenant du Capitaine qui avoit le chasteau en garde, lequel cognoissant la défaite des Anglois, traitta avec les bonnes gens de rendre ledit chasteau sa vie sauve, & fit serment d'estre bon & loyal François ; à quoy ils le receurent. Il demeura en icelle ville grande quantité de provisions, muni-

rions & despoüilles, qui y avoient esté laiffées par les Anglois à leur depart, pour aller à la fufdite bataille, avec grande quantité de traict, de canons, & autres habillemens de guerre, de vivres, & marchandifes. Et auffi tost ceux de ladite ville d'Yenville se reduifirent en l'obeyffance du Roy. Or après la fuite des Anglois, les François entrèrent dedans Meun, & pillèrent toute la ville, d'où s'enfuit Messire Iean Fastot, & autres jusques à Corbeil.

Quand les Anglois qui estoient encor en plusieurs autres places dans le pays de Beaufse, comme à Montpipeau, Saint Symon, & autres forteresses, oüyrent les nouvelles de cette défaite, ils prirent hastivement la fuite, & mirent le feu dedans. Après lesquelles glorieuses victoires, & le recouvrement des villes & chasteaux susmentionnez, toute l'armée retourna dedans Orleans, ledit dix-huictiesme jour de Juin, où ils furent receus à grande joye par les gens d'Eglise, bourgeois, & commun peuple, qui en rendirent graces & loüanges à Dieu.

Or les fufdits gens d'Eglise & bourgeois d'Orleans croyoient bien que le Roy deust là venir : car pour le recevoir, ils firent tendre les ruës à ciel, & voulurent faire grand
appareil,

appareil, pour l'honorer à sa glorieuse venue: mais il se tint dedans Sully, sans venir à Orleans; dequoy aucuns qui estoient entour le Roy, ne furent guere contents: & à tant demeura la chose à cette fois. Parquoy la Pucelle alla devers le Roy, & fit tant que le vingt-deuxiesme jour de Juin en iceluy an, il vint à Chasteau-neuf-sur-Loire, auquel lieu se tirerent par devers luy, les Seigneurs & chefs de guerre; là il tint aucuns conseils, après lesquels il retourna à Sully. La Pucelle vint ensuite à Orleans, & fit tirer par devers le Roy tous les gens d'armes avec habillemens & charroy. Après se partit la Pucelle d'Orleans, & alla à Gyen, où le Roy vint à grande puissance, & manda par herauts aux Capitaines & autres, qui tenoient les villes & forteresses de Bonny, Cosne & la Charité, qu'ils se rendissent en son obeysance; dequoy ils furent refusans.

Le Comte de Richemont Connestable de France sejourna durant aucuns jours, après la bataille susmentionnée, en la ville de Baugency, attendant responce de Jean Duc d'Alençon, de la Pucelle, & des hauts Seigneurs qui s'estoient portez torts d'appaiser le Roy, & luy faire pardonner son maltalet: à quoy ils ne peurent parvenir, & le Roy ne voulut

souffrir qu'il allast pardevers luy, pour le servir ; dequoy il fut en grand desplaisir. Neantmoins ledit Connestable, qui avoit grande compagnée de nobles, desirant nettoyer le pays du Duc d'Orleans, voulut mettre le siege devant Marchesnay (*), près Blois, qui fut garny de Bourguignons & d'Anglois, lesquels de ce ouyrent nouvelles, & redoutans le siege, tirerent, sous faufconduit à Orleans, par devers le Duc d'Alençon, qui estoit là en ce temps.

Si traitterent tant lesdits Bourguignons, que moyennant qu'on leur feroit pardonner par le Roy toutes offenses, & qu'on leur donnaist dix jours de terme pour emporter leurs biens, ils seroient & demeureroient à tousjours bons & loyaux François : & ainsi le jurerent & donnerent aucuns ostages és mains du Duc d'Alençon, qui fit sçavoir cette chose au Connestable, lequel s'en partit à tant : mais après son départ les Bourguignons dudit Marchesnay firent tant qu'ils prirent & retinrent prisonniers aucuns des gens d'iceluy Duc d'Alençon, pour recouvrer leurs ostages ; & ainsi fausserent leurs sermens.

Durant ces choses, le Roy alla en la ville de Gyen, & il envoya Messire Louys de Cu-

(*) Al. Marchesnoir.

lant son Admiral devant Bonny, avec grand nombre de gens ; puis le Dimanche après la Saint Jean, mille quatre cent vingt-neuf, cette place luy fut renduë par composition : & pource que la Pucelle fut desfireuse, avant que le Roy employast sa puissance à recouvrer ses villes & chasteaux, de le mener tout droit à Rheims, pour là estre couronné & recevoir la saincte onction Royale : à quoy aucuns estoient de contraire opinion, tendante à ce que le Roy assiegeast premierement Cosne & la Charité, afin de nettoyer les pays de Berry, d'Orleans, & du fleuve de Loire ; il tint sur ces choses & affaires de grands conseils dans Gyen ; pendant lesquels la Reyne fut là ammenée, en esperance d'estre menée couronner à Rheims avec le Roy. Or eux sejourrans là, les Barons & hauts Seigneurs de plusieurs contrées du Royaume vinrent au service du Roy, avec grande puissance.

A la fin le Roy delibera en son Conseil de renvoyer la Reyne à Bourges, & qu'il prendroit son chemin droit à Rheims pour recevoir son Sacre, sans mettre aucuns sieges sur la riviere de Loire. Doncques la Reyne retourna à Bourges, & le Roy partit de Gyen le jour de Saint Pierre, au mois de Juin

mille quatre cent vingt-neuf, avec toute sa puissance, tenant sa voye droit à Rheims, & ce par l'instigation & le pourchas de Ieanne la Pucelle, disant que c'estoit la volonté de Dieu qu'il allast à Rheims se faire couronner & sacrer; & que combien qu'il fut Roy, toutesfois ledit couronnement luy estoit necessaire. Or combien que plusieurs, & le Roy mesme, de ce fissent difficulté, veu que ladite cité de Rheims, & toutes les villes & forteresses de Picardie, Champagne, l'Isle de France, Brie, Gastinois, l'Auxerrois, Bourgongne, & tout le pays d'entre la riviere de Loire & la mer Océane, estoit occupé par les Anglois; toutesfois le Roy s'arresta au conseil de ladite Pucelle, & delibera de l'exécuter.

Si fit son assemblée à Gyen sur Loire, & vinrent en sa compagnée les Ducs d'Alençon, de Bourbon, le Comte de Vendosme, ladite Pucelle, le Seigneur de Laval, les Sires de Loheac, de la Trimouille, de Rais, d'Albret, outre que plusieurs autres Seigneurs, Capitaines & Gensd'armes venoient encor de toutes parts au service du Roy, & plusieurs Gentils-hommes, qui n'avoient de quoy s'armer & se monter, y alloient comme archers & coustillers montez sur petits che-

voux ; car chascun avoit grande attente que par le moyen d'icelle Ieanne il aviendroit tout à coup beaucoup de biens au Royaume de France ; de sorte qu'ils desiroient & convoitoient de la servir & connoistre ses faits, comme estant une chose venuë de la part de Dieu. Elle chevauchoit tousjours armée de toutes pieces, revêtuë d'habillemens de guerre, autant ou plus que Capitaine de guerre qui y fut ; & quand on parloit de la guerre, ou qu'il falloit mettre des gens en ordonnance, il la faisoit bel oüyr, & voir faire les diligences necessaires : & si on crioit à *l'arme*, elle estoit la plus diligente & la premiere, fut à pied ou à cheval ; de sorte que c'estoit une tres-grande admiration aux Capitaines & gens de guerre, de l'entendement qu'elle avoit en ces choses, veu que en autres elle estoit la plus simple villageoise que on veid oncques. Elle estoit au reste tres-devote, se confessoit souvent, & recevoit le précieux corps de N. S. Iesus-Christ, estoit de tres-belle & bonne vie, & d'honneste conversation.

En ce temps le Seigneur de la Trimouille estoit en grand credit auprès du Roy ; mais il se doubtoit tousjours d'estre mis hors du gouvernement, & craignoit specialement le

Connestable, & autres ses alliez & serviteurs ; parquoy combien que le susdit Connestable eut bien avec luy douze cent combattans & gens de fait ; & que plus il y avoit d'autres Seigneurs, lesquels fussent volontiers venus au service du Roy, ledit de la Trimouille ne le vouloit pas souffrir, & si il n'y avoit personne qui en eut osé parler contre iceluy de la Trimouille.

Or audit lieu de Gien sur Loire fut fait un payement aux gens de guerre de trois francs pour homme d'armes, qui estoit peu de chose ; puis s'en partit la Pucelle, ayant plusieurs Capitaines de gens d'armes en sa compagnie avec leurs gens, & s'en allerent loger à environ quatre lieües de Gien, tirant le chemin vers Auxerre ; le Roy partit le lendemain, en prenant la mesme route : le jour d'iceluy despart du Roy se trouverent tous ses gens ensemble, qui estoit une belle compagnie, & vint loger avec son ost devant la dite cité d'Auxerre, laquelle ne fit pas plainne obeissance ; car ils vinrent devers le Roy luy prier, & requerir qu'il voulut passer outre, en demandant & requerant abstinence de guerre : laquelle chose leur fut octroyée par le moyen & la requeste du susdit de la Trimouille qui en eut deux mille escus. Ce

qui fit que plusieurs Seigneurs, & Capitaines furent tres-mal contens d'iceluy de la Trimouille, & du Conseil du Roy, & mesmement la Pucelle, à laquelle il sembloit qu'on l'eust eüe bien aisement d'affaut ; toutesfois ceux de cette ville baillerent, & delivrerent plusieurs vivres aux gens de l'ost du Roy, lesquels en estoient en grande necessité.

Or ladite Pucelle avoit de coustume, qu'aussi tost qu'elle venoit en un village, elle s'en alloit à l'Eglise faire ses oraisons, & faisoit chanter aux Prestres une Antienne de Nostre-Dame ; si faisoit ses prieres & oraisons & puis s'en alloit en son logis, lequel estoit communement ordonné pour elle en la plus honneste maison qu'on pouvoit trouver, où il y avoit quelque femme honneste. Onques homme ne la vid baigner ni se purger, & le faisoit tousjours secretement ; & si le cas advenoit qu'elle logeast aux champs avec les gens de guerre, jamais elle ne se defarçoit. Il y en eut plusieurs, mesmes de grands Seigneurs deliberez de sçavoir se ils pourroient avoir sa compagnee charnelle, & pource venoient devant elle gentiment habillez ; mais aussi tost qu'ils la voyoient, toute mauvaise volonté leur cessoit : & quand on luy demandoit pourquoy elle estoit en habit d'homme,

& qu'elle chevauchoit ainsi en armes, elle respondoit, qu'ainsi luy estoit-il ordonné ; & que principalement c'estoit pour garder sa chasteté plus aysément ; aussi, que c'eust esté trop estrange chose de la voir chevaucher en habit de femme, entre tant de gens d'armes. Mesme quand des gens lettrez parloient à elle sur ces matieres, elle leur respondoit tellement, qu'ils estoient tres-contens, disans qu'ils ne faisoient doute, qu'elle estoit venuë de la part de Dieu.

Après que le Roy eut esté logé devant ladite ville d'Auxerre trois jours, il en partit avec son ost, en tirant vers la ville de Saint-Florentin, ou ceux de la ville luy firent pleniere obeissance. Là il n'arresta gueres, mais il s'en vint avec son ost devant la cité de Troyes, qui estoit grande & grosse ville, & y avoit dedans cinq à six cent combatans Anglois & Bourguignons, lesquels faillirent vaillamment à l'arrivée des gens du Roy, & y eut dure, & aspre escarmouche, où il y en eut de ruez par terre d'un costé & d'autre ; car les gens du Roy les receurent fort bien, & furent contraints iceux Anglois, de se retirer en ladite cité. Les gens du Roy se logerent d'un costé, & d'autre, au mieux qu'ils peurent, & le Roy y fut cinq ou six

jours , sans que ceux de dedans montraissent oncques semblant , d'avoir volonté de se mettre en son obeyffance ; car il ne s'y pouvoit trouver appointment, combien que souvent on parlementoit.

Pour lors il y avoit en l'ost si grande cherté de pain & autres vivres , qu'il y avoit plus de cinq à six mille personnes, qui avoient esté plus de huit jours sans manger pain , & vivoient seulement d'espics de bled froissez, & de fèves nouvelles, dont ils trouverent largement. Et disoit-on qu'il y avoit un Cordelier nommé frere Richard , qui alloit preschant par le pays , & fut mesme en la ville de Troyes, où preschant durant l'Advent , il disoit tous les jours : *Semez des fèves largement , celui qui doit venir viendra en bref.* Et fit tellement qu'on sema fèves tant largement , que ce fut merveilles, dont l'ost du Roy se nourrit par aucun temps ; & toutesfois ledit Prescheur ne pensoit point à la venuë du Roy. Les Ducs d'Alençon, & de Bourbon , le Comte de Vendosme, & plusieurs autres Seigneurs & gens du Conseil en grand nombre , furent mandez par le Roy, pour sçavoir ce qu'il avoit à faire : Et là fut remonstré par l'Archevesque de Rheims Chancelier de France, « comment le Roy es-

toit là arrivé, & que luy ny son ost n'y pouvoit plus longuement demeurer, pour plusieurs causes, lesquelles il remonstra grandement, & notablement : c'est à sçavoir pour la grande famine qui y estoit, & que vivres ne venoient en l'ost d'aucune part; & qu'il n'y avoit homme qui eut plus d'argent. En outre, que c'estoit merveilleuse (*) chose de prendre la ville & cité de Troyes, qui estoit forte de fossez, & bonnes murailles, bien garnies de vivres, & de gens de guerre, & de peuple, ayant par apparence volonté de resister, & de non obeyr au Roy : joint qu'il n'y avoit bombardes, canons, artillerie, ny habillemens necessaires à battre ou rompre les murs d'icelle ville, ny à la guerroyer. Et si n'y avoit ville ny forteresse Françoisse, dont on peust avoir ayde ou secours plus près que Gien-sur-Loire : de laquelle ville jusques à Troyes, il y avoit plus de trente lieuës ».

Il allegua encores plusieurs autres grandes, & notables raisons, & bien apparentes, par lesquelles il monstrois evidemment, qu'il en pouvoit advenir grand inconvenient, si on s'y tenoit longuement. Après cela, le Roy ordonna à son Chancelier, qu'il demandast les opinions à tous les presens, pour sçavoir

(*) Al. difficile.

ce qu'il estoit de faire pour le meilleur ; & le Chancelier commença à demander les opinions en leur commandant que chascun s'en acquitast loyalement , & conseillast le Roy , pour sçavoir ce qu'il avoit à faire , sur ce que dit est. Or tous les presens furent presque unanimement d'opinion , que veuës & considérées les choses dessus declarées , & que le Roy avoit esté refusé d'entrer en la ville d'Auxerre , en laquelle il n'y avoit aucune garnison de gens d'armes , & qui n'estoit si forte que la ville de Troyes , avec plusieurs autres raisons , que chacun alleguoit , selon son entendement & imagination , que le Roy & son ost s'en retournassent , & que de demeurer plus devant ladite ville de Troyes , ny d'aller plus avant , n'y sçavoient voir , ou cognoistre que toute perdition de son ost. Les autres furent d'opinion que le Roy passast , en tirant vers Rheims , d'autant que le pays estoit plein de biens , & trouveroient assez de quoy vivre.

Or vint ledit Chancelier à demander l'opinion à un ancien & notable Conseiller du Roy , nommé Maistre Robert le Masson , qui avoit esté Chancelier , & estoit Seigneur de Treves , lequel estoit sage & prudent ; si dit qu'il falloit envoyer querir Ieanne la Pucelle,

dont dessus est fait mention, (laquelle n'estoit pas pour lors presente à ce Conseil, mais estoit en l'ost). Et que bien pourroit estre qu'elle diroit telle chose, qui seroit profitable pour le Roy & sa compagnee. Et dit en outre : « que quand le Roy estoit party, & qu'il avoit entrepris ce voyage, il ne l'avoit pas fait pour la grande puissance de gens d'armes qu'il eut lors, ny pour le grand argent de quoy il fut garny pour payer son ost, ny parce que ledit voyage luy fut & semblaist estre bien possible; mais seulement qu'il avoit entrepris ledit voyage, par l'admonestement de ladite Ieanne, laquelle luy disoit toujours, qu'il tirast avant pour aller à son Couronnement à Rheims, & qu'il trouveroit bien peu de resistance; car c'estoit le plaisir & volonté de Dieu : & que si icelle Ieanne ne conseilloit aucune chose qui n'eust esté dite en iceluy Conseil, qu'il estoit alors de la grande & commune opinion; c'est à sçavoir, que le Roy & son ost s'en retournassent, d'où ils estoient venus ».

Or ainsi comme on debattoit la matiere, ladite Ieanne heurta tres-fort à l'huis, où estoit le Conseil, si luy fut ouvert, & elle entra dedans; puis fit la reverence au Roy, & icelle faite, ledit Chancelier luy dit : *Ieanne,*

*le Roy & son Conseil a eu de grandes perplexitez, pour sçavoir ce qu'il avoit à faire : & en effet, luy recita les choses dessus dites, le plus amplement qu'il peut, en luy requerant qu'elle dit aussi son opinion au Roy, & ce qu'il luy en sembloit. Alors elle adressa sa parole au Roy, en demandant si elle seroit creuë de ce qu'elle diroit. Le Roy respondit, qu'il ne sçavoit, & que si elle disoit chose qui fut raisonnable & profitable, qu'il la croyroit volontiers. Elle demanda encores derechef, si elle seroit creuë, & le Roy respondit, ouïy, selon ce qu'elle diroit. Alors elle dit telles paroles : *Gentil Roy de France, cette cité est votre : & si vous voulez demeurer devant deux ou trois jours, elle sera en votre obeyssance, ou par amour, ou par force, & n'en faites aucun doute. Sur quoy il luy fut respondu par ledit Chancelier : Jeanne, qui seroit certain de l'avoir dedans six jours, on attendroit bien ; mais je ne sçay s'il est vray ce que vous dites : & e'le dit de rechef qu'elle n'en faisoit aucun doute. A laquelle opinion de ladite Jeanne, le Roy & son Conseil s'arresterent, & fut conclud qu'on demeureroit-là.**

Et à celle heure, ladite Jeanne monta sur un courfier, tenant un baston en son

poing, si mit en besongne Chevaliers & Escuyers, Archers, manouvriers, & autres de tous estats, à apporter fagots, huis, tables, fenestres & cheverons, pour faire des taudis, & approches contre la ville, afin d'asseoir une petite bombarde, & autres canons estans en l'ost. Elle faisoit de merveilleuses diligences, aussi bien qu'eust sceu faire un Capitaine, lequel eut esté en guerre tout le temps de sa vie; dont plusieurs s'esmerveilloient. Les gens de la ville sceurent & apperceurent les preparatifs qu'on faisoit, & sur ce considererent que c'estoit leur souverain Seigneur: mesmes aucuns simples gens disoient, qu'ils avoient apperceu & veu tout autour de l'estendart de ladite Pucelle, une infinité de papillons blancs; & comme meus soudainement d'une bonne volonté inspirée de Dieu, cognoissant aussi les choses merveilleuses que cette Pucelle avoit fait pour faire lever le siege d'Orleans, delibererent qu'on parlementeroit avec le Roy, pour sçavoir quel traité ils pourroient avoir. Et les gens de guerre mesmes, ennemis du Roy, estans dedans la ville, le conseillèrent.

De fait l'Evesque & les bourgeois de la ville, & les gens de guerre en bien grand nombre, vinrent devers le Roy, & prirent fina-

lement composition, & arresterent traité : c'est à sçavoir, que les gens de guerre s'en iroient, eux & leurs biens, & ceux de la ville demeureroient en l'obeyffance du Roy, & luy rendroient ladite ville, parmy qu'ils eurent abolition generale : & au regard des gens d'Eglise qui avoient regales, & collations de benefices du Roy son pere, il approuva les collations : & ceux qui les avoient du Roy Henry d'Angleterre, prirent Lettres du Roy, & voulut qu'ils eussent les benefices, quelques collations qu'il en eut fait à d'autres. Ceux de la ville firent grande feste & grande joye, & ceux de l'ost eurent vivres à leur plaisir ; & le matin en partit presque toute la garnison, tant Anglois, que Bourguignons, tirans là où ils voulurent aller.

Or combienque par le traité ils maintissent, qu'ils pouvoient emmener leurs prisonniers ; & de fait, ils les emmenoient : mais icelle Jeanne se tint à la porte en disant, que en nom Dieu ils ne les emmeneroient pas, et de fait les en garda. Et le Roy contenta aucunement lesdits Anglois, et Bourguignons, des finances ausquelles lesdits prisonniers estoient mis ; puis y entra le Roy, environ sur les neuf heures du matin. Mais premierement y estoit entrée ladite Jeanne, & avoit ordonné

des gens de traict à pied le long des ruës, Avec le Roy entrèrent à cheval, les Seigneurs & les Capitaines, bien habillez et montez ; & il les faisoit tres-beau voir : si mit en ladite ville Capitaine et Officiers, et fut ordonné par le Roy, que le Seigneur de Lore demeureroit aux champs avec les gens de guerre de l'ost: le lendemain tous passerent par ladite cité en belle ordonnance ; dont ceux de la ville estoient bien joyeux, et firent serment au Roy, d'estre bons et loyaux, et tels se font-ils tousjours montrez depuis.

La Pucelle hastoit le Roy, le plus diligemment qu'elle pouvoit, d'aller à Rheims & ne faisoit aucun doute qu'il y seroit sacré : pource le Roy partit de la cité de Troyes, et prit son chemin à Chalons-en-Champagne, avec tout son ost, la pucelle allant tousjours devant armée de toutes pièces ; & chevauchant tant qu'il vint devant la dite ville de Chalons. Quand ceux de la ville sceurent sa venuë, l'Evesque avec grand nombre de peuple de cette cité, vinrent au devant du Roy, & luy firent pleine obeïssance. Il logea la nuit avec son ost en ladite ville, en laquelle il establit Capitaine, & autres Officiers de par luy, le tout ny plus ny moins comme il avoit fait à ceux de Troyes. De ladite cité de Chalons, le Roy prit son chemin

chemin pour aller à Rheims , & vint en un chasteau qui appartient à l'Archevesque de Rheims , nommé Sepesaulx , qui est à quatre lieues de Rheims ; en laquelle cité estoient les Seigneurs de Chastillon-sur-Marne , & de Saveuses , tenans le party des Anglois & Bourguignons , devers lesquels ceux de la ville vinrent par leur ordonnance , & commandement , & s'en disoit ledit de Chastillon Capitaine. Ils demanderent donc ausdits habitans , s'ils avoient bonne volonté de tenir , & se defendre ? Et les habitans leur demanderent , s'ils estoient assez forts pour les ayder à se garder : & ils respondirent , que non , mais que s'ils pouvoient tenir six semaines , ils leur ameneroient un grand secours , tant du Duc de Betfort , que de celui de Bourgogne , & sur ce ils en partirent par la volonté des habitans de la ville , dedans laquelle il y avoit lors aucuns de bonne volonté , lesquels commencerent à dire , qu'il falloit aller devers le Roy , & le peuple respondit lors tout soudain , qu'on y envoyast : & y envoya-t'on des notables gens de la ville , tant d'Eglise qu'autres : enfin après plusieurs requestes qu'ils faisoient , sur lesquelles on trouva des expediens , ils delibererent & conclurent de laisser entrer le Roy , avec l'Ar-

chevesque d'icelle ville ; & leur compagnée dedans. L'Archevesque n'avoit point encor fait son entrée, laquelle il fit le Samedy matin : & après le dîner sur le soir, le Roy avec ses gens entra dedans la ville, où Ieanne la Pucelle estoit fort regardée. Là vinrent par devers luy les Ducs de Bar, & de Lorraine, & le Seigneur de Commercy bien accompagnez de gens de guerre, s'offrans à son service. Le lendemain, qui fut le Dimanche, on ordonna que le Roy prendroit & recevroit son digne Sacre, & toute la nuit fit-on grande diligence, à ce que tout fut prest au matin, & ce fut un cas bien merveilleux ; car on trouva en ladite cité toutes les choses nécessaires, qui sont grandes, & si ne pouvoit-on avoir celles qui sont gardées dans Saint Denys en France. Or pource que l'Abbé de Saint Remy n'a pas accoustumé de bailler la sainte Ampoule, sinon en certaine forme, & maniere, le Roy y envoya le Seigneur de Rais Mareschal de France, le Seigneur de Bouffac, & de Sainte Severe, aussi Mareschal de France, le Seigneur de Graille, Maistre des Arbalétriers, & le Seigneur de Culant admiral de France, lesquels firent les sermens accoustumez, c'est à sçavoir, de la conduire seurement, & aussi raconduire jusques en l'Ab-

baye : après quoy ledit Abbé l'apporta, estant revestu d'habillemens Ecclesiastiques, bien solennellement, & devotement deffous un poille, jusques à la porte de devant l'Eglise Saint Denis ; là où l'Archevesque revestu d'habits Sacerdotaux, accompagné de Chanoines, l'alla querir, & l'apporta dedans la grande Eglise, & la mit sur le grand autel : lors vint le Roy au lieu qui luy avoit esté ordonné, vestu & habillé de vestemens à ce propices : puis l'Archevesque luy fit faire les sermens accoustumez, & ensuite il fut fait Chevalier par le Duc d'Alençon : par après l'Archevesque proceda à la consecration (*), gardant tout au long les ceremonies & solennitez contenuës dans le livre Pontifical (**). Le Roy y fit le Seigneur de Laval, Comte, & il y eut plusieurs Chevaliers faits par les Ducs d'Alençon, & de Bourbon. Là estoit presente Jeanne la Pucelle, tenant son estendart en sa main, laquelle en effet estoit, après Dieu, cause dudit Sacre & couronnement, & de toute cette belle assemblée : si fut rapportée & conduite ladite sainte Ampoule, par les deffusdits, jusques en icelle Abbaye saint Remy. Et qui eut veu cette

(*) Al. au Sacre.

(**) Al. au Rituel, ou plutoft au Ceremonial.

Pucelle accoller le Roy à genoux par les jambes, & luy baïser le pied en pleurant à chaudes larmes, il en eut en pitié; mesme elle provoquoit plusieurs à pleurer, en disant : *Gentil Roy, or est executé le plaisir de Dieu, qui vouloit que vinssiez à Rheims recevoir vostre digne Sacre, en monstrant que vous estes vray Roy, & celui auquel le Royaume doit appartenir.* Le Roy sejourna en ladite cité par trois jours. De tout temps les Roys de France, après leurs Sacres, avoient accoustumé d'aller en un Prieuré, qui est de l'Eglise saint Remy, nommé Corbigny, assis & situé à environ six lieues de Rheims, où est le corps d'un glorieux saint, qui fut du Sang de France, nommé saint Marcoul, auquel lieu tous les ans il y a grande affluence de peuple, pour le sujet de la maladie des Escrouelles, par les mérites duquel on dit que les Roys en guarissent. Et pource il s'en alla audit lieu de saint Marcoul, & y fit bien & devotement ses oraisons & offrandes. De ladite Eglise, il prit son chemin pour aller en une petite ville fermée, appartenant à l'Archevesque de Rheims, nommée Vailly, qui est située à quatre lieues de Soissons, & aussi à quatre lieues de Laon. Les habitans de ladite ville de Vailly, luy

furent pleine obeyffance, & le receurent grandement bien felon leur pouvoir : il se logea pour le jour luy & son oft audit pays ; & de là envoya à Laon, qui est une notable, & forte cité, pour en fommer les habitans, à celle fin qu'ils se miffent en fon obeyffance : ce qu'ils firent tres-joyeusement, & volontiers. Et pareillement en firent autant ceux de la cité de Soiffons, en laquelle il alla droit d'iceluy lieu de Vailly, & il y fut receu à grande joye : il y fejourna trois jours, & fon oft, tant dans la ville, comme és environs. Or pendant qu'il y estoit, il luy vint nouvelles que Chasteau-thierry, Provins, Coulommiers, Crecy-en-Brie, & plusieurs autres s'estoient renduës Françoises, & en fon obeyffance : il y mit ensuite des Officiers, & les habitans y laissoient entrer fans aucune contradiction ses gens & serviteurs.

Quand le Roy sceut que Chasteau-thierry estoit venu en fon obeyffance, & qu'il eut séjourné par aucun temps en la ville & cité de Soiffons, il se mit en chemin, & alla audit lieu de Chasteau-thierry, d'où il s'en alla à Provins, & y sejourna deux ou trois jours ; lesquelles choses vinrent dans Paris à la connoiffance du Duc de Betfort ; qui se disoit Regent du Royaume de France

pour le Roy d'Angleterre , & lequel dit qu'il viendroit combattre le Roy. Si assembla gens de toute parts , à bien grande puissance ; puis il vint à Corbeil , & à Meun , & assembla bien dix mille combatans , qui estoit grande chose. Or quand le Roy sceut que le Duc de Betfort le vouloit ainsi combattre , luy & les gens de son ost en furent bien joyeux ; de sorte qu'il partit de ladite ville de Provins , & tint les champs ; & rassembla son ost près d'un chasteau nommé la Motte-de-Nangis , qui est en Brye , & là les batailles furent ordonnées bien notablement , & prudemment : au reste c'estoit agreable chose que de voir le maintien de Ieanne la Pucelle , & les diligences qu'elle faisoit : & tousjours venoient nouvelles que le Duc de Betfort s'avançoit pour combattre : pour ce le Roy se tint tout le jour en son ost emmy les champs , croyant que ledit Duc de Betfort deut venir ; mais il changea de conseil , & s'en retourna à Paris , combien qu'il eut bien lors en sa compagnée dix ou douze mille combattans , comme dit est ; le Roy de son costé en avoit bien autant , & la Pucelle , et les Seigneurs & gens de guerre estans avec luy avoient grand desir , & volonté de combattre.

Or il y avoit aucuns en la compagnée du Roy, qui avoient grand desir qu'il retournaſt vers la riviere de Loire, & le luy confeillerent fort; auquel confeil il adhera grandement, & eſtoit de leur opinion, & conclud qu'il s'en iroit; & luy fit on ſçavoir qu'il repaſſeroit la riviere de Seine par une ville nommée *Bray*, ſituée dans le pays de Champagne, où il y avoit un bon pont, & luy fut promis obeyſſance & paſſage par les habitans d'icelle; mais la nuit dont il devoit paſſer le matin enſui- vant, il y arriva certaine quantité d'Anglois, auſquels on ouvrit la porte, & ils entrerent dedans : après quoy il y eut des gens du Roy, leſquels s'avancerent pour penſer entrer des premiers, dont aucuns furent pris, & les autres deſtrouſſez; & par ce moyen ce paſſage fut rompu & empesché : dequoy les Ducs d'Alençon, de Bourbon & de Bar, & les Comte de Vendosme & de Laval, avec tous les Capitaines furent bien joyeux & contents, pource que ladite concluſion de paſſer fut faite contre leur gré & volonté; car ils eſtoient d'opinion contraire, ſçavoir que le Roy devoit paſſer outre pour toujours conquetter, veüe la puissance qu'il avoit, & que ſes ennemis ne l'avoient oſé combattre. Enſuite la vigile de Noſtre-Dame

de la my-Aoust, le Roy, par le conseil desdits Seigneurs & Capitaines, s'en retourna à Chasteau-Thierry, & passa outre avec tout son ost vers Crespy en Valois, & se vint loger aux champs assez près de Dampmartin: tout le pauvre peuple du pays crioit Noël, & pleuroient de joye & de liesse. Laquelle chose la Pucelle considerant, & qu'ils venoient au devant du Roy en chantant *Te Deum laudamus*, avec aucuns respons & antiennes, elle dit au susdit Chancelier de France, & au Comte de Dunois: *En nom Dieu, voicy un bon peuple & devot; & quand je devray mourir, je voudrois bien que ce fut en ce pays.* Et lors ledit Comte de Dunois luy demanda, *Ieanne, sçavez-vous quand vous mourrez, & en quel lieu?* Et elle respondit qu'elle ne sçavoit, & qu'elle en estoit à la volonté de Dieu: & si dit en outre ausdits Seigneurs, *j'ay accompli ce que Messire m'a commandé, qui estoit de lever le siege d'Orleans, & de faire sacrer le gentil Roy; je voudrois bien qu'il voulut me faire ramener auprès mes pere & mere, & garder leurs brebis & bestail, & faire ce que je soulois faire: & quand lesdits Seigneurs oüyrent ladite Ieanne ainsi parler, & que les yeux tournezz au ciel elle remercioit Dieu, ils creurent mieux que*

jamais que c'estoit chose venuë de la part de Dieu plustost qu'autrement.

Le Duc de Betfort estoit cependant à Paris avec grande quantité d'Anglois & autres gens ennemis & adversaires du Roy; si vint à sa connoissance que le Roy estoit sur les champs vers Dampmartin; sur quoy il partit de Paris avec bien grande & grosse compagnie, & s'achemina vers Mittry en France, soubz & proche ledit lieu de Dampmartin, & prit une place bien avantageuse, où il ordonna ses batailles. Le Roy d'autre costé fit pareillement mettre ses gens en belle ordonnance prests d'attendre la bataille, si l'autre le venoit assaillir, voire d'aller à luy, si ils se trouvoient en pareil champ.

Or pour sçavoir de leur estat & commune, il fut conclu qu'on y envoyeroit des gens par maniere de coureurs; spécialement y fut envoyé Estienne de Vignoles, dit *la Hire*, vaillant homme d'armes entre les autres: il y eut de grandes escarmouches qui durerent presque tout le jour, & n'y eut comme point de perte ou dommage d'un costé & d'autre. Si fut rapporté au Roy par gens se cognoissans bien en fait de guerre comme ce Duc de Betfort estoit campé en place trop avantageuse, & que les Anglois s'es-

toient fortifiez ; pour ce ne fut-il pas conseillé d'aller plus avant assaillir ses ennemis.

Le lendemain ledit Duc de Betfort avec tout son ost s'en retourna à Paris , & le Roy tira vers Crespy en Valois, d'où il envoya certains herauts & ceux de Compiègne, les sommer qu'ils se missent en son obeyffance ; lesquels repondirent qu'ils estoient prests & appareillez de le recevoir & de luy obeyr comme à leur souverain Seigneur. Pareillement aussi allerent des hauts Seigneurs en la ville & cité de Beauvais, dont estoit Evesque, & Seigneur un nommé maistre Pierre Cauchon extrême & furieux pour le party des Anglois, combien qu'il fut de la nation françoise, sçavoir d'auprés Rheims ; & aussitost qu'ils virent des herauts qui portoient les armes de France, ils crièrent, *vive Charles Roy de France*, & se mirent en son obeyffance ; & pour ceux qui ne voulurent demeurer en ladite obeyffance, il les laisserent sortir & en aller avec leurs biens.

Le Roy delibera ensuite de venir en la ville de Compiègne, laquelle luy avoit fait obeyffance ; si tira vers Senlis, & se logea en un village à deux lieuës près de Senlis nommé *Barron* ; laquelle ville de Senlis estoit encor sous l'obeyffance des Anglois &

Bourguignons. Or un matin vinrent nouvelles au Roy que le Duc de Betfort partoît de Paris à tout son ost pour venir à Senlis, & que luy estoient venus de nouveau quatre mille Anglois, que le Cardinal d'Angleterre son oncle avoit amenez, lequel Cardinal les devoit mener contre les Bohesmes heretiques en la foy; mais il les fit descendre pour guerroyer les vrais catholiques François, & estoient souldoyez, comme on disoit, de l'argent du Pape, & en intention que ce Cardinal allast contre les susdits Bohesmes : lesquelles choses vinrent à la connoissance du Roy.

Alors il fut ordonné que Messire Ambroise de Lore & le Seigneur de Sainte Treilles monteroient à cheval & iroient vers Paris & ailleurs, où bon leur sembleroit, & ainsi qu'ils adviseroient, pour sçavoir veritablement le fait, & descouvrir le dessein du Duc de Betfort & de son ost; lesquels monterent diligemment à cheval, & prirent seulement vingt de leurs gens des mieux montez, puis ils partirent & chevaucherent tant qu'ils approcherent l'ost des Anglois; si virent & aperceurent ils sur le grand chemin de Senlis de grandes poudres qui s'élevoient en l'air, & qui procedoient de la compagnie du Duc;

fur quoy diligemment ils envoyerent un chevaucheur devers le Roy, pour luy faire sçavoir; si approcherent encores de plus près, tant qu'ils virent ledit ost des Anglois qui tiroit vers Senlis, & derechef envoyerent un autre chevaucheur vers le Roy luy signifier ce que dit est.

Alors le Roy avec son ost tira tres-diligemment emmy les champs; si furent ordonnées les batailles & commencerent à chevaucher entre la riviere qui passe à Barron, & Montespilouër, en tirant droit à Senlis: & le Duc de Betfort & son ost arriva environ l'heure de vespres près de Senlis, & se mit à passer une petite riviere qui vient d'icelle ville de Senlis, au susdit village nommé *Barron*; le passage en estoit si estroit, qu'ils ne pouvoient passer que deux chevaux à la fois: aussi tost que lescits de Lore & Sainte Treilles virent que lescits Anglois commencerent à passer, ils s'en retournerent hastivement devers le Roy, & luy acertenerent que ledit de Betfort & son ost passoient au susdit passage. A cette heure le Roy fit avancer les batailles vers ledit lieu tout droit, croyant de les combatre à ce passage; mais la pluspart, & comme tous estoient desja passez; & les deux osts s'entrevirent, aussi

DE LA PUCELLE D'ORLEANS. 173

n'estoient ils esloignez qu'à une bien petite lieuë l'un de l'autre. Il y eut de grandes escarmouches entre lesdites deux compagnées, & de belles armes faites. A cette heure il estoit comme le soleil couchant; lesdits Anglois se logerent sur le bord & au bout d'icelle riviere, & les François se camperent à Montespilouër.

Le lendemain au matin le Roy & son ost se mirent sur les champs: il fit ensuite ordonner ses batailles, de la plus grande desquelles le Duc d'Alençon & le Comte de Vendosme avoient le gouvernement: de la seconde les Ducs de Bar & de Lorraine avoient la charge: de la tierce, qui estoit en maniere d'une aille, les Seigneurs de Rais & de Bouffac, Mareschaux de France, avoient la conduite: & d'une autre corps de bataille de reserve, qui souvent se separoit pour escarmoucher & guerroyer lesdits Anglois, avoient le gouvernement le Seigneur d'Albret, le Bastard d'Orleans, Jeanne la Pucelle, la Hire, & plusieurs autres Capitaines: & à la conduite & gouvernement des archers estoit le Seigneur de Gravelle, maistre des arbalestriers de France, & un Chevalier de Limosin nommé Jean Foucault. Le Roy se tenoit tousjours assez près de ses

batailles, lequel avoit autour de luy, pour la garde de sa personne, & en sa compagnie le Duc de Bourbon, le Seigneur de la Trimouille, & grande quantité de Chevaliers & Escuyers : plusieurs fois le Roy chevaucha en presence de la bataille d'iceluy Duc de Betfort, en la compagnie duquel estoit le Bastard de Saint Pol, & plusieurs Bourguignons, & estoient en bataille près d'un village, & avoient au dos un grand estang & la susdite riviere; & ne cesserent toute la nuit de se fortifier tres-diligemment de pieux, de taudis & de fossez.

Or le Roy & les Seigneurs estans avec luy avoient pris conclusion, & estoient tous deliberez de combatre le Duc de Betfort, & les Anglois & Bourguignons; mais quand les Capitaines estant avec le Roy eurent veu & bien consideré la place & le lieu qu'occupoient les Anglois, & leur fortification & assiete avantageuse, ils apperceurent & conneurent evidemment qu'il n'y avoit aucune apparence de combatre le Duc de Betfort en icelle place : toutesfois les batailles des François s'approcherent à deux traits d'arbaleste desdits Anglois, ou environ; & leur firent sçavoir, que s'ils vouloient faillir hors de leur parc, qu'on les combatroit; mais ils

ne voulurent onques sortir ny déloger de leur parc : il y eut neantmoins de grandes & merveilleuses escarmouches , tellement que les François alloient souvent à pied & à cheval jusques aux fortifications des Anglois ; & aucunesfois les Anglois faisoient des sorties à grande puissance , & repousoient les François : il y en eut d'un costé & d'autre de tuez & de pris , & tout le jour se passa ainsi en faisant lescdites escarmouches , jusques à environ le soleil couchant.

Le Seigneur de la Trimouille , qui estoit bien joly , & monté sur un grand courfier , voulut venir aux escarmouches , & de fait il prit sa lance & vint jusques au frapper ; mais son cheval cheut , & s'il n'eut eu bien tost secours , il eut esté pris ou tué ; mais il fut remonté , quoy qu'à grande peine : il y eut à cette heure une grande escarmouche , & environ ladite heure de soleil couchant se joignirent ensemble grand nombre de François , qui vinrent vaillamment jusques près du parc des Anglois combatre main à main , & escarmoucher ; & à cette heure faillirent grande quantité d'Anglois à pied & à cheval , & aussi les François se renforcerent ; & à cette fois il y eut une plus grande & rude

escarmouche qu'il n'y avoit eu tout le jour, & y avoit tant de poudre sur la terre, & de poussiere en l'air, qu'on n'entreconnoissoit ny François ny Anglois ; tellement que combien que les batailles fussent bien près les unes des autres, toutesfois elles ne pouvoient s'entrevoir : cette escarmouche dura tant qu'il fut nuit ferrée & obscure ; & les Anglois se retirerent tous ensemble, & se ressererent en leur fort parc : les François aussi se retirerent vers leurs batailles. Les Anglois se logerent donc en leur parc ; & les François se camperent là où ils avoient logé la nuit de devant, environ à demie lieuë de distance d'iceux Anglois, auprès Montespiloier. Les Anglois deslogerent ensuite, & décamperent le lendemain bien matin, & s'en retournerent à Paris : & le Roy & ses gens s'en allerent à Crespy en Valois.

Le lendemain le Roy partit de Crespy, & prit son chemin vers Compiègne, où il fut receu grandement & honorablement ; car ceux de dedans se remirent en son obeyssance : puis il y commit des Officiers, & y ordonna pour Capitaine & Gouverneur, un Gentilhomme du pays de Picardie, bien
allié

allié de parens & amis, nommé Guillaume de Flavy : là les manans & habitans de la ville de Beauvais (*) envoyerent devers luy, & mirent eux & la ville en son obeyffance. Semblablement ceux de Senlis se soufmirent à luy, & le Roy y vint loger.

Sur la fin du mois d'Aouft, le Duc de Betfort doutant que le Roy ne tirast en Normandie, partit de Paris avec son ost pour y aller, & departit son armée en plusieurs & divers lieux, & mit ses gens en garnison és pays, où il avoit encore obeyffance, afin de garder les places; laissant à Paris Messire Louys de Luxembourg, Evesque de The-roüenne, soy disant Chancelier de France pour les Anglois, & un Chevalier Anglois nommé Messire Iean Rathelet, avec un Chevalier François, nommé Messire Simon Morhier, qui se disoit lors estre Prevost de Paris, lesquels avoient en leur compagnée environ deux mille Anglois, pour la garde & defense d'icelle ville, ainsi qu'on disoit.

Environ la fin du mesme mois d'Aouft le Roy delogea de Senlis, & s'en vint à Saint-Denys, où ceux de la ville luy firent ouverture & pleine obeyffance, & avec luy tout son ost se tint & logea en ladite ville :

(*) Beauvais, aussi Senlis & Saint-Denys.

alors commencerent de grandes courfes & escarmouches entre les gens du Roy, estans à Saint Denys, & les Anglois & autres estans lors dans Paris. Puis quand ils eurent esté par aucuns temps à Saint Denys, comme trois ou quatre jours durant, le Duc d'Alençon, le Duc de Bourbon, le Comte de Vendosme, le Comte de Laval, Ieanne la Pucelle, les Seigneurs de Rais & de Bouffac, & autres en leur compagnee, se vinrent loger en un village qui est comme à my chemin de Paris à Saint Denys, nommé *la Chapelle*. Après quoy le lendemain commencerent de plus grandes escarmouches, & plus aspres qu'auparavant, aussi estoient-ils plus près les uns des autres ; & vinrent lesdits Seigneurs aux champs vers la porte Saint Honoré, sur une maniere de butte ou de montagne que on nommoit *le marché aux pourceaux*, & firent assortir plusieurs canons & coulevrines, pour jeter dedans la ville de Paris, dont il y eut plusieurs coups de jettez.

Les Anglois estoient cependant autour des murs, en tournoyant avec des estendarts, entre lesquels il y en avoit un qui paroissoit sur tous, lequel estoit blanc, avec une croix vermeille, & alloient & venoient par (*) la-

(*) Al. sur.

dite muraille. Or aucuns Seigneurs estans là devant, voulurent aller jufques à la porte Saint Honoré, & entre les autres spécialement, un Chevalier nommé le Seigneur de Saint Vallier & ses gens allerent jufques au boulevard, & mirent le feu aux barrières : & combien qu'il y eut quantité d'Anglois, & de ceux de Paris qui le defendoient, toutesfois ledit boulevard fut pris par les François, d'affaut, & les ennemis se retirerent par la porte dedans la ville.

Les François sur ces entrefaites, eurent imagination & crainte que les Anglois ne vinssent par la porte Saint Denys, frapper sur eux; parquoy les Ducs d'Alençon & de Bourbon avoient assemblé leurs gens, & s'estoient mis comme par maniere d'embuscade, derriere ladite butte ou montagne, & ne pouvoient bonnement approcher de plus près, pour doute des coups des canons, vulgaires & coulevrines qui venoient de ladite ville, & qu'on tiroit sans cesse. La susdite Jeanne(13)dit la dessus, qu'elle vouloit assaillir la ville; mais elle n'estoit pas bien informée de la grande eauë qui estoit és fossez; & toutesfois il y en avoit aucuns audit lieu qui le sçavoient bien, & lesquels selon ce qu'on pouvoit considerer & conjecturer, eussent

bien voulu par envie, qu'il fust mēſcheu à icelle Ieanne. Neantmoins elle vint à grande puissance de gens d'armes, entre lesquels estoit le Seigneur de Rais Mareſchal de France, & descendirent en l'arriere fossé avec grand nombre de gens de guerre; puis avec une lance elle monta jusques sur le dos d'asne, d'où elle tenta & fonda l'eauë, qui estoit bien profonde; quoy faisant, elle eut d'un coup de traitt les deux cuiffes percées, ou au moins l'une: mais ce nonobstant elle ne vouloit en partir, & faisoit toute diligence de faire apporter & jetter des fagots & du bois en l'autre fossé, dans l'espoir de pouvoir passer jusques au mur: laquelle chose n'estoit pas possible, veuë la grande eauë qui y estoit.

Enfin depuis qu'il fut nuit, elle fut envoyée requerir par plusieurs fois; mais elle ne vouloit partir ny se retirer en aucune maniere, & fallut que ledit Duc d'Alençon Pallast querir, & la ramena luy-mesme. Puis route la susdite compagnie se retira audit lieu de la Chappelle-Saint-Denys, où ils avoient logé la nuit de devant; & lesdits Duc d'Alençon & de Bourbon, avec la susdite Ieanne, s'en retournerent le lendemain en la ville de Saint-Denys, où estoit le Roy

& son ost : & disoit-on qu'il ne vint oncques de lasche courage de vouloir prendre la ville de Paris d'affaut, & que s'ils y eussent esté jusques au matin, il y eut eu des habitans de cette ville qui se fussent advisez. Or il y eut en ces rencontres plusieurs de blesez, mais presque point de tuez.

Au susdit mois d'Aoust mille quatre cent vingt-neuf, un Capitaine du pays de Bretagne, nommé Ferbourg, s'advisa comment il pourroit avoir la place de Bonsmolins, laquelle les Anglois tenoient; de fait il trouva moyen d'y entrer, & d'en mettre les Anglois dehors : le Duc d'Alençon luy en donna la Capitainerie. En ce mesme temps, il y avoit un Gentilhomme au pays nommé Jean Armange, de la compagnie de Messire Ambroise de Lore, lequel se mit dedans la place de Saint-Celerin, qui avoit esté abbatuë : avec luy il y avoit un Gentilhomme de Bretagne nommé Henry de Ville-Blanche, & ils reparerent icelle place : or le troiesme jour après qu'ils furent entrez dedans, les Anglois de la garnison d'Alençon, avec d'autres en leur compagnie, s'assemblerent & vinrent devant ladite place, garnis de canons, vuglares, coulevrines & arbalestes : ensuite qu'ils eurent esté aucun temps de-

vant, ils la creurent prendre d'assaut, & de fait ils l'assailirent grandement & merveilleusement; mais lefdits Capitaines & leurs gens se defendirent si vaillamment & tellement qu'ils demeurèrent les maîtres en icelle place, & que lefdits Anglois s'en retournerent à Alençon, sans y avoir pû rien gagner.

Le vingt-neuviesme jour du fufdit mois, le Prieur de l'Abbaye de Laigny, & un nommé Artus de Saint-Merry, avec plusieurs autres, vinrent vers le Roy audit lieu de Saint-Denys, pour remettre cette ville de Laigny en son obeyffance; lequel les receut tres-benignement & doucement, & ordonna au Duc d'Alençon qu'il y pourveut, lequel y envoya Messire Ambroise de Lore, qui y fut receu par les habitans à grande joye: puis quand il y eut eu plainiere obeyffance, il fit faire aux habitans le serment en tel cas accoustumé.

Le douziesme jour de Septembre, le Roy assembla son Conseil, pour sçavoir ce qu'il avoit à faire, veu que ceux de Paris ne monstroient encor aucun semblant de se vouloir reduire; & aussi n'eussent-ils osé parler ensemble, veue la puissance des Anglois & Bourguignons; & si n'y avoit denier dequoy il eu peu entretenir son ost: si fut deliberé par le Conseil, qu'il laissast de grosses garni-

sons par deça (*), avec aucuns chefs de son sang, & qu'il s'en allast vers & outre la riviere de Loire : & en executant cette deliberation du Conseil, il laissa le Duc de Bourbon, le Comte de Vendosme, Messire Louys de Culant, Admiral de France, avec autres Capitaines, & ordonna que ledit Duc seroit son Lieutenant : de plus, il laissa dans Saint-Denys, le Comte de Vendosme & le Seigneur de Culant, avec grande compagnée de gens d'armes : puis le Roy s'en partit avec son ost, & alla au giste à Lagny sur Marne ; d'où le lendemain il partit, & ordonna à Messire Ambroise de Lore, qu'il demeurast en iceluy lieu de Lagny ; & luy fut baillé en sa compagnée un vaillant Chevalier de Limosin, nommé Messire Jean Foucault, avec plusieurs gens de guerre. Or, quand les Anglois & Bourguignons sceurent que le Roy estoit ainsi party, ils asssemblerent de toutes parts de leurs gens en grand nombre ; surquoy ceux qui estoient dans Saint-Denis, considerans que la ville estoit foible, ils en partirent ; c'est à sçavoir que le susdit Comte de Ven-

(*) L'Autheur de cette Histoire fait voir icy que sa patrie estoit en deçà de la Loire, ou du moins qu'il y estoit, lorsqu'il l'escrivoit.

dosme & autres , delaisserent cette ville-là , & s'en vinrent à Senlis.

Environ le mesme mois de Septembre audit an, vinrent les Anglois & aussi les alliez de la langue Françoise , nommez' Bourguignons , & se mirent à grande puissance sur les champs , en intention , comme on disoit , de venir mettre le siege devant Lagny ; laquelle ville estoit mal fermee & mal munie & depourveue des choses appartenans à la défense de la guerre. Ils vinrent donc devant cette ville , & faisoient comme mine d'y arrester ; mais quand iceux Messire Ambroise de Lore & Foucault les virent , considerans que cette ville estoit foible , & qu'ils n'auroient aucun secours , ils saillirent aux champs eux & leurs gens en belle ordonnance contre les Anglois & Bourguignons , & leur tinrent si grandes & fortes escarmouches , par trois jours & trois nuits , que lesdits Anglois & Bourguignons n'approcherent oncques des barrieres , plus près que du trait d'une arbaleste : enfin quand ils apperceurent si grande resistance , & qu'ils virent , avec lesdits Chevaliers , tant de gens de guerre & si vaillans , ils se retirerent & s'en retournerent à Paris , sans faire autre chose : Aufdites escarmouches il y en eut plusieurs de tuez tant d'un costé que d'autre.

Le Seigneur de Talbot, vaillant Chevalier Anglois, prit par escalade, à faute de guet & de bonne garde, la ville de Laval, & ce avant le siege mis à Orléans, comme cy-dessus il a esté touché; & y gangna de fort grandes richesses & chevances: pour lors estoit dedans Messire André de Laval, Seigneur de Loheac, lequel estoit dans le Chasteau dudit lieu de Laval, & fit composition pour luy & les autres d'iceluy chasteau, à vingt mille escus d'or, comme dessus est dit, & demeura prisonnier jusques à ce qu'il eut payé ladite somme ou baillé plége. Or, audit mois de Septembre fut faite une entreprise par les Seigneurs du Hommet, Messire Raoul du Bouchet, & Bertrant de la Ferriere, sçavoir comme ils pourroient recouvrer ladite ville de Laval; & par le moyen d'un meufnier, homme de bien, qui avoit desplaisir de ce que les Anglois estoient devenus Seigneurs & maistres en icelle ville, ils firent bien secretement une embuscade de gens d'armes à pied en un moulin, dont ledit meufnier avoit le gouvernement, estant sur la riviere de Mayne, qui passe au-dessous, & joignant ladite ville, & joignant aussi au bout du pont & du costé de ladite ville, dont les barrieres sont

par (*) iceluy pont. Et un matin, à l'ouverture d'icelle porte, saillirent lesdits gens de guerre à pied, ainsi que les portiers estoient allez ouvrir les barrières, estans sur iceluy pont, & entrèrent dans ladite ville de Laval, crians Nostre-Dame, Saint-Denys, en laquelle place il y avoit deux à trois cent Anglois, & les François n'estoient pas plus de deux cent, combien qu'il y en avoit plus de six cent qui les suivirent. Il y eut plusieurs Anglois de tuez & pris, les autres saillirent par dessus la muraille de cette ville-là pour se sauver. Et par ce moyen, ladite ville fut remise en l'obeyffance du Roi.

Environ cette mesme saison le Duc de Bourbon, lequel estoit demeuré lieutenant du Roy ès pays de nouveau reduits en son obeyffance, dont dessus est faite mention, se tenoit à Senlis, Laon, Beauvais & autres villes, pour tousjours les garder & y mettre provision, ordre & gouvernement; car en plusieurs lieux il ne trouvoit pas bonne obeyffance, combien qu'il prenoit grande peine à bien conduire le fait du Roy, & d'entreprendre & executer quelque chose sur les Anglois, lesquels estoient bien diligens, & mettoient peine à grever les François: or advint que

(*) Al. sur.

lesdits Messire Ambroise de Lore, & Messire Iean Foucault estans à Laigny, avoient en mesme temps fait certaine entreprise sur la ville de Rouen, par le moyen d'un nommé le Grand-Pierre : & pource qu'au temps que l'exécution se devoit faire, il n'estoit point de clair de lune, pour pouvoir chevaucher de nuit ; ils prolongerent, & remirent à un autre jour iceluy Grand-Pierre : car il leur sembloit qu'il n'estoit pas possible de mener si grosse compagnie par le pays où il falloit passer, sans s'entreperdre, si c'estoit en nuit obscure. Et s'en alla ledit Grand-Pierre par Senlis, où il trouva le Duc de Bourbon, le Comte de Vandomme, & l'Archevesque de Rheims, Chancelier de France : mais pour conclusion, cette entreprise fut perduë & faillie pour l'heure.

(14) L'an mille quatre cent trente Ieanne la Pucelle partit du pays de Berry accompagnée de plusieurs gens de guerre, & s'en vint à Lagny sur Marne : assez tost après luy vinrent nouvelles qu'il traversoit en l'Isle de France trois à quatre cent Anglois, aussi-tost icelle Ieanne tira sur les champs avec Iean Foucault, Geoffroy de S. Aubin, un capitaine nommé Barrée, Quennede Escossois, & aucuns

de la garnison de Lagny, qui vinrent rencontrer iceux Anglois, lesquels se mirent tous à pied contre une haye : alors ladite Ieanne la Pucelle, Iean Foucalt, & les autres se delibererent de les combatre (*), & en tres-bon appareil vinrent à pied & à cheval frapper sur lefdits Anglois ; là y eut tres-dure & aspre besongne, car les François n'estoient gueres plus que les Anglois ; finalement furent tous ces Anglois tuez ou pris, & aussi des François y en eut-il plusieurs de tuez & blesez : puis s'en retournerent icelle Ieanne la Pucelle, Iean Foucalt, & les autres audit lieu de Lagny avec leurs prisonniers.

En cette mesme année Iean de Luxembourg, les Comtes de Hontinton & d'Aron-del, avec plusieurs autres Anglois & Bourguignons, vinrent avec grande puissance mettre le siege devant la ville de Compiegne (**), d'un costé & d'autre de la riviere d'Oise, et là firent plusieurs bastilles & forts où ils se tenoient. Ce fait venu à la cognoissance de Ieanne la Pucelle, elle partit dudit lieu de Lagny pour ayder & secourir les assiegez d'icelle ville, & y entra ladite Ieanne ; après

(*) Défaite d'Anglois par la Pucelle.

(**) Siege de Compiegne par les Bourguignons & Anglois.

quoy commencerent chaque jour grandes escarmouches entre les Anglois & Bourguignons tenans le siege d'une part, & les Capitaines & gens de ladite ville d'autre.

Or advint malheureusement que ladite Jeanne ayant fait une sortie sur les assiegeans tres-vaillamment & hardiment, les Anglois & Bourguignons chargerent si fort sur elle & sa compagnie, tant qu'il luy fut de necessité, & à ceux qui estoient avec elle de se retirer, aucuns disoient que la barriere leur fut fermée au retour, d'autres qu'il y avoit trop grande presse à l'entrée de la porte; finalement elle fut (15) prise prisonniere & emmenée par les Anglois & Bourguignons; de laquelle prise plusieurs du party du Roy furent fort contristez : elle fut tenuë longuement en prison par les Bourguignons de la compagnie d'iceluy Jean de Luxembourg, lequel la vendit depuis aux Anglois, qui la menerent à Rouën, où elle fut durement traitée; tellement que après grand espace de temps, de leur volonté indeuë, ils la firent publiquement (16) brusler en ladite ville de Rouën, en luy imposant plusieurs malefices : qui fut bien inhumainement fait, veu la vie, & le gouvernement dont elle vivoit : car elle se confessoit & recevoit le corps de nostre

Seigneur par chacune semaine, comme bonne Catholique ; & n'est point à douter que l'espée qu'elle envoya querir en la chapelle de sainte Catherine de Fierbois , dont dessus est faite mention , ne fust trouvée par miracle , comme un chacun tenoit ; veu mesmes que par le moyen d'icelle espée, & auparavant qu'elle fust rompuë elle a fait les belles conquestes dessus declarées. Il est de plus à sçavoir , que après la journée de Patay ladite Jeanne la pucelle fit faire un cry , que nul homme de sa compaignée ne tint aucune femme diffamée , ou concubine ; neant-moins elle trouva aucuns outrepassans son commandement , parquoy elle les frappa d'icelle espée , tellement qu'elle fut rompuë , comme dessus est dit : & tantost ce venu à la cognoissance du Roy , elle fut baillée à des ouvriers pour la refondre ; ce que ils ne peurent faire ny ne la peurent oncques rassembler.

Or est à noter , qu'après qu'iceluy siege de Compiègne eut esté tenu par les Anglois & Bourguignons l'espace de six mois ou environ , & que les François estans en icelle eussent esté reduits à grande necessité , un escuyer Breton nommé Iamet de Tillay , accompagné de quatre-vingt à cent combattans se vint jetter dedans , lequel reconforta fort les affie-

gez , & s'y porta & gouverna tres vaillamment : après quoy il se fit une armée de mille à cinq cent combatans ou environ , de laquelle estoient chefs le Comte de Vendosme , & le Sire de Bouffac Mareschal de France , & vinrent courir sur iceux Anglois & Bourguignons tenans ce siege de Compiègne , lesquels estoient clos de fossez , & devant les portes avoient de grandes bastilles ; & par force à pied & à cheval entrèrent lefdits François dedans icelle fortification , où il y eut plusieurs Anglois & Bourguignons de tuez & pris ; & plusieurs autres d'iceux se retirerent par dessus un pont qu'ils avoient fait au travers de la riviere d'Oise : en ce rencontre par lefdits Comte de Vendosme , le Sire de Bouffac Mareschal de France , & autres de leur compagnée furent lors faites plusieurs belles armes & grandes vaillances : & à la mesme heure qu'ils combatoient pour gagner iceux fossez & fortifications , ceux de la ville sortirent dehors , & assaillirent vaillamment une bastille qui estoit vis à vis l'une des portes de la ville , dans laquelle il y avoit trois à quatre cent combatans picards , de la compagnée dudit de Luxembourg , lesquels furent presque tous tuez sur la place.

En mesme temps aussi furent deffaits tous

les assiegeans du costé de la forest de ladite ville ; mais pource que la nuit s'approchoit fort , il fallut qu'iceluy Comte de Vendosme , le Marechal de Bouffac , & les autres de leur compagnée rentrassent en la ville : aussitost commencerent à passer de l'autre part de la riviere plusieurs gens de guerre dans des bateaux , pource que l'issuë de dessus le pont estoit rompuë : cependant toute la nuit deslogerent les Anglois & les Bourguignons , & se retirerent sans ordonnance les uns en Normandie , & les autres en Picardie en tres-grande confusion ; mesme il se disoit que si lesdits Comte de Vendosme & Marechal de Bouffac , avec leur compagnée , eussent peu passer la riviere , ils eussent lors peu deffaire tous ces Anglois & Bourguignons , qui laisserent dans leur camp deux ou trois grosses bombardes , plusieurs canons , & autre artillerie , avec fort grande quantité de vins & autres vivres , qu'ils ne peurent emmener avec eux. Dedans Compiègne estoit Philippes de Gamaches Abbé de saint Pharon de Meaux , lequel ainsi qu'on disoit , fut cause en bonne partie de conserver si bien & si longuement icelle ville de Compiègne contre les Anglois & Bourguignons , s'y estant porté tres-vailamment & grandement pour le bien & service
du Roy

du Roy : & en estoit Capitaine Guillaume de Flavy, lequel semblablement s'y conduisit fort vaillamment.

Or avant ce siege il avoit esté pris appointment pour traiter de paix entre le Roy & le Duc de Bourgogne, pourquoy fut lors conclu que iceluy Duc auroit cette ville de Compiègne entre ses mains, d'autant que c'estoit un passage de la riviere de consequence, afin qu'il peust aller à Paris, & ailleurs, pour travailler au fait & avancement de ce traité : & fut lors mandé à iceluy Guillaume de Flavy, de par le Roy, de la bailler & delivrer audit Duc de Bourgogne ; de laquelle chose il fit refus, dont le Roy fut d'abord tres-mal content : toutesfois plusieurs dirent par après que cette desobeissance que de Flavy avoit faite, avoit beaucoup profité au Roy & au Royaume ; car par le moyen d'icelle ville les Anglois & Bourguignons furent tres-fort incommodez (17) ; & cela fut cause de maintenir & conserver dans leur devoir diverses autres villes que le Roy avoit conquises.

Fin des Mémoires de la Pucelle d'Orléans.

OBSERVATIONS

POUR SERVIR AUX MÉMOIRES

SUR

LA PUCELLE D'ORLÉANS,

(1) **F**URENT sarmentez tous ceux de Paris... les Moynes mesme d'estre bons & loyaulx au Duc de Betfort frere de feu Henry Roy d'Angleterre Régent de France, de lui obeir en tout & partout, & de nuire de tout leur povair à Charles qui se disoit Roy de France, & à tous ses alliez ou complices. Les uns de bon cueur le fisrent, les autres de très-malvese voulenté... (Journal de Paris p. 92).

(2) Le 3 d'Aoust fut faite à Paris grant feste au soir, comme de faire grants feux, danser tout ainfi comme à la St. Jehan : mais c'estoit moult piteuse chose à penser pourquoy la feste se faisoit : car mieulx on deust avoir plouré : car comme on disoit que trois mille ou plus furent mors des Arminaz, par armes, & quelques deux mille prins, & quelque quinze cent noyez..... Quel dommage & pitié pour la pouvre Chretiené... (Journal de Paris p. 94).

OBSERVATIONS SUR LES MÉM. 195

Ces réjouissances dont parle si tristement le Journal de Paris, eurent lieu sans doute à cause de la funeste journée de Crevant où les Anglois & les Bourguignons avoient remporté une victoire complète. (Note des Edit.).

(3) Ce Chevalier Anglois que les Mémoires du tems nomment la Poule s'appelloit la Poöle. (Note des Edit.).

(4) En ce tems rien ne faisoit que par l'Anglois, ne nul des Seigneurs de France ne se mêloit du gouvernement du Royaulme : en iceluy tems estoit la Reyne de France demourante à Paris; mais elle estoit si pouverement gouvernée qu'elle n'avoit tous les jours que huit septiers de vin tout au plus pour elle & son tynel; ne le plus de ceulx de Paris qui leur eust demandé... où est la Royne... ils n'en eussent sceu parler, tant en tenoit-on pou de compte qu'à peine en challoit-il au peuple, pour ce qu'on disoit qu'elle estoit cause des grants maux & douleurs qui estoient pour lors sur la terre. (Journal de Paris p. 97).

(5) Il y a ici une faute dans les Mémoires

sur la Pucelle : le Maréchal de Bourgogne ne fut point tué ; mais il fut fait prisonnier ; & on l'échangea contre le Connétable d'Écosse qui avoit été pris à la journée de Cravant.

Imbert de Grossée Baillif de Lyon & Louis de Culant Amiral de France commandoient les François en cette occasion. (Lisez l'Hist. Chronol. de Charles VII par le Héraut de Berry p. 371.) (Note des Editeurs).

(6) Le Journal de Paris p. 101 met encore au nombre des morts le Comte de Beauvau. Ce Seigneur étoit issu de l'ancienne Maison de Beauveau : il rendit de grands services au Roi de France dans cette guerre contre les Anglois. De son épouse Jeanne de Craon fille de Pierre Seigneur de la Sufe il eut Louis de Beauveau & Isabelle femme de Jean de Bourbon Comte de Vendôme un des ancêtres de Louis XIV.

De Jean III Seigneur de Beauveau, fils puîné de celui qui périt à la journée de Verneuil, sont issues les autres branches de ce nom qui subsistent en France. (Note des Edit. extraite des annotations sur l'Histoire de Charles VI p. p. 684 & 685.)

(7) Cette défense de solemniser par des fêtes la victoire des Anglois se trouve formellement contredite dans le Journal de Paris p. 101 & 102.....

Laquelle bataille dessus dicte fut le Jeudy 17^e jour du mois d'Aoust l'an 1424, & le Vendredy ensuivant 18^e jour dudit mois fist-on les feux par-tout Paris & moult grant feste pour la perte des Arminaz : car on disoit qu'ils s'estoient vantés que ce ils eussent le dessus de nos gens, qu'ils n'eussent esparagné ne femmes, ne enffants, ne héraux, ne menestriers, que tout ne fust mort à l'espée.....

Le jour de la Nativité Notre Dame en Septembre vinst le Régent, & fust Paris paré par-tout où il devoit passer & les rues parées & nestoiées, & furent audevant de luy ceulx de Paris vestus de vermeil..... par-tout où il passoit, on crioit haultement Nouel..... devant le Chastelet avoit un moult bel mystère du vieil Testament & du nouvel que les enffants de Paris firent ; & fust fait sans parler ne sans signer, comme ce fussent ymages enlevés contre un mur. Après quand il ot moult regardé ce mystère, il s'en alla à Nostre Dame où il fust reçu comme ce fust Dieu ; car les processions qui n'avoient pas esté aux

champs & les Chanoines de Notre Dame le reçurent à la plus grant honneur, en chantant hymnes & louanges que ils purent; & jouoit-on des orgues & des trompes & sonnerent toutes les cloches. Brief on ne vit oncques plus d'honneur faire... qui luy fist à cette journée & à sa femme qui alloit toujours après luy, quelque part qu'il allast.

(8) Le Président de Provence fut enfin content de s'en aller, & que le Bastard d'Orléans qui avoit sa fille pour femme le voulut conduire jusques en Avignon; & estoit ledit Bastard de l'alliance des autres : mais ledit Président se fioit plus en luy qu'en tout autre. Ainsi se partit iceluy Président de Provence de la Cour, ne oncques depuis n'y rentra..... & par ce debat & division se perdit le Mans qui fut pris par siège des Anglois sans estre secouru... (Hist. Chronologiq. de Charles VII par le Héraut de Berry p. 373).

(9) En celuy tems estoit toujours le Comte de Salubry sur la riviere de Loire, & prenoit chasteaux & villes à son vouloir; car moult estoit expert en armes; si s'en vinst

devant Orléans, & l'assit de toutes parts; mais fortune qui à nully n'est feuve amye luy monstra de son mestier dont elle sert ses amez sans deffier... une pierre de canon luy fust présentée qui luy donna le cop de la mort, dont moult grant dommaige orent les Anglois especialement le Régent de France; car il se repositoit és cités de France à son aise luy & sa femme qui par-tout où il alloit le sui-voit; & quand l'autre fust mort, il luy convint maintenir la guerre, & party de Paris pour y aller le Mercredy veille de St. Martin d'yver 1428; & le Comte de Salubry estoit mort la sepmaine devant. (Journal de Paris p. 117).

Assez tôt & après durant ledit siège estoit en la tour & bastille de dessus le pont d'Orléans qu'avoient gagné les Anglois sur les François, & regardoit ledit Comte par une fenêtré vers ladite ville d'Orléans, & dit-on que l'un de ses Capitaines nommé Guillaume Glacidas lui disoit ces paroles..... Monseigneur, regardez icy votre ville, vous la voyez d'icy bien à plein... & soudainement un coup de canon, &c. (Histoire de Charles VII par Chartier p. 17).

(10) A l'époque du siège d'Orléans les

Parisiens malgré la misère à laquelle ils étoient réduits pouffoient encore jusqu'au délire leur attachement pour le Duc de Bourgogne & leur haine contre Charles VI. Le Journal de Paris fournit à ce sujet une anecdote singuliere.

Le 12 Avril 1429 vint à Paris un Cordelier nommé frere Richard. Il prêchoit dans les places publiques de Paris. Hommes, femmes & enfans, tout y couroit en foule. Nul sermonneur n'y avoit fait œuvre en cent années. Les hommes jettoient au feu *tables, tabliers, cartes, billes, billards & tous jeux convoiteux* à quoi on pouvoit se *courcer & maugréer Dieu*. Les femmes brûloient leurs *bourrelets, cornettes ou cornes*, leurs buscs qui étoient alors de cuir ou de baleine & les longues queues de leurs robes. Chacun se défaisoit des *Madagoires* ou *Mandragores* qu'on portoit alors dans la vaine opinion qu'elles étoient un préservatif contre la pauvreté. Frere Richard redoubloit la dévotion du peuple en disant avoir appris des Juifs en Syrie que le Messie étoit né à Babylone. Il ajoutoit que ce Messie étoit l'Antechrist. Quant il quitta Paris, les gens *granz & petitz plouroient si piteusement comme s'ils veissent porter en terre leurs meilleurs amis, & luy*

aussi..... Mais ce tendre attachement pour frere Richard ne dura pas ; & le fruit de ses sermons fut perdu , sitôt qu'on fut que ce Cordelier étoit du parti Royaliste...

Écoutons l'Auteur du Journal... Pour vray le Cordelier qui prescha aux Innocents , qui tant assembloit de peuple à son sermon, comme devant est dit, pour vray chevaulchoit avecques eulx , (les Armagnacs) ; & aussi-tost que ceulx de Paris furent certains qu'il chevaulchoit ainfy , & que par son langaige il faisoit ainfi tourner les citez qui avoient fait les sermens au Régent de France ou à ses commis , ils le maudissoient de Dieu & de ses Saints ; & qui pis est, les jeux de tables , de boules , dez , brief tous autres jeux qu'il avoit deffendu recommencerent en despit de luy ; & mesmes ung meriau (a) d'estaing où étoit empreint le nom de Jesus qu'il leur avoit fait prendre laisserent-ils , & prindrent tretous la Croix St. Andry. (Extrait du Journal de Paris. p. 119, 120, 121, 122, 123 & 124.).

(11) En celluy tems avoit une Pucelle , comme on disoit, sur la riviere de Loire

(a) Meriau, ou Mereau étoit une marque de plomb ou d'étain, ou d'un métal quelconque.

qui se disoit Prophete, & disoit telle chose adviendra pour vray, & estoit contraire au Régent de France, & à ses aidants, & disoit-on que maulgré tous ceux qui tenoient le siège devant Orléans elle entra à la cité à tout grant foyson d'Arminaz & grant quantité de vivres, que oncques ceux de l'ost ne s'en murent, & si les veoient passer à ung trait ou deux d'arc prés d'eulx, & si avoient si grant necessité de vivres que ung homme eust bien mangé pour trois blancs de pain à son disner; & plusieurs autres choses de elle racontoient ceux qui mieux aimoient les Arminaz que les Bourguignons, ne que le Régent de France. Ils affermoient que, quant elle estoit bien petite qu'elle gardoit les brebis, que les oiseaux des boiz & des champs, quant elle les appelloit, ils venoient manger son pain dans son giron comme privez.

In veritate apocriphum est.

En celluy tems leverent le siège les Arminaz & firent partir les Anglois par force de devant Orléans; mais ils allerent devant Vendosme, comme on disoit; & partout alloit cetté Pucelle armée avec les Arminaz, & portoit son estendart où estoit tant seulement

en escript *Jhesus* ; & disoit-on qu'elle avoit dit à un Cappitaine Angloys qu'il se despartit du siége avec sa compagnie, ou mal leur vendroit & honte à tretous, lequel la diffama moult de langaige comme clamer *Ribaulde & Putain* ; & elle lui dist que mauigré eux tous ils partiroient bien bref, mais il ne le verroit jà , & si seroient grant partie de sa gent tué ; & ainsi en advint-il ; car il se noya le jour devant que l'occision fut faite ; & depuis fust pêché & fut despecé par quartiers & embosmé..... (Journal de Paris p. 122).

Nota. Le Capitaine qui se noia & dont il s'agit ici , est vraisemblablement Glacidas.

(12) Ce Bâtard d'Orléans étoit le fameux Comte de Dunois, fils naturel du Duc d'Orléans, assassiné par les émissaires du Duc de Bourgogne. Charles VII, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus pour recouvrer son Royaume, lui donna le Comté de Longueville, qui depuis fut érigé en Duché. Ce fut le Comte de Dunois qui veilla principalement à la pompe funèbre du Roi son bienfaicteur. Il marchoit de pair à ce convoi avec trois Princes du Sang. Il n'y avoit qu'eux quatre qui portassent de grands manteaux & des chaperons. Le Comte de

Dunois y fit les fondions de grand Maître de la Maison; & ce fut lui qui après le dîner cria... que lui & tous les autres avoient perdu leur maître. (Note des Edit.).

(13) La vigille la Nativité de Notre-Dame en Septembre vinrent assaillir aux murs de Paris les Arminaux, & le cuidoient prendre d'assault : mais pou y conquesterent, ce ne fut douleur, honte & meschef; car plusieurs d'eulx furent navrés pour toute leur vie, qui par avant l'assault estoient tous sains : mais fol ne croit jà tant qu'il prent pour eulx le dy, qui estoient pleins de si grant maleur & de si malle créance, que pour le dy d'une créature qui estoit en forme de femme avec eulx, que on nommoit la Pucelle, que c'estoit, Dieu le scet, le jour de la Nativité Notre-Dame firent conjuracion tout d'ung accord d'iceluy jour assaillir Paris; & s'assemblerent bien douze mille & plus, & vinrent environ heure de grant Messe entre onze & douze, leur Pucelle avecques eulx & très-grant foyson de chariots, charettes & chevaux tous chargez de grants bourrées à trois hars pour emplir les fossés de Paris, & commencerent à assaillir entre la porte St. Honoré & la porte St. Denis; & fust l'as-

fault très-cruel; & en assaillant disoient moult de villeines paroles à ceulx de Paris; & là estoit leur Pucelle son estandart sur les conclos des fossez, qui disoit à ceulx de Paris... Rendez-vous de par Jésus à nous tost; car ce ne vous rendés avant qu'il soit nuit, nous y entrerons par force; veuillez ou non, & tous serez mis à mort sans mercy..... Voire, dist ung, Paillarde ribaulde !.. & traict de son arbalèstre droit à elle, & lui perce la jambe tout oultre; & elle de s'enfoiir: ung autre perça le pié tout oultre à celluy qui portoit son estendart: quant il se senti navré, il leva sa visiere pour veoir à oster le vireton de son pié; & ung autre luy traict, & le saingne entre les deux yeux, & le navre à mort; dont la Pucelle & le Duc d'Alençon jurent depuis que mieulx ils aimassent avoir perdu quarante des meilleurs hommes d'armes de leur compaignie. L'assault fut moult cruel d'une part & d'autre, & dura bien jusqu'à quatre heures après disner, sans ce que on sceust qui eut le meilleur; un pou après quatre heures ceulx de Paris prindrent cueur en eulx, & tellement les berferent de canons & d'autre traict, qu'il leur convint par force reculer... Ainsy furent miz à la fuite... & la plus grant partie de leur charroy en quoy

ils avoient amenez leurs bourrées, ceulx de Paris leur osterent ; car bien ne leur devoit pas venir de vouloir faire telle occision le jour de la Ste. Nativité de Nostre-Dame..... (Journal de Paris, p. 125, 126 & 127).

(14) Les Mémoires sur la Pucelle se trouvant incomplets , puisque les derniers exploits de cette fille célèbre , sa prise & sa mort n'y sont point racontés , nous y avons suppléé en inférant le récit qu'en fait Jean Chartier dans son Histoire de Charles VII. C'est moins ce récit que nous avons voulu conserver que les notes qui y ont rapport ; & sans cet expédient qui ne peut pas déplaire à nos Souscripteurs , nous n'aurions pu donner place à ces notes , qui contiennent des faits intéressants. (Note des Edit.).

(15) Le vingt-troisieme jour de May (1430) fut prinse devant Compiagne Dame Jehanne la Pucelle aux Arminaz , par Messire Jean de Luxembourg & ses gens , & bien mille Engloyz qu'ils venoient à Paris. (Journal de Paris , p. 131).

Le 3 Septembre à ung Dimanche furent preschées au Puis Notre-Dame à Paris deux femmes qui environ demy an devant avoient

été prinſes à Corbeil, & admenées à Paris, dont la plus ainſnée *Pierrone* eſtoit de Bretagne bretonant : elle diſoit, & vray propos avoit que Dame Jehanne qui ſ'armoit avecques les Arminaz eſtoit bonne, & ce qu'elle faiſoit eſtoit bien fait & ſelon Dieu. Elle reconnut avoir deux fois receu le précieux corps de Noſtre Seigneur en un jour. Elle affermoit & juroit que Dieu ſ'apparoit ſouvent à elle en humanité, & parloit à elle comme amy fait à autre, & que la darraine fois que elle l'avoit veu, il eſtoit long veſtu de robe blanche, & avoit une huque vermeille par deſſous... ce qui eſt blaſphême... parquoi ce dit jour fuſt jugée à être arſe, & mourut en ce propos cedit jour de Dimanche ; & l'autre fut délivrée pour celle heure. (Journal ibid. p. 134).

(16) La vigille du St. Sacrement en celluy an, qui fut le 30 jour de May au dit an 1431, Dame Jehanne, qui avoit été prinſe devant Compiegne, qu'on nommoit la Pucelle, iceluy jour fut fait un preſchement à Rouen, elle eſtant en ung eſchaffault que chacun la povait veoir bien clairement, veſtue en habit d'homme ; & là luy fuſt démontré les grans maux doloieux qui par elle

estoyent advenus en Chrestienté, especialement au Royaulme de France, comme chascun scet, & comment le jour de la Ste. Nativité Nostre Dame, elle estoit venue assailir la ville de Paris à feu & à sang, & plusieurs grans peschés énormes qu'elle avoit fait & fait faire, & comment à Senlis & ailleurs elle avoit fait ydolatrer le simple peuple; car par sa faulce hypocrisie, ils la suivoient comme sainte pucelle; car elle leur donnoit à entendre que le glorieux Archange St. Michel, Ste. Catherine, & Ste. Marguerite, & plusieurs autres Saints & Saintes se apparoient à lui souvent, & parloient à lui comme amy fait à l'autre, & non pas comme Dieu a fait aucunes foys à ses amys par révélation, mais corporellement & bouche à bouche comme un amy à autre.

Vray est qu'elle disoit être aagée environ 27 ans sans avoir honte que maugré pere & mere & parents & amys, que souvent alloit à une belle fontaine au pays de Lorraine, laquelle elle nommoit bonne fontaine aux Fées Nostre-Seigneur; & en icelluy lieu tous ceulx du pays quand ils avoient fiebvre, ils alloient pour recouvrer garison; & là alloit souvent ladite Jehanne la Pucelle sous un grand arbre qui la fontaine ombroit; & s'apparurent

parurent à elle Ste. Katerine & Ste. Marguerite qui lui dirent qu'elle allast à ung Capitaine qu'elles lui nommerent ; laquelle y alla sans prendre congé ne à pere ne à mere ; lequel Cappitaine la vesti en guise d'homme , & s'arma & lui ceindt l'espée , & lui bailla un Escuyer & quatre varlets ; & en ce point fut montée sur ung bon cheval ; & en ce point vint au Roy de France , & lui dit que du commandement de lui estoit venue à lui , & qu'elle le feroit estre le plus grant Seigneur du monde , & qu'il fut ordonné que tretous ceulx qui lui désobéiroient fussent occis sans mercy , & que St. Michel & plusieurs Anges lui avoient baillé une couronne moult riche pour lui , & si avoit une espée en terre aussi pour lui , mais elle ne lui rendroit tant sa guerre fut faillie ; & tous les jours chevaulchoit avec le Roy à grant foyson de gens d'armes sans aucune femme vestue , attachée & armée en guise d'homme , un gros baston en sa main ; & quant aucun de ses gens mesprenoit , elle frappoit dessus de son baston grans cous en maniere de femme très-cruelle ; dit que elle est certaine d'estre en Paradis à la fin de ses jours..... Plusieurs foys à prins le précieux Sacrement de l'autel toute armée , vestu en guise d'homme , les cheveux

rondiz, chaperon déchiqueté, gippon, chaufes vermeilles attachées à foyson aiguillettes, dont aucuns grants Seigneurs & Dames lui disoient, en la reprenant de la dérision de sa vesture, que c'estoit pou prifer Nostre-Seigneur de le recevoir en tel habit femme qu'elle estoit, laquelle leur respondit promptement... Car pour rien n'en feroit autre, & que mieulx ameroit mourir que laisser l'habit d'homme par nulle défense; & que ce elle vouloit, elle feroit tonner & autres merveilles; & qu'une fois on la volt faire de on corps déplairir; mais elle failli d'une haute tour en bas sans foy blécier aucunement.

En plusieurs lieux elle fist tuer hommes & femmes tout en bataille comme de vengeance volontaire; car qui n'obéissoit aux lettres qu'elle faisoit, elle faisoit tantost mourir sans pitié, quant elle en avoit povair..... Telles faulces erreurs & pires avoit assez Dame Jehanne; & lesquelles lui furent toutes déclairées devant tout le peuple, dont ils orent moult grant orreur, quand ils ouïrent raconter les grants erreurs qu'elle avoit eues contre notre foy & avoit encore: car pour chose qu'on luy démontrât ses grants maléfices & erreurs, elle ne s'en effrayoit ne

ebahissoit ; ains respondoit hardiement aux articles qu'on lui proposoit devant elle comme celle qui estoit toute pleine de l'ennemy d'enfer ; & bien y parut : car elle veoit les Clercs (a) de l'Université de Paris qui si humblement la prioient qu'elle se repentist, & révoquast de cette mallerreur, & que tout lui seroit pardonnée, par pénitence, ou ce non elle seroit devant tout le peuple arse, & son ame damnée au fond d'enfer : & lui fust montré l'ordonnance & la place où le feu devoit estre fait pour l'ardoir bientôt, si elle ne se révoquoit ; quant elle vit que c'estoit à certes, elle crya mercy, & soy révoqua de bouche, & fust sa robbe ostée & vestue en habit de femme. Mais aussi-tost qu'elle se vist en tel état, elle recommença son erreur comme devant, demandant son

(a) Avant l'exécution de la Pucelle, Nicolas Midy, Maître en Théologie, lui débita un Sermon rempli d'invectives contre elle & contre le Roi Charles : elle avoit gardé le silence sur ce qui lui étoit personnel ; mais à l'égard du Roi, elle interrompit le Prédicateur, en lui disant . . . : « Révérence gardée, je vous ose
 » bien dire & jurer, sur peine de ma vie, que mon
 » Roi est le plus noble Chrétien de tous les Chré-
 » tiens, & qui aime mieux la foi & l'Eglise, & n'est
 » point tel que vous dites . . . ».

habit d'homme; & tantost elle fut de tous jugée à mourir, & fut liée à une estache qui estoit sur l'eschaffault qui estoit fait de plâtre, & le feu sur lui; & là fut bientost estainte & sa robe toute arse, & puis fut le feu tiré arriere, & fut veue de tout le peuple toute nue & tous les secrets qui povent estre ou doivent en femme, pour oster les doubtes du peuple; & quant ils l'orent assez & à leur gré vue toute morte liée à l'estache, le bourrel remist le feu grant sur sa povre charrongne qui tantost fut toute comburée & os & char mises en cendres. Assés avoit là & ailleurs qui disoient qu'elle estoit martyre & pour son droit Seigneur: autres disoient que non; & que mal avoit fait qui tant l'avoit gardée... Mais quelle mauvesté ou bonté qu'elle eut faite, elle fut arse celluy jour..... Le jour de la St. Martin de la même année un Dominiquain, qui étoit inquisiteur, prêcha contre elle, & il répéta les mêmes inculpations. (Journal de Paris, p. 139, 140, 141 & 142.).

(17) Cette même année 1431, le dernier jour de Novembre... vint gésir Henry, âgé de neuf ans ou environ en l'Abbaye de St. Denys, lequel se nommoit Roy de France &

d'Angleterre... Le Dimanche ensuivant vint le Roy à Paris par la porte St. Denys... le Journal de Paris, p. 144 & suiv... raconte la réception pompeuse qu'on lui fit... Quant on fut, dit-il, devant l'ostel de St. Paul, la Reyne de France Ysabel, femme de feu le Roy Charles VI de ce nom, estoit aux fenestres avecquelles Dames & Damoiselles. Quant elle vist le jeune Roy Henry fils de sa fille, à l'endroit d'elle il osta tantost son chaperon & la salua, & tantost elle s'inclina vers lui moult humblement, & se tourna d'autre part plorant... Le lendemain de Noël ledit Roy (Henry) se desparti de Paris sans faire aucuns biens à quoi on s'attendoit, comme délivrer prisonniers, de faire cheoir maletoistes, comme impositions, gabelles, quatriesme, & telles mauvaises coutumes...

Oncques personne n'en oüy louer; & si ne fist-on oncques à Paris autant d'honneur à Roi, comme on lui fist à sa venue & à son sacre, voire la grant cherté de vivres... Car (continue le Journal de Paris, p. 153) les Arminaz devinrent si enragés, que oncques Payens ne loups ne firent pire à Chrétiens... & pour certain il n'estoit semaine qu'ils ne venissent deux ou trois fois jusques aux (a)

(a) Si les environs de Paris étoient dévautés, le reste

portes de Paris, & faisoient si grant cruauté, qu'ils prenoient Moines, Nonnains, Prestres, femmes, petits enfans, hommes vieux de soixante ou quatre-vingt ans; & nul n'eschapoit de leurs mains, sans payer grant rançon, ou mourir; & si n'estoit nul Seigneur, quel qui fust, qui y mist tant soit peu de contredit.....

de la France partageoit la misère des habitans de cette ville. Il falloit acheter des Généraux, qui dominoient dans un canton, la permission de récolter les moissons. Les habitans d'Amiens donnèrent 1200 livres à la Hire pour avoir la liberté de faire la moisson près de la grande porte de Beauvais. (Note des Éditeurs.)

*Fin des Observations sur les Mémoires de
la Pucelle.*

L E T T R E

*De GUY XIV du nom, Sire DE LAVAL,
à ses mere & ayeule, Dames de Laval &
de Vitré, dans laquelle il est fait mention
de la Pucelle d'Orleans.*

MES tres redoutées Dames & meres, depuis que je vous escrivis de Sainte-Catherine-de-Fierbois, vendredy dernier, j'arrivay le samedy à Loches, & allay voir Monsieur le Dauphin au Chastel, à l'issuë de vespres, en l'Eglise Collegiale, qui est tres bel & gracieux Seigneur, & tres bien formé & bien agile & habile, de l'aage d'environ sept ans (*) qu'il doit avoir; & illec vis ma cousine la Dame de la Tremouille, qui me fit tres bonne chere; &, comme on dit, n'a plus que deux mois à porter son enfant: le dimanche j'arrivay à Saint-Agnan, où estoit le Roy, & envoyé querir & venir de mon logis le sieur de Creves (**), & s'en alla au Chastel avec luy mon oncle, pour signifier au Roy que j'estois venu, & pour sçavoir quand il lui plairoit que j'allasse devers lui: & j'eus responce, que j'y allasse si tost qu'il me plai-

(*) Il estoit né l'an 1422, ou, selon d'autres, 1423; & par conséquent cette Lettre doit avoir esté écrite environ l'an 1429.

(**) Al. Treves.

roit, & me fit tres bonne chere, & me dit moult de bonnes paroles. Et quand il estoit allé par la chambre, ou parlé avec aucun autre, il se retournoit chacune fois devers moi, pour me mettre en paroles d'aucunes choses, & disoit : que j'estois venu au besoin, sans mander, & qu'il m'en sçavoit meilleur gré : & quand je lui disois, que je n'avois pas amené telle compagnie que je desirois, il respondit, qu'il suffisoit bien de ce que j'avois amené, & que j'avois bien pouvoir d'en recevoir greigneur (*) nombre ; & dit le Sire de Treves à sa maison au sieur de la Chapelle, que le Roy, & tous ceux d'environ luy, avoient esté bien contens des personnes de mon frere & de moy, & que nous leur revenions bien ; & jura bien fort qu'il n'estoit pas mention, que à un de ses amis & parens qu'il eust, il eust fait si bon accueil, ny si bonne chere, dont il n'est pas meshistre (**) de faire bonne chere, ne bon accueil, comme il disoit.

Et le lundy me party d'avec le Roy, pour venir à Selles en Berry, à quatre lieues de Saint-Agnan, & fit le Roy venir au devant de luy la Pucelle, qui estoit de paravant à

(*) Plus grand.

(**) Peut-estre, chiche.

Selles, disoient aucuns que ce avoit esté en ma faveur, parce (*) que je la viffe ; & fit ladite Pucelle tres bonne chere à mon frere & à moy, estant armée de toutes pieces, sauve la teste, & tenant la lance en main : & après que fusmes descendus à Selles, j'allay à son logis la voir ; & fit venir le vin, & me dit : qu'elle m'en feroit bien-toft boire à Paris ; & semble chose toute divine de son fait, & de la voir & de l'ouïr : & s'est partie ce Lundy aux vespres de Selles pour aller à Romorantin, à trois lieues en allant avant, & approchant des advenues, le Mareschal de Bouffac, & grand nombre de gens armez, & de la commune avec elle, & la veis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la teste, une petite hache en sa main, sur un grand courfier noir, qui à l'huis de son logis se demenoit tres fort, & ne souffroit qu'elle montast ; & lors elle dit : menez-le à la croix, qui estoit devant l'Eglise auprès, au chemin ; & lors elle monta sans ce qu'il se meust, comme s'il fust lié : & lors se tourna vers l'huis de l'Eglise, qui estoit bien prochain, & dit en assez voix de femme : *Vous les Pres- tres & gens d'Eglise, faites procession & prieres à Dieu.* Et lors se retourna à son chemin, en

(*) Afin que.

218 LETTRE DE GUY DE LAVAL.

disant : tirez avant , tirez avant , son estendart ployé que portoit un gracieux page , & avoit sa hache petite en la main : & un sien frere (*), qui est venu depuis huit jours , partoit aussi avec elle , tout armé en blanc ; & arriva ce lundy à Selles monsieur le Duc d'Alençon , qui a tres-grosse compagnee , & ay aujourd'huy gagné de lui à la paulme une convenue (**), & n'est point encore icy venu mon frere de Vendosme. J'ay icy trouvé l'un des gentilshommes de mon frere de Chauvigny , pource qu'il avoit desja oüy que j'estois arrivé à Sainte-Catherine , & m'a dit qu'il avoit escrit aux Nobles de ses terres , & qu'il pense estre bien-tôt par deça ; & dit que ma soeur est bien sa mye , & plus grasse qu'elle n'a accoustumé. Et dit l'on icy que monsieur le Connestable (***) vient avec six cent hommes d'armes , & quatre cent hommes de traict ; & que Iean de la Roche vient aussi : & que le Roy n'eut pieça si grande compagnee , que on espere estre icy ; ne oncques gens n'allerent de meilleure volonté en besongne que vont à cette - cy : & doit ce jourd'huy arriver icy mon cousin de Rais , & croist ma compagnee ; & quoy que ce soit , ce qu'il y a

(*) Il s'appelloit Pierre du Lys.

(**) Al. Discretion. (***) Artus, depuis Duc de Bretagne.

est bien honneste & d'appareil ; & y est le Seigneur d'Argenton l'un des principaux Gouverneurs , qui me fait bien bon recueil & bonne chere ; mais de l'argent n'y en a-il point à la Cour , que si estroitement , que pour le temps présent je n'y espere aucune recouffe ny soustenuë ; pource vous , madame ma mere , qui avez mon sceau , n'espargnez point ma terre par vente ne par engage (**), ou advisez plus convenable à faire , là où nos personnes sont à estre sauvez , ou aussi par defect abaissez , & par aventure en voye de perir ; car si nous ne faismes (*) ainsi , veu qu'il n'y a point de soulde , nous demurerons tous seuls ; & jusques icy nostre fait a encor esté & est en bon honneur , & a esté nostre venuë au Roy & à ses gens tous , & aussi aux autres Seigneurs qui viennent de toutes parts , bien agreable , & nous font tous meilleure chere que ne vous pourrions escrire.

La Pucelle m'a dit en son logis , comme je la suis allé y voir , que trois jours avant mon arrivée , elle avoit envoyé à vous , mon ayeule , un bien petit anneau d'or , mais que c'estoit bien petite chose , & qu'elle vous eust volontiers envoyé mieux , considéré votre recommandation. Ce jourd'huy monsieur d'A-

(*) Engagement.

(**) Ne faisons.

220 LETTRE DE GUY DE LAVAL:

Alençon, le bastard d'Orléans & Gaucourt, doivent partir de ce lieu de Selles, & aller après la Pucelle; & avez fait bailler je ne sçay quelles lettres à mon cousin de la Trimouille & sieur de Creves (*), par occasion desquelles le Roy s'efforce de me vouloir retenir avec luy, jusques à ce que la Pucelle ait esté devant les places Angleiches d'environ Orleans, & est desja l'artillerie pourveuë; & ne s'esmayd (**), point la Pucelle, qu'elle ne soit tantost avec le Roy, disant: que lors qu'il prendra son chemin à tirer avant, vers Rheims, que je irois avec luy; mais ja Dieu ne veuille que je ne le face & que je ne aille; & entretant en dit mon frere; & comme monsieur d'Alençon, ce que abandonné (***), qui seroit celuy qui demeureroit? & pense que le Roy partira ce Jedy d'icy, pour s'y approcher plus prés de l'Ost, & viennent gens de toutes parts chacun jour. Après vous feray sçavoir, si tost qu'on aura aucune chose besongné, ce qui aura esté executé; & espere l'on que avant qu'il soit dix jours la chose soit bien avancée de costé ou d'autre: mais tous ont si bonne esperance en Dieu, que je croy qu'il nous aydera. Mes

(*) Al. Treves. (**) Ne s'esmeut, ou plustost, ne cesse, &c. (***) Je ne veux faire; car qui, &c.

tres redoutées Dames & meres, nous nous recommandons mon frere & moy à vous, le plus humblement que pouvons, & vous envoie des blans signez de ma main, afin, si bon vous semble, du datte de cette presente escrire aucune chose du contenu cy-dedans, à M. le Duc (*), que lui en escrivez; car je ne luy escriis oncques puis; & vous plaise aussi sommairement nous escrire de vos nouvelles, & vous, Madame ma mere, en quelle fanté vous vous trouvez après les medecines qu'avez prises; car j'en suis à tres-grand (**)
 malaïse, & vous envoie dessus ces présentes, minute de mon testament, afin que vous, mes Meres, m'advertissez & escrivez par les prochainement venans, de ce que bon vous semblera que j'y adjouste, & y pense encor de moy y adjouster entre (***) deux; mais je n'ay encor eu que peu de loisir, mes tres-redoutées Dames & meres, je prie le benoist fils de Dieu, qui vous doit bonne vie & longue, & nous recommandons aussi tous deux à nostre frere Louis. Et pour le liseur de ces presentes, que nous saluons, le sieur du Boschet, & nostre cousine sa fille, ma cousine de la Chapelle & toute vostre compagnie. Et pour

(*) Il entend le Duc de Bretagne.

(**) Fort en peine. (***) Cependant.

222 LETT. DE GUY DE LAVAL SUR, &c.

l'accès & solliciter de la ché-
vance (*) au mieux que faire se pourra, &
n'avons plus en tout qu'environ trois cent
escus du poids de France. Escrit à Selles ce
mercredy 8 de Juin (**). Et ce vespres
font arrivez icy M. de Vendosme, M. de
Bouffac & autres; & la Hire s'est approché
de l'Ost, & aussi on besongnera bientôt,
Dieu veuille que ce soit à vostre desir. Vos
humbles fils Guy & André de Laval, &
Guy (***) de Laval.

(*) De l'argent.

(**) La datte doit estre de l'année 1428, ou 1429.

(***) Peut-estre, Gilles.

M É M O I R E S
D'ARTUS III,
DUC DE BRETAGNE,
COMTE DE RICHEMONT,
ET CONNÉTABLE DE FRANCE;

Depuis 1393 jusqu'en 1457.

XIV^e & XV^e SIÈCLES.

NOTICE

NOTICE
DES ÉDITEURS
SUR LES MÉMOIRES
D'ARTUS III,

Comte de Richemont & Connétable de France.

ON doit la première édition de ces Mémoires rédigés par Guillaume Gruel, à Théodore (a) Godefroy : c'est un Volume in-4°. de 161 pages, imprimé à Paris chez Pacard en 1622. Denys Godefroy, fils de l'Éditeur, réimprima ces Mémoires à la suite de l'Histoire de Charles VII. Nous avons préféré l'édition du fils, parce qu'il a resserré la diction lâche & diffuse de Gruel. Il en a supprimé une multitude de répétitions, de dénominations purement honorifiques, dont la monotonie dans l'original est dégoûtante. Tel est entre autres le titre de *Monseigneur*, que le Rédacteur donne continuellement à tous les personnages qui jouent un rôle dans ses récits. Ce titre marquoit la dignité éminente

(a) Et non pas Théodose, comme le nomme l'Auteur du Dictionnaire historique portatif, édition de 1769.

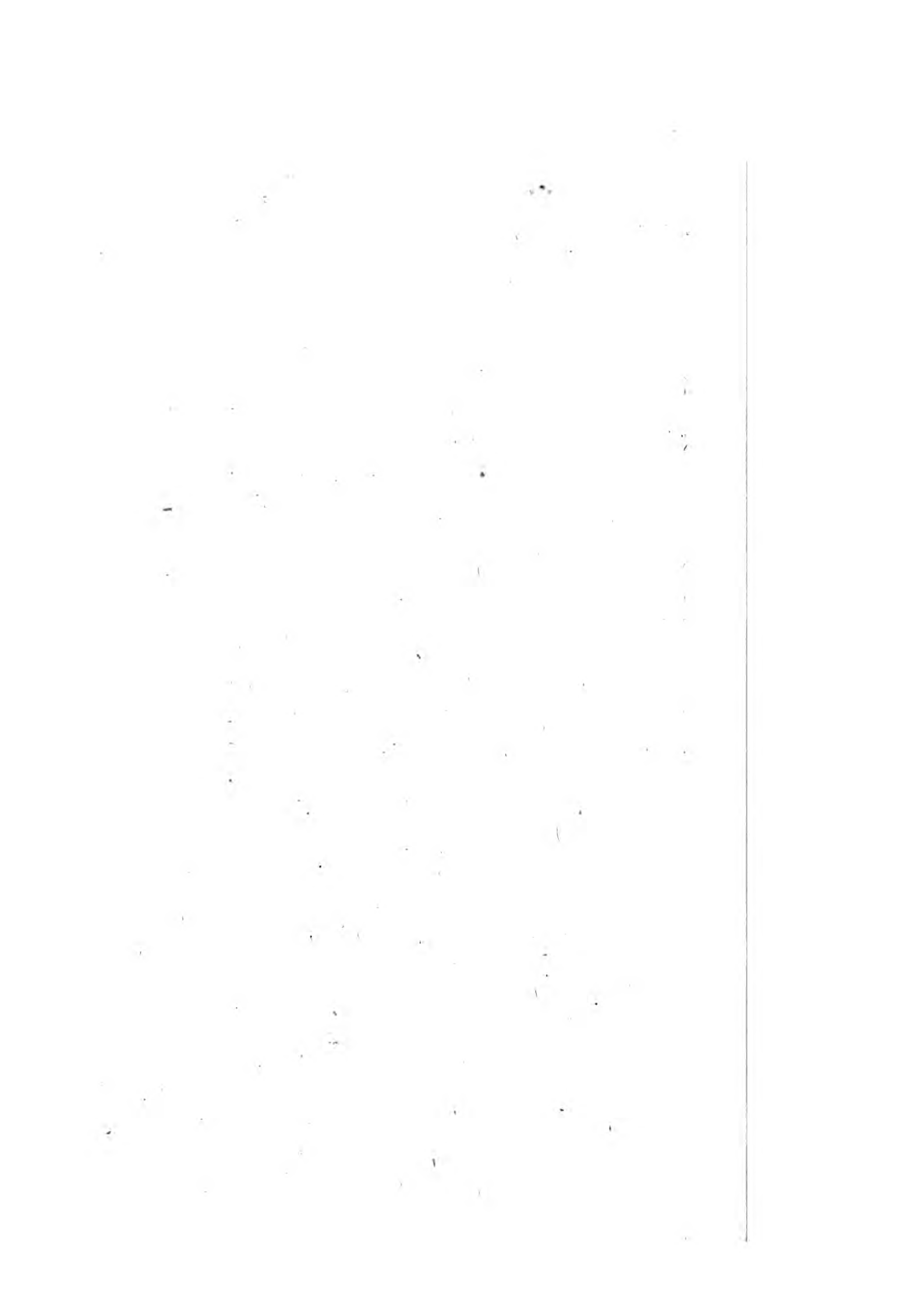
de ceux qui en étoient revêtus ; & l'étiquette du tems ne permettoit pas qu'on le leur refusât. Quant au fond , les éditions des deux Godefroy sont les mêmes.

Comme le Rédacteur de ces Mémoires étoit attaché au Connétable de Richemont , il ne faut pas croire aveuglément tous les éloges qu'il lui prodigue. Si l'on s'en rapportoit à Gruel , le Connétable de Richemont auroit tout fait , & Charles VII lui devoit sa couronne : ce qu'il y a de vrai , c'est qu'il fut comme un autre dominé par l'ambition. Il se mêla dans les intrigues qui divisoient la Cour. La manière dont il traita Giac & la Trimouille , favoris tour à tour de Charles VII , prouve qu'il abusoit de l'autorité , dès qu'il le pouvoit impunément.

En vain Guillaume Gruel , qui nous a laissé ses Mémoires , dit que le Roi , après s'être courroucé , finissoit par être content ; on ne se persuadera jamais qu'un Monarque , dont on enlève , ou dont on met à mort les favoris , souffre patiemment cette injure , & n'en conserve aucun ressentiment. Aussi le Connétable de Richemont fut-il fréquemment disgracié de son Prince ; quelques services qu'il lui ait rendus , ils n'excusent point l'audace de sa conduite.

Quant aux récits de Guillaume Gruel , si l'on en excepte quelques bruits ou contes populaires auxquels il paroît ajouter une sorte de croyance , il s'accorde presque toujours avec les Historiens du tems. La comparaison que nous en avons faite , nous l'a démontré. Monsieur de Fontanieu , dans une histoire manuscrite de Charles VII , déposée à la Bibliothèque du Roi , critique assez durement les Mémoires de Richemont. Comme ses imputations tombent également sur les Mémoires d'Olivier de la Marche , nous y reviendrons dans la Notice qui précédera ces derniers. M. de Fontanieu n'est pas plus indulgent pour Denys Godefroy. Nous nous bornerons aujourd'hui à une réponse fort simple : c'est que les faits racontés par M. de Fontanieu , & qu'il a extraits de chartres & de chroniques manuscrites , ne diffèrent point de ceux qu'on lit dans les ouvrages contre lesquels il s'élève si fortement.

Fin de la Notice des Éditeurs.



M É M O I R E S
D'ARTUS III,
DUC DE BRETAGNE,
COMTE DE RICHEMONT,
ET CONNÉTABLE DE FRANCE.

Icy commence la Cronique de tres haut & tres excellent Prince, de bonne memoire, Artus III. de ce nom, descendu de la noble Lignée Royale & Ducale de Bretagne, en son vivant Comte de Richemont, Seigneur de Partenay, Connestable de France, & en la fin de ses jours Duc de Bretagne, Comte de Montfort & de Richemont, Seigneur de Partenay, Connestable de France, qui regna trop peu en Bretagne; car il ne fut Duc que quinze mois.

Il estoit fils du Due Iean, qui gangna le pays de Bretagne à l'espée: & fut ledit Duc Iean marié en premieres nopces à la fille du Roy Edoiard d'Angleterre, mais ils furent peu ensemble: & en secondes nopces il fut marié à la fille du Prince de Galles. Et en troisiemes, avec Ieanne fille du Roy de Navarre, de laquelle il eut plusieurs enfans, à

ſçavoir Iean Duc de Bretagne, Artus Comte de Richemont, Gilles, & M. d'Estampes, Meſdames d'Alençon, de Lomaigne, & de Porhoet.

Celuy Duc Artus naſquit au Succeniou, l'an de grace mille trois cent quatre-vingt treize, le jour de ſainct Barthelemy, & fut traité & nourry ainſi qu'il appartient à fils de ſi noble Lignée & maiſon : & au pluſtoſt qu'il peut avoir connoiſſance, luy fut baillé pour le gouverner un notable Eſcuyer du pays de Navarre, nommé Peronit, qui tres-bien le traita & conduiſit ; tellement que pluſieurs fois je l'ay oüy ſe loüer, & dire beaucoup de bien de luy.

Peu de temps après il advint que le Duc Iean treſpaſſa, ainſi que à tous faut mourir ; & après ſe remaria la Duchefſe ſa veufve au Roy d'Angleterre. Et comme proche parent des enfans de Bretagne, vint le Duc Philippes de Bourgongne, fils du Roy Iean, à Nantes ; lequel prit la garde des enfans, & emmena avec luy le Duc Iean, M. de Richemont, & M. Gilles ; & eſtoient encore ſi petits que gueres ne pouvoient chevaucher, & falloit mener mondit Seigneur de Richemont par la bride. Quand mondit Seigneur de Bourgongne fut à Paris, il fit le mariage

du Duc Iean de Bretagne & de Madame Jeanne fille du Roy Charles VI. de ce nom, & emmena M. de Richemont quant & luy en Picardie, & en ses autres pays : gueres ne vesquit ledit Seigneur de Bourgongne après, lequel mourut à Nostre-Dame de Hal en Brabant, & fut apporté son corps és Chartreux de Dijon ; & n'y avoit aucun de ses parens à conduire le corps, que M. de Richemont, qui portoit manteau, & le noir, ainsi qu'il devoit ; & estoit encor si petit qu'il falloit mener son cheval par la bride : puis M. de Berry le retint, & luy bailla bonne ordonnance en sa maison, & commença à avoir estat.

Après il vint en Bretagne, & l'envoya le Duc faire une execution (*) d'une rebellion, qui avoit esté faite à l'encontre des gens du Duc, à Saint-Brieuc-des-Vaulx.

Bien-tost après commença la guerre pour le sujet de la mort de M. d'Orleans, & se mit sus en armes pour servir M. d'Orleans, son fils, & M. de Berry : & mena mondit Seigneur à Vannes fort belle compagnée de Bretons, & estoit bien accompagné de notables Chevaliers & Escuyers, entre lesquels estoient M. de Combour, & plusieurs Chevaliers &

(*) Puniton, ou vengeance.

Escuyers , lesquels M. de Berry avoit envoyé loger au pont de saint-Cloud , avec plusieurs autres François de la compagnie de M. d'Orleans , de MM. de Berry & d'Alençon , d'Armagnac & d'Albret , qui estoient logez à saint-Denys. Et M. de Bourgogne estoit logé à Paris , avec sa puissance ; & y estoit le Comte de Warwic avec luy ; & de nuit vinrent par devers le Vigneul frapper sur nos gens , & peu en eschappa , & fut M. de Combour prisonnier , & plusieurs tuez & pris , dont lescdits Seigneurs furent fort desplaisans , & non sans cause.

Puis se departit cette armée sans faire autre chose , & bien tost après ils firent une autre armée , sçavoir en l'an mille quatre cent treize ; ce fut lors que le Roy & M. de Bourgogne mirent le siege à Bourges. Quand M. de Richemont le sceut , il s'en vint en Bretagne requerir au Duc du secours pour M. de Berry , afin de faire lever ledit siege ; & eurent de grandes (*) paroles ensemble luy & Gilles son frere ; car mondit Seigneur de Richemont tenoit pour MM. d'Orleans & de Berry , & Gilles son frere , qui estoit à M. de Guyenne , tenoit pour M. de Bourgogne : neantmoins mondit Seigneur de Richemont eut & obtint

(*) Grosses.

ce qu'il demanda, & luy fut baillé une tres belle & grande compagnée, qui de leur bon vouloir & pour l'amour de luy, s'en allerent quant & luy, jusques au nombre de seize cent Chevaliers & Escuyers; & y avoit de tres notables gens pour les conduire, comme le Vicomte de la Beliere, Messires Armel de Chasteaugiron, Eustache de la Houffaye, Alain de Beaumont, & Guillaume de la Forest, anciens Chevaliers qui fort avoient veu de la guerre: & à la priere de son beau frere d'Alençon il entra & prit son chemin par le Maine & la Normandie, pource que plusieurs places & subjets dudit d'Alençon s'estoient rebellez contre luy; & en passant pays il prit Sillé-le-Guillaume, Beaumont, & Laigle, d'affaut, & plusieurs autres places, en contre-attendant le Duc de Clarence, qui venoit au secours de MM. d'Orleans & de Berry, & amenoit bien dix mille bons combatans. Quand le Roy, & ceux qui tenoient ce siege devant Bourges le sceurent, ils firent appointment avec MM. d'Orleans & de Berry, qui gueres ne dura: puis le Roy & lesdits Seigneurs escrivirent à M. de Richemont, qu'il s'en retournaist, & que l'appointment estoit fait; par ainsi il tira devers le Roy & lesdits Seigneurs.

Bien-toft après M. de Guyenne voulut avoir mondit Seigneur de Richemont, & le prit & tira d'avec son oncle de Berry, & l'aima fort, en luy donnant bonne & grande ordonnance en fa maison, & eut grand gouvernement avec luy.

L'an que deffus mille quatre cent treize, la Duchesse Ieanne fille du Roy Charles partit de Bretagne bien accompagnée, c'est à fçavoir de Richard de Bretagne, qui après fut Comte d'Estampes, & Seigneur de Clifson, & d'autres Seigneurs, Barons, Chevaliers, & Escuyers, & de Dames & Damoifelles en grand nombre, & vint à Paris voir le Roy son pere, & la Reyne fa mere, & Monseigneur de Guyenne son frere. Et un peu de temps avant qu'elle fust arrivée à Paris, il prit volonté à mondit Seigneur de Guyenne d'aller à Bourges en habit diffimulé; & voulut que M. de Richemont y allaft, & il fut en fa compagnee comme ferviteur de mondit Seigneur: la cause pourquoy il y alloit, estoit pour voir les bagues & pierreries de M. de Berry; & en fut mondit Seigneur de Berry adverty, & escrivit à ses gens que son neveu de (*) Richemont alloit à Bourges, & leur mandoit qu'ils le receuffent & le festoyaffent

(*) Il semble qu'il faille &, au lieu de *de*.

comme sa propre personne, & luy montra-
 sent toutes ses bagues, & tout ce qu'il vou-
 droit voir; & ainsi le firent. Le Duc Iean fut
 bien mal content de son dit frere de Riche-
 mont; car il creut que mondit Seigneur de
 Guyenne eust fait cedit voyage, de peur de
 voir la Duchesse sa sœur: mais le contraire
 de cela estoit la verité, car le plustost que
 mondit Seigneur peut, il ramena mondit Sei-
 gneur de Guyenne à Paris; & là trouva la
 Duchesse, & Dieu sçait comme elle fut bien
 & grandement receuë du Roy, de la Reyne,
 de M. de Guyenne, & de M. de Berry, &
 luy fut donné de grands dons par le Roy, la
 Reyne & M. de Guyenne, par le moyen de
 mondit Seigneur de Richemont, & aussi de
 son oncle de Berry; lequel, entre autres
 choses, luy donna le ruby de la caille, qui
 autresfois avoit esté de Bretagne.

En outre, mondit Seigneur de Riche-
 mont pourchassa tant envers M. de Guyenne
 & envers tout le Conseil, qu'il fit rendre &
 remettre en la main du Duc la ville de
 Saint - Malo, qui pour lors estoit en la
 main du Roy: & s'y estoient mis ceux de
 Saint - Malo pour un mescontentement qui
 fut entre les gens du Duc, & ceux de la
 ville; car le Duc estoit encbres jeune &

enfant, & avoit mis des gens dedans Saint-Malo; & y estoient le Seigneur de Montauban, le Vicomte de la Beliere, & le Seigneur de Chasteaugiron: puis ils trouverent maniere (*) d'envoyer le Seigneur de Montauban devers le Duc: & cependant qu'il fut dehors, on leur osta tous leurs bastons, qu'ils n'ozoient pas porter, non pas mesme un cousteau, & leur fit-on de grandes rudesses, & ne se pouvoit-on tenir de joüer avec leurs femmes, & chambrieres, & les appeller Vilains; mais en une nuit ils mirent tout dehors, & furent en la main du Roy, jusques à ce que mondit Seigneur les fit rendre au Duc, & leur fut tout pardonné: & y alla le Duc Iean reprendre la possession, & vinrent au devant de luy tous ceux de la ville vestus de blanc & de noir, & tous les petits enfans avoient panonceaux d'hermines blancs & noirs, & on y cria bien Noël, & fut le tout aboly; & depuis ont esté bons & loyaux au Duc.

L'an mille quatre cent quatorze, recommença la guerre entre MM. d'Orleans & de Bourgogne: a l'occasion de ce, le Roy, MM. de Guyenne, d'Orleans, de Berry, de Bourton, de Richemont, le Connestable d'Albret, le Seigneur d'Armagnac, & plu-

(*) Maniere.

seurs autres Seigneurs & Capitaines, allerent mettre le siege à Soissons , qui tenoit pour M. de Bourgogne , & la tenoit un Capitaine nommé Enguerrand de Bournonville. Et fut ladite place de Soissons prise d'assaut , & eut ledit Capitaine la teste tranchée , pour ce que le Bastard de Bourbon y avoit esté tué : puis après l'armée tira plus avant , & vinrent mettre le siege à Arras , là où il y avoit une belle compagnee , & avoient dedans la ville pour Chef Iean de Luxembourg , & grandement se gouvernerent ; & y eut de belles & grandes escarmouches ; mais bien-tost après se trouva l'appointement entre eux , & se leva ledit siege.

L'an mil quatre cent quinze, M. de Richemont mit le siege à Partenay , pour ce que le Seigneur de Partenay , tenoit le party de Bourgogne : & auparavant cela il avoit pris Vouvent, Mairvent, Secondigny, & Chasteaulaillon. Or durant qu'il estoit devant ladite ville de Partenay , luy vinrent des nouvelles , & luy escrivoit le Roy , & M. de Guyenne , qu'il tirast (*) devers eux , toutes choses cessées , & que le Roy Henry d'Angleterre tenoit le siege à Harfleur , qui gueres ne pouvoit tenir ; & pour aller se-

(*) Vint.

courir le Roy, & le Royaume, il leva aussitost son drapeau, pour aller en la partie où les Anglois tireroient, & alla devers M. de Guyenne, lequel le fit son Lieutenant ; & luy bailla son enseigne, & tous les gens de sa maison. Du pays de Bretagne il y avoit bien cinq cent Chevaliers, & Escuyers, entre lesquels estoient les Sires de Combour, Bertrand de Montauban, Jean de Coetquen, Geoffroy de Malestroit, Guillaume le Veer, Olivier de la Feuillée, Edoüard de Rohan, & le Seigneur du Buiffon, qui portoit sa banniere avec plusieurs autres Chevaliers, & Escuyers : & tira mondit Seigneur de Richemont sur la riviere de Somme, pour joindre avec les Seigneurs, lesquels faisoient leur assemblée, pour combattre les Anglois, entre lesquels estoient les Seigneurs d'Orleans, de Bourbon, d'Alençon, le Connestable d'Albret, les Seigneurs de Brabant, de Nevers, d'Eu, le Marechal Boucicaut, avec plusieurs autres Seigneurs, & Capitaines, & grand nombre de Chevaliers & Escuyers.

La mesme année mille quatre cent quinze, le vingt-cinquième jour d'Octobre, ils se trouverent tous ensemble, & dès le vespre, logerent près des Anglois en plain champ, à moins de demie lieüe de l'ost du Roy,

d'Angleterre, & le Vendredy au point du jour, ils commencerent à mettre leurs gens en bataille : puis environ l'heure de tierce, au plus tard, ils affemblerent les batailles en une place nommée Agincourt, qui trop estoit estroite pour combatre tant de gens : & y avoit grand nombre de gens à cheval de nostre party, tant Lombards, que Gascons, qui devoient frapper sur les ailles des Anglois ; mais quand ils sentirent le trait venir si dru, ils se mirent en fuite, & vinrent rompre la bataille de nos gens, en telle maniere qu'à grand peine se peurent-ils jamais rassembler que les Anglois ne fussent tousjours prés d'eux. Incontinent s'affemblerent les batailles, & y furent faites de grandes armes, & y fut bien combatu ; mesme le Duc de Clarence, frere du Roy d'Angleterre, y fut abbatu à coups de hache, & le Roy son frere vint mettre le pied sur luy, de peur qu'il ne fut tué, & receut un tel coup sur sa couronne qu'il fut abbatu sur le genoüil : deux autres qui estoient habillez proprement (*) comme le Roy y furent tuez, & l'oncle du Roy, le Duc d'Excestre fut tué, avec quantité d'autres. Toutesfois assez tost après, en peu d'heures, ainsi comme Dieu, qui est

(*) Justement.

le maistre des batailles , le voulut & le permit , nos gens furent desconfits , tuez , pris , ou mis en fuite , lesquels estoient dix mille hommes d'armes ; & le Roy d'Angleterre avoit bien de onze à douze mille combatans.

Là furent pris les Seigneurs d'Orleans , de Bourbon , & de Richemont , qui fut tiré de dessous les morts , & un peu blessé , & fut reconnu à sa cotte d'armes , & si estoit elle toute sanglante , & furent tuez deux ou trois sur luy ; puis il fut mené au Roy d'Angleterre , qui en fut plus joyeux que d'aucun autre. Aussi y furent pris les Seigneurs d'Eu , de Vendosme , & plusieurs autres Seigneurs , & Capitaines : & il y eut de tuez en cette journée les Seigneurs d'Alençon , de Brabant , de Nevers , le Connestable d'Albret , & M. Iean de Bar : & sous la banniere de M. de Richemont , & de sa compaignée , moururent le Seigneur de Combour , Messires Bertrand de Montauban , Iean de Coetquen , Geoffroy de Malestroict , le Seigneur de Chasteaugiron , Messires Guillaume de la Forest , Guillaume le Veer , & plusieurs autres. Entre les prisonniers furent Messires Edoüard de Rohan , Olivier de la Feuillée , Iean Giffart , & le Seigneur du Buiffon : puis s'en retourna le Roy d'Angleterre loger à Maisonselles , d'où il estoit party

party le matin. Le lendemain partit ledit Roy, & s'en alla à Calais, où il emmena ses prisonniers, & de là s'en alla en Angleterre, & ne demeura avec M. de Riche-
mont sinon un valet de chambre nommé Ianin Catuyt. Assez tost après quand ils furent à Londres, la Reyne mere dudit Comte de Richemont demanda congé audit Roy d'Angleterre de voir son fils, qui estoit prisonnier, & le Roy le luy accorda. Alors les gardes dudit Seigneur l'ammenerent devers la Reyne, sa mere, laquelle quand elle sceut sa venuë, mit une de ses Dames en sa place, qui bien sçavoit parler, & le recevoir, & se mit du rang de ses autres Dames, & en mit deux devant elle. Et quand ledit Seigneur de Richemont arriva, il creut de cette Dame que ce fut sa mere, & la salua, & luy fit la reverence, & la Dame l'intretint un espace de temps, puis luy dit qu'il allast baiser les autres Dames : & quand il fut au droit de la Reyne, le cœur luy attendrit, & luy dit : *Mauvais fils, m'avez vous mesconneuë.* Et tous deux se prirent à pleurer, puis ils firent grande chere : & luy donna la Reyne sa dite mere mille Nobles (*), qu'il départit aux prisonniers ses compagnons, & à ses gardes,

(*) C'estoit une monnoye d'or d'Angleterre.

& auffi luy donna des chemises, & habillemens, & n'ofa depuis parler à elle, ny la visiter, comme il eust voulu.

Ledit Seigneur de Richemont fut prifonnier en Angleterre, depuis ladite journée d'Azincourt, jufques en l'an mille quatre cent & vingt, que le Duc Iean fon frere fut pris du Comte de Pointievre, & fon frere Richard, Seigneur d'Estampes, avec le Marefchal de Bretagne, nommé Bertrand de Dinan, & plufieurs autres, par trahifon. Puis la Ducheffe, les Barons, Chevaliers, & Escuyers, & tous les Eftats de Bretagne furent advisez d'envoyer devers le Roy d'Angleterre, pour luy requerir : Qu'il luy pleuft leur prefter M. de Richemont pour estre leur Chef, & s'obligeoit tous lefdits Eftats de le rendre audit Roy d'Angleterre, mort, ou vif, ou une grande fomme d'argent : & de par la Ducheffe, les Prelats, & Barons, y furent auffi envoyez les Seigneurs, le Chancelier nommé de Malefroidt, & de Montauban, lefquels furent devers ledit Roy durant le fiege de Melun. Et là fit venir le Roy d'Efcoffe, & ledit Seigneur de Richemont : & M. de Montauban luy bailla Raoul Gruel, pour trencher devant luy, & puis luy bailla Robert Rouxel, & Gervafic, qui pour lors

demeuroit avec M. le Chancelier. Or tandis que lesdits Ambassadeurs estoient devers le Roy d'Angleterre, le Duc Iean fut rendu devant Chantoceaux aux Bretons qui y tenoient le siege, & en fut, comme l'on dit, le Roy d'Angleterre bien marry. Toutefois pourchasserent lesdits Ambassadeurs à toute leur puissance en telle maniere que le Roy d'Angleterre fut content que ledit Comte de Richemont demeurast en Normandie, sur sa foy, & en la garde du Comte de Suffolc : & promit, & jura de ne partir point de Normandie, sans le congé du Roy d'Angleterre, & l'amena ledit Comte à Pontorson, & y vinrent beaucoup de gens de Bretagne, pour le voir, & entre les autres y furent les Seigneurs de Montauban, & de Combour, & plusieurs autres, tant qu'ils estoient plus forts que les Anglois ; & luy fut demandé, s'il vouloit qu'on l'emmenast par force ; mais il ne le voulut, & ne l'eust pour rien fait : le Comte de Suffolc l'avoit mené jouër aux champs, & tirer de l'arc.

Bien-tost après le Duc Iean, qui estoit fort desirant de voir ledit Comte de Richemont son frere, le vint voir jusques sur le pont de Pontorson, pource que mondit Seigneur de Richemont n'ozoit passer en Bre-

tagne : & estoit le Duc bien accompagné, & avoit deux cent Lances , de sa garde ; & Dieu sçait s'ils s'entrefirent bonne chere, & s'ils pleurerent tous deux bien fort ; puis s'en retourna ledit Seigneur de Richemont devers le Roy d'Angleterre ; lequel luy fit grande chere , pource que bien avoit tenu ce qu'il luy avoit promis. Et bien-tost après il eut congé de venir voir le Duc Iean son frere , & l'amena le Comte de Suffolc ; & la cause pourquoy il eut congé , ce fut pour retarder son frere d'Estampes & les Bretons , d'aller servir le Dauphin , qui desja estoit allé à Cosne à l'encontre des Anglois.

L'an 1421 arriva à Vannes mondit Seigneur de Richemont devers le Duc son frere , & le mena le Comte de Suffolc ; & Dieu sçait la chere qui luy fut faite par son dit frere & de tout le monde. Bref , il fut fort festoyé de toutes gens , entre autres lieux , à Chasteaubriant , à Montauban & en plusieurs autres lieux , & par les bonnes villes & cités de Bretagne ; enfin par tout bien recueilly & festoyé , car sur toutes choses ils desiroient sa delivrance ; & entre autres il fut bien festoyé à Rennes , & prit bien garde à la fortification de ladite ville , qui pour lors estoit trop petite pour retirer & loger un tel peuple comme

celuy de Rennes ; & estoient les fauxbourgs plus grands trois fois que la ville. Quand mondit Seigneur vid cela , il pensa de les faire fortifier ; ou autrement , si la guerre venoit au pays , que tous lefdits fauxbourgs seroient bruslez & destruits , & la ville en danger : & incontinent il le dit au Duc son frere , qui pas bien ne l'entendoit , mais du tout il s'en rapporta à luy : aussi le remonstra-t-il aux gens de la ville & du pays , qui volontiers obeïrent à son commandement , nonobstant qu'il leur estoit impossible de croire que si tost cela se peust faire , comme il se fit ; car incontinent il marqua (*) par où seroit faite ladite fortification , & bailla de ses gens & autres , pour faire la diligence ; & furent mandez les gens du pays , & ordonné à chacun telle tasche qu'il devoit avoir ; & en huit mois furent faits les plus beaux fossez qu'on peust trouver (**), après elle fut fortifiée de palis (***) , & puis de bonnes tours & murailles , comme pouvez voir ; & n'eust-on ozé à l'heure entreprendre de ce faire , si ce n'eust esté cedit Artus.

Auparavant cela , durant que mondit Seigneur estoit prisonnier (****) au siege de Me-

(*) Traça. (**) Voir. (***) Pieux.

(****) C'est à dire , eslargy seulement sur sa parole.

lun , & à celuy de Meaux & à Paris , mondit Seigneur tira devers M. de Bourgogne , & fit tant que mondit Seigneur de Bourgogne l'aima fort , & furent bien accointez & privez l'un de l'autre : auffi les gens de M. de Bourgogne l'aimoient fort. Bien-toft après il fut touché du mariage de mondit Seigneur de Richemont , & luy - meſme en parla à M. de Bourgogne , en difant , que tousjours les deux Maisons de Bourgogne & de Bretagne s'entr'estoient bien aimées , & avoient de tout temps eſté alliées enſemble , & que bien il deſiroit qu'elles le fuſſent encores plus que jamais ; & dit à mondit Seigneur de Bourgogne , que ſi c'eſtoit ſon plaifir , qu'il ſeroit marié avec l'une de ſes ſœurs. Sur quoy M. de Bourgogne reſpondit , qu'il en eſtoit tres joyeux , & qu'il en avoit trois à marier , & que des deux il ſe faifoit fort de luy bailler à choifir ; mais de Madame de Guyenne , qui avoit eſté mariée à M. de Guyenne , il ne ſe faifoit pas fort , ſans le conſentement d'elle : mais des autres il ſe faifoit fort , dont l'une eſtoit promiſe à M. de Clermont , ainſé fils de Bourbon , à peine de cent mille eſcus : mais pour cette cauſe , il ne delaiſſeroit point à le faire. Et M. de Richemont luy dit que ſi c'eſtoit ſon plaifir , qu'il vouloit avoir Madame

de Guyenne. Et sur ce, M. de Bourgogne luy respondit qu'il s'y employeroit si bien, qu'il s'en appercevrait. Et lors luy dit mondit Seigneur de Richemont, qu'il envoyeroit devers mondit Seigneur de Bourgogne; lequel luy dit qu'il ne luy envoyast aucun homme que Raoul Gruel seulement, & qu'il luy en laissast faire ce qu'il falloir; & sur ce ils prirent congé. Et ledit Raoul Gruel s'en alla quant & M. de Bourgogne à Dijon, où incontinent qu'il fut arrivé, il en parla à Madame de Guyenne, qui assembla là-dessus tout son Conseil: & elle respondit qu'elle ne vouloit point estre mariée à un prisonnier; mais quand le Roy d'Angleterre le voudroit quitter (*), qu'elle feroit ce que ses amis luy conseilleroient. Et sur ce, M. de Bourgogne fit parler ledit Gruel à elle plusieurs fois: or il y avoit des gens de l'hostel de M. de Bourgogne, qui bien desiroient que ce mariage s'accomplist. Et sur ce s'en vint ledit Gruel en Bretagne devers sondit Maistre, & luy fit son rapport, dont il fut bien content.

L'an que dessus 1421 en Octobre, mourut le Roy Henry d'Angleterre au Bois-de-Vincennes près Paris, & en vinrent les nouvelles audit Seigneur de Richemont au Guavre;

(*) Rendre libre.

Dieu sçait s'il en fut bien joyeux, car cette fois il fut quitte, & homme n'avoit plus que luy demander.

Bien tost après, sçavoir l'an 1422 retournerent Ambassades devers M. de Bourgogne, lequel en envoya pareillement d'autres devers le Duc, & ledit de Richemont; & tant appointerent, que journée fut prise entre les deux Ducs de Bretagne & de Bourgogne, & ledit de Richemont, qu'ils se rendroient à Amiens, pour conclure ce mariage. Et s'y rendit le Duc de Betfort, dont on se fust bien passé, qui eust peu; mais il convenoit passer par la Normandie qu'il tenoit pour lors: ledit de Richemont emmena le Duc son frere malgré la pluspart des Estats de Bretagne, audit lieu d'Amiens; & là fut conclu son mariage avec icelle Dame de Guyenne: delà s'en alla ledit de Richemont avec M. de Bourgogne à Dijon, où estoit ladite Dame, & le Duc s'en vint en son pays de Bretagne: ledit de Richemont estoit accompagné du Seigneur de Beaumanoir, de Guillaume Giffart, & plusieurs autres; & furent faites les nopces à Dijon, où estoient les Seigneurs de Bourgogne: Dieu sçait la feste, les joustes, & la grande chere qui y fut faite; l'Archevesque de Besançon fit les fiançailles par paroles

de present, puis huit jours après fit les espou-
 failles; & demurerent certains tems à Dijon
 avec Madame de Bourgongne sa mere; puis
 ils s'en allerent demeurer à Montbar, & y
 furent un peu de temps: après en partit le
 Duc de Bourgongne, & s'en vint en Flan-
 dres, & le Seigneur de Richemont quant &
 luy, & Madame de Guyenne demeura à
 Montbar, & lesdits Seigneurs sejournerent
 quelque temps en Flandres.

L'an 1423 M. de Richemont prit congé du
 Duc de Bourgongne, & s'en vint par mer
 descendre à Saint - Malo, car il ne vou-
 loit plus se mettre és dangers des Anglois;
 & fit venir le Seigneur de Beaumanoir, &
 beaucoup de ses gens & chevaux par la
 Normandie, qui disoient que ledit Seigneur
 venoit après eux. Bien-tost après qu'il fut
 en Bretagne, le Roy envoya Ambassades
 devers le Duc & devers luy, & y vint
 M. du Maine; après y vint le President de
 Provence, puis la Reine de Sicile; & le
 Prevost de Paris nommé Tanneguy du Chaf-
 tel; où il fut conclu par les Estats de Bre-
 tagne, que ledit de Richemont iroit devers
 le Roy. Incontinent le Duc Iean & ledit
 Seigneur envoyerent une Ambassade devers
 le Duc de Bourgongne, pour luy signifier,

que M. de Richemont iroit devers le Roy, & que c'estoit pour traiter la paix entre le Roy & M. de Bourgogne; & y envoyèrent Raoul Gruel & Philibert de Vaudré, lesquels trouverent le Duc de Bourgogne à Desise, le jour qu'il espousoit Madame de Nevers. Quand ils eurent fait leur charge (*) ils s'en revinrent devers le Duc, & devers M. de Richemont, faire leur rapport.

Puis après le Roy s'en alla à Angers, où vint ledit de Richemont bien accompagné; c'est à sçavoir, des Seigneurs de Laval, de Porhoet, de Chasteaubriant, de Montauban, de Malestroit, le Vicomte de la Beliere, le Vicomte de Beaumanoir, le Seigneur de Rostrenen, & plusieurs autres; & vinrent au devant dudit de Richemont plusieurs grands Seigneurs, & demurerent en ostages le Bastard d'Orleans, & Guillaume d'Albret: en outre, luy furent baillées quatre places pour seureté, où furent mis gens de par luy, c'est à sçavoir Lusignan, Loches, Chinon, & Meun-sur-Yeure: le Roy le receut à Angers en un jardin, & luy fit grande chere & bon accueil.

Bien-tost après iceluy de Richemont fit un voyage devers les Ducs de Bourgogne & de

(*) Commission.

Savoie , pour avoir leur consentement, affin d'estre fait Connestable de France ; car il ne vouloit prendre (*) l'espée sans le consentement de ces Ducs, & de celuy de Bretagne; puis il s'en alla en Bourgogne, où il parla au Duc, & de là à Montluet : avec luy estoient, de par le Duc de Bretagne, les Seigneurs de Chasteaubriant & de Porhoet Admiral de Bretagne, & Pierre de l'Hospital President de Bretagne ; & du consentement desdits Seigneurs, il s'en retourna peu de temps après devers le Roy, lequel il trouva à Chinon.

L'an 1424 en Mars, fut ledit Seigneur de Richemont fait Connestable de France, & prit l'espée en la préce de Chinon, dont il fit hommage au Roy, ainsi qu'il est de coutume aux Connestables. Ce fut lors qu'il trouva le Royaume le plus au bas que jamais fut, & le laissa le plus entier, qu'il n'avoit esté, passé (**) quatre cent ans. Avant qu'il acceptast l'espée, le Roy luy promit & jura d'envoyer hors son Royaume, tous ceux qui avoient esté cause de la mort du Duc de Bourgogne, & consentans de la prise du Duc Iean de Bretagne ; & s'en devoient aller Tanneguy du Chastel à Beaucaire,

(*) Accepter. (**) Depuis.

& le President de Provence en Provence, Frotier & Guillaume d'Avaugour s'en devoient aussi aller. Le Connestable avoit laissé devers (*) le Roy, l'Evesque de Clermont, le Seigneur de Trignac, & autres, qui tenoient la main pour ledit Seigneur. Or durant qu'il vint devers le Duc son frere, pour querir gens en Bretagne, afin de faire la guerre contre les Anglois, (qui pour lors, après la journée de Vernüeil estoient en grande puissance, & tous fuïoient devant eux) en retournant devers le Roy quand il arriva à Angers, il trouva que les susdits Evesque de Clermont, & Trignac, avoient esté mis hors de l'Hostel du Roy, pource qu'ils aimoient iceluy de Richemont : neanmoins ledit Seigneur ne laissa pas de tirer devers le Roy, & assembla gens de toutes parts, & y vinrent les Seigneurs d'Estampes son frere, & de Porhoet, de Beaumanoir, de Chasteau-Briant, de Rostrenen, Robert de Montauban, & plusieurs autres nobles Chevaliers, & Escuyers du pays de Bretagne ; ce qui seroit trop long à raconter : outre ce s'assemblerent avec luy grand nombre de Barons de Berry, de Poitou, & d'Auvergne ; c'est à sçavoir de Berry, les Seigneurs de Chauvigny,

(*) Auprés du

de Lignerès, de Prie, & plusieurs autres : de Poitou, le Seigneur de Thoirars, & tous les gens du Seigneur de Partenay, & les Seigneurs de Bressuire, de la Greve, d'Argenton, & plusieurs autres : d'Auvergne, les Seigneurs de la Tour, & de Montlaur : & de Rouërgue, ceux d'Arpajon, & plusieurs autres, qui sçavoient bien que ce que ledit Seigneur faisoit estoit pour le bien du Royaume ; & toutes les bonnes villes tenoient pour le Connestable. Le Roy tira vers Bourges, & ledit Connestable après, & s'en vint droit à Poitiers, & tousjours tiroit le Connestable de logis en logis après le Roy : puis après fut fait l'appointement, & fut dit que ceux qui s'en devoient aller, s'en iroient. Et au regard de Tanneguy du Chastel, il dit à ce Connestable, que ja à Dieu ne pleut que pour luy demeurast (*) à faire un si grand bien, comme le bien de paix entre le Roy, & Monseigneur de Bourgogne : & si aida à mettre hors ceux qui s'en devoient aller, & fit tuer par ses Archers devant luy un Capitaine, lequel faisoit trop de maux, & ne vouloit obeyr : puis s'en alla ledit du Chastel à Beaucaire, & le President de Provence en Provence, lequel fut bien cour-

(*) Il resta.

roucé, & mal content de s'en aller, & Madame de Ioyeuse sa fille, & la femme du Bastard d'Orleans, son autre fille, qui gueres ne vesquit après : par ainsi tout fut appaisé, & l'appointement fait. Le Seigneur de Giac demeura au gouvernement devers le Roy, & promit de bien faire la besongne, & n'en fit rien, mais fit tout le contraire.

L'an 1425 la veille du Sacre (*), Madame de Guyenne arriva à Bourges ; & là elle trouva le Connestable ; & assez tost après elle vint demeurer à Chinon, lequel lieu luy avoit esté baillé pour sa demeure : aussi le Roy luy fit bailler pour son douaire, de M. de Guyenne son frere, Montargis, Gien-sur-Loire, & Dun-le-Roy avec Fontenay-le-Comte.

En celuy an, au mois de Septembre, le Connestable tira devers le Roy à Poitiers, pour le faire venir à Saumur, là où il appointa que le Duc Jean viendroit devers luy à Saumur ; & si ne fut qu'une nuit à Poitiers : & le Roy partit le lendemain pour tirer audit lieu de Saumur, & le Connestable vint coucher à Chinon, là où Madame de Guyenne (**), estoit, & ne fut qu'une nuit avec elle ;

(*) C'est à dire, de la Feste-Dieu.

(**) C'estoit sa femme.

puis il tira devers le Duc à Angers. Le lendemain en partit le Duc, pour aller à Saumur, & venoit du costé devers Saint Florent, pour voir Madame de Guyenne, qui y estoit venuë, & s'entrefirent si grande chere que homme ne le sçauroit penser : il s'en alla coucher sur les ponts de Saumur; & avoit en sa compagnie les Seigneurs d'Estampes, de Laval, de Porhoet, de Chasteaubriant, de Rieux, de Guemené, de Rais, de Beaumanoir, de Montauban, de Combour, le Vicomte de la Beliere, de Malest, de Penhoet, le Vicomte du Fou, Raoul de Coetquen, & plusieurs autres, qui trop long seroient à nommer. Le lendemain, après le dîner, arriva le Roy à Saumur; le Duc alla au devant de luy près d'une lieuë Françoisë, accompagné de tres-noble compagnie, comme dit est; ils s'entretrouvent aux champs; & le Roy embrassa le Duc deux fois, & s'entre-firent la plus grande chere du monde : le Duc conduisit le Roy jusques au chasteau, puis le laissa, & s'en alla à son logis. Le lendemain vint le Duc devers le Roy, & besongnerent (*) ensemble de leurs affaires : puis après le lendemain, qui estoit Mardy, le Duc vint à Saint Florent voir Madame de Guyenne,

(*) Travaillerent.

& l'amena devers le Roy au chasteau de Saumur : & vinrent au devant M. de Bourbon , & plusieurs autres Seigneurs , & gens du Roy ; & Dieu sçait s'il y avoit belle compagnée. La Reyne de Sicile vint au devant bien avant en la cour du chasteau , & s'entre-firent grande chere , & furent longtemps en priere à qui iroit devant ; enfin la Reyne & Madame de Guyenne monterent ensemble en la salle devers le Roy , qui marcha bien près de l'huis , au devant , & luy fit grand accueil , & furent assez longtemps à deviser ; puis s'en retourna Madame de Guyenne à Saint-Florent où elle fut conduite de la Seigneurie susdite. Après vinrent le lendemain le Roy , le Duc , & M. de Bourbon à Saint - Florent , voir madite Dame , & danserent & chanterent dedans le Cloistre (*), & firent grande chere ; puis s'en retournerent , sçavoir le Roy au chasteau de Saumur , & le Duc s'en vint à son logis sur les ponts : ils furent bien huit jours à Saumur , où ils firent & appointerent (**) ensemble ce que bon leur sembla ; après quoy le Duc prit congé du Roy , & s'en

(*) C'estoit dans l'Abbaye de S. Florent , à demie lieüe de Saumur.

(**) Traiterent.

revint en Bretagne; le Connestable le conduisit, puis il s'en retourna devers le Roy, lequel s'en alla en Auvergne, & en Bourbonnois, ayant mondit Seigneur quant & luy, & y furent jusques à Carefme-prenant.

L'an que dessus 1425 fut mandé le Connestable en Bretagne devers le Duc, pource que son armée estoit toute presse d'entrer en Normandie : donc le plustost qu'il peut il s'en vint & trouva le Duc à Rennes, & toute l'armée de Bretagne, sur les marches de Normandie : quand il fut devers luy, ils conclurent de mettre le siege à S. James-de-Beuveron, & tout l'ost s'assembla à Entrain; de là ils allerent mettre le siege audit lieu de Beuvron, c'estoit en Carefme; & ne dura ce siege que huit ou dix jours : & dit-on que le Chancelier de Bretagne fit retarder le payement des gens de guerre; & à l'occasion de ce, ils n'avoient dequoy payer les marchands qui leur amenoient des vivres; pour ce fut conclu l'affaut, par grande deliberation de Conseil; mais quand ceux qui estoient audit assaut devers l'estang, montoient pour combattre main à main avec ceux de dedans, ils virent une grande compagnée de gens d'armes qu'on avoit ordonné à faire les courses durant ledit assaut. Or le Comte de Suffolc

& le Sire de Scales estoient lors à Avran-ches; par ainsi nos gens creurent que ce fussent les Anglois; de sorte qu'ils commencerent à se retirer : alors les Anglois faillirent sur eux, & en tuerent & firent noyer grand nombre en l'estang dudit lieu; ceux qui estoient de l'autre costé ne sçavoient rien de cela, & se fallut retirer, là où il y eut grande quantité de gens de tuez, & pris; entre lesquels y moururent les Seigneurs de Molac, de Coitivy, Alain de la Motte, Guillaume de la Motte son fils, Guillaume Eder & plusieurs autres. A cette cause se retirerent tous ceūx du siege au quartier du Connestable, & s'y retirerent les gens de M. de Porhoet, qui lors estoit Admiral de Bretagne, & tous les autres : la nuit commencerent à desloger plusieurs, sans congé, les uns blesez, les autres pour les conduire; bien tost après ils mirent le feu és logis dudit siege de Beuveron, & aussi-tost l'on vint dire au Connestable, & à M. d'Estampes son frere, qu'ils seroient bruslez, s'ils ne se sauvoient, & que tout le monde s'en alloit : ainsi monterent lesdits Seigneurs sur petits chevaux, pour penser faire demeurer ceux qui s'en vouloient aller; mais homme ne vouloit arrester, tant que ledit Connestable

fut abbatu en la presse, son cheval & tout, & passoient par dessus luy, si on ne l'eut secouru; & convint malgré luy s'en venir quant & les autres, ou demeurer seul : pensez que c'est grand chose quand un desordre se met en un grand ost, & de nuit, & croyez que ce fut un des plus grands desplaisirs que ledit Seigneur eut en sa vie; tousjours il vouloit retourner, qui l'eut voulu croire, & furent environ le point du jour à Entrain : de là ils tirerent devers le Duc à Rennes, & garnirent les frontieres de Bretagne, puis se departirent : & tout le monde disoit communement, que ce avoit esté le Chancelier, qui avoit eu argent des Anglois, pour faire lever ce siege : & pensez que le Connestable ne l'oublia point; car en retournant devers le Roy, les series de Pasques, il fit prendre devant luy ledit Chancelier à la Tousche, près Nantes, & le mener à Chinon, pour se descharger de ce qu'on le chargeoit (*), & il n'en pouvoit mais : ledit Chancelier fut un peu de temps audit lieu de Chinon, puis fut traitée sa delivrance, & promit de faire merveilles devers M. de Bourgogne, & ailleurs, & devoit du tout faire la paix, mais il n'en fit rien; car

(*) L'accusoit.

elle n'estoit pas si aisée à faire ; & s'en alla, du consentement du Roy, devers le Duc de Bourgongne, & puis en Savoye, & s'en revint par la Normandie en Bretagne, où il demeura.

L'an 1426 le Connestable tira vers le Roy, & trouva M. de Giac, qui bien luy avoit haussé son chevet devers le Roy, & ne vouloit qu'aucune paix se fit entre le Roy, & le Duc de Bourgongne, de peur de perdre son gouvernement, & ne vouloit qu'aucun des Seigneurs approchassent devers le Roy, excepté M. de Clermont, à qui il fit donner le Duché d'Auvergne, & de M. de Foix, à qui il fit donner le Comté de Bigorre, lequel avoit amené trois mille Bearnois, qui devoient faire merveilles, & si firent-ils ; mais ce ne fut que sur le pauvre peuple ; car oncques ne passerent-ils la Croix verte à Saumur. Pour revenir au fait de Giac, qui avoit fait tant des maux, entre les autres il avoit fait mourir sa femme, laquelle estoit bonne & preude, comme l'on disoit, & la fit empoisonner ; puis quand elle eut beu le poison, il la fit monter derriere luy à cheval, & chevaucha quinze lieuës en ce-luy estat, puis mourut ladite Dame incontinent, lequel Giac faisoit cela pour avoir

Madame de Tonnerre , qui après la mort dudit Giac fut Dame de la Trimouille. En après le Connestable vint devers le Roy à Iffoudun ; & par le conseil de la Reyne de Sicile , & de tous les Seigneurs , ou la pluspart , reservez Bourbon & Foix , il prit ledit Giac en la ville d'Iffoudun , dont il se fit apporter les clefs , en disant qu'il vouloit aller à Nostre Dame-de-Bourg-de-Deolz dès le point du jour : & comme son Prestre vouloit commencer la Messe , tout revestu , on luy vint dire qu'il estoit temps , & laissa le Prestre tout seul , & s'en vint luy & les gens de sa maison , avec ses Archers , là où estoit couché ledit Giac ; ils monterent contremont , & rompirent l'huis : sur quoy ledit Giac demanda ce que c'estoit ; l'on luy dit que c'estoit le Connestable ; & lors il dit qu'il estoit mort. Sa femme se leva lors toute nuë , mais ce fut pour sauver la vaiffelle : incontinent l'on fit monter ledit Giac sur une petite haquenée ; il n'avoit que sa robe de nuit & ses bottes , & fut tiré à la porte.

Incontinent le bruit en fut (*) devers le Roy , qui se leva là dessus , & vinrent les gens de sa garde à la porte ; & le Connestable leur dit qu'ils ne bougeassent , & leur

(*) Vint.

commanda de s'en aller, & que ce qu'il faisoit estoit pour le bien du Roy. Si se rendit à luy à la porte Alain Giron, qui avoit cent Lances, & estoit assez près en embusche (*), & s'en alla conduire Giac; ce qu'aussi fit Robert de Montauban, & beaucoup d'autres gens d'iceluy Seigneur; & fut mené ledit Giac à Dun-le-Roy, qui pour lors estoit en la main dudit Seigneur; puis après tira le Connestable à Bourges, ayant le Seigneur de la Trimouïlle avec luy. Incontinent ledit Seigneur fit faire le procès d'iceluy Giac, par son Baillif de Dun-le-Roy, & autres gens de Justice; il confessa tant de maux que ce fut merveilles, & entre autres la mort de sa femme toute grosse, & le fruit dedans; en outre il confessa qu'il avoit donné au diable l'une de ses mains, afin de le faire venir à ses intentions. Quand il fut jugé, il requeroit pour Dieu qu'on luy couppast ladite main avant que de le faire mourir, & offroit au Connestable, s'il luy plaisoit de luy sauver la vie, de luy bailler comptant cent mille escus, & de luy bailler sa femme, ses enfans, & ses places, en ostages de l'assurance de jamais n'approcher du Roy, de vingt lieues; & mondit Seigneur respondit, que

(*) Embuscade.

s'il avoit tout l'argent du monde, il ne le laisseroit pas pour cela aller, puisqu'il avoit desservy (*) la mort, & envoya un bourreau de Bourges pour l'exécuter, & le mena Jean de la Boessiere. Ne demandez pas si le Roy en fut bien courroucé. Puis après tout le monde estoit embesogné (**) à faire l'apointement; mais le Roy bien informé du gouvernement & de la vie dudit Giac, fut tres-content. Et entra au Gouvernement le Camus de Beaulieu, qui se gouverna aussi mal comme les autres: & s'en vinrent le Roy, la Reyne, & la Reyne de Sicile, & le Connestable, en Touraine.

Or pource que les Anglois faisoient de grandes courses, & beaucoup de maux en Bretagne, le Connestable vint remparer (***) Pontorson; ce fut environ la S. Michel: & y vinrent des François & des Escossois avec luy; entre autres y estoient le Connestable d'Escosse, & Jean Ouschart, qui avoient bonne compagnee de gens d'Escosse, avec Gautier de Brusac, & plusieurs autres Capitaines: & de Bretagne, les Seigneurs de Loheac, de Chasteaubriant, de Beaumanoir, de Montauban, de Rostrenen, le Vicomte

(*) Mérité.

(**) Empesché.

(***) Fortifier.

de la Beliere, Robert de Montauban, Jean Tremederne, Jean le Veer, de Beaufort, Marzeliere, Roland Madeuc, & Roland de Saint Paul. Durant cela, vinrent les Anglois, un peu avant le soleil couchant, qui estoient en nombre bien de huit cent; on faillit dehors aux champs, & on se mit en bataille outre le marais, devers le Mont S. Michel, & ne sçavoit-on quelle puissance lesdits Anglois avoient. Si fit le Connestable d'Escoffe descendre tous les gens d'armes & archers à pied; puis vinrent les susdits Anglois jusques à un trait d'arc; & y en eut deux ou trois qui se vinrent faire tuer en nostre bataille; & y furent faits deux ou trois Chevaliers. Quand les Anglois virent la bataille, ils s'enfuirent en grand desordre, & en fut pris & tué plusieurs; mais pour ce que tout estoit à pied, ils ne peurent estre si fort chassés comme i's l'eussent esté, qui eut esté à cheval. Après que la place fut un peu bien fortifiée, le Connestable, le Connestable d'Escoffe, & la plupart des Seigneurs & Capitaines s'en allerent, excepté ceux que le Connestable y laissa: c'est à sçavoir les Seigneurs de Rostrenen, Capitaine dudit lieu, de Beaufort, Jean Ouschart, & les gens de Brusac, Jean de Tremederne, Jean

le Veer, Marzeliere & plusieurs autres. Et s'en alla ledit Seigneur devers le Roy.

Assez tost après sur l'hyver, M. de Rostrenen entreprit d'aller courir devant Avranches, où il mena belle compagnie, & passant au dessous du pont Aubaud, se noya un Gentilhomme de sa compagnie; de sorte qu'il convint faire là un peu de demeure: si faillirent les Anglois sur les coureurs, sur quoy mondit Seigneur de Rostrenen arriva, & incontinent l'on chargea (*) sur les Anglois, & furent repouffez jusques bien près de la porte, dont il y eut bien trente que tuez que pris. Or comme de Rostrenen vouloit descendre à pied, arriverent environ quatre cens Anglois, dont estoit le chef le Sire de Fuoastre, & si ne sçavoient rien lesdits Anglois de la ville, de cette venue, non plus que de Rostrenen; & vinrent lesdits Anglois frapper à dos de nos gens en telle maniere, qu'il convint desemparer, & bientoist après fut pris ledit de Rostrenen avec bien sept vingt & dix ses gens, & n'y en eut que deux de tuez. Cette prise fut un tres-mauvais coup pour Pontorson. Si y vint pour garder ladite ville, le Seigneur de Chasteaubriant, puis après y vint le Mareschal

(*) Frappa.

son frere, qui firent fortifier la ville le mieux que faire se pouvoit ; mais on n'y sceut tant faire qu'elle vallut jamais.

Le Connestable estoit allé devers le Roy, & là luy furent remonstrez les termes (*) que tenoit le Camus - de - Beaulieu ; car il gastoit tout, & ne vouloit que homme approchast du Roy, & faisoit encor pis que Giac : si en estoit la Reyne de Sicile, & tous les Seigneurs mal - contens ; pour ce en fit le Mareschal de Boffac la raison ; car il le fit tuer : & celuy mesme qui le gouvernoit l'amena au lieu attitré dans un petit pré, proche le chasteau de Poitiers sur la riviere ; & lors deux compagnons qui estoient audit Mareschal de Boffac, luy donnerent sur la teste tant qu'ils la luy fendirent, & luy couperent une main ; de sorte que plus il ne bougea, & s'en alla celuy qui l'avoit amené, & remena son mulet au chasteau, là où estoit le Roy qui le regardoit ; & Dieu sçait s'il y eut beau bruit.

Si vint à l'heure le Seigneur de la Trimouille devers le Roy, qui s'en vint à Chignon avec la Reyne ; & n'estoit pas le Roy content, que la Trimouille demeurast avec luy ; mais le Connestable luy dit que c'estoit

(*) Procédez.

un homme puissant, & qu'il le pourroit bien servir : & le Roy luy respondit : *Beau cousin, vous me le baillez, mais vous vous en repentirez, car je le connois mieux que vous* : & sur tant demeura la Trimouille, qu'il ne fit point le Roy menteur, car il fit le pis qu'il peut à ce Connestable.

Incontinent le Connestable commença à assembler gens de toutes parts, pour venir secourir Pontorson, qui estoit assiegé dès le Jeudy gras; & estoient devant ceux qui ensuivent, sçavoir le Comte de Warwic Gouverneur & Lieutenant-general du Roy d'Angleterre, les Sires de Talbot, de Scales, de Ros, de Ouyrebi, de Fastouc, de Fuoastre, de Bourfieres, & grand nombre d'autres Capitaines & Baillifs; en effect, c'estoit toute leur puissance, qui pour lors estoit en Normandie. Si voulut le Duc Iean, par l'incitation d'aucuns de ses gens, bailler Pontorson en la main des Anglois avant que le siege y fust mis : mais ceux qui estoient dedans refuserent de le rendre, & disoient qu'ils tiendroient pour le Connestable : & par deliberation de tous ceux qui estoient dedans, il fut conclu de le tenir tant que faire se pourroit. Bien-tost après le Marechal de Bretagne fit crier que tous ceux qui

n'estoient deliberez d'attendre le siege, s'en allassent; & Iean Ouschart, Capitaine des Escossois fit crier, que tous ceux qui voudroient s'en aller quant & luy, fussent bien-tost prests. Si s'en alla celuy jour ledit Ouschart à grande compagnee; puis tint le siege fort & ferme, & y eut de belles escarmouches tousjours en attendant le secours de Bretagne, & du Conestable, qui ne se pouvoit aider du Roy son maistre, ny de beaucoup de meschantes gens qui estoient avec luy: toutesfois il amena beaucoup de gens de bien du pays de France, & croyoit venir faire lever le siege: si vint jusques en Bretagne devers le Duc son frere, qui estoit à Dinan, & amena avec luy le Conestable d'Escoffe, le Mareschal de Bossac, & plusieurs autres Capitaines, croyant tirer avant: mais le Duc ne le voulut, & ne luy fut conseillé d'aventurer (*) la noblesse de Bretagne pour si peu de chose, comme Pontorson; nonobstant que le Duc eust fait assembler ban & arriere-ban; & Dieu sçait quelle compagnee il avoit en la Lande de Vaucouleur, où il fit ses monstres: toutesfois ceux de Pontorson tinrent jusques au huit de May, tant qu'ils n'eurent plus de vivres, &

(*) Hazarder.

tousjours esperoient avoir secours. Et si y eut dès le Jeudy absolu un mauvais eschec; car ceux qui venoient pour oster les vivres à ceux du siege, furent deffaits, & y mourut beaucoup de gens de bien, c'est à sçavoir les Seigneurs de la Hunaudaye, de Chasteaugiron, le Baron de Coulonces, Guillaume l'Evesque, Robin de Quiste, Olivier Tomelin, & plusieurs Chevaliers & Escuyers de pris; le Vicomte de la Beliere, & plusieurs autres: puis s'en vinrent ceux de Pontorson, chacun un baston blanc en la main.

Bien-toft après le Connestable tira devers le Roy; ce fut en l'an 1426, & alla par Chinon voir Madame de Guyenne; puis vinrent les nouvelles que le siege estoit à Montargis, ce fut le premier jour de Juillet; & convint que ledit Seigneur partit de Chinon, pour assembler tous les gens d'armes qu'il pourroit trouver, & les fit venir à Gien-sur-Loire: & y vinrent le Connestable d'Escoffe, & le Bastard d'Orleans, Poton, & la Hire, les Seigneurs de Gaucourt, de Guitry, Giraud de la Palliere, Alain Giron, & plusieurs autres, lesquels ne vouloient tirer en avant sans argent; & convint que ledit Seigneur Connestable leur en baillast: & pour trouver finances, il mit une couronne d'or bien gar-

nie de pierreries, en gage, laquelle on prioit dix mille escus, & la bailla à un homme de Bourges nommé Jean Besson, & prit de l'argent dessus, pour bailler aux gens d'armes, afin d'avitailler Montargis : en y allant, croyant ne faire autre chose que leur porter vivres, à la premiere fois ils ne firent rien : puis ils y retournerent une autrefois; ce fut au mois de Juillet l'an 1426 environ midy, que plus ne faisoient de guet les Anglois, ny aucune garde, & arriverent à Montargis ceux qui venoient pour avitailler la ville : si vinrent du costé où estoit logé un Capitaine nommé Henry Biset, & ne trouverent rien (*) à la barriere, & descendirent & ouvriront ladite barriere : si trouverent les Anglois qui dormoient, & se rafraichissoient, pource qu'ils avoient veillé toute la nuit; & Dieu sçait s'ils furent bien festoyez (**); & en se retirant par dessus un pont qu'ils avoient fait pour s'entre-secourir, ledit pont rompit, & s'en noya grand nombre, les autres furent tuez ou pris; en effet, furent deffaits tous ceux de ce siege de ce costé-là : & de l'autre costé se mirent en bataille les Comtes de Warwic, de Suffolc, & le Sire de Talbot,

(*) C'est à dire, point de defense.

(**) C'est à dire, chargez.

avec grand nombre d'Anglois : si entrerent nos gens en la ville , & se rafraichirent avec ceux de ladite ville , qui tres-bien s'y gouvernerent : puis s'en allerent les Anglois en belle ordonnance. Ainsi fut levé le siege de Montargis , & n'y fut point le Connestable en personne , ny le Connestable d'Escoffe ; car tous les Capitaines & gens de grand estat l'en destournerent , & luy dirent que ce n'estoit pas le fait d'un homme de telle Maison , & Connestable de France , d'aller avitailler une place ; que quand il iroit , ce devoit estre pour attendre la bataille ; & il n'avoit pas lors des gens pour ce faire. Quand ce siege fut levé , comme avez ouy , le Connestable s'en revint à Chinon.

Bien-tost après , sçavoir à la fin de Septembre , vint le Duc de Bethfort és marches du Maine , & envoya certain nombre de gens és environs de Laval , qui prirent Saint Oüen , Monfceu & Messe , & assiegerent la Gravelle : quand le Connestable le sceut , il assembla ce qu'il peut de gens , & vint à Angers pour secourir le Seigneur de Laval & ses places : alors estoient avec luy Guillaume d'Albret , Seigneur d'Orval , & le Lieutenant du Mareschal de Boffac , nommé Bochardon , & l'estendart dudit Mareschal , & tous ses

gens de toutes les basses frontieres ; le Duc de Bethfort s'en alla vers Roüen. Ceux de la Gravelle avoient baillé ostages pour se rendre, & le Connestable envoya Guillaume Vendel, avec les archers de son corps, qui firent tant qu'ils entrèrent dedans ladite place de la Gravelle ; & ainsi elle fut sauvée pour l'heure.

Puis s'en vint ledit Seigneur à Laval, & de là à Craon, à Angers, & à Lodun, où il y eut nouvelles des Seigneurs de Bourbon & de la Marche, qui vouloient parler à luy, & se devoient rendre à Chastelleraut environ huit jours avant la Touffaints : alors le Seigneur de la Trimouïlle le sceut, & n'en fut pas content ; car il avoit peur de perdre son gouvernement, & conceut une hayne mortelle contre lesdits Seigneurs ; & incontinent il fit defendre de par le Roy, que homme ne fust si hardy de les mettre en ville, ny chasteau, ny de leur faire ouverture en aucune place que ce fust. Lesdits Seigneurs se devoient rendre en iceluy lieu de Chastelleraut, & y avoit le Connestable envoyé ses fourriers ; mais quand il arriva, ils estoient encores à la porte, & luy fut refusée l'entrée en icelle ; & lors en signe & marque de desobeïssance, il jetta une masse par dessus la barriere ;

barriere ; puis il s'en alla loger aux champs entre Chasteleraut & Chauvigny , environ deux lieuës de là.

Après , en chevauchant , on apperçoit les Seigneurs de Bourbon & de la Marche , qui chevauchoient en belle ordonnance de bataille de l'autre costé de la riviere : si fit , à leur veuë , le Connestable sonner ses trompettes , afin qu'ils les ouÿssent ; & lors ils s'approcherent les uns des autres , & parlerent ensemble de loin sur la riviere , & appointerent (*) qu'ils se rendroient le lendemain à Chauvigny , & coucherent cette nuit sur les champs : or un Gentilhomme d'entre Chasteleraut & Chauvigny luy ouvrit sa place , & le logea tres-bien de sa personne. Le lendemain ils se rendirent à Chauvigny , parlerent ensemble , & conclurent de (**) ce qu'ils avoient à faire ; puis incontinent tous ensemble vinrent à Chinon , & avec eux le Mareschal de Boissac , & plusieurs autres Capitaines , & gens de grand estat , & trouverent Madame de Guyenne ; si furent bien receus , & firent grande chere : là vinrent des Ambassades du Roy , c'est à sçavoir l'Archevesque de Tours , & M. de Gaucourt , & d'autres allerent devers le Roy ;

(*) Accorderent

(**) Sur.

mais nul appointment ne s'y peut trouver, car la Trimouille ne s'affeuroit en homme; & se passa ainsi l'hyver sans rien faire, puis se departirent les Seigneurs, & chacun s'en alla à son pays.

Le Connestable s'en alla à Partenay prendre possession de cette Seigneurie, car le Seigneur de Partenay estoit mort il n'y avoit gueres, & avant qu'il mourust, il avoit fait le Connestable son heritier : auparavant il avoit fait venir tous les nobles de la seigneurie & terre de Partenay, & tous les Capitaines des places, & leur avoit fait faire le serment audit Connestable, de luy estre bons & loyaux, & de luy obeyr comme à leur Seigneur naturel : & aussi luy furent-ils bons & loyaux tant qu'il vesquit. Cependant Madame de Guyenne demeura à Chinon, & y avoit un Capitaine nommé Guillaume Belier, auquel le Connestable se fioit fort de bien garder la place de Chinon, dont il fut deceu ; car environ le douziesme jour de Mars, ledit Capitaine fit par ses gens ouverture au Roy de ladite place de Chinon, où estoit Madame de Guyenne, laquelle eut grande peur d'estre mal-traitée ; mais le Roy luy tint à elle & à ses gens bons termes, & parla fort à elle devant tout son Conseil, &

luy offrit qu'elle demeurast à Chinon, ou en quelque autre place de son Royaume qu'elle voudroit choisir, par ainsi (*) que le Connestable son mary ne viendroit pas devers elle : elle respondit au Roy, que jamais elle ne voudroit demeurer en place, où elle ne peust voir Monseigneur son mary : & si estoient avec le Roy, la Trimouille, Guillaume d'Albret, l'Archevesque de Rheims, Gaucourt, Harpedanne, Robert Maçon, & plusieurs autres ; & luy fit le Roy faire de grandes remonstrances par le Chancelier Archevesque de Rheims ; & ladite Dame luy fit respondre par Iean de Trouffi, Baillif de Senlis, qui parla le mieux que oncques l'on ouyt en telle necessité ; puis eut ladite Dame son congé, & s'en vint à Saumur, & de là à Thoüars : & vinrent les Escossois qui tenoient les champs, au devant d'elle, & la conduisirent jusques à Thoüars ; puis elle s'en vint à Partenay devers le Connestable, de qui elle fut grandement bien receuë, & furent longuement ensemble audit lieu de Partenay ; car ledit Seigneur avoit esté banny de la Cour du Roy, par le moyen de la Trimouille. Et fut faite defense à toutes les villes & chasteaux tenans le party du

(*) Moyennant que, &c.

Roy, de faire ouverture à iceluy Connestable, ny a ses gens & serviteurs, & luy fut cassée toute sa pension, & eut ledit Seigneur de grandes broüilleries & guerres particulières avec les gens de la Trimouille, de Jean de la Roche, & leurs alliez, en beaucoup de manieres; & ainsi se passa le temps cette année.

L'an 1427. les Seigneurs de Bourbon & de la Marche firent une entreprise par le moyen de ceux de la ville de Bourges, & prirent ladite ville, mais ils ne prirent point la tour; & la tenoit le Seigneur de Prie, qui fut tué d'un coup de traict. Si firent sçavoir lesdits Seigneurs au Connestable, que le plustost qu'il pourroit il assemblast gens pour tirer vers lesdits Seigneurs; mais ledit Seigneur ne peut passer, & pource il tira à Limoges, croyant aller par l'Auvergne; cependant le Roy fit diligence, & assembla grand nombre de gens, & tira à Bourges; & là firent les Seigneurs de Bourbon & de la Marche appointment avec le Roy, sans y comprendre le Connestable. Assez tost après ledit Seigneur le sceut, & s'en retourna à Partenay, & y sejourna cette saison.

L'an 1428. en hyver, le Connestable assembla des gens, & fit mettre le siege à

Sainte Neomaye près Saint Maixent , pour ce que Iean de la Roche , & ses gens faisoient de grands maux & pilleries au pays de Poitou , & tenoient le party de la Trimouille. Si y envoya ledit Connestable un Chevalier de Poitou , nommé Iean Sevestre , qui estoit Lieutenant pour Monseigneur ; & y estoit le Batard Chappelle , & plusieurs autres Capitaines , & avoient fait un camp : & en effet Iean de la Roche assembla des gens , & vint pour rafraischir ceux de la place , & les gens de mondit Seigneur se retirerent en leur camp , & les gens d'iceluy Iean de la Roche , entrerent dedans la place. Le lendemain nos gens s'en vinrent en bonne ordonnance , & se retirerent és places de Monseigneur , lequel ne bougea toute cette faison d'autour de Partenay.

L'an que dessus , en Mars , arriva la Pucelle devers le Roy , & les Anglois prirent Yanville , Boisgency , Meun-sur-Loire , & Iargeau , & mirent des bastilles devant Orleans.

L'an 1429 le Connestable se mit sus en armes , pour aller secourir Orleans , & assembla une tres-belle compagnie , & bonne , en laquelle estoient les Seigneurs de Beaumanoir , de Rostrenen , & toutes les garnisons

de Sablé, de la Flesche, & de Duretail. Et de Bretagne y avoit plusieurs notables gens; comme Messires Robert de Montauban, Guillaume de Saint Gilles, Alain de la Feüillée, & plusieurs autres Chevaliers, & Escuyers, sans compter ceux de sa maison; & grand nombre de gens de bien, de ses terres de Poictou jusques au nombre de quatre cent Lances, & huit cent Archers; & prit mondit Seigneur le chemin pour tirer devers Orleans. Aussi-tost que le Roy le sceut, il envoya le Seigneur de la Iaille au devant de luy, qu'il trouva à Lodun; si le tira à part, & luy dit, que le Roy luy mandoit qu'il s'en retournaist à sa maison, & qu'il ne fut tant hardy de passer en avant, & que s'il passoit outre, que le Roy le combattroit. Lors mondit Seigneur respondit, que ce qu'il en faisoit, estoit pour le bien du Royaume & du Roy, & qu'il verroit qui le voudroit combattre.

Lors le Seigneur de la Iaille luy dit, Monseigneur, il me semble que vous ferez tres-bien. Si prit le Connestable le chemin, & tira sur la riviere de Vienne, & passa à gué, puis de là tira à Amboise, & Regnaud de Bours, qui estoit Capitaine dudit lieu d'Amboise, luy bailla le passage, & là sceut que le siege estoit à Boifgency; si tira tout

droit le chemin devers la Beauſſe, pour venir joindre à ceux du ſiege ; & quand il fut près, il envoya le Seigneur de Roſtreenen , & le Bourgeois demander logis à ceux du ſiege ; on luy vint dire que la Pucelle & ceux du ſiege le venoient combatre , & il reſpondit, que s'ils venoient, qu'il les verroit. Et bientoſt monterent à cheval la Pucelle , M. d'Alençon , & pluſieurs autres : toutesfois la Hire, Girard de la Paglaire, de Guitry, & autres Capitaines demanderent à la Pucelle ce qu'elle vouloit faire, & elle reſpondit qu'il falloit combatre le Conneſtable ; & ils reſpondirent que ſi elle y alloit qu'elle trouveroit bien à qui parler , & qu'il y en avoit en la compagnie qui ſeroient pluſtoſt à luy qu'à elle, & qu'ils aimeroient mieux luy & ſa compagnie que toutes les Pucelles du Royaume de France.

Cependant Monſieur chevauchoit en belle ordonnance , & furent tous esbahis qu'il (*) fut arrivé : & vers la maladerie la Pucelle arriva devers luy , & les Seigneurs d'Alençon , de Laval , de Loheac , M. le Baſtard d'Orleans , & pluſieurs Capitaines , qui luy firent grande chere, & furent bien aiſes de ſa venuë : la Pucelle

(*) Quand il fut.

descendit à pied , & le Connestable auffi , & vint ladite Pucelle embrasser mondit Seigneur par les jambes : & lors il parla à elle , & lui dit : *Ieanne , on m'a dit que vous ne voulez combattre , je ne sçay si vous estes de par Dieu , ou non : si vous estes de par Dieu , je ne vous crains en rien ; car Dieu sçait bien mon bon vouloir : si vous estes de par le diable , je vous crains encores moins.* Lors tirerent droit au siege , & ne luy baillerent point de logis (*) pour cette nuit. Si entreprit mondit Seigneur à faire le guet ; car vous sçavez que les nouveaux venus doivent faire le guet , qu'ils firent cette nuit devant le chasteau : ce fut le plus beau guet qui eut esté fait en France , passé il y a long-temps.

Or cette nuit fut faite la composition , & se rendirent de bien grand matin : & le jour de devant les Sires de Talbot , de Scales , Fastol , & autres Capitaines estoient arrivez à Meun-sur-Loire , pour venir combatre ceux du siege de Boisgency ; mais quand il sçeu-
rent que le Connestable y estoit venu , ils changerent de propos , & prirent conseil de s'en aller : & dit-on auffi à mondit Seigneur si tost qu'il fut arrivé au siege , qu'il falloit envoyer des gens au pont de Meun , qui te-

(*) Logement.

noit pour les François, ou autrement, qu'il feroit perdu. Et incontinent il y envoya vingt Lances, & les Archers, que conduifirent Charles de la Ramée, & Pierre Daudi : & au matin, quand les Anglois furent partis de Boisgency, la Pucelle, & tous les Seigneurs monterent à cheval pour aller vers Meun : alors vinrent les nouvelles que les Anglois s'en alloient, & commencerent à retourner droit à la ville chacun en son logis : puis vint le Seigneur de Rostrenen, qui s'approcha du Connestable, qu'il advertit, en luy disant : *Si vous faites tirer vostre estendart en avant, tout le monde vous suivra.* Et ainsi fut fait ; car la Pucelle vint, & tous les autres après ; & fut conclu de tirer après les Anglois.

Alors furent mis les mieux montez en l'avant-garde, & des gens ordonnez pour les chevaucher, les arrester, & faire mettre en bataille ; à quoy furent des premiers Poton, & la Hire, Penefac, Giraud de la Pagliere, Amadoc, Setevenot, & plusieurs gens de bien, tous à cheval : & le Connestable, le Duc d'Alençon, la Pucelle, les Seigneurs de Laval, de Loheac, le Mareschal de Rais, le Bastard d'Orleans, & Gaucourt, avec grand nombre de Seigneurs venoient en belle

ordonnance par cette belle (*) Beaufse, en bien grand train. Puis quand les premiers eurent bien chevauché environ cinq lieuës, ils commencerent à appercevoir les Anglois, & alors ils galoperent grand erre (**), & la bataille après : & en telle maniere ils les chevaucherent, que lefdits Anglois n'eurent pas le loisir de se mettre en bataille, ains furent mis en grand desordre, d'autant qu'ils avoient mal choisy (***) selon leur cas; car le pays estoit trop plain (****). Si furent-ils déconfits en un village en Beaufse qui a nom Patay, & és environs : là furent morts bien environ deux mille & deux cent, ainsi que disoient les Herauts, & poursuivans, ce fut à la fin du mois de May; & y furent prisonniers les Sires de Talbot, & de Scales, & fut Talbot fait prisonnier des Archers de Poton, & le Seigneur de Beaumanoir eut pour prisonnier Henry Branche, & plusieurs autres prisonniers; Iean Fastol s'enfuit, & d'autres, dont je ne sçay pas les noms.

Le Conestable, & les autres Seigneurs couchèrent cette nuit à Patay sur le champ;

(*) C'est à dire, pleine Beauce.

(**) Train.

(***) Mal pris leurs mesures.

(****) A descouvert.

car bien estoient-ils las, & avoient eu grand chaud. Bien-tost après, comme ils croyoient tirer en avant, le Roy manda au Connestable, qu'il s'en retournast en sa maison; & mondit Seigneur envoya devers luy le supplier, que ce fust son plaisir qu'il le servist, & que bien & loyaument il le serviroit, & le Royaume; & y envoya les Seigneurs de Beaumanoir, & de Rostrenen, & prioit la Trimouille, qu'il luy pleust le laisser servir le Roy, & qu'il feroit tout ce qu'il luy plairoit, fust-ce jusques à le baiser aux genoux; mais oncques n'en voulut-il rien faire: & luy fit mander le Roy, qu'il s'en allast, & que mieux aimeroit-il n'estre jamais couronné, que mondit Seigneur y fust. En effect, il convint audit Seigneur de s'en revenir à Partenay, avec sa belle compagnée, dont depuis ils se repentirent quand le Duc de Bethfort leur offrit la bataille à Montepilloüier. Et aussi renvoyerent-ils M. de la Marche, qui pensoit venir servir le Roy, lequel avoit tres-belle compagnée, dont depuis, comme dit est, ils eurent bien affaire. Si s'en revint le Connestable à Partenay, & en s'en venant on luy ferma toutes les villes & passages, & luy firent tous du pis qu'ils peurent, parce qu'il avoit fait tout le mieux qu'il avoit peu.

En l'hyver d'après mondit Seigneur fit une entreprise , en laquelle il pensa prendre d'emblée Fresnay-le-Vicomte, mais il la faillit ; puis il s'en revint à Parthenay , où il passa quelque temps ; & en s'en venant dudit Fresnay, il vint un homme du pays de Picardie , qui chevauchoit le plus près de mondit Seigneur qu'il pouvoit, toutesfois en le regardant ; on luy demanda qui il estoit ; il respondit qu'il estoit Picard : puis Monseigneur demanda à Messire Gilles de S. Simon, qui il estoit, & il luy repartit, qu'il ne sçavoit : lors le Connestable luy dit, qu'il luy dist verité : & lors il respondit à M. qu'il luy diroit la verité, mais qu'il luy pleust luy pardonner : & lors mondit Seigneur luy pardonna : & luy dit alors cet homme de Picardie, que la Trimouille l'avoit envoyé, & luy avoit promis argent pour le tuer. Et mondit Seigneur le mena une (*) piece, & puis luy donna un marc d'argent, & luy dit qu'il s'en allast, & qu'il n'entreprist plus de telles commiffions.

L'an 1430. le Roy s'en estoit revenu en Touraine , & de là à Poitiers ; & furent faites quelques ouvertures de traité entre le Roy, le Connestable, & la Trimouille ; &

(*) Un espace de chemin.

fut dit que le Connestable & la Trimouille parleroient ensemble entre Poitiers & Partenay : toutesfois le Connestable fut adverty qu'on luy devoit faire une mauvaise trahison, & fut la chose rompuë bien-tost. Or après qu'ils virent que Monseigneur n'iroit point, ils trouverent maniere d'y faire aller les Seigneurs de Thoüars, de Lezay, & Antoine de Vivonne, & furent menez à la chasse ; puis la Trimouille les fit prendre, & retint le Seigneur de Thoüars prisonnier, & fit couper la teste au Seigneur de Lezay, & à Antoine de Vivonne ; puis ceux de Thoüars mirent Madame de Thoüars hors la ville, & elle s'en vint à Mauleon, & supplia le Connestable, qu'il luy pleust l'ayder encontre la Trimouille, & comme sa pauvre parente, à qui on faisoit si grand tort. Si vint demeurer à Partenay, & vint a elle le Seigneur de Chasteauneuf ; après vint le Seigneur de Rostrenen, puis le Seigneur de Beaumanoir, & beaucoup de Chevaliers & Escuyers ; & là fut entrepris le mariage de Pierre de Bretagne, qui depuis fut Duc, & de Mademoiselle Françoise d'Amboise, qui depuis fut Duchesse ; & mondit Seigneur l'envoya en Bretagne devers le Duc, & luy-mesme y alla, & l'amena à Partenay ledit Pierre son

neveu, & y demeura longuement avec Madame de Guyenne: & ladite Dame de Thoiars recouvra Marant (*), Benon, & l'Isle de Ré; & y logerent les Seigneurs de Beaumanoir & de Rostrenen; & fut commencé à faire guerre par les places de la Trimouille, à la ville de Thoiars; puis le Roy, & toutes les places de Poitou commencerent guerre contre le Connestable, & à ses places, & y eut forte guerre: si vint le Seigneur d'Albret, qui fut Lieutenant du Roy, & grand nombre de Gascons, & autres gens, qui d'une emblée entrerent en l'Isle de Marant; & s'en vinrent les Seigneurs de Beaumanoir & de Rostrenen à Fontenay, & gueres ne tint Marans ny Benon, & de là allerent à la Rochelle; & leur fut rendu Chastellaillon, dont le Connestable fut bien mal-content, & fit couper la teste à celuy qui avoit rendu ladite place: & dura cette guerre bien prés d'un an, puis se trouva appointment tel quel, & fut rendu à mondit Seigneur Chastellaillon, & il fit rendre Genfay, qui avoit esté pris sur la Trimouille. Et au regard de Mauleon il fut mis en la main de Pregent de Coitivi, du consentement des parties, & par ainsi il n'y eut plus de guerre, & de-

(*) Marans.

meurerent les choses en l'estat d'auparavant.

L'an 1431 en Aoust, le Duc Iean envoya querir le Connestable son frere, pour faire le mariage du Comte de Montfort & de Madame Yoland fille du Roy de Sicile, & fut à Nantes fait le mariage : si y eut-il grande feste & belle compagnée, tant de François que de Bretons ; puis s'en vint le Connestable à Partenay voir Madame de Guyenne : bientoft après, environ la fin de Decembre, le Duc d'Alençon vint voir le Duc à Nantes ; & à son retour il prit le Chancelier de Bretagne, qui avoit nom Iean de Malestroit Evesque de Nantes, & l'emmena à Povencé ; & fut dit qu'il avoit pensé prendre le Comte de Montfort : incontinent le Duc escrivit au Connestable, qu'il luy pleust venir devers luy, & qu'il luy desplaisoit de l'outrage que son neveu luy faisoit : & aussi-tost mondit Seigneur vint devers le Duc, qui en fut bien aise & fort joyeux. Or environ le sixiesme jour de Janvier ensuiuant, fut mis le siege à Povencé, & y vinrent des Anglois pour servir le Duc, entre lesquels estoient les Seigneurs de Scales, de Vuilby, & Georges Riqueinan : si dura le siege longuement, & eust esté la place prise d'affaut, si ce n'eust esté le Connestable qui

dissimula (*) le dit assaut, desirant faire l'appointement; car trop estoit desplaisant de la guerre entre l'oncle & le neveu, & pource que Mesdames d'Alençon estoient dedans la place; & le plustost qu'il peut il trouva le traité, en telle maniere que M. d'Alençon vint devers le Duc, qui estoit à Chasteaubriant, luy requerir pardon, & rendit le Chancelier; & par ainsi tout fut appaisé, & s'en allerent ceux de dedans la place: si leverent le siege les Bretons & les Anglois, & tout fut content: puis le Connestable voyant que tout estoit bien appointé, prit congé du Duc, & s'en vint à Partenay, où il fut assez long-temps.

L'an 1432 le jour de la Pentecoste, Pierre Regnaud, frere de la Hire, prit la place de Mairevent, environ l'heure de Vespres, & en vinrent les nouvelles au Connestable, à Partenay, qui dès l'heure envoya les gens de sa maison à Voulvent, & huit jours après fit mettre le siege devant le dit lieu de Mairevent, qui fut repris par composition; & & y estoit Pregent de Coitivi Lieutenant de mondit Seigneur, & avec luy tous les gens de son hostel, le Bastard Chappelle, & Pen-

(*) Fit retarder.

nemarc, avec les nobles des terres de mondit Seigneur, & tous les arbalestriers.

L'an que dessus, vers la fin de Septembre, trespassa Ieanne de France, Duchesse de Bretagne; & pour cette cause vint le Connestable devers le Duc, & assista au service, qui fut tres-beau, & y eut grand nombre de Prelats, Seigneurs, Chevaliers & Escuyers sans nombre. Depuis s'en revint le Connestable à Partenay, & sçavoit bien que de par luy, en partie, se demenoit une entreprise sur la Trimouille; & estoient venus devers luy à Partenay partie de ceux qui la conduisoient: or bien-tost après; la chose fut mise à exécution par le Seigneur de Bueil, le grand Seneschal, & de Coitivy, qui avoient pour chef M. du Maine; & en estoient les Seigneurs de Gaucourt & de Chaumont, qui tenoient Chinon & Loches; & Olivier Fretard les mit dedans le chasteau de Chinon; & fut la Trimouille pris en son liest, & fut en grand danger de mort, qui ne l'eust recous; toutesfois ils ne luy vouloient point faire de mal, & fut envoyé à sa maison: le Roy en fut fort effrayé, & on luy dit, que ce n'estoit rien que tout bien; & demanda le Roy si le Connestable y estoit; & on luy dit que non: assez tost après, quand le Roy fut

informé de la chose, il en fut tres-content.

L'an 1433 en Fevrier, les Anglois mirent le siege à Saint (*) Selerin; & pour faire lever ledit siege, se mit le Connestable sus en armes, & assambla tout ce qu'il peut de gens; après quoy il tira vers Saumur, & de là à Duretail, pour aller faire lever le siege: mais là vinrent les nouvelles que Saint-Selerin estoit rendu, & revinrent luy & M. d'Alençon à Saumur, pour attendre & sçavoir ce que feroient les Anglois; & bien-tost on leur apporta nouvelles qu'ils estoient devant Sillé-le-Guillaume; & comme ils furent prests à partir, on leur vint dire que ledit Sillé entroit en composition, & qu'ils avoient baillé ostages en la maniere qui ensuit: c'est à sçavoir que ceux qui se trouveroient les plus forts à (***) six sepmaines, à un jour qui estoit, mis en une lande, à un orme qui estoit là, on leur devoit bailler la place, si c'estoient les Anglois, & si c'estoient les François, on leur devoit rendre les ostages. Sur ce le Connestable & M. d'Alençon, & les autres Seigneurs se departirent, & promirent de se rendre au jour qui estoit dit, & firent asssemblée de gens chacun endroit soy, comme ils peurent: si se rendi-

(*) S. Celerin.

(**) Dans six.

rent ensemble deux jours avant le jour qui estoit dit, & s'y rendit M. du Maine, qui amena tous les gens qui y voulurent venir, de l'hostel du Roy : & y vinrent les Seigneurs de Bueil, le grand Seneschal, de Coitivy, de Chaumont, & de Thouars : & avec le Conestable y vinrent les Seigneurs de Rais, le Marechal de Rieux, de Rostrenen, de Bressuire, & plusieurs Chevaliers & Escuyers de Bretagne, & de ses terres de Poictou.

Si partirent lesdits Seigneurs, de Sablé, & allerent coucher aux champs, & le lendemain ils coucherent assez près du champ où devoit estre la bataille : Dieu sçait si le Conestable leur monstra bien ce qu'il sçavoit faire ; & aussi s'attendoient ils du tout à luy, pour ordonner le guet & les escoutes, & de tout il avoit le gouvernement : si fit tirer son avantgarde jusques sur le champ, vers un petit ruisseau ; le lendemain il fit déloger tout le monde avant le jour, avec torches, en telle maniere qu'ils furent au champ avant le soleil levant, & fit (*) toutes ses ordonnances en cette maniere : les Marechaux de Rais & de Rieux faisoient (**) l'avantgarde, avec d'autres gens qu'on leur avoit baillé :

(*) Dressa. (**) Composioient.

le Seigneur de Bueil faisoit une aisse; l'autre aisse c'estoit le Vidafme de Chartres, avec d'autres gens : le Connestable, les Seigneurs d'Alençon & du Maine faisoient la bataille; & le Seigneur de Loheac & plusieurs autres Seigneurs vinrent sur le passage; & les Anglois de l'autre part estoient en belle bataille; & estoit chef d'iceux, le Comte d'Arondel, Lieutenant du Roy d'Angleterre, bien accompagné, jusques au nombre de sept à huit mille combattans. Et en verité je croy qu'ils estoient plus que les François d'environ deux mille, & n'oserent passer un petit passage pour venir au champ : & n'y avoit entre les batailles des François & Anglois qu'une petite riviere, & n'osoient entrer les uns sur les autres. Si furent longuement les uns devant les autres, & croyoit-on que jamais la chose ne se departist (*) sans combattre. Et y furent faits plusieurs Chevaliers; & vint M. du maine requerir Chevalerie au Connestable, & mondit Seigneur luy dit qu'il seroit plus honorable qu'il le fust de M. d'Alençon, qui estoit Duc; & M. du Maine respondit qu'il ne le seroit point, s'il ne l'estoit de luy; & lors mondit Seigneur le fit Chevalier. Et puis M. du Maine fit plusieurs

(*) Ne se separast sans combat.

Chevaliers, & entre autres ceux dont les noms s'ensuivent; les Seigneurs de Bueil, de Coitivy, le grand Seneschal, de Chaumont, de la Bessiere, & grand nombre d'autres : & le Connestable fit de sa maison Chevaliers, Gilles de Saint-Simon, Olivier le Veer, Iean Bonnet, Iean Sevestre, Pierre Guyou, Iean de la Chauffée, Emery Chauvin, & d'autres.

Puis les Anglois tirerent au long d'une petite riviere, en un petit village, qui estoit à leur advantage, là où ils se fortifierent : & pource qu'ils n'avoient pas esté les plus forts, à l'heure de midy, à l'orme qui estoit dit (*), le Connestable les fit sommer de rendre les ostages, & incontinent ils les envoyerent. Cela fait, le Connestable demanda aux Seigneurs & Capitaines ce qui estoit à faire; & aucun ne fut d'opinion d'affaillir les Anglois en leur fort, & s'entreconseillerent tous qu'il falloit s'en aller, parce qu'ils n'avoient aucuns vivres, ny pour eux, ny pour leurs chevaux, & qu'il leur avoit convenu apporter vivres sur leurs chevaux, pour trois jours, qui tous estoient faillis; & les Anglois estoient campez entre leurs places de tous costez, & nos gens n'avoient place que

(*) Designé.

Sablé, qui estoit bien à neuf ou dix lieues de là. Mondit Seigneur leur demanda ce qui estoit à faire de cette place qui ne valoit rien, & estoit d'opinion qu'on devoit mettre le feu dedans, & faire couper la teste à celuy qui avoit fait cette composition. Beaucoup furent de cette opinion, excepté le Seigneur de Bueil, qui avoit la charge de ladite place, qui dit qu'il la garderoit bien, & s'en fit fort. Après quoy partirent nos gens en belle ordonnance, & vinrent coucher sur les champs en un petit village, & le lendemain à Sablé: les Anglois dès le lendemain prirent ladite place de Sillé, & puis se retirèrent en leurs places, & les François és leurs. Et sembla à beaucoup de gens qu'ils avoient bien fait; car il n'estoit de memoire d'homme qu'à une journée assignée les François fussent comparus, jusques à ce jour.

L'an 1434 le Conestable alla devers le Roy, qui luy fit bonne chere, & fut appointé que mondit Seigneur iroit en Champagne, laquelle Province, pour lors estoit mal-traitée, tant des ennemis, que des gens du Roy. Et s'en alla le Roy à Lyon, & de là à Vienne, & convint que ledit Conestable allast là, pour avoir les expeditions de son voyage: & luy fut ordonné quatre cent

lances, dont M. le Bastard d'Orleans avoit la charge de cent, puis fut mondit Seigneur expédié, & prit congé du Roy; & après il s'en alla à Partenay; & là luy vinrent nouvelles que le siege estoit à Creil, & estoit dedans Amadoc, frere de la Hire, qui fut tué dedans ladite ville de Creil d'une fiesche à la volée toute deferrée: & estoient dedans Antoine de Chabannes & autres, qui ne tinrent gueres ladite place depuis la mort d'Amadoc: si ne peut l'armée assez tost estre preste; car il convint attendre le Bastard d'Orleans bien trois sepmaines à Blois, & à Baugency: puis fit mondit Seigneur son voyage, & tira à Orleans, & de là à Melun, Laigny, Senlis, & Compiègne: il avoit avec luy le Mareschal de Rieux, M. le Bastard d'Orleans, & M. le Chancelier, qui s'en alloient quant & luy.

Quand il fut à Compiègne, là se rendirent Poton & la Hire, qui luy requirent qu'il leur baillast deux cent lances & les archers, pour les secourir à Laon, qui estoit bastillé (*). Et ainsi Monseigneur leur bailla Gilles de Saint Simon, & partie des gens de sa maison, & Iamet de Tillay, qui avoit la charge des gens de mondit Seigneur le Bastard, &

(*) Fortifié.

menerent luy & ledit Gilles environ deux cent lances & les archers. Si cuiderent (*) trouver les gens de Jean de Luxembourg en un village assez près d'Arfy-sur-Sarte, & ne trouverent rien. Puis ils s'en vinrent à Laon, qui estoit en grande necessité. Et tenoient les gens dudit Jean de Luxembourg toutes les places d'environ ladite ville de Laon, & avoient mesme pris le Mont S. Vincent, à un trait d'arc de la ville ; & cependant les gens qui tenoient Saint Vincent s'en allerent par composition, & eurent sauf-conduit du Conestable pour s'en aller. Et fit-on de grandes courses sur les pays obeyssans à M. de Bourgogne, & fut fort bien ravitaillée ladite ville de Laon, qui bien en avoit métier (**). Le lendemain passa à quatre lieues de là M. de Bourgogne, qui venoit de Picardie, & tiroit en Bourgogne, & avoit avec luy environ trois mille combatans, & ne tint à gueres qu'il ne trouvast les François en un village, qui (***) repaïssoient. Bien tost après qu'ils en furent partis, il y vint loger.

Or cependant que le Conestable estoit à Compiègne, luy vinrent nouvelles que la

(*) Pensoient-ils rencontrer.

(**) Besoin. (***) Où ils.

cité de Beauvais estoit en danger de se perdre, & que la Hire & ceux de la ville estoient en grande diffension, dont il fut bien desplaisant; car les Anglois estoient venus luy offrir la bataille, & encores estoient-ils logez à Verberie, & là autour; & convint que ledit Seigneur prit certain nombre de gens pour les conduire, & que les autres demeurassent à Compiègne pour la garde d'icelle, & si avoit-il les Anglois près de luy; & avoit son armée divisée en trois parties, c'est à sçavoir ceux qu'il avoit envoyez à Laon, ceux qu'il menoit à Beauvais; & M. le Chancelier, M. le Bastard, & le Marechal de Rieux, avec certain nombre de gens demeurèrent à Compiègne, pour la garde de cette ville-là; & si il y avoit un traistre qui avoit vendu aux Anglois, & tout enseigné le chemin qu'ils devoient tenir; mais les Anglois ne se fierent point en luy, ainsi comme Dieu le vouloit: & tira son chemin à Beauvais, & fit l'appointement, puis il s'en retourna à Compiègne, & manda ses gens qui estoient à Laon; & aussi-tost qu'ils furent venus, il fit l'entreprise de prendre Han en Vermandois, & y envoya ceux qui avoient esté à Laon, qui faisoient l'avant-garde: ils arriverent au point du jour au-

dit lieu de Han ; & aussi-tost ils donnerent l'assaut , & fut prise la ville & le chasteau , qui gueres ne valoit à l'heure : puis arriva le corps de la bataille , où estoient le Connestable , M. le Bastard d'Orleans , le Marechal de Rieux , Poton , la Hire , Blanchefort , & plusieurs autres Capitaines , qui furent bien joyeux de trouver leur logis fait ; & fit ledit Connestable delivrer tous les gens de la ville de Han , exceptez ceux qui estoient Anglois , ou Officiers d'Anglois ; & fit rendre à ceux de la ville la moitié de tous leurs biens : pensez qu'il y avoit beaucoup de vivres , car on y fut plus d'un mois sans aller au fourage , bien trois mille chevaux qui là estoient.

Tous les Capitaines & gens de guerre estoient bien desplaisans , de ce qu'ils ne faisoient de grandes courses és marches de Picardie ; mais le Connestable ne le vouloit pas , pource que tousjours il taschoit & desiroit faire la paix entre le Roy & M. de Bourgongne ; & desja il avoit eu des nouvelles de l'un & de l'autre , par un poursuivant de mondit Seigneur , & de M. de Bourgongne , par Pierre de Vaudré. Le deuxiesme jour après qu'on eut pris Han , M. le Bastard d'Orleans alla courir à Chauny , croyant

parler à ceux de la ville, mais Iean de Luxembourg arrivoit audit lieu de Chauny par l'autre costé, & y eut belle escarmouche; & soustint fort le faix ledit Bastard & la Hire, & ceux qui estoient avec eux: si le mandèrent au Connestable, qui estoit demeuré à Han, & Dieu sçait si bientoist il monta à cheval avec toute sa compagnée, & vint recueillir & secourir ceux qui estoient à Chauny, & les trouva à bien trois lieuës de là, qui s'en revenoient en bonne ordonnance, & n'avoient rien perdu. Bien-toist après entreprirent de faire armes à outrance devant le Connestable, Geoffroy de Saint-Belin (*) dit *la Hire*, & Charles de Boqueaux, qui y eut du pire; mais mondit Seigneur leur fit faire grande chere, & leur fit des dons.

Puis bien-toist après Iean de Luxembourg & Poton eurent parole ensemble, touchant le faict de Han, & tant qu'ils firent l'appointement tel, que s'il plaisoit au Connestable de remettre Han en la main dudit Iean de Luxembourg, qu'il feroit donner à mondit Seigneur soixante mille saluts, & feroit que Bruere, Aunay, & autres places qui estoient près de Laon, ne feroient plus de

(*) Doute si Geofroy de Saint-Belin estoit le mesme que la Hire.

guerre à ladite ville de Laon ; & aussi que Blanchefort rendroit Breteüil qu'il tenoit. Et ainsi fut fait l'appointement, & l'argent baillé, dont les gens d'armes furent payez, qui bien mestier (*) en avoient, & fut departy à tous les Capitaines & Seigneurs, tant qu'il ne demeura pas à mondit Seigneur mille cinq cent Saluts ; lequel de là s'en vint à Compiègne, puis il tira en Champagne, & vint à Rheims. Or proche de Troyes, à trois ou quatre lieues de distance, il y avoit une place qui faisoit grande guerre là autour ; mondit Seigneur y vint mettre le siege, & n'y fut que demy jour & une nuit que la place ne fust renduë, & ceux qui estoient en ladite place s'en allerent chacun un baston en la main : & fit mondit Seigneur punition de beaucoup de larrons qui desroboient tout le monde, puis il s'en alla à Chaalons ; & y avoit lors de grandes pilleries sur le plat pays, & plusieurs places faisoient guerre à ladite ville de Chaalons : mais Monseigneur prit (**) en personne les champs, & alla devant une place nommée *Maure*, que tenoit Guillaume Coronan, qui estoit Anglois, & n'y fut que trois jours que ladite place ne se rendit ; &

(*) Besoin.

(**) Battit la campagne en personne.

s'en allerent ceux de dedans chacun un baston en la main.

Puis après s'en vint le Connestable mettre le siege à Han en Champagne ; & durant qu'il estoit devant Han , le Duc de Bar , qui est à present Roy de Sicile , vint à une sienne place , qui est assez près de Sainte-Manehoud , & pria Monseigneur qu'il y voulust aller parler à luy ; il y alla donc , & ils parlerent ensemble à leur bon plaisir : le lendemain il s'en revint à son siege , & fut la bassecourt prise d'affaut , & le lendemain la place renduë , & s'en allerent chacun un baston en la main. Puis s'en vint mondit Seigneur à Vitry en Partois où il y avoit une petite place près Arzilieres que l'on fortifioit ; si y envoya les gens de sa maison , & le lendemain elle fut renduë , & s'en allerent un baston à la main. Puis il s'en vint à Chaalons , & en venant , ceux de Vertus mirent le feu en la place. Or durant que Monseigneur estoit audit lieu de Chaalons , luy vinrent plusieurs plaintes d'un Capitaine nommé Henry Bourges , sur quoy il le fit prendre , & sans gehenne il confessa avoir forcé dix femmes , & fait tant d'autres maux que c'estoit merveilles , & fit mondit Seigneur pendre ledit Bourges.

Puis arriva à Chaalons le Damoiseau de Commercy, qui vint devers le Connestable, en luy suppliant qu'il luy pleust luy donner du secours, d'autant qu'à cause qu'il tenoit le parti du Roy, les Anglois & Bourguignons, & ceux qui favorisoient leur party, luy faisoient guerre; & que le Comte de Vaudemont tenoit une bastille devant une de ses places nommée Nercy; & que si mondit Seigneur n'y pourveoit, qu'il perdrait tout: pour cette cause mondit Seigneur envoya Poton, la Hire, & Gilles de Saint-Simon, & de ses gens, jusques au nombre de quatre cent Lances; si fut prise (*) cette bastille d'affaut, d'où le Comte de Vaudemont s'en estoit allé le jour de devant avec la plus grande partie de ses gens: de là s'en vint l'armée en la Comté de Ligny en Barrois, où se firent beaucoup de maux, puis ils s'en revinrent à Chaalons devers mondit Seigneur; après ils s'en allerent à Vitry en Partois, là où vint le Sire de Commercy, qui ne vouloit obeyr au Duc de Bar, ny tenir ce qu'il luy avoit promis, & le fit sçavoir le Duc de Bar au Connestable: pour cette cause mondit Seigneur le fit arrester, & le bailla en garde à Gilles de Saint-Simon, à Malef-

(*) Emportée.

chec, & à Guillaume Gruel; & puis l'efflargit sur sa foy, & jura sur la vraye Croix de nostre Seigneur, que point il ne partiroit sans le congé du Connestable; & par ainsi furent les gardes dudit Commercy deschargées.

Puis vint ledit Commercy un jour que mondit Seigneur jeusnoit, & on dit à Monseigneur qu'il ne jeusnoit pas; & lors Monseigneur luy dit, qu'il allast souper; si dit à Monseigneur, *puisque'il vous plaiſt, avec votre congé, Monseigneur.* Et sur ce il avoit un courſier à la porte, & monta deſſus, & s'en alla à une place diſtante d'une lieuë de Vitry, nommée Eſtrepy, qui tenoit le party de Bourgogne, & de là il tira à Commercy. Quand Monseigneur ſceut le tour du mal (*) engin qu'il luy avoit joué, il en fut tres-malcontent; & fit partir quarante Lances gens de ſa maiſon & Ioffelin de la Beloceraye, pour aller les premiers ſe mettre devant Commercy, & s'en venoit après mondit Seigneur, pour mettre le ſiege audit lieu de Commercy: & quand le Damoiſeau le ſceut, il ſe rendit à Monseigneur, & au Duc de Bar, pour luy tenir & accomplir ce qu'il luy avoit promis: & en tirant devers Saint-Michel (**) là où eſtoit M. de Bar, les gens du Connestable

(*) De l'infidelité.

(**) Saint-Miel.

ſceurent environ le point du jour des nouvelles du Baillif de Bar, portant que les Anglois eſtoient devant Bar-le-Duc, & incontinent furent mis dix Lances devant, pour chaffer au deſeſperé (*), & pour faire arreſter leſdits Anglois, leſquels s'en alloient à leur garniſon à Ligny, là où eſtoit Guillaume Coronan; & eſtoient près de deux cent à cheval, & quatre-vingt à pied: mais auſſi-toſt qu'ils apperceurent les pennonceaux qui eſtoient és lances du Conneſtable, ils ſe mirent en fuite, & laiſſerent tout leur charroy & leur pillage, & furent chaffeſſez juſques à la barriere de Ligny; & y en eut beaucoup de tuez & de pris; & s'en retourna la compaignée repaiſtre à deux lieuës de là, puis vinrent coucher à Bar, pour faire ferrer leurs chevaux; car il faiſoit de ſi grandes glaces que tout eſtoit deferré: le deuxieſme jour après allerent les gens du Conneſtable coucher à Saint-Michel devers le Duc de Bar, là où arriva le Damoïſeau de Commercy, qui fit & accomplit tout ce qu'il avoit promis au Duc de Bar.

En ce temps arriva Poton & Gilles de Saint-Symon, qui vint de la part du Conneſtable, & apporta lettres (**) de mondit

(*) C'eſt à dire, comme enfans perdus. (**) Ordre.

Seigneur, pour mener tous les gens d'armes où Poton leur diroit : & dès le lendemain il les mena devant Mets, pour rançonner le pays, dont plusieurs desdits gens d'armes ne furent pas contens ; quand ils virent la guerre que Poton leur faisoit faire ; puis s'en retournerent lesdits gens d'armes en Barrois, là où ils trouverent le Connestable ; lequel s'en vint par Espence, & cette nuit se rendit ladite place d'Espence : puis s'en vint le Connestable à Chaalons, & y fut une piece (*) ; & il eut nouvelles des Seigneurs de Bourgongne & de Bourbon, qui estoient assemblez à Nevers, là où ils prierent qu'il vint ; & luy envoya M. de Bourgongne un sauf-conduit tel qu'il voudroit ; puis prit mondit Seigneur le chemin de Troyes, & y fut une piece, pour faire justice & mettre police au pays : de là il en partit & tira à Dijon, là où il trouva Madame de Bourgongne, qui le receut grandement, & le festoya tres-bien, & y fut deux jours : il faisoit lors grand (**) hyver, & convenoit aux bonnes gens de faire exprés des chemins à cause des grandes neiges : de là il tira à Beaune, Autun, Desise, & à Nevers, là

(*) Un espace de temps.

(**) Rude ou aspre hyver.

où il trouva les Seigneurs de Bourgogne & de Bourbon, & Madame de Bourbon, lesquels firent tous tres - grande chere; & y fut (*) mondit Seigneur bien durant douze jours, & fut cependant entreprise la Journée (1) pour se rendre à Arras, afin de faire la paix.

Et bien-toft après la Chandeleur, le Connestable prit congé de M. de Bourgogne, lequel s'en alla à Dijon, & M. de Bourbon & Madame s'en allerent en Bourbonnois. Quand le Connestable fut à Dun-le-Roy, il sceut que Forte-espice estoit à Bourges, si envoya Iean de la Boeffiere & les Archers de son corps, pour prendre ledit Forte-espice, qui l'avoit trompé; car il luy avoit promis de faire le voyage de Champagne en la compagnie du Connestable, & il avoit pris de mondit Seigneur un courfier, & de l'argent pour luy & pour ses gens, & devoit amener quarante Lances bien en point: mais quand il sceut le jour que Monseigneur partoit pour s'en aller, il tira en un autre chemin: car il ne demandoit que pillerie, & scavoit bien que mondit Seigneur ne l'eust pas souffert. Et quand mondit Seigneur fut à Bourges, ceux de ladite ville le vinrent requerir (**),

(*) Sejourna.

(**) Prier.

pour un service que ledit Forte-espice leur avoit fait : & pource que mondit Seigneur aimoit fort ceux de Bourges, il ne les voulut pas refuser, car il eust esté pendu sans aucun remede : puis s'en vint le Connestable à Tours, là où il trouva le Roy de Sicile ; & de là s'en vinrent ensemble devers le Roy, qui estoit à Chinon ; & là fit le Roy bonne chere audit Seigneur ; ce fut à Carefme-prenant. Or après qu'il eut fait rapport au Roy de la Journée qu'il avoit entreprise avec M. de Bourbon, le Chancelier, & M. de Bourgogne, de se rendre à Arras, comme dit est ; il fut conclu, que le Roy assembleroit ceux de son Sang & les autres Estats de son Royaume, & que vers Pasques ils se rendroient à Tours. Bien - tost après le Connestable s'en vint à Partenay voir Madame de Guyenne, puis retourna vers le Roy avant Pasques flories ; & ledit jour de Pasques flories, mondit Seigneur fit son hommage de sa Seigneurie & Terre de Partenay. Peu après Pasques il fut conclu, que le Roy envoyeroit à la Journée, qui estoit entreprise audit lieu d'Arras, les Seigneurs de Bourbon, le Connestable, le Chancelier, de Vendosme, le Mareschal de la Fayette, Crestoffe de Harcourt, Adam de Cambray premier President, & autres ;

& ainsi fut fait : & s'en vint le Connestable à Partenay.

L'an 1435 au mois de Juin, M. d'Estampes fit sçavoir par Guillaume Gruel, au Connestable que Madame d'Estampes estoit accouchée, & avoit eu un beau fils, dont le Connestable fut plus joyeux que jamais je (*) le veis (2).

L'an & mois que dessus, environ la Saint-Jean, partirent les Ambassadeurs, pour aller à Arras devers le Duc de Bourgongne, lequel vint au devant desdits Seigneurs plus d'un grand quart de lieuë; Dieu sçait comment il estoit accompagné, & il les receut grandement bien : & y estoient desja venus deux Cardinaux, de par le Pape, c'est à sçavoir ceux de Sainte-Croix & de Cypre : puis y arriverent les Anglois, c'est à sçavoir le Cardinal de Vincestre, les Comtes de Hontinton, & de Suffolc, & plusieurs autres gens de grande façon (**), en bien grand nombre : & y avoit des gens du pays de M. de Bourgongne, sans nombre; le lendemain y arriva Madame de Bourgongne, avec son fils, en tres-grande pompe & grands (***) habille-

(*) Cela fait conjecturer que l'Auteur de cette Vie estoit à la suite du Connestable.

(**) Grand renom. (***) Somptueux.

mens, tous grandement bien accompagnez. Ils furent plus de six semaines audit lieu d'Arras; & Dieu sçait les grandes cheres & banquets qui là furent faits : tousjours le Connestable alloit la nuit, après que tout estoit retiré, devers le Duc de Bourgogne, aucunes-fois devers le Chancelier de Bourgogne, & devers M. de Croy, & devers ceux qui estoient bons (*) pour la paix : car sur toutes choses la desiroit iceluy Connestable; & tant fit, qu'elle se trouva.

Or cependant que ces Seigneurs estoient à Arras, la Hire & plusieurs autres Capitaines prirent les fauxbourgs d'Amiens, & furent lesdits Seigneurs en danger : or pour sçavoir l'opinion & l'advis de M. d'Orleans (lequel les Anglois firent venir à Calais pendant qu'on traitoit la paix) M. le Connestable y envoya des Ambassadeurs; & aussi fit M. de Bourbon, qui y envoya Robinet d'Estampes; & le Connestable y envoya Henry de Ville-blanche & Raoul Gruel, lesquels firent rapport de par M. d'Orleans, à M. de Bourbon & au Connestable, qu'ils fissent la paix, sans y faire aucune difficulté, en la maniere qu'ils la firent. Or cependant qu'ils estoient à Arras fut executée une entreprise que ledit Con-

(*) Enclins à la paix.

nestable avoit faite & ordonnée à ses gens, durant qu'il seroit à Arras, afin qu'ils prissent la ville de Saint-Denys; & (3) ainsi fut fait par Mahé Marillon, Jean Foucaut, Regnaud de Saint-Jean, Louys de Vaucourt, & autres Capitaines.

Puis après vint le Mareschal de Rieux, & puis M. le Bastard d'Orleans, & le Bastard Chappelle, Mathurin l'Escouet, Ioffelin de la Belofferaye, & plusieurs autres gens d'armes, qui firent bonne guerre à Paris, & s'y passerent des plus belles escarmouches que jamais homme pourroit (*) voir: puis après les Anglois firent (**) leur armée, pour mettre le siege à Saint-Denys: & fut advisé que le Mareschal de Rieux demeureroit dedans; lequel volontiers en prit la charge, & tres-bien s'y gouverna. Et M. le Bastard alla devers le Roy, pour assembler gens, afin de secourir ladite ville, & promit à ce Mareschal, qu'il le secoureroit. Puis fut mis le siege devant Saint-Denis, qui gueres ne valoit (***) , & y mit Ioffelin de la Belofferaye; lequel tint tres-bien, & y furent faites de tres-belles armes; & y fut donné l'assaut, qui dura presque tout un jour, & furent bien

(*) Sçavoir.

(**) Dresserent.

(***) C'est à dire, gueres fortifié.

batus, & n'y gangnerent qu'un boulevard, qui estoit à la porte vers Pontoise; mais ce jour, vers le soir, il fut regagné sur les Anglois par un homme, nommé Bourgeois, qui vint demander des gens audit Mareschal; & entre autres luy furent baillés six hommes, pour faire l'entrée; car il convenoit d'entrer par dessus une petite planche, qui n'avoit pas un pied de large; ces six hommes furent Jean Budes, de la Barre, Meriadec, Roland, Abé, Gilles de Mareüil, & ledit Bourgeois: si entrerent dedans, avec beaucoup d'autres, & firent des belles armes; & y tuerent & prirent ceux qui estoient dedans le boulevard, les autres s'enfuirent; & nos gens se defendirent tres-fort.

Cependant le Connestable, qui estoit à Arras, comme dit est, auquel il tardeoit fort que la paix ne fust faite, aussi-tost qu'elle fut jurée, prit congé de MM. de Bourgogne & de Bourbon, & manda tout ce qu'il peut trouver de gens, & s'en vint droit à Senlis: & incontinent que les Anglois sceurent que ledit Connestable estoit audit lieu de Senlis, ils firent leur composition avec ceux de la ville, le plus amplement que faire se pouvoit; car ils s'en allerent montez & armez, & emporterent tous leurs biens, & toute leur

artillerie, & leurs prisonniers ; & le jour de devant, avant qu'ils sceussent les nouvelles de ce Connestable, ils vouloient les avoir à leur mercy, ou à tout le moins, un baston à la main. Cependant fut pris le Pont-de-Meulan, qui fit un grand ennuy aux Anglois ; puis le Connestable logea les gens d'armes aux frontieres d'alentour de Paris : après il fit une entreprise de prendre la ville de Diepe, que ses escheleurs (*) avoient progettée avec Charlot des Marais : si y envoya mondit Seigneur le Marechal de Rieux, & luy bailla argent & gens, afin d'executer l'entreprise ; puis après il y envoya Gilles de Saint-Simon, & des gens de sa maison, Eustache de l'Espinay, Jean de la Haye, & Artus Bricart : puis après que Diepe fut pris, comme aussi Harfleur, Montivilliers, & Fescamp, mondit Seigneur envoya des gens au Marechal de Rieux, c'est à sçavoir Olivier de Coitivy, & le bastard Chappelle ; puis y allerent plusieurs autres Capitaines, c'est à sçavoir Antoine de Chabanes, Poton, le Bourguignon, Penensac, & Brusac, avec plusieurs autres, qui fort destruisirent (**) le pays.

L'an que dessus 1435 à l'entrée d'Octobre,

(*) Gens d'escalade.

(**) Ravagerent.

trespassa la Reyne (4) Ysabeau, dans l'Hostel de Saint Paul à Paris.

Puis fit le Connestable une autre entreprise, & chargea Poton, & la Hire d'aller remparer Gerberoy, & bailla audit Poton sept mille Saluts, pour ayder à conduire l'entreprise, car mondit Seigneur n'y pouvoit estre en personne, pource qu'il luy convenoit venir devers le Roy, quant & les autres Ambassadeurs, afin de faire le rapport touchant ce qu'ils avoient besongné (**), pour la paix d'Arras, comme aussi pour prier le Roy, qu'il voulut jurer & tenir (*) la paix, ainsi qu'il l'avoit promis. Et y fit le Roy d'abord un peu de difficulté, neantmoins bien-tost après les Ambassadeurs de M. de Bourgogne vinrent devers le Roy, lequel jura la paix, & depuis il en fut bien content. Puis après Poton, & la Hire allerent fortifier Gerberoy, ainsi qu'ils avoient promis au Connestable. Et en fortifiant cette place le Comte d'Arondel le sceut, lequel soudainement fit grande assemblée de gens, pour surprendre lesdits Poton & la Hire, & vinrent à un matin bien trois mille combattans, pour enclorre & prendre ceux de Gerberoy : mais Poton & la Hire qui virent que besoin

(*) Negocié. (**) Observer.

estoit de bien faire, avec environ six cent combattans, qu'ils avoient, firent une saillie (*) au desespéré : Poton estoit à pied, & la Hire à cheval, & firent si bien que ce fut merveilles, & combattirent longuement, & par plusieurs fois : & tant firent de belles armes, que (**) au dernier le Comte d'Arondel fut blessé en un pied, d'une coulevrine, & fut pris, & plusieurs de ses gens tuez, ou pris, & les autres en fuite : ainsi fut levé le siege de Gerbefroy.

Le Connestable, après qu'il eut esté devers le Roy, & que la paix fut jurée, s'en vint à Partenay voir Madame de Guyenne, & envoya devers M. de Bourgongne Henry de Ville-blanche, qui s'en alla depuis Bourgongne par Paris jusqu'à Hesdin, & puis s'en vint devers Monseigneur à Partenay. Bien-tost après Madame d'Estampes alla à Poitiers devers le Roy, & passa & repassa par Partenay, & fut le Connestable la conduire audit lieu de Poitiers, puis s'en retourna ladite Dame à Clifson. Bien-tost après vinrent nouvelles au Connestable, que Gilles de Saint Symon, lequel estoit son Lieutenant au pays de Caux, estoit prisonnier, & avoit esté pris devant Caudebec, en une rencontre : or la

(*) Firent une sortie en desesperez. (**) Qu'enfin.

maniere comment il fut pris , c'est qu'il estoit venu courir devant ladite ville de Caudebec, & cette nuit y estoient arrivez les Sires de Talbot, & de Fauquenbergue, avec plusieurs autres Capitaines, jusques au nombre de deux à trois mille combattans : & estoit ledit Gilles de Saint Symon des premiers, & se pensoit retirer en ordonnance ; mais ses compagnons le laisserent , & fut abandonné, & pris ; puis après fut delivré par la prise (*) d'un Anglois. Le Conestable sejourna un peu à Partenay, puis il en partit environ le premier jour de Mars, & s'en alla devers le Roy à Poitiers : & fut conclu qu'il s'en iroit és marches de France, dont il avoit le gouvernement, & aussi que aucunes entreprises se devoient faire & conduire par luy, sur Paris. Et fut dit, que MM. de Bourbon, le Bastard d'Orleans, le Chancelier, de Vendosme, & Cresphle de Harcourt y iroient.

Ils prirent donc tous ensemble leur chemin jusques à Orleans, & de là à Janville ; où leur vinrent nouvelles que les Anglois venoient à Paris, au nombre de bien trois mille, qui ammenoit un convoy, & venoient pour renforcer ceux qui estoient dans Paris : quand ces nouvelles furent ouïes, il fut advisé que

(*) Par l'eschange.

nosdits Seigneurs n'estoient pas assez puissans pour combattre; car ils n'avoient que les gens de leurs maisons: & fut conclu que les Seigneurs de Bourbon, de Vendosme, le Chancelier, le Bastard d'Orleans, & Crestophle de Harcourt s'en retourneroient devers le Roy, pour voir jurer & affermer la paix qui avoit esté faite à Arras, & aussi pour recevoir l'ambassade de M. de Bourgogne, qui estoit venuë à belle compagnée: en laquelle ambassade entre autres estoient le Chancelier de Bourgogne, le Seigneur de Croy, & autres grands personnages: adonc se departirent lesdits Seigneurs de Janville, comme dit est. Les uns allerent devers le Roy; & le Connestable, qui avoit environ soixante Lances de sa maison, alla coucher à Corbeil, la veille de Pasques flories, & ledit jour à Laigny sur Marne, là où il trouva belle compagnie de ses gens, qui estoient en garnison, dont estoient Capitaines Iean Foucault, & Mahé (*) Morillon: de là il manda toutes les garnisons de Brie, & de Champagne, & tous ceux qui tenoient les champs, afin qu'ils se rendissent à Pontoise devers luy, le plustot que faire se pourroit: & le Mardy de la Semaine-sainte passa mondit

(*) Macé, ou Mathieu.

Seigneur à travers l'Isle de France, & vint à Pontoise, là où il trouva les gens de M. de Bourgogne, qui vinrent bien un quart de lieuë au devant de luy; c'est à sçavoir, les Seigneurs de Ternan, de l'Isle-adam, de Varambon, & beaucoup de gens de grande façon, jusques au nombre environ de sept à huit vingt Lances : & la sçeut des nouvelles des Anglois, qui estoient à Mantes : mais dès qu'ils sçeurent que le Conestable estoit à Pontoise, ils retarderent leur entreprise : & mondit Seigneur manda le Bastard d'Orleans, & les garnisons de Beauffe, pour venir audit lieu de Pontoise, là où se rendit mondit Seigneur le Bastard, & toutes les garnisons.

Tous les jours de la Semaine-sainte, mesme le grand Vendredy, & le jour de Pasques, nosdits gens furent tousjours armez pour combattre; car les Anglois ammennoient un grand convoy, & un grand nombre de bestail : & quand ils sçeurent que le Conestable estoit pour les gueter, ils laisserent tout leur convoy, & bestail; & s'en allerent de nuit par les bois, de l'autre costé de la riviere : mais quand mondit Seigneur sçeut qu'ils furent passez, il delibera luy, & M. le Bastard qu'ils vien-

droient loger à l'encontre de Paris, & qu'ils feroient un pont sur la riviere. Or le Mardy des ferries de Pasques, M. le Bastard prit congé du Connestable, & s'en alla assembler les gens d'armes en Beauffe, & se devoit rendre à Monseigneur au jour dit entre eux: en iceluy Mardy (5) mesme le Connestable avoit envoyé ses fourriers à Saint Denis, accompagnez de Bourgeois, Mahé Morillon, & Jean Foucaut, avec bien trois cent combattans; lesquels quand ils vinrent audit lieu de Saint Denis, ils y trouverent les Anglois en bien grosse compagnie, qui estoient venus pour piller l'Abbaye, & la ville: mais quand le guet apperceut nos gens, il sonna à tout, & les Anglois faillirent à l'escarmouche.

Or quand Bourgeois apperceut qu'ils estoient en si grande compagnie, il envoya un homme battant (*) devers Monseigneur, qu'il trouva lorsqu'il ne faisoit qu'aller à table. Si luy dit-il, que Bourgeois luy mandoit qu'il avoit trouvé ce que mondit Seigneur demandoit, & lors il se leva de table, & fit ses trompettes sonner à cheval, & tous ses gens le plustot que faire se peut: & aussi-tost qu'il fut à cheval, il tira à la porte, à celle fin

(*) Vistement, ou promptement.

que ses gens allassent après luy : mais les gens de M. de Bourgogne ne vouloient monter à cheval, sans avoir argent, & convint que le Connestable s'obligeast audit Seigneur de Ternan, de la somme de mille escus, avant qu'il voulut partir ; puis mondit Seigneur tira en avant. Au partir de la porte il n'avoit que six Lances ; mais tout le monde commença à tirer après luy, & comme ils venoient, il envoyoit des gens pour entretenir l'escarmouche.

Tost après arriva le Seigneur de l'Isle-adam, devers mondit Seigneur, auquel il demanda s'il connoissoit le pays où lesdits Anglois estoient, & il respondit que bien le connoissoit. Alors il dit à Monseigneur : *Par ma foy Monseigneur, si vous aviez dix mille hommes combattans, vous ne leur feriez ja mal ne deplaisir en la place ou ils sont.* Et Monseigneur luy dit : *Si ferons, si Dieu plaist, Dieu nous aydera, allez devant pour entretenir l'escarmouche,* & ja y estoit allé le Seigneur de Rostrenen : & en chevauchant assembla ledit Connestable bien huit vingt Lances autour de son enseigne, & y estoit M. de la Sufe, & le Bastard de Bourbon. Cependant les Seigneurs de Rostrenen, & de l'Isle-adam estoient descendus à pied au bout d'une chauf-

fée, qui est près de S. Denys. Ainfi comme Dieu le voulut, qui tousjours a conduit les faits d'Artus plus miraculeusement qu'autrement, les Anglois vinrent charger nos gens, & les firent monter à cheval bien à la haste, & pensa y estre l'Isle-adam mort, ou pris; toutesfois il se sauva, & lefdits Anglois laisserent leur fort, & chasserent nos gens bien deux traits d'arc.

Cependant le Conestable venoit en un chemin couvert, & quand il fut près des Anglois, il entra en un champ de vignes, & venoit en belle bataille. Aussi-tost que lefdits Anglois l'apperceurent, ils se mirent en defarroy (*) pour penser recouvrer leur pont, & incontinent nos gens & toute nostre bataille chargea dedans; & bien-tost furent deffaits & morts sur la place, & à la chasse plus de huit cent. Et là fut pris Thomas de Beaumont, qui estoit Lieutenant du Roy d'Angleterre & son parent, & le prit Iean de Rosenuinen; & Henry de Ville-blanche portoit l'estendarr en ce jour: & furent chassez les Anglois jusques à la porte de Paris, & leur fit-on lever le pont, & fermer la porte, & en fut tué jusques à la barriere, & sur les fossez; & croyez qu'il y eut bel effroy à Paris:

(*) Desordre.

puis ils s'en retournerent tous loger à Saint Denis ; & audit lieu s'estoient retirez en la tour du venin , qui estoit forte , le neveu du Prevost de Paris , & bien fix-vingt Anglois : & cette nuit Monseigneur envoya au Bois de Vincennes chercher deux bombardes qui y estoient , & furent amenées le Mercredy ; auquel jour , la nuit , vinrent nouvelles au Connestable , d'un homme de Paris (6) , qui luy mandoit , qu'il vint , & qu'ils estoient une dixaine qui luy ouvrieroient la porte.

Sur quoy partit ledit Seigneur , bien matin de Saint Denis , feignant d'aller parler à Jean de Luxembourg ; ce qu'il faisoit de peur que tous ne volussent aller avec luy , pource qu'il avoit beaucoup de gens tenant les champs , & avoit peur qu'ils voulussent faire quelque pillerie à la ville de Paris : & laissa audit lieu de Saint Denis le Seigneur de la Sufe son Lieutenant , & Pierre du Pan , son Maistre d'hostel , avec plusieurs gens de sa maison , & tous les routiers , de peur qu'ils ne fissent aucun scandale , comme dit est , & aussi pour laisser son siege garny ; & ne mena de Saint Denis que soixante Lances , & alla dîner à Pontoise ; là où il trouva les Seigneurs de Ternan , de l'Isle - adam , & Varambon , &

les gens de M. de Bourgongne , qui s'en allerent avec mondit Seigneur : & avoit mandé M. le Baltard d'Orleans , à ce qu'il se rendit à luy à Poissy.

Puis quand mondit Seigneur fut audit lieu de Pontoise, il envoya des gens pour se mettre en embusche (*) encontre Nostre-Dame-des-champs, & entre les autres il y envoya Mahé Morillon, Geoffroy, son frere, & leur compagnée, avec d'autres, jusques à quatre cent hommes à pied : après partit Monseigneur, du lieu de Poissy environ le Soleil couchant, lequel chevaucha toute la nuit, & repeut en un bois environ la my-nuit un bien peu; puis il chevaucha tant qu'il vint jusques à une grange, qu'on appelle la Grange-Dame-Marie, devers le Vigneul, & y arriva un peu avant jour. Après, comme le Soleil se levoit, on fit les signes de ce qu'on devoit faire, & Dieu sçait comme mondit Seigneur & ses gens tiroient tousjours vers Paris : or comme il fut avancé d'environ demie lieuë, on luy vint dire que l'entreprise estoit descouverte; nonobstant quoy, mondit Seigneur tiroit toujours en avant, sans dire mot, & venoit pour garder (**) ses gens, qui estoient à pied : & aucuns se reti-

(*) Du costé de.

(**) Assister.

rerent du corps de bataille , pour approcher vers les Chartreux , afin de mieux voir la ville : & incontinent un homme se monstra sur la porte devers les Chartreux , qui fit signe d'un chapperon ; & sans ſçavoir qui avoit perdu ou gagné , on tira vers ladite porte , & iceluy homme dit : *Tirez à l'autre porte , car cette-cy n'ouvre point* , & dit , *on beſoigne pour vous aux halles* : de là on tira à la porte S. Iacques , & bien-toſt après y vint Henry de Ville-blanche , qui apporta la Banniere du Roy ; & lors ceux du portail demanderent qui eſtoit là ; on leur dit que c'eſtoit le Conneſtable : & ils leur requirent , qu'il pleuſt audit Conneſtable de parler à eux : & bien - toſt après mondit Seigneur vint ſur un beau courſier & gentil compagnon ; & on leur dit , que c'eſtoit le Conneſtable ; & lors il parla à eux : & ils luy demanderent , s'il entretiendroit l'abolition ainſi qu'eſtoit dit ; & il dit que oüy : lors ils deſcendirent , & vinrent ouvrir la planche , & mondit Seigneur entra dedans , & toucha à (*) eux , & jura de leur entretenir ce qu'il leur avoit promis.

Et incontinent il fit entrer par la planche des gens de pied ; tant que l'on rompit les

(*) Dans leurs mains.

ferrures du pont; lesquelles estans rompuës,
& le pont abbatu, mondit Seigneur monta
à cheval, & entra dedans la ville, & s'en
vint tout au long de la ruë S. Jacques, &
au Petit-pont, & de là au Pont Nostre-Dame,
où il rencontra Michau (7) de Laigler Pre-
voft des Marchands, qui avoit une banniere
du Roy en la main, & estoit la dite banniere
de tapisserie: puis vint Gauvain-le-Roy dire
à mondit Seigneur, qu'il vouloit jöüyr de
l'abolition; & luy dit, s'il luy plaifoit
les laisser aller, qu'il mettroit en sa main
Marcouffis, Chevreuse, & Montlehery; &
lors mondit Seigneur luy dit: *Jurez par vostre
foy que ainsi ferez que dites*; & lors ledit
Gauvain jura, que ainsi le feroit, & tint ce
qu'il avoit promis: & requit à mondit Sei-
gneur, qu'il luy pleust luy bailler un Heraut
ou poursuivant, pour le faire passer par
les gens de mondit Seigneur; & lors il luy
bailla un Heraut nommé Partenay, lequel
le mena à Montlehery. Puis mondit Seigneur
vint jusques en la place de Greve, & on
luy vint dire que les Anglois s'estoient reti-
rez en la bastille, & que ses gens estoient
au guet devant ladite bastille, & que tout
alloit bien; & qu'il luy pleust tirer vers le
quartier des halles, pour les reconforter: &

lors il y alla, & fut jusques devant S. Innocent, là où on le fit manger des espices & boire devant l'hostel de Iean Afelin, son Espicier de pièce (*); puis il s'en vint à Nostre-Dame de Paris, où il oüyt la Messe estant tout armé; & ceux de Nostre-Dame luy firent manger des espices, & boire; car il jeusnoit, & c'estoit le Vendredy des feries de Pasques.

L'an 1436 en Avril, s'en vint mondit Seigneur, comme dit est, de Nostre-Dame de Paris à la porte-Baudés; & mit bon guet devant la bastille; puis il vint disner au Porc-espuy, où il estoit logé: & tandis qu'il disnoit on luy vint dire, que Pierre du Pan son Maistre-d'Hostel estoit à la porte Saint-Denys, & demandoit à entrer; & mondit Seigneur dit que on le laissast entrer; & lors il vint à mondit Seigneur durant le disner, & luy dit que ceux de la tour du Venin(**) de Saint-Denys se vouloient rendre à luy, la vie sauve; & Monseigneur luy dit qu'il les prit. Et s'en retourna le fufdit Pierre du Pan à Saint-Denys, où il trouva le neveu du Prevost de Paris mort, & tous ses gens au nombre d'environ bien de six-vingt; & la raison fut, que quand nos gens oüyrent

(*) Du temps passé. (**) Tour de salut.

sonner les cloches de Paris, tous ceux qui estoient au siege de Saint-Denys tirerent à Paris, pour penser entrer dedans; mais quand ils furent à la porte de Saint-Denys, on ne les voulut laisser entrer, car le Conestable l'avoit defendu, de peur qu'ils fissent quelque mal; d'autant que c'estoient la plupart des Routiers, & des gens forts (*) à entretenir: & quand ceux de ladite tour du Venin virent que nos gens estoient allez vers Paris, ils se creurent pouvoir sauver par le marais de de Saint-Denys, mais ceux qui avoient pensé entrer dans Paris, & qui avoient esté refusez, estans comme tous enragez, quand ils arriverent audit lieu de Saint - Denys, ils trouverent que ceux de la tour du Venin s'en alloient par le marais; alors ils chargerent sur eux, & n'en eschappa homme qui ne fust tué. Donc en iceluy jour, qui fut le Vendredy vingtiesme jour d'Avril, l'an que dessus, fut recouverte & reduite en l'obeïssance du Roy la bonne cité de Paris, par le Conestable, avec Saint-Denys, Chevreuse, Marcoufs, Montlehery, le pont-Saint-Cloud, & le Pont-de-Charenton; puis mondit Seigneur fit le guet devant la bastille, avec les gens de sa maison. Dans ladite bas-

(*) Difficiles à retenir, ou reprimer.

tille estoient l'Evesque de Terouïenne, & le Sire de Willeby, avec plusieurs autres, jusques au nombre de mille à douze cent. Le lendemain il cuida (*) emprunter (8) de l'argent jusques à quinze mille francs, en quoy il se vouloit obliger en telle forme qu'on voudroit, pour le payer dans un mois, & le tout pour mettre le siege à ladite bastille du costé devers les champs, & les gens d'armes ne se vouloient loger sans argent ; & au partir il n'avoit eu que mille francs du Roy : or ceux de Paris luy dirent : *Monseigneur, s'ils se veulent rendre ne les refusez pas ; ce vous est belle chose d'avoir recouvré Paris, maints Connestables & maints Mareschaux ont autresfois esté chassés de Paris, prenez en gré ce que Dieu vous a donné.* Donc quand il les oüyt parler, il les receut à composition : mais s'il eust eu argent dequoy soudoyer ses gens, il eust gagné deux cent mille escus : puis ils s'en allerent par composition, comme dit est ; & Dieu sçait comme ceux de Paris firent grande chere & grande joye, après qu'ils furent delivrez des Anglois, & croy que homme ne fut oncques mieux aimé à Paris qu'estoit mondit Seigneur.

En iceluy mois d'Avril, bien-tost après

(*) Tafcha d'emprunter.

fut faite untreprise par Poton, la Hire, Penensac, & autres, sur Gisors, laquelle ils vinrent dire au Connestable à Paris & il leur dit : *Attendez jusques à huit jours que j'envoyeray querir le Mareschal de Rieux, qui est en Caux, qui m'ammenera deux mille combattans, & par deça j'en assembleray tant que j'en trouveray trois mille, avec ceux dudit Mareschal, qui seront assez forts pour combattre tout ce qu'on peut trouver dans le pays de Caux.* Et lors ils dirent au Connestable, force est que le facions à cette heure, & n'y faisons aucun doute : & lors mondit Seigneur assambla tout ce qu'il peut de gens d'armes, pour les aider & les vint conduire jusques à Pontoise, & là demeura, & les gens de sa maison, excepté Bourgeois, qui alla avec eux, & entrèrent dedans la ville. Et furent un jour & deux nuits devant le chasteau : mais Talbot y vint, qui les deslogea bien hastivement, & y en eut de morts, & de pris, mais non beaucoup, car ils s'enfuirent bien viste ; & mondit Seigneur s'en vint à Paris ; Poton, & la Hire s'en allerent à Beauvais : mais bien-toft après mondit Seigneur eut aucunes nouvelles de Rouën, & pour cette cause il s'en alla à Beauvais, & assambla ce qu'il peut de gens d'armes,

& tira à Gerberoy , & avoit le fufdit Marefchal de Rieux , & tous ceux (*) de Caux : mais la chofe ne fe peut faire pour cette heure , & s'en revint ledit Conneftable à Beauvais , & de la à Pontoife , & les Anglois eftoient cependant en embufche fur le chemin , & n'oferent frapper fur luy , & il s'en revint à Paris.

En cet an 1436. environ le premier jour de May, il fut advisé de mettre le fiege à Creil , & affembla le Conneftable à cet effet ce qu'il peut de gens d'armes, & y vint mettre le fiege luy mefme : il avoit avec luy le Bastard d'Orleans, de Rostrenen, de l'Ifle-adam, Poton, & la Hire, & plufieurs autres Capitaines : toutesfois mondit Seigneur avoit charge du Roy d'aller devers le Duc de Bourgogne , pour le fait du Roy de Sicile, lequel eftoit compagnon d'armes d'iceluy Conneftable : & pour folliciter fa delivrance , laiffa le fiege ; & mit M. le Bastard fon Lieutenant , & fe' hafta de tirer devers M. de Bourgogne , pour ce qu'il drefloit fon armée, pour aller mettre le fiege devant Calais. Et s'en alla en Picardie , où il trouva mondit Seigneur de Bourgogne à S. Omer ; où il fit tout ce qu'il peut pour le Roy de

(*) C'est à dire les gens de guerre.

Sicile. Puis après il prit congé de M. de Bourgogne , & s'offroit à luy pour aller audit lieu de Calais, de le servir avec trois mille combatans , qui pour lors estoient en Caux , & il le refusa : & puis il vint conduire le Connestable aux champs , & luy monstra ses tentes , & pavillons , puis il le mena voir les Flamans , qui estoient logez au Val-de-Cassel : & Dieu sçait en quelles pompes ils estoient quand mondit Seigneur parla à eux , en leur recommandant le fait de leur Seigneur , & les remerciant de leur bon vouloir. Puis il s'en vint par Agincourt , & devisa avec ceux qui là estoient , comment la bataille avoit esté , & leur monstra en quel endroit il estoit , & sa banniere , & tous les grands Seigneurs , & où estoient leurs bannieres , & où le Roy d'Angleterre estoit logé : puis il s'en vint à Hesdin , & de là à Abbeville ; là où il sceut que ceux qu'il avoit laissez à Creil , s'estoient levez de leur siege ; puis il s'en alla à Eu , & de là à Dieppe , pour mettre ordre aux gens d'armes qui gastoient tout.

Or tandis qu'il y fut , le Seneschal de Ponthieu manda la garnison d'Eu , où estoient Olivier de Coitivy , le Bastard Chappelle ,

& Mathurin Lescouet , qui firent une entreprise sur les Anglois du Crotoy , & estoient en embusque près la Blanchetaque ; ils avoient un bateau sur la riviere de Somme , & adviserent bien comme la mer se retiroit ; ils avoient mis des gens de guerre dedans ce bateau , lesquels estoient couchez en telle maniere qu'on ne les vid point ; puis quand ils furent près du Crotoy , & que la marée commença à leur faillir , ils feigneirent de mettre peine de recouvrer la mer : & lors quand les Anglois les virent en cette nécessité , ils creurent que ce fust tout à bon es-cient , & faillirent du Crotoy à toute puissance , & vinrent à pied & à cheval à ce bateau ; mais quand ils les trouverent ainsi (*) garnis , ils furent bien esbahis ; & ceux qui estoient en embusche faillirent de tous costez ; & en effet il n'en eschappa rien , & furent tous tuez & pris ; & les chasserent en telle maniere qu'ils gagnerent ladite ville du Crotoy ; car il n'estoit demeuré comme rien dedans. Donc nosdits gens tinrent la ville , & le firent sçavoir au Connestable ; lequel vint voir la place , & puis s'en vint à Abbeville , là où vint le Baillif d'Amiens & le Seneschal de Ponthieu , ausquels mondit Sei-

(*) Ainsi forts.

gneur dit, que si le Duc de Bourgongne vouloit, il mettroit le siege au chasteau du Crotoy, & y feroit venir trois mille combattans, qui estoient dans le pays de Caux ; comme aussi si le pays vouloit ayder à ce faire. Sur ces entrefaites il envoya devers ledit Duc de Bourgongne à S. Omer, pour sçavoir si c'estoit son plaisir ; & il répondit, qu'il ne le feroit point à ceste heure, jusques après le siege de Calais : sur quoy mondit Seigneur s'en vint à Amiens, d'où il tira à Paris. Or Mondoc de Lanfac & bien trois cent Anglois estoient en embuscade, & l'attendoient en un chemin, & bien sçavoient sa venuë, & s'y n'avoit mondit Seigneur que trente Lances & les Archers de son corps, & lesdits Anglois croyoient que ce fust l'avant garde de mondit Seigneur, & les laisserent passer sans leur mot dire.

Bien-tost après le Conestable se disposa pour aller devers le Roy, & partit à ce sujet de Paris, & laissa le Seigneur de Rostrenen son Lieutenant, & s'en vint à Orleans ; de là il tira à Loches devers le Roy, & en eut bonne chere : & luy dit le Roy, qu'il falloit bien-tost retourner à Paris, & qu'il y meneroit Madame de Guyenne, afin d'y faire plus grande (*) residence ; & sur cela mondit

(*) Longue.

Seigneur luy promit, qu'il le feroit ; & prit congé du Roy, & s'en alla à Partenay voir Madame de Guyenne. Bien-toft après le Duc Iean de Bretagne le manda pour aller devers luy, & luy fit ſçavoir que M. du Maine venoit devers luy à Ancenis : & incontinent mondit Seigneur y vint, & y trouva le Duc, & le Comte, & Madame la Comteſſe, & M. du Maine, qui vint les voir juſques à Ancenis : puis après le Conneſtable s'en retourna à Partenay pour ſe diſpoſer à s'en aller à Paris. Donc entre la Touffaincts & la Saint-Martin mondit Seigneur en partit, & tira devers le Roy, & fit venir Madame de Guyenne à Orleans, qui l'attendit en ladite ville : & là ſe rendirent les Prefident & Seigneurs de Parlement, qui s'eſtoient tenus à Poictiers, avec leurs femmes & tout leur meſnage, pour paſſer quand & mondit Seigneur ; lequel bien-toft après s'en vint & partit d'Orleans, & tira à Ianville, & de là à Eſtampes : là vinrent au devant de luy M. de Roſtreenen, Antoine de Chabannes, Iean Fouquault, Mahé Morillon, avec belle compagnee de gens ; de là il tira à Corbeil, puis à Paris, & y ſejourna cét hyver, juſques à Paſques.

L'an 1437. le jour de Paſques, vinrent nouvelles au Conneſtable qu'un nommé Mi-

gler de Saux (9) fortifioit une place en Brie nommée Beauvoir, à quatre lieuës de Meaux, qui pour lors estoit (*) Anglois; incontinent que mondit Seigneur le sceut, il fit monter à cheval Iean de Malestroit, & partie des gens de sa maison, avec les archers de son corps, qui allerent coucher à Lagny sur Marne, là où ils trouverent la garnison de cette place, où estoient Mahé Morillon & Iean Fouquault, puis ils tirerent audit lieu de Beauvoir en Brie; & s'y rendit le commandeur de Giresme, avec Denys de Chailly, & arriverent nos gens environ sur les huit heures; puis incontinent ils donnerent l'assaut, lequel dura tout le jour jusques à la nuit bien tard; & croyez qu'il y eut belle attaque, car à la fin il n'y avoit plus de trait ny dehors ny dedans, & se defarmoient nos gens pour jeter des pierres. Enfin, le lendemain au matin fut faite là composition, par laquelle ceux de ladite place se rendirent, la vie sauve, en payant chacun un marc d'argent; & baillerent en ostages le susdit Migler de Saux, & trois autres Anglois, qui furent amenez à Paris, où le Connestable fit couper la teste à ce Migler de Saux; & partant furent les autres qui estoient en ostages de-

(*) C'est à dire, detenu par les Anglois.

livrez & quittes de leur marc d'argent.

L'an que dessus, environ le premier jour de May, le Connestable alla devant le Bois de-Malherbes (*); il logea assez près en une petite place, & y envoya les gens de sa maison, & les archers de son corps, & y eut belle escarmouche, car ceux de la place firent une sortie; mais il fut chargé sur eux en telle maniere qu'on entra quant & eux en la basse cour; mais pour la force du trait, & parce qu'il n'y avoit rien ou se cacher, ny pour se mettre à couvert, il se fallut retirer, & y en eut bien quatre ou cinq de tuez. Le lendemain y vint le Seigneur de la Sufe, & d'autres Capitaines; puis se rendit ladite place du Bois-de-Malherbes, & le Connestable s'en revint à Paris, de là il tira vers le Roy, & fit ses diligences à ce que le Roy vint mettre le siege à Monstreau-faut - Yonne. Or cependant que le Róy faisoit son armée, mondit Seigneur, M. de la Marche, & le Bastard d'Orleans s'en vinrent les premiers, & fut fait à sçavoir audit Connestable qu'il y avoit une entreprise sur ledit Monstreau-faut-Yonne, laquelle demenoit (**) le Chancelier : & afin que la

(*) Ou Malesherbes.

(**) Estoit conduite par le Chancelier.

chose se fit plus seurement, ils le manderent à Monseigneur, & aux autres Seigneurs, qui vinrent tous avec luy; & en effet, c'estoit une trahison mauvaïse : mais quand ils sceurent que mondit Seigneur y estoit, ils n'oserent laisser entrer nos gens, & ne perdîmes qu'un homme, & cinq prisonniers, qui furent delivrez dès le jour. De là s'en retourna mondit Seigneur mettre le siege à Chasteau-Landon, avec toute sa compagnée, & ne tint gueres qu'il ne fust pris d'assaut. De là vint mettre le siege à Nemours, qui ne tint gueres qu'il ne fust pris par composition : puis il s'en vint à Paris pour faire les diligences, tant de gens d'artillerie & d'armures, que d'autres habillemens, pour le susdit siege, & aussi pour avoir de l'argent (10), afin de soudoyer les gens d'armes; & fut de necessité que mondit Seigneur y vint, car un autre n'eust pas fait ce qu'il fit : là il apprit des nouvelles de la Reyne d'Angleterre sa mere, qui estoit trespassee. Le Roy se rendit à Bray-sur-Seine, & vint du costé devers le chasteau faire mettre une bastille à une petite montagne qui y est, & se logea bien : & mondit Seigneur, & M. de la Marche se vinrent loger devers la ville en un beau pré : alors ordonna mondit Seigneur
feste

son guet à cheval & à pied , & aucun homme ne se defarma : cette nuit il y avoit bien cinq cens manœuvres employez à travailler , & avant que le jour fust grand, il avoit fait faire un large fossé bien long, & plusieurs taudis (*) posez sur treteaux, pour garder les gens d'armes du trait ; car cette place estoit bien artillée.

Le lendemain chacun commença à se loger ; puis y arriva M. le Bastard d'Orleans , & plusieurs autres Capitaines. Le second jour fut fait un autre fossé près de la place , puis on commença à faire de grandes approches , & bien-tost après on vint se loger sur les fossez : ensuite furent faites des mines couvertes & descouvertes, & fut partie de la riviere d'Yonne destournée, laquelle passoit par les fossez ; un pont fut dressé sur la Seine & sur l'Yonne, & fut la ville bien batuë d'artillerie ; il y avoit des boulevers & moineaux qui furent batus (**) auparavant que on peust assaillir : il y eut un assaut fait, pour essayer si l'eauë estoit profonde ; cela commença pour une fusée , qui fut tirée d'un des gens d'armes de Monseigneur ; le feu s'en mit dans la ville tres-fort, qui brussa plusieurs maisons, & croyoit-on assaillir à bon escient ; mais la

(*) Gabions. (**) Abbatus.

riviere estoit encores trop grande, & n'y eut gueres de gens qui passassent jusques au pied du mur : toutesfois le Seigneur de Rostrenen y passa, & Eustache Gruel, avec un homme d'armes de M. de la Marche, qui y mourut, & fallut se retirer. Bien huit jours après fut conclu l'assaut à un Ieudy; & y vint le Roy, & la plus grande partie de ses gens, qui avoient grande peur (*) que les Bretons prissent cette place sans eux : On avoit préparé un bateau armé pour passer le fossé, où se mit le Bourgeois, & des gens du Connestable bien largement, dont fut noyée une partie; d'autant que quand l'assaut commença, tout le monde alla promptement se jeter dans ce bateau, tant qu'il enfondra; Bourgeois estoit le premier, lequel trouva maniere de lever une eschelle, avec l'ayde des autres compagnons, & monta tout le premier dedans : mais comme il estoit à combattre ceux de la place, il vint un coup de bombarde frapper au mur, qui abbatit ledit Bourgeois, & le pensa tuer, & tua ceux qui combatoient contre luy : bien-tost après, tout le monde commença à monter, & fut la ville ainsi prise d'assaut, où plusieurs Anglois furent tuez ou pris; & ceux de la langue

(*) Jaloufie.

de France, qui tenoient le party des Anglois, furent pendus. Audit assaut plusieurs furent faits Chevaliers, entre-autres, de la maison du Connestable, le furent Iean de Malestroit, Geoffroy de Couvran, Simon de Lorgeri, Iean de Bron, Olivier Giffart, & Guillaume de Vandel. Bientost après fut pris le chasteau de Monstreau par composition; puis s'en vint le Roy à Melun, & tous les Seigneurs avec luy; le Connestable vint à Paris, afin d'y faire preparer toutes choses, pource que le Roy luy avoit promis de venir en ladite ville, & y faire son entrée.

L'an 1438 en Octobre, le Roy fit son entrée à Paris; luy & tous ses gens estoient armez, & y fut tres-bien receu, & à grande joye, & luy fit-on grande chere: il y fit la feste de la Toussaincts; avec le Roy estoient le Dauphin, le Connestable, les Seigneurs du Maine, de la Marche, de Vendosme, le Bastard d'Orleans, & grand nombre d'autres Seigneurs & de Capitaines. M. de la Marche y fit lors faire le service funebre fort solennel du Comte d'Armagnac son pere, ce fut à Saint Martin des Champs, & y fut (*) le Roy & le Dauphin, avec tous les Seigneurs dessus nommez; puis on fit porter le corps

(*) Assisterent,

de fondit pere dans le pays d'Armagnac, en grande solemnité. Bientost après le Roy partit de Paris, & tira à Orleans, de là à Tours; & le Connestable demeura à Paris, & peu après il tira en Champagne, jusques à Troyes dont il avoit le Gouvernement; & luy furent faites plusieurs plaintes d'un Capitaine nommé Boufon de Failles, qui avoit fait des maux en grand nombre, qu'il leur continuoit de jour en jour : pour cette cause mondit Seigneur le voulut faire arrester dans la ville de Troyes, mais ledit Boufon en fut adverty, lequel monta à cheval hastivement, pour penser recouvrer la place de Nogent; mais mondit Seigneur le fit chasser (*) de si près par le Prevost des Mareschaux, & autres de sa maison, qu'il fut pris & amené à Troyes, où incontinent luy fut fait son procès par les gens de la Justice & ledit Prevost des Mareschaux, & incontinent il fut executé & jetté dans la riviere. Pareillement un Capitaine Escossois nommé Bouays-Glavy, qui commettoit tous les maux qu'on pourroit dire, fut aussi pris & pendu; dequoy les Gascons & Escossois firent grande plainte & grand bruit envers le Roy, & donnerent à mondit Seigneur de grandes menaces en son absence;

(*) Pour suivre.

mais quand il fut arrivé devers le Roy, ceux qui l'avoient menacé furent les plus humbles envers luy que tous les autres, & s'agenouilloient bien, & plus n'en osèrent parler : puis s'en vint mondit Seigneur à Paris, où il fut une partie de cet hyver, & y eut grande famine, puis l'esté d'après grande mortalité.

Environ le mois d'Aouſt de l'an 1439, mondit Seigneur voulut aller loger au Bois-de-Vincennes, pour fuir & éviter ladite mortalité : mais le Lieutenant du Bois-de-Vincennes, nommé Roger de Pierre-frite ne voulut le mettre dedans, & tenoit ladite place pour M. de Bourbon; pareillement ceux de Beauté luy firent refus dudit lieu de Beauté : sur quoy mondit Seigneur y envoya ses gens d'armes, & voulut y faire mener de l'artillerie; mais incontinent ils se rendirent à sa volonté, & furent amenez à Paris tous liez en un chariot, & le cordel (*) au col; mais Madame de Guyenne leur sauva la vie par sa priere. Puis s'en allerent M. & Madame de Guyenne loger à Saint Maur, & après au Pont-de-Charenton, où ils furent un espace de temps, tant que la maladie se mit parmy les gens mesmes de sa maison.

(*) La corde.

de sorte qu'il en fallut aussi desloger. Et s'en alla mondit Seigneur à Sainte Manehould (*), & ladite Dame après jusques à Bray-sur-Seine, & mourut sa niepce Mademoiselle Yfabeau, fille de M. d'Estampes : puis s'en revint mondit Seigneur environ le temps de Noël, & estoit la mortalité lors cessée, & la veille de Noël arriva ladite Dame de Guyenne à Paris.

Bientost après le Duc Jean envoya Jean de Vennes devers le Connestable, qu'il prioit de vouloir venir devers luy, à cause d'aucuns soupçons & imaginations qu'il avoit sur M. de Laval, sans cause. Donc le Connestable vint devers luy au chasteau d'Auray, & fit incontinent l'appointement; puis il s'en revint à Paris, & y sejourna un espace de temps; après le Roy de Sicile le fit prier qu'il voulut aller devers M. de Bourgogne pour sa délivrance. Aussi avoit-il charge de par le Roy de ce faire, & il le fit de bon cœur; car ils estoient freres d'armes : & il tira devers M. de Bourgogne à l'Isle, où il fut long-temps; puis il s'en revint à Paris, & quand il fut à Senlis, il sceut que les Anglois avoient pris Pontoise d'eschele (**), sur le Seigneur de l'Isle-Adam, ce fut le Mardy

(*) Menchould. (**) Par escalade.

gras, & en estoit le fufdit de l'Isle - Adam Capitaine, & y estoit le Seigneur de Varambon, & beaucoup de gens de bien; croyez que mondit Seigneur fut bien déplaisant de cette adventure. Or les Anglois sçavoient bien sa venuë, & le guetoient sur le chemin; il s'en vint par devers Lagny-sur-Marne, & incontinent qu'il fut revenu, il reconforta ceux de Paris, qui desja murmuroient fort, & mit bonne garnison dans Saint Denys.

En ce temps, Guillaume Chambrelan & la garnison de Meaux prirent Orville, par le moyen des gens du Galois d'Aulnay qui le trahirent, & eschappa ledit Galois; puis Guillaume Chambrelan emmena Madame d'Orville, & trois ou quatre de ses femmes, & la tint prisonniere, & fut forcée une de ses femmes, & il mit ladite Dame à finance de quatorze cent escus, & ne la voulut rendre. Aussi plusieurs entreprises se firent sur Pontoise & sur Orville, qui ne vinrent à aucun effet: enfin les Anglois eurent argent de ceux de Paris, & fut Orville abbatuë & démolie.

L'an 1440, nos gens d'armes estoient allez vivre en Champagne, pour ce qu'ils n'estoient point payez: les uns avec le Sanglier

d'Ardenne , pour assieger Chavancy , c'est à sçavoir Iean de Malestroit , & Geoffroy de Couvran , lesquels avoient une belle compagnie. Et Geoffroy Morillon, Alain Giron & Pierre d'Augy estoient és marches de Barrois , où le Damoiseau de Commercy les vint trouver & surprendre en un logis , sans qu'ils y fissent le guet , & il les déconfit , & en tua la plus part.

En cette mesme année , le Connestable assembla grand nombre de gens , pour faire le degast à Meaux , & y alla aussi en personne , & desiroit sur toutes choses que le Roy luy baillast gens & artillerie , pour mettre le siege audit lieu de Meaux : à ce sujet il avoit envoyé de par luy & de par ceux de Paris , devers le Roy , luy supplier qu'il y voulust pourvoir , ou que la bonne ville de Paris & tout le pays d'autour auroient trop à souffrir : assez tost après le Roy luy envoya Matelin de la Tour & Olivier Fretart , qui luy vinrent dire que le Roy vouloit qu'il mit le siege devant Meaux , & mandoit aux Capitaines qu'ils tirassent à Paris devers mondit Seigneur. Les dessus nommez venoient pour faire les monstres. Je (*) croy

(*) Cet Auteur tesmoigne icy qu'il estoit à la suite de ce Connestable.

que ce fut une des grandes joyes que je luy viffe oncques avoir. Aussi tost il partit pour aller à Corbeil, où les Capitaines se rendirent; & prirent jour de se rendre vers Monseigneur, entre Paris & Meaux : il partit donc de Paris avec les gens de sa maison, entre lesquels estoient les Seigneurs de Chastillon, de Rostrenen, de Troissy, Ambroise de Lore, Prevost de Paris, & autres Chevaliers & Escuyers, & alla loger à Chaultconin, là où se rendirent la Hire, Floquet, le bastard Chappelle, Denys de Chailly, le Commandeur de Giresme, & Courbantou.

Or environ le vingtiesme jour de Juillet, vint loger mondit Seigneur devant la ville, en une vigne, & mit ses gens en trois parties : il envoya le Seigneur de Rostrenen, le Bastard Chappelle, & autres loger en l'Abbaye de Saint-Faron, & envoya la Hire & Floquet loger és Cordeliers; deux jours après il envoya Denys de Chailly, & Courbantou, Micheau Durant, & Denys Laurougle du costé devers Brie, faire une bastille, puis il en fit une là où il estoit, après il fit faire des approches, & fit asseoir l'artillerie, & faire grand diligence à maistre Jean Bureau : cependant Bourgeois & Boessiere ne dorment pas tousjours. Quand le siege y eut

esté environ vingt jours, le Connestable sceut au certain que les Anglois le venoient combattre : croyez qu'il sçavoit bien toutes les nouvelles de leur depart de Rouën; car il avoit de bonnes espies, & les payoit bien; il sceut donc qu'ils estoient passez à Pontoise, & qu'ils estoient dans l'Isle de France: incontinent il manda les Capitaines auxquels il en dit des nouvelles, & delibera dès le lendemain d'affaillir la ville, ordonnant que chacun archer porteroit à l'affaut la moitié de sa trouffe, & l'autre moitié seroit pour combattre : il avoit en volonté, au cas qu'il ne prendroit pas la ville, d'aller au devant des Anglois à Nantoüillet, & de leur garder (*) le passage.

Le Mercredy environ Prime fut donné l'affaut, qui ne dura pas une demie heure: Je croy fermement que Dieu y fit plus pour l'amour de mondit Seigneur & du peuple, que ne firent les gens d'armes, car il ne coustait rien à monter sur la muraille : & Dieu sçait en quelle necessité estoient ceux de Paris, & tout le pays d'environ auparavant cela; aussi ledit Connestable, pour les maux qui se faisoient tant par les gens mesmes du Roy que par les Anglois, y voulut

(*) Empescher.

remedier : car les gens de M. de Bourbon qui estoient au Bois-de-Vincennes & à Corbeil, faisoient autant de maux que les Anglois, & estoit la pillerie par toute la Champagne, & la Brie, & en la Beausse, en telle maniere que homme n'y pouvoit mettre remede : le Roy mesme, avec tous les Seigneurs, chacun en son endroit, soustenoit ces pilleries, & mondit Seigneur n'y pouvoit plus pourvoir, nonobstant que tousjours il en faisoit justice à sa puissance : tellement qu'une fois il assambla le Conseil, & fut deliberé de se deffaire & descharger du gouvernement de France, & d'entre les rivières, & d'aller ou envoyer devers le Roy pour cette cause.

Or le lendemain au matin vint le Prieur des Chartreux de Paris par devers luy, & le trouva tout seul en la Chappelle de son hof-tel; sur quoy il demanda audit Prieur, *Beau pere, que vous faut-il ?* Et le Prieur luy dit qu'il vouloit parler à M. le Connestable, & Monseigneur luy dit que c'estoit-il. Et ce Prieur luy dit : *Pardonnez - moy, Monseigneur, je ne vous connoissois pas, je veux parler à vous, s'il vous plaißt, & il luy repartit que volontiers. Alors il commença à luy dire : Monseigneur, vous tinstes hier Con-*

seil, & deliberaſtes de vous deſcharger du gouvernement & de la charge qu'avez par deçà. Et lors Monſeigneur s'eſchauffa, & luy demanda : Comment le ſçavez-vous ? qui le vous a dit ? & creut Monſeigneur que aucun du Conſeil luy euſt dit : mais le Prieur luy reſpondit : Monſeigneur, je ne le ſçay point par homme de voſtre Conſeil, je le ſçay par homme bien certain, & ne vous donnez point de malaiſe, qui me l'a dit ; car ç'a eſtè un de mes freres : & il y adjouſta, Monſeigneur, ne le faites point, car Dieu vous aydera, & ne vous ſouciez. Et Monſeigneur luy dit, Ha, beau Pere, comment ſe pourroit-il faire, le Roy ne me veut ayder, ny me bailler gens & argent, & les gens d'armes me hayſſent, pource que j'en fais juſtice, & ne me veulent obeïr. Et lors le Prieur luy dit : Monſeigneur, ils feront ce que vous voudrez, & le Roy vous mandera que alliez mettre le ſiege à Meaux, & vous envoyera gens & argent : & mondit Seigneur luy repliqua : Ha, beau Pere, Meaux eſt ſi fort, comment jè pourroit-il faire ? le Roy d'Angleterre y fut neuf mois devant : ſur quoy le Prieur luy dit : Monſeigneur, ne vous ſouciez, vous n'y ſerez pas tant, ayez tousjours bonne eſperance en Dieu, & il vous aydera : ſoyez tousjours humble,

Et ne vous enorgueillissez point, vous la prendrez bien-tost, vos gens s'enorgueilleront, puis ils auront un peu à souffrir; mais vous en viendrez à vostre honneur.

Puis après Monseigneur le pria qu'il luy monstroit le Chartreux; & il luy dit que si feroit-il. Le lendemain Monseigneur alla oüyr Messe aux Chartreux, & le Prieur fit venir tous les Freres devant luy; puis après mondit Seigneur dit au Prieur: *Vous m'avez promis de me monstrez celuy qui vous dit ce que m'avez dit; & le Prieur luy respondit: Vous l'avez veu, autrement ne le verrez-vous.* Depuis, mais long-temps après, mondit Seigneur fit tant, que les Chartreux de Nantes furent fondez par le Duc François, & par mondit Seigneur. Puis y vint Frere Hervé du Pont, qui fut le premier Prieur, & fut celuy qui eut cette revelation, comme depuis il a esté sceu au certain, & est enterré aux Chartreux. Pour revenir au propos de la ville de Meaux, qui fut prise ainsi legerement, à cet assaut furent tuez & pris beaucoup des Anglois; ce jour mesme ceux du Marché offrirent de le rendre à mondit Seigneur, par ainsi qu'il delivreroit trois hommes qu'ils demandoient, qui estoient prisonniers de ce jour, c'est à sçavoir

le Bastard de Thien Baillif de Meaux, Pierre Carré & un autre; mais le sujet de Blanchefort qui estoit là, rompit ce traité, car la Hire & Antoine de Chabannes, qui estoient arrivez le jour de l'assaut, dirent qu'il falloit que les Anglois rendissent le petit Blanchefort, qui estoit prisonnier; par ainsi fut rompu ce traité.

De plus aussi un traistre Gascon nommé Jean de la Fuite, rapporta aux Anglois qu'ils ne se rendissent point, & que leur secours venoit: depuis, Monseigneur l'en paya bien, quand il sceut son fait au vray, car il luy fit trancher la teste; & de mesme fit-il au Baillif de Meaux, à Pierre Carré, & à un autre, dont après il se repentit. Le Samedi ensuivant, veille de la Nostre-Dame de la my-Aoust, arriverent les Anglois au nombre de bien sept mille combatans ou plus, dont les chefs s'ensuivent; le Comte de Sombresset, Lieutenant du Roy d'Angleterre, le Comte d'Orfet, les Sires de Talbot, de Scales, & Richard Dondeville, avec plusieurs autres Capitaines & Baillifs: Monseigneur n'avoit lors que neuf cent payes, & vinrent loger lesdits Anglois sur la riviere de Marne; ils avoient des bateaux de cuir, & vinrent passer en l'Isle du Marché, &

ceux du Marché sortirent, & vinrent sur le bord de la riviere, & mirent des gens dedans ledit Marché, & ceux du Marché en mirent dehors; & n'y sçavoit-on apporter remede. Cette nuit Monseigneur assemblea les Capitaines, qui furent d'opinion qu'on mettroit des gens dedans l'Isle, & Monseigneur debatoit le contraire, toutesfois il se tint à l'avis des autres : cette nuit donc on y mit les gens d'Olivier de Coitivy, & des manoeuvres pour se fortifier (*), à cause du traict de ceux de dehors; & aussi ils y menerent des pipes.

Le Dimanche au matin la Hire estoit prest avec beaucoup de gens de bien, pour aller à l'escarmouche contre les Anglois; lesquels cependant mirent sur la riviere bien deux mille archers, qui tous tiroient à la fois sur nos gens; & ceux du Marché faillirent en mesme temps sur nosdits gens; nous avions deux foncets (**), armez, qui vinrent pour penser les secourir, mais ils furent tellement chargez de coups de traict, qu'ils tuerent tous ceux qui les gouvernoient, & menerent les Mariniers, avec tous ceux qui estoient dedans les foncets, en telle sorte, que les Anglois gagnerent lesdits foncets; puis ils vin-

(*) Mettre à couvert. (**) Vaisseaux.

rent passer sur nos gens en ladite Isle; & là dessus ceux du Marché faillirent à toute puissance, tellement que tous nos gens y furent tuez & noyez : en ces entrefaites, beaucoup de gens de guerre qui estoient dans la ville penserent s'en aller, feignans de vouloir aller à l'escarmouche, si ce n'eust esté le Connestable qui s'en apperceut, & fit clorre à ce sujet les deux portes, où il mit des gens de sa maison, sçavoir M. de Chastillon à l'une, & à l'autre M. de Rostrenen, & cela pour empescher qu'il ne sortit rien; & au pont devers le Marché, il mit Bourgeois, Mahé Morillon, Iean Budes, de la Barre, & Guillaume Gruel : puis s'en vinrent les dessus nommez à la porte vers Paris, dont ledit Seigneur de Rostrenen, & les gens de l'hostel de Monseigneur avoient la garde, où il y eut belle escarmouche à pied, & y fut blessé Olivier de Coitivy. Les Anglois furent logez à ces environs trois jours-devant Meaux, & changerent la garnison du Marché, & y mirent Guillaume Chambrelan, avec bien quatre cens Anglois, pour frapper; & leur promirent d'aller prendre Crespy en Valois, & leur apporter tous les vivres, & de contr'assieger le Connestable, lequel sceut leur entreprise, & envoya dedans
Crespy

Crespy Olivier de Bron, avec d'autres Capitaines; tellement que leur entreprise fut rompuë: si leur convint-il changer de propos, car ils n'avoient plus aucuns vivres, & leur convint de s'en aller vers la Normandie.

Aussi-tost qu'ils furent partis, on commença à faire grande guerre, & grande diligence, & bien tost ceux de dedans firent leur composition; tellement qu'au bout de quinze jours le Marché fut rendu au Connestable, lequel s'en vint après à Paris devers le Roy qui luy fit grande chere. Avec le Roy estoient lors le Dauphin, les Seigneurs de Bourbon, du Maine, de la Marche, d'Eu, & plusieurs autres Seigneurs, & fut faite lors grande chere à Paris. En ces entrefaites il y eut quatre Anglois qui firent armes contre quatre François. Assez tost après le Roy partit de Paris, & s'en alla à Bourges, où il fit une assemblée des Seigneurs de son sang, & des Prelats du Royaume; les uns pour debattre la pragmatique sanction, & les autres pour debattre la guerre, ou la paix, en la maniere que les Anglois le demandoient.

Or durant ce conseil il envoya le Connestable en Normandie pour faire la guerre,

& grand nombre de gens tenans les champs, qui n'estoient point souldoyez, & s'y rendit M. d'Alençon : puis par le conseil de beaucoup de gens, ils mirent le siege à Avranches, sans estre pourvus d'artillerie, & sans avoir manœuvres ny argent, & cependant c'estoit la saison de Noël : & y vint la puissance des Anglois estans en Normandie, & furent par trois jours les uns devant les autres : il y avoit entre les François & les Anglois une riviere bien petite qui les separoit, & tous les jours nos gens croyoient de combattre, & y furent faits plusieurs Chevaliers : entr'autres de la maison du Connestable y furent faits en iceluy jour Chevaliers, le Bastard de Bretagne, Raoul Gruel, & Bertrand Millon.

Or comme nos gens creurent pouvoir passer cette riviere, il s'y noya deux ou trois gens de bien, & pour conclusion on ne peut passer outre. Cependant lesdits Anglois demurerent en bataille d'un costé, & nos gens de l'autre; puis quand se venoit au soir, tout le monde s'en alloit coucher és villages, & faire loger ses chevaux. Je vous certifie qu'il estoit des nuits qu'il ne demouroit pas audit Connestable quatre cent combatans, & Dieu sçait les peines qu'il y endura, lesquelles il

ſupporta avec une conſtance merveilleuſe. Les Anglois là deſſus vinrent gagner un gué, qu'ils trouverent à l'endroit de la ville d'Avranches, ce qui jamais n'avoit eſté trouvé, & par là ils vinrent gagner la ville, & prirent Auffroy, Prevost, avec aucuns de nos gens qui faiſoient le guet devant ladite ville d'Avranches, & les autres ſe retirèrent vers le corps de la bataille, qui eſtoit loing de là.

Or quand nos gens ſceurent que les Anglois eſtoient en la ville, tout le monde commença à tirer (*) en Bretagne ſans ordonnance; le Conneſtable demeura avec bien peu de gens : & luy vinrent dire Antoine de Chabannes, & Blanchefort, que s'il ne s'en alloit, il demeureroit tout ſeul, & que de tous leurs gens ils n'en avoient pas dix, & que pour leurs perſonnes ils demeureroient avec luy : pareillement y vinrent pluſieurs Capitaines; à la fin, malgré luy il luy convint s'en venir à Dol; il n'eſtoit pas demeuré avec luy cent lances; de là il tira à Angers devers le Roy, là où il trouva M. le Comte, qui eſtoit venu devers le Roy; puis il en partit aſſez toſt pour aller en

(*) Fuir en confuſion.

France (*) dont il avoit le gouvernement. Desja commençoit la Praguerie, & ainsi mondit Seigneur prit congé du Roy, & s'en alla à Paris. Cependant le Dauphin estoit à Niort, & M. de la Marche avec luy, de la part du Roy, & y arriva M. d'Alençon; & lors fut mis ledit de la Marche hors de l'hostel d'iceluy Dauphin, & y demeura le susdit d'Alençon : dès que le Roy sceut ces nouvelles, il envoya hastivement après le Connestable, M. de Gaucourt, & Poton qui le trouverent à Baugency : car il avoit desja passé par Blois, où il avoit esté fort attaqué de paroles par les Seigneurs de Bourbon, de Vendosme, & le Bastard d'Orleans, qui fort pensa prendre paroles avec ledit Connestable, pour trouver (**) maniere de mettre la main sur luy, toutesfois il dissimula; & si ce n'eust esté Antoine de Chabannes qui leur dit qu'ils feroient mal de le prendre, & que le pays de France, dont il avoit le gouvernement, en seroit perdu par les Anglois, ils l'eussent pris.

Or en icelle nuit le Seigneur de Gaucourt & Poton, comme dit est, arriverent devers

(*) C'est à dire, l'Isle de France.

(**) Avoir occasion.

le Connestable, & luy dirent que le Roy le prioit, & non pas commandoit, qu'il vint hastiyement, toutes choses cessées devers luy, & luy dirent les nouvelles telles qu'elles estoient : sur quoy incontinent fit mondit Seigneur habiller (*) un bateau, qu'il fit bien équiper de mariniers & d'archers ; il vint passer cette nuit par deffous le pont de Blois, & tant fit que bien-toft il arriva à Amboise devers le Roy, qui ne dormoit pas. Quand on luy dit que c'estoit le Connestable qui estoit venu, il fit grande chere, & dit que, puisqu'il avoit le Connestable, il ne craignoit plus rien : il avoit fait prendre le petit Blanchefort, & desja il avoit fait dresser un eschaffaut pour luy faire couper la teste, mais à la priere du Connestable il luy pardonna ; & depuis il le servit bien.

Or ledit Connestable, incontinent qu'il fut arrivé, dit au Roy qu'il prit les champs, & qu'il luy souvint du Roy Richard, & qu'il ne s'enfermast point en ville ny en place. Donc (II) incontinent le Roy se mit sur les champs, & tout le monde tira devers luy, & s'en alla à Poitiers, là où luy vinrent nouvelles que M. d'Alençon & Iean de la Roche estoient entrez par trahison dedans Saint-

(*) Preparer.

Maixant, mais qu'un portail de la ville tenoit encor pour le Roy; lequel incontinent, & mondit Seigneur aussi, envoyèrent Yvon de Beaulieu leur dire, que bien-tost auroient secours ceux qui tenoient pour le Roy; & monterent à cet effet à cheval le plustost qu'ils peurent, & amenerent ce qu'ils avoient de gens : aussi-tost que M. d'Alençon & Jean de la Roche le sceurent, ils deslogerent bien à la haste, & laisserent des gens au chasteau, qui bien-tost se rendirent; & eurent ceux qui estoient à Jean de la Roche les testes tranchées; mais ledit Conestable sauva, à sa priere, la vie à ceux de M. d'Alençon.

Bien-tost après le Bastard d'Orleans vint crier mercy au Roy de ce qu'il voulut mettre la main sur le Conestable; & eut son pardon (*) en laissant les autres. Puis le Dauphin & M. d'Alençon tirerent en Bourbonnois, & leur vint au devant le Seneschal de Bourbonnois, Antoine de Chabannes & autres, à belle compagnie : après quoy le Roy laissa les (**) frontieres contre Niort, là où estoit Jean de la Roche, qui avoit avec luy des Anglois : quoy fait, le Roy, le Conestable, les Seigneurs du Maine, de la Marche, & plusieurs Capitaines tirerent

(*) Son abolition. (**) Des garnisons.

en Bourbonnois & en Auvergne; cependant mourut le Seigneur de Roslrenen à Paris, qui estoit au Connestable, Lieutenant (*) en France. Et tout cet esté dura la guerre jusques en Septembre; puis fut fait l'appointement, & tira le Connestable à Paris, où fut ordonné certain nombre de gens pour aller secourir Harfleur, là où le siege estoit, & y estoient les Seigneurs d'Eu, le Bastard d'Orleans, de Gaucourt, & plusieurs autres Capitaines; & pour conduire les gens du Connestable, fut estably Gilles de Saint-Symon.

Or pour ce voyage ils ne firent rien, que de faire la composition de ceux qui estoient dans Harfleur. En ce temps-là nos gens fortifierent Louviers & Conches, & cet hyver se passa ainsi; excepté que mondit Seigneur mit le siege à Saint-Germain-en-Laye, que les Anglois avoient auparavant pris par escalade, mais qui bien-toft se rendit audit Seigneur; lequel après fut requis d'aller en Champagne, dont il avoit le gouvernement, en laquelle province le Roy tira en cette saison, & le Connestable vint devers luy, pour oster les pilleries qui s'y faisoient, & pour mettre ordre sur les gens d'armes: ils

(*) En l'Île de France.

furent jusques à Vaucouleur , à Monteclere , & à Langres , & par toutes les marches de Champagne ; ils offerent des Capitaines , & en mirent d'autres : de là ils vinrent à Bar-sur-Aulbe , où vint par devers le Roy le Bastard de Bourbon , lequel avoit fait beaucoup de maux , & soustenu (*) à ses gens d'en faire ; entre autres choses il faisoit une assemblée de routiers , & les vouloit mener hors du Royaume , sans le congé du Roy , qui en fut mal content. En outre , un homme & sa femme se vinrent plaindre au Roy & au Connestable d'un grand outrage que ce Bastard leur avoit fait ; car il avoit forcé la femme sur l'homme (12) , & puis l'avoit fait battre & decouper (**), tant que c'estoit pitié à voir. Sur quoy le Roy dit au Connestable qu'il le fit prendre ; & ainsi le fit - il par le Prevost des Mareschaux : après quoy , incontinent il luy fut fait son procès , suivant lequel il fut jetté en la riviere. Puis s'en vinrent le Roy & le Connestable à Laon , où vint Madame de Bourgogne devers le Roy , & y demeura bien huit jours , puis le Connestable la conduisit. En cette façon fut mis le siege à Montagu & à Marle , où fut parlé & traité du mariage de M. du Maine & de

(*) Permis

(**) Meurtrir.

Mademoiselle de Saint Paul ; puis le Roy & le Connestable s'en vinrent pour mettre le siege à Creil.

L'an 1441 environ le mois de May, le Roy & le Connestable mirent le siege à Creil, qui gueres ne dura qu'il ne fut pris par composition. Après il s'en vinrent à Paris, & se disposerent de mettre le siege à Pontoise ; ils partirent de Paris la veille de la Pentecoste, & s'en alla mondit Seigneur loger à Argenteüil, le Roy logea à Saint-Denis ; & le Mardy des ferries de la Pentecoste ils vinrent loger devant Pontoise, & se camperent à Maubuiffon ; puis environ sur les quatre heures après midy le Roy s'en retourna loger à Saint - Denys avec le Dauphin, les Seigneurs du Maine, de la Marche & d'Eu, & tous les autres Seigneurs ; & ne demeurèrent que le Connestable, le Mareschal de Ialongnes, Ioachim Roüaut, Pregent de Coitivi, Poton, la Hire & le Seigneur de Moüy. Ce mesme jour, environ sur les cinq heures après midy, les Anglois firent une sortie sur le chemin de la chaussée, en laquelle ils penserent gangner des coulevrines & ribaudequins, qui estoient rangez sur ladite chaussée ; mais ils furent tellement chargez, qu'on en vint jusques à prendre les chaisnes du pont :

P'effet en fut tel, qu'ils ne firent plus guerres de sorties : dedans cette ville estoient bien renfermez deux mille bons combattans, sçavoir toute l'élite de la Normandie ; & y estoit le Sire de Scales leur Chef.

Or cette nuit le Connestable fit le guet, il avoit sous son Enseigne quatre cent Lances ; & outre cela, estoient à son guet le Seigneur de Coitivi, Poton, la Hire, & le Seigneur de Moüy : en effet, mondit Seigneur avoit bien six cent Lances & les Archers, & des gens de pied à son guet ; je croy, en vérité, qu'il avoit bien près de deux mille combattans, ce fut le plus beau guet que je veis (*) oncques : Dieu sçait comment mondit Seigneur travailla cette nuit, avant qu'il fust jour clair, car il avoit mis ses gens en seureté du traict de la ville, & avoit fait faire des taudis & fossez : bref je vous certifie que c'estoit belle chose que de voir venir au matin le guet qui venoit lever l'autre guet, car tous les champs estoient couverts de gens d'armes qui alloient & venoient : bien-tost après le Connestable fit asseoir l'artillerie pour battre le boulevard & le pont : le Dimanche il fut donné un assaut au boulevard, pour voir (**) la contenance des Anglois, qui se

(*) L'Auteur a desja dit semblable chose.

(**) Esprouver.

deffendirent tres-bien ; auffi n'avoient-ils à deffendre que ce boulevard : de plus ils avoient fait des ponts de bateaux des deux costez du pont , de sorte qu'ils venoient par un costé rafraischir leurs gens, & par l'autre costé ils retiroient les bleffez.

Or ce jour ne fut point pris ledit boulevard, & au contraire, il convint de se retirer ; nous y perdîmes beaucoup de gens tuez ou bleffez. Les Anglois firent (*) ce jour deux bannieres, & plusieurs Chevaliers ; puis fut la batterie si grande, que le Mardy d'après il leur fallut abandonner ledit boulevard : mais enfin ce Mardy nos gens entrerent dedans ; & quand ledit boulevard fut pris, le Roy, le Dauphin, & tous les autres Seigneurs vinrent loger à Maubuisson : puis M. du Maine, qui avoit belle compagnee, y vint, & y estoit Ioachim Rouault Lieutenant, qui assembla les Seigneurs de Coitivy, Poton, la Hire, Pierre de Brezé, Flocquet, Penensac & Olivier de Coitivy, qui estoit Lieutenant du Connestable, & estoient douze cent Lances ; puis fut fait un pont sur la riviere d'Oise & deux boulevarts és deux bouts du pont ; après quoy l'Abbaye fut tres-bien fortifiée, & fut faite une bastille ; puis ne

(*) Dresserent, ou esleverent.

demeura gueres que Talbot ne vint pour penser secourir la ville ; pour quel dessein il vint du costé de la bastille. On sçavoit bien qu'il y venoit, & le Connestable ordonna incontinent que tous ses gens fussent prests en bataille , & vint pour passer au pont ; mais le Roy vint defendre que homme n'y passast, & à grande peine y peut passer mondit Seigneur tout seul, exceptez les Seigneurs de Coitivy, Iamet de Tiglay, & Bourgeois.

Quand mondit Seigneur fut passé, il dit au Roy, qu'il laissast passer ses gens, & qu'il les laissast faire ; car il ne faisoit point de doute que les Anglois, en la maniere qu'ils s'estoient mis, ne fussent deffaits. Et le Roy luy dit qu'il avoit conclu, que point ils ne feroient combatus ; & ainsi ne le furent-ils point : & si s'estoient-ils mis au plus beau(*) gibier que jamais furent, mais oncques puis ne s'y mirent-ils, & si ils y furent par deux ou trois fois. Une autre fois ils revinrent, & apporterent des vivres, mais ils ne retournerent pas par le mesme chemin qu'ils estoient venus l'autre fois, & tromperent ainsi les compagnons (**): puis ils vinrent à grosse

(*) En la plus favorable rencontre pour estre taillez en pieces.

(**) Nos gens.

puissance, & y vint le Duc d'Yorc, & toute la puissance de Normandie, au nombre bien de neuf mille combattans, & vinrent entrer en la ville; le lendemain ils nous dirent, qu'ils passeroient la riviere en despit de nous, & prirent les champs, & devant nous mennoient quatre ou cinq bateaux en charettes.

Quand le Roy vid cela, il ordonna ses gardes, & bailla au Conestable la garde de tout le siege: au dessous du siege jusques à Conflans, il en bailla la garde à M. de la Marche; & depuis le siege jusques à l'Isle-adam, à M. de Saint-Paul, & de l'Isle-adam jusques à Creil à M. d'Eu qui avoit en sa compagnie tous les gens le mieux à cheval qui fussent en la compagnee, c'est à sçavoir Poton, la Hire, Antoine de Chabannes, Penensac, Floquet, Pierre de Brezé, Jean de Brezé, & Guillaume du Chastel; & n'y eut homme qui frapast dedans les Anglois, exceptez Antoine de Chabannes & Guillaume du Chastel, qui y fut tué; ils n'estoient pas quarante Anglois qui eussent passé la riviere; ce fut un Vendredy.

Quand le Conestable en sceut les nouvelles, il monta à cheval, & mena tout ce qu'il peut trouver de gens de cheval; & quand il fut à l'Isle-adam, il sceut au certain que tous

les Anglois estoient passez ; puis il s'en revint au siege : le Roy & le Dauphin s'en allerent coucher à la bastille & le Conestable demeura au siege : le lendemain le Roy revint, & fit du vaillant, & voulut demeurer le dernier, & Monseigneur cuida demeurer à la bastille avec M. du Maine ; mais le Roy ne le voulut, & les emmena quant & luy à Poiffy le Samedi au soir. En ce mesme jour les Anglois vinrent loger à Montbuisson ; le Dimanche au matin le Conestable enyoja cent Lances porter des vivres à la bastille ; le Maridy ensuivant, luy & M. de S. Paul vinrent à la bastille pour y faire apporter des vivres, mais Poton luy donna d'un tour ; car comme il faisoit l'Avant-garde, & au retour l'Arriere-garde, il manda audit Conestable, qu'il luy sembloit que c'estoit le meilleur de s'en aller par le pont de Meulan ; & Monseigneur sur cet advis, prit son chemin par là, croyant que tousjours il tiraist après luy.

Or quand Poton vid que Monseigneur estoit passé, & qu'il estoit bien loin de luy, il retourna devers le Pont-de-Poiffy ; & quand il fut arrivé devers le Roy, il luy dit, que le Conestable n'avoit ozé passer par là : mais lors que Monseigneur fut venu devers le Roy, il sceut ce qu'il avoit dit de luy, & le tour

qu'il luy avoit joué, dont pensez qu'il fut bien mal-content, & parla bien à luy devant le Roy. Ce mesme jour les Anglois firent un pont sur la riviere d'Oise, entre Pontoise & Conflans, & vinrent faire passer toute leur armée assez près de Poissy; le lendemain ils vinrent presenter la bataille au Roy, & y eut belle escarmouche: mais pour ce que la faillie (*) du pont estoit mauvaise & dangereuse, on ne laissa sortir aucunes gens, exceptez ceux qui furent ordonnez à cet effet, c'est à sçavoir Olivier de Bron, avec bien trente Lances qui s'y gouvernerent si bien, qu'il n'y manqua rien, puisque les Anglois tirerent à Mantes; le lendemain le Roy passa la riviere & s'en alla à Conflans, & fit venir à Paris le Connestable, avec beaucoup d'autres gens de guerre, pour passer par ladite ville de Paris; puis se retourna ledit Connestable à Conflans devers le Roy, & revinrent les Anglois une autre fois, pour avitailler encore la ville de Pontoise: sur quoy partit iceluy Connestable, & assembla tout ce qu'il peut de gens pour aller au devant d'iceux Anglois, & s'y rendit M. du Maine, & tous les autres Seigneurs, quand ils sceurent qu'il y alloit.

(*) Descente.

Or il se vint loger en pleins champs, au chemin par où les Anglois avoient accoustumé de venir ; lesquels Anglois arriverent devers le vespre, & se vinrent loger à bien demie lieuë de distance de nostre avant-garde, en un bois, où ils firent des feux largement ; nous (*) pensions estre certains de les combattre le lendemain, mais ils jouèrent d'un tour, car cette nuit ils s'en retournerent bien une lieuë en arriere, & passerent sur une petite riviere, & la mirent entre eux & nous. Le lendemain au point du jour que nous nous allions mettre en bataille, nous les vismes passer de l'autre costé, dont nous fusmes esbahis & desplaifans ; car nous ne leur pouvions plus nuire, ny passer la riviere sur (**) eux, ny eux sur nous, & ils s'en allerent ainsi à la ville, & nous retournaimes à Conflans. Aussi-tost que les Anglois s'en furent allez, les gens du Conestable qui estoient bien quatre cent Lances, vinrent donner l'assaut à Nostre-Dame de Pontoise, lequel dura bien deux heures, & ceux qui estoient dedans furent tuez ou pris : ce fut un Samedy que cela arriva ; le Dimanche & le Lundy on commença à battre les mu-

(*) L'Auteur present à cette action.

(**) Pour aller contre eux.

railles de la ville, & le Mardy on donna l'assaut, qui dura bien longuement, & retirèrent toutes les Enseignes de contre la muraille, excepté celle du Connestable; là furent fait de belles armes, & y eut des gens bien batus: enfin, la ville fut emportée d'assaut, & y eut bien huit cent Anglois de tuez & pris: mesme y fut pris le Comte de Clifseton, & Henry Fetandir, & y fut tué Iean Ripelay, avec beaucoup d'autres gens de grand façon; ce fut la veille de Nostre-Dame de Septembre l'an 1441. Puis demeura Guillaume Chenu Capitaine de Pontoise, sous M. du Maine.

Le Roy s'en vint après à Orleans, & de là en Touraine, & mondit Seigneur tira à Paris où il fut environ quinze jours; puis il s'en vint après le Roy, laissant Madame de Guyenne bien malade; toutesfois il luy estoit amendé, & croyoit qu'elle se guerit: il fit donc son voyage en Touraine, où il fut longtemps devers le Roy; puis il s'en alla devant Partenay, & y fut certain temps; après devers le Duc Iean, où il fut jusques après la Chandeleur; auquel jour de la Chandeleur Madame de Guyenne trespassa, dont luy furent mandées les nouvelles; le Duc le sçavoit bien, & tous les gens de mondit

Seigneur, mais il ne luy en fut rien dit tant qu'il fut arrivé à Partenay, ou l'on luy dit ; dont il fit tres-grand deüil, puis il fut certain temps audit lieu de Partenay : après il fit faire un Service à Sainte-Croix dudit lieu ; puis le Roy le manda pour le voyage de Tartas, & fallut qu'il tira devers le Roy, qui fut en volonté de le laisser encores pour le Gouvernement de France, mais depuis il se ravisa, & resolut qu'il le meneroit avec luy.

L'an 1442 à la fin d'Avril, le Roy commença son voyage, & dit au Conestable, qu'il falloit qu'il allast par un chemin, & luy par un autre, pour faire tirer en avant les gens d'armes, ou qu'autrement il n'iroit (*) point. Et ainsi fut fait, le Roy alla donc par Limoges, d'où il tira à Toulouse, & fit avancer tous les gens d'armes qui tenoient les champs ; & le Conestable tira par Clermont, & amena tout audit lieu de Toulouse : ils furent bien quinze jours, pour faire passer les gens d'armes, & pour attendre ceux qui n'estoient pas encore venus : puis ils partirent, & tirèrent par deux chemins, pour les vivres, le Roy par un, & mondit Seigneur par l'autre : alors fut refusée l'en-

(*) Ils n'iroient point.

trée d'aucunes places au Roy & au Conneſtable , en tirant leur chemin , dont par après en furent punis aucuns , & tout ſe rendit au Mont-de-Marſan. Cette nuit ils allerent coucher aux champs , à une petite place à deux lieuës de Tartas ; le lendemain ſe rendirent en la lande (*) de Tartas , le Roy , le Dauphin , & le Conneſtable , avec tous les Seigneurs , & gens d'armes ; là où fut rendu audit Conneſtable le fils de M. d'Albret , qui eſtoit oſtage : puis ſ'en alla loger le Roy en un petit village , & le Conneſtable alla loger à Sombroce ; ce fut un Samedi , veille de Saint Jean - Baptiſte. Et eſtoient lors avec mondit Seigneur les Seigneurs de la Marche , de Lomaigne , de Foix , de Comminges , & un grand nombre de Capitaines : là ils ſejournerent le lendemain , qui eſtoit un Dimanche , puis ils en deſlogerent le Lundy au matin , & vinrent mettre le ſiege devant Saint-Sever , où le Mercredi enſuivant le Roy fit donner l'afſaut de ſon coſté , & manda au Conneſtable , qu'il ne fit point affaillir (*) ſes gens , & le croyoit prendre ſans luy , dont mondit Seigneur fut fort deplaiſant.

Puis après quand il vid que ſes gens eſtoient

(*) Plaine.

(**) C'eſt à dire , faire attaque par ſes gens.

fort battus, le Roy luy manda qu'il laissa aller les gens à l'assaut, & fut en volonté mondit Seigneur de n'en rien faire ; toutesfois il fit à la fin assaillir : & je vous certifie qu'ils ne tinrent pas un quart-d'heure qu'ils ne fussent pris d'assaut, & encores combattoient-ils contre les gens du Roy, que nos gens les venoient prendre, & les tuer sur la muraille : & disoit lors le Dauphin, que les Bretons avoient tiré les mains aux gens du Roy, ou qu'ils n'y fussent ja (*) entrez. Et y eussent esté fait de grands maux plus qu'il ne fut, si ce n'eust esté le Conestable ; car par luy furent gardées maintes femmes d'estre forcées, & pour ce qu'il ouyt crier *la force*, luy, & M. de la Marche coururent soudainement de nuit, & penserent y estre tuez par de meschantes gens qui point ne les connoissoient, si Dieu ne les eut preservez : là mesme mondit Seigneur fit nourrir plus de cent enfans que les meres avoient laissez, les unes prises, & les autres enfuyes, & fit amener des chevres, pour les allaiter ; & ne vistes jamais telle pitié

Puis en partit le Roy, & le Conestable, avec toute l'armée, quand ils y eurent sejourné quatre ou cinq jours, pour tirer de-

(*) Jamais.

vant Dacs ; & Monseigneur coucha aux champs, & fut son charroy destrouffé : je vous certifie qu'il n'avoit gueres de vivres, & qu'il n'avoit pour luy qu'une petite bouteille de vin, qui ne tenoit pas un pot : il soupa sur une fontaine, qui bien y servit. Le lendemain, qui estoit Vendredy, ils mirent le siege à Dacs, où il y eut belle escarmouche, & bien petit à manger : car il n'avoit que des oignons, & du pourpier, & bien peu de pain, & de vin : toutesfois il luy vint le lendemain une pipe de vin, qui luy cousta bon prix, & luy dura plus que jamais vin ne luy avoit duré ; car tout homme qui en envoyoit querir, avoit sa bouteille remplie, pourveu qu'il apportast une bouteille d'eau pour mettre par la bonde. Pour le certains les gens de guerre eurent là fort à souffrir, & dura le siege bien trois semaines, ou plus : & firent ceux de la ville de grandes faillies sur nos gens, & nous firent de grands dommages ; car ils avoient de bons arbalestriers, & nous venoient tirer jusques à la pointe de la lance ; car nous n'avions aucun Archer, fors bien peu, & n'avions point de traict, & estoient les plus orgueilleuses gens que l'on peut trouver. Mais par après ils furent reduits en telle necessité qu'ils se

fussent laissez prendre d'affaut, sans coup ferrir, & desja se rendoient par les tours, & par les gardes où ils estoient : mais ledit Connestable, & M. de la Marche les en garderent (*), pour les grands maux qui se font quand on prend une place d'affaut, ou d'emblée : enfin la place fut renduë au Roy, qui y demeura avec lefdits Seigneurs six ou sept jours : puis il s'en vint à Saint-Sever, & laissa Regnaud Guillaume Capitaine. De là il tira sur la riviere de Garonne, à la ville d'Agen, & le Connestable, & M. de la Marche tirerent au Mont-de-Marsan.

Ledit Seigneur de la Marche avoit parlé plusieurs fois au Connestable du mariage de luy, & de sa niepce, fille de M. d'Albret ; or en ce voyage fut conclu ledit mariage : & tira le Connestable, du Mont-de-Marsan à Nerac, où estoient M. d'Albret, & Madame, & M. de la Marche. Quand il fut à quatre lieuës de là, il envoya Raoul Gruel, & Guillaume de Vandel, & les attendit deux jours ; puis il s'en vint audit lieu de Nerac, là où il trouva M. de la Marche, & cette nuit soupa avec les Dames, & les vid à son aise, & danserent : puis furent bien-toft faites les fiançailles, & les espouailles : ce fut le jour

(*) Empeschent.

de la decolation de S. Iean - Baptiste que mondit Seigneur l'espoufa , l'an 1442.

Alors estoient avec luy , de sa maison , le Seigneur de Chastillon , Guion de Molac , Gilles de S. Simon , Iean de Bron , Raoul Gruel , Geoffroy de Couvran , Guillaume de Vandel , Charles de Montmorency , Olivier de Quelen , Iean de la Houffaye , Pierre du Pan , Guillaume de Launay , Olivier de Nael , Robert de Quedillac , Langourlay , Iean de la Haye , le Capitaine Olivier de Bron , Mahé Morillon , Iean Budes , Iean de la Boëssiere , Maleschet , Iacquet , & Darionet , & celuy qui a dicté cette Chronique , nommé Guillaume Gruel (*) avec plusieurs autres. Il fut bien huit jours ou plus à Nerac ; puis s'en alla mondit Seigneur devers le Roy à Agen , où il fut deux ou trois jours ; après quoy il en partit , & s'en alla à Castel-jaloux , & à Sainte-Basille , & de là à Marmande. Là se rendit le Roy , & y furent bien quinze jours , en attendant les gens d'armes : ce fut là que le Roy dit au Connestable , qu'il convenoit que l'un d'eux allast faire venir les gens d'armes qui estoient vers Toulouse & vers Bearn , & qui tenoient les champs , pource qu'ils n'estoient point payez en ce temps là , &

(*) L'Auteur de ces Mémoires se nomme ici.

qu'il mouroient de faim eux & leurs chevaux ; & fut dit , que si le Roy , ou le Connestable n'y alloient , que point ils ne reviendroient.

Alors il fut advisé que mondit Seigneur iroit ; & ainsi il prit son chemin , & vint par Nerac , pour faire partir Madame , afin de s'en aller à Partenay ; il l'emmena quant & luy , & tirant à Toulouze il rencontra à une ville , qui a nom Guavre , Maistre Robert de la Riviere , qui depuis fut fait Evesque de Rennes , lequel venoit devers le Roy , de par le Duc François , pour avoir le congé du Connestable son oncle , afin de venir devers iceluy Duc François , à sa feste ; & ledit Maistre Robert fit tant qu'il eut congé de mondit Seigneur , lequel il trouva à Toulouze. De là partit mondit Seigneur , & tira à Partenay , ayant Madame quant & luy : de là mondit Seigneur tira vers le Duc son neveu , & ainsi fut à la feste à Rennes , où ils firent grande chere , & y fut bien un mois , ou plus ; puis il s'en vint à Fontenay-le-Comte devers Madame , où il fut une piece (*) , pource qu'on (**) s'estoit mort à Partenay ; puis quand ladite mortalité fut cessée , il s'en

(*) Espace de temps.

(**) Que la mortalité estoit à , &c.

revint à Partenay, où il sejourna en cette saison, excepté qu'il fit un voyage devers le Roy à Tours, & à Chinon.

L'esté d'après 1443, les Anglois vinrent en grande puissance & bien soudainement devant Angers, & logerent une nuit à Saint-Nicolas : leur Chef estoit le Duc de Sombrasset, avec le Comte d'Orfet, & Mathago, & estoient bien sept ou huit mille combatans; de là ils allerent loger devant Povancé, & prirent la Guerche, & furent plus de quinze jours devant Povancé, croyans qu'il se deust rendre. Quand le Conestable le sceut, il fit grande diligence, & tira à Angers, où il manda ce qu'il peut de gens-darmes; de là il tira à Chasteaugontier, où il trouva M. d'Alençon; puis y arriverent le Mareschal de Loheac, le Seigneur de Bueil, & Louys son frere, & plusieurs gens de bien, qui avoient fait une entreprise d'aller courir (*) sur le siege; ce qu'ils vinrent dire au Conestable, qui leur dit : *Si vous voulez attendre jusques à demain, j'auray deux cent Lances de mes gens, qui seront cette nuit icy, & ainsi nous pourrons faire nostre entreprise seurement, en telle maniere que les Anglois*

(*) C'est à dire, d'aller attaquer les assiegeans.

ne nous pourront grever. Mais ils ne le voulurent croire, & luy dirent qu'ils iroient essayer le chemin : puis, après eux, s'en allerent assez d'autres, & partirent environ sur les quatre heures après midy ; ils estoient allez repaistre en un village : or cette nuit Mathago bien accompagné de mille cinq cent Anglois, vint courir devant Chasteaugontier, & les trouva & surprit de nuit dedans le logis, & les mit en desordre tellement, qu'il y en eut de tuez & de pris ; mesme y fut fait prisonnier Louys de Bueil, & d'autres : quant au Mareschal de Loheac, & au Seigneur de Bueil, ils se sauverent ; puis demeura un espace de temps le Connestable à Chasteaugontier ; après il vint parler au Roy à Saumur, pour conclure ce qu'il avoit à faire. Cependant les Anglois s'en allerent de devant Povancé, & tirerent en Normandie. Et à cette heure l'Admiral de Coitivy fut éloigné de la Cour, sans perdre aucuns de ses Offices, & entra Pierre de Brezé au gouvernement, avec Iamet du Tillay, & le Petit-Mesnil. L'hyver d'après, le Connestable envoya ses gens en garnison à Grandville, sous Geoffroy de Couvran, & Olivier de Bron, puis il s'en vint à Partenay.

L'an 1444 en esté , vint le Comte de Suffolc , & le Privésel (*) d'Angleterre par devers le Roy , à Tours , où il y eut une grande assemblée : & fut traité que le Duc François y viendroit , lequel le Connestable alla querir à Nantes , & l'ammena devers le Roy à Tours : il partit de Nantes , pour faire ce voyage , le Mardy des Feries de Pasques ; Dieu sçait comment il estoit accompagné : c'estoit belle chose que de voir les Seigneurs , Chevaliers , & Escuyers ; car quand il alloit devers le Roy és Monstils , sa compagnie duroit depuis lesdits Monstils , jusques à la porte de Tours : il y eut là une grande assemblée : & y fut conelu le mariage du Roy d'Angleterre , & de Madame Marguerite , fille du Roy de Sicile , & furent prises Treves jusques à deux ans : puis ils se departirent , & s'en alla le Duc en Bretagne , & le Connestable à Partenay.

Par après , l'an que dessus 1444 , il fut advisé que le Dauphin meneroit les Routiers , & plusieurs autres en Allemagne , le Roy de Sicile , & le Connestable allerent en Lorraine , & devant Metz furent logez plusieurs de leurs gens d'armes : lequel Connestable partit , pour faire ledit voyage environ la

(*) Garde des Seaux.

my-Aouft, & laiffa Madame Ieanne d'Albret malade, toutesfois il ne croyoit pas qu'elle fut en danger, neantmoins elle trespaffa environ vers la fin de Septembre, dont mondit Seigneur fit grand deuil, & paffa tout l'hyver enfuivant en Lorraine, à Nancy, & ailleurs.

Puis au commencement de l'esté, de l'an 1445, il fut parlé de fon mariage, qui fut traité par les Seigneurs du Maine, & de Saint Paul, & autres, tant qu'il fut conclu, avec Madame Catherine de Luxembourg, & le dernier jour de Juin ils furent accordez, & bien-toft après, fçavoir au mois de Juillet fuivant, ils furent espoufez: puis il y eut un broüillis que (*) le grand Senefchal de Poitou mit fus, pource qu'il se doutoit que le Roy de Sicile, le Conneftable, les Seigneurs du Maine, & de Saint Paul estoient alliez ensemble, & faisoient une Praguerie, ce qui fut mal (**) trouvé; car ils n'y penfoient point: puis de là ils vinrent à Chaalons.

En ce temps le Conneftable fit passer les (***) Gens - darmes par la Bourgongne, malgré que le Marefchal de Bourgongne en eut, c'estoit pour aller requerir les gens du

(*) Dont fut caufe le, &c.

) Fut trouvé n'estre vray. () Des gens.

Roy, qui estoient à Mont-Beliart : quand ils furent venus, mondit Seigneur fit les monstres, & cassa ceux qui estoient à casser, & mit les gens de bien en ordonnance, & les meschans (*), & tout le bagage furent renvoyez, & eurent lettres de passage (**), de mondit Seigneur : & fut ainsi trouvée à cette heure l'Ordonnance (14) (***) de vivre aux gens d'armes de France : ce qui fut me semble, grande grace de Dieu, car oncques homme de ceux qui furent cassez ne luy dit que ce fut mal fait. Et furent ordonnez les Capitaines : ce qui tousjours a duré depuis : & ainsi fut ostée la pillerie de dessus le peuple, laquelle long-temps avoit duré, dont mondit Seigneur fut bien joyeux ; car c'estoit l'une des choses que plus il desiroit, & que tousjours il avoit tasché de faire ; mais le Roy n'y avoit voulu entendre jusques à cette heure.

Puis s'en vint mondit Seigneur à Partenay, & en fit amener Madame : & bien-tost après il vint devers le Duc François, qu'il trouva à Rieux, Dieu sçait s'il luy fit grande chere : or il y avoit entre ledit Duc, & M. Gilles son frere aucun different, & n'es-

(*) C'est à dire, les moindres soldats.

(**) Saufconduit. (***) La Police.

toient pas bien contens l'un de l'autre : Mais incontinent que le Connestable le sçeut , il envoya querir le susdit Gilles , & fit l'ap-
pointement : puis le Duc requit le Connestable qu'il fit venir Madame de Richemont à Nantes , pour ce qu'il la vouloit voir en Bretagne , & aussi afin qu'elle vid la Duchesse : & Monseigneur l'envoya querir , & vint à Nantes , où elle fut bien tres - bien festoyée. Là estoient lors le Connestable, ledit Gilles , & M. Pierre ; puis s'en retourna le Connestable avec Madame à Partenay , où ils passerent partie de l'hyver : après Monseigneur alla devers le Roy à Tours , où fut conclu de mettre le siege devant la ville du Mans, au cas que les Anglois ne la rendissent , & ce qu'ils tenoient de places en icelle Comté ; & y envoya le Roy grand nombre de gens d'armes, dont estoient Chefs le grand Seneschal, l'Admiral, le Seigneur de Bueil, & plusieurs Capitaines ; & ne vouloit le Roy aucunement que le Connestable y allast ; toutesfois il y fut mandé , car les Officiers en son absence ne vouloient rien faire les uns pour les autres ; & fallut à la fin (15) que mondit Seigneur y allast : bien-
tost après les Anglois rendirent le Mans, & tinrent ce qu'ils avoient promis ; ce fut la

veille de Pasques-flories , l'an 1446.

Puis s'en vint le Connestable à Tours devers le Roy , & de là à Partenay , où il fut un espace de temps. Bien-toft après fut entrepris l'appointement du Duc François & de M. de Laigle , lequel ne voulut point venir en Bretagne , si le Connestable n'y estoit : & l'ammena mondit Seigneur à Nantes devers le Duc , où il fut longuement ; enfin se fit cet appointement ainsi comme on peut sçavoir : M. Gilles dit aucunes paroles à Jean Hingant , qui estoient fort rigoureuses , dont il fit le rapport au Duc François ; & en cette saison ce Duc vint devers le Roy , comme aussi fit le Connestable ; & fut lors (16) pourchassée auprès du Roy la prise du susdit Gilles , sans le sceu du Connestable ; & fut là dessus donné à entendre beaucoup de choses au Roy , & au susdit Duc François : enfin il fut conclu que Regnault de Denesay iroit pour en faire l'exécution , & qu'il meneroit les cent Lancés du grand Seneschal.

Or quand ledit Duc fut party , & les gens d'armes aussi , le Roy le dit au Connestable , lequel parla bien à luy , en disant , qu'il ne faisoit pas bien , de vouloir ainsi destruire la maison de Bretagne , & que par autre moyen il pouvoit bien appaiser la chose , sans mettre

le Duc & son frere par telle maniere en guerre & diffension, & en fut mondit Seigneur tres mal content : alors le Roy luy dit : *Beau cousin , pourvoyez-y , & faites diligence , ou autrement la chose ira mal ; car le Duc & les autres vont tous deliberez de le prendre , & mettre en la main du Duc.* Et ainsi partit le Conestable tres-mal content, & s'en vint en Bretagne après le Duc ; mais il ne le peut atteindre que la chose ne fust parfaite, & arriva à Dinan avant que M. Gilles fust amené, lequel avoit esté pris par Regnauld de Denefay ; car quand le susdit Gilles sceut que c'estoient les gens du Roy, il leur fit ouvrir la porte du Guildon, & ainsi estoit bien aisé à prendre ; puis il fut amené à Dinan, comme dit est, lors le Conestable requist au Duc, qu'il luy pleust voir (*) son frere ; & fut amené Gilles au chasteau de Dinan, où vint le Duc, le Conestable, & M. Pierre ; Gilles se mit à genouils, comme fit le Conestable, & Pierre, supplians au Duc, qu'il luy pleust avoir mercy de son frere, en pleurant tous trois en toute humilité ; mais le Duc ne s'en fit que rire, & n'en tint conte, pour quelque chose qu'ils luy peussent dire, ny faire.

(*) Luy laisser voir.

Quand

Quand le Connestable vid cela, il en partit, & s'en vint à Rennes, puis à Nantes, & à Partenay, où il sejourna jusques à ce qu'il sceut au certain que le Duc avoit assigné ses Estats à Rhedon (*); & la croyoient faire condamner M. Gilles, par les Estats; mais le Connestable s'y rendit, & parla privé-ment avec aucuns des Seigneurs de Bretagne, & autres, tant que la chose fut rompuë, & fut le Duc mal-content de luy; puis il s'en revint à Partenay, & de là il tira à Chinon devers le Roy.

L'an 1447, il y eut à Chinon une belle assemblée de Seigneurs devers le Roy, & y vint le Duc François; de plus y estoient le Dauphin, le Roy de Sicile, les Seigneurs d'Orleans, de Bourbon, d'Alençon, & du Maine: de là le Connestable alla voir Madame à Partenay: cependant M. de Nevers prit le logis d'iceluy Connestable, bien qu'il eust un autre logis dans la ville, & mondit Seigneur n'avoit que celuy-là; de sorte que quand il arriva il voulut venir à son logis; mais on luy dit que M. de Nevers y estoit, & qu'il n'en vouloit partir; mondit Seigneur vint là-dessus tout droit descendre audit logis, où il trouva M. de Nevers, auquel il

(*) Estats de Bretagne convoquez à Redon.

dit que c'estoit son logis, & qu'il falloit luy laisser, & qu'il avoit un autre logis, & qu'il s'y en allast; & l'autre repliqua, qu'il n'en bougeroit; & mondit Seigneur luy repartit, que si feroit: a la fin il fallut que M. de Nevers s'en allast assez tost. Depuis ils en furent en grandes paroles devant le Roy, & s'y rendit toute la Seigneurie: & dit lors M. de Nevers, que le logis luy estoit demeuré pour l'amour (*) de l'Office: & Monseigneur luy respondit, que quand il ne seroit que Artus de Bretagne, qu'il le garderoit (**) bien de le desloger: & furent ensuite les Seigneurs de Bourbon & d'Éu pour accompagner le susdit de Nevers, & Monseigneur n'y mena que luy & ses gens; dont le Roy de Sicile & les Seigneurs d'Alençon & du Maine furent mal contens, de ce qu'ils n'y avoient esté pour l'accompagner: mondit Seigneur fut en cette rencontre mal-content du Duc François, car il estoit en la presence du Roy lors que cela se passa; & toutesfois il ne dit lors aucun mot, dont beaucoup de gens furent fort desplaisans; mais assez tost après il furent derechef bons amis; & en

(*) Le sujet de la charge de Connestable.

(**) L'empescheroit.

fuite le Connestable s'en vint à Partenay, où il passa la pluspart de cette saison.

L'an 1448, la veille de Nostre - Dame de Mars, furent pris la ville & le chasteau de Fougeres, d'escalade, par les Anglois, dont estoit Chef François de Surienne, dit l'Arragonnois; ce qui fit que Trefves furent rompuës : lesquelles nouvelles vint dire au Connestable, à Partenay, Michel Machefer, & pareillement le Roy l'escrivit à mondit Seigneur, lequel tout le plusloft qu'il peut partit de Partenay, & ayant mandé tous ses gens, il tira à Nantes, & de là à Rennes, où il trouva le Duc, qui fut bien aise de sa venuë, ainsi que le fut tout le monde de ce pays-là. Alors ils commencerent à conclure ce qu'ils avoient à faire, le tout par le bon advis & conseil de mondit Seigneur. Or en attendant que l'armée fust preste, il conseilla de fortifier la ville de Saint-Aubin, & luy-mesme partit le dernier jour d'Avril, & alla coucher audit lieu : là vinrent le Marechal de Loheac, Ioachim Rouiant, Odet d'Aidie, & Denisot, qui par le congé du Roy vinrent servir le Duc. Il y avoit une belle compagnie tant de Bretagne (*), que de France, & bien-toft ledit Saint-Aubin fut fortifié :

(*) Tant de Bretons que François.

puis tira mondit Seigneur à Rennes, devers le Duc, & bien-tost après vinrent le Duc & mondit Seigneur à Saint-Aubin, & furent faites des courses devant Fougères, & à l'une des fois faillirent les Anglois, dont il y eut de pris & de tuez.

Cependant arriverent les cent lances du Connestable, que Geoffroy de Couvran, & Olivier de Bron ammenèrent, & dura la chose un espace de temps, & y furent faites des sommations tant du Roy, que du Duc, & Ambassades d'un costé & d'autre : puis quand on vit que ce n'estoient que dissimulations, on commença à faire la guerre en Normandie, & furent pris le Pont-de-l'Arche, & Conches par le grand Seneschal, & Floquet, & crièrent Bretagne. Puis le jour de S. Pierre fut pris Beuveron, & y estoit Jacques de S. Paul, Lieutenant de Monseigneur, & avec luy les Seigneurs de Loheac, & de Dolval; & y vint mondit Seigneur, qui retourna après devers le Duc à Rennes. Puis ils firent une entreprise, à la requeste du Seigneur de Touteville, sur Tombelaine, où fut donné un assaut; mais par faute d'eschelles suffisantes fut faillie cette entreprise, & en devoit le susdit de Touteville autrement fournir. Puis ils firent une autre entreprise sur

Mortaing, & y allerent, pour faire l'exécution, le Mareschal de Loheac, Jacques de S. Paul, Lieutenant dudit Conestable, les Seigneurs de Montauban, Mareschal de Bretagne, de la Hunaudaye, de Dorval, & Joachim Roüaut, avec plusieurs autres; & y fut donné un assaut, qui dura depuis sept heures au matin jusques à la nuit. Le vous certifie que ceux de dedans se defendirent tres-bien; mais le lendemain ils se rendirent, car il n'y avoit plus d'hommes sains en la place, que cinq seulement, qu'ils ne fussent tous blesez, outre beaucoup de tuez; & y furent faites de belles armes. Puis s'en retourna l'armée à Saint-Iame-de-Beuveron, & de là à Saint-Aubin; & demeura pour M. de Loheac, M. de la Mervoille, avec quinze lances; & pour Joachim (*), Micheau Guarangier, avec autres quinze lances.

Après cela le Duc, & mondit Seigneur (**) firent leur armée, & fit tant Monseigneur, que le Duc entra en Normandie, malgré tout son Conseil, & qu'ils vinrent mettre le siege à Coustances, où arriva l'avant-garde dès le soir de devant, en laquelle estoit le Mareschal de Loheac, Jacques de S. Paul, Lieutenant du Conestable, les Seigneurs de Boffac, &

(*) Joachim Roüault. (**) Assemblerent.

de Briquebec , avec cent Lances d'iceluy Conneftable, & partie des gens de fa Maifon, & Ioachim Roüaut, Odet d'Aidie, Denifot, & plufieurs autres. Le lendemain arriverent le Duc, & le Conneftable, accompagnez des Seigneurs de Laval, de Dorval, de la Hunaudaye, de Malefroit, de Coetquen, du Pont, & de la pluspart des Seigneurs Chevaliers, & Escuyers de Bretagne. L'autre partie estoit avec M. Pierre pour mettre le fiege à Fougères : & ce mefme foir fut faite la compofition de Couftances, & le lendemain la place fut renduë ; & partit l'avant-garde, pour aller à Saint Lo, où ils vinrent gagner le logis.

Le lendemain arriverent le Duc, & le Conneftable avec toute la bataille, devant cette place, & dans deux jours fut faite la compofition, & fe rendit Saint Lo. Bien-toft après on alla devant Carentan, qui gueres ne dura, & fut pris par compofition, & auffi le Pont-de-Douë, avec la Baftille de Beufville, la Haye-du-Puis, Briquebec, le Hommet, & Laufné : après quoy le fiege fut mis à Valongnes, qui gueres ne dura. Puis le Duc & fon Conseil tafcherent à s'en revenir au fiege qu'il avoit fait mettre devant Fougères, qui luy tenoit au cœur ; car c'estoit

en son pays, & s'en voulut revenir. Or en s'en retournant, par le conseil du Connestable, il fit mettre le siege devant Gauray, & y vint Iacques de Luxembourg, accompagné de gens de bien; il y fut deux jours: puis le Seigneur de Blot alla querir le Connestable, lequel le lendemain y vint.

A sa venuë fut pris le boulevard par Iacques de Luxembourg, & ceux qui estoient avec luy, & le jour d'après la place fut renduë par composition, & demeura en la main d'iceluy Iacques de Luxembourg. Puis le Duc & le Connestable tirerent au siege de Fougères, où ils trouverent M. Pierre, & plusieurs autres Seigneurs de Bretagne, qui là tenoient le siege, & se logea le Duc devant une des portes, le Connestable devant l'autre; puis ils firent assortir l'artillerie, & y faire les approches; bref, tout ce qui s'y pouvoit faire: sur quoy les Anglois firent une faillie, mais ils furent bien reboutez. Puis après fut pris un des boulevarts, où (*) fut perdu des gens d'un costé & d'autre; puis au long (**) aller en fut faite la composition, & se rendirent les Anglois de dedans, leurs vies sauves avec leurs biens, & encores eurent-ils de l'argent. Puis s'en

(*) Où demeurent. (**) A la longueur du temps.

revint le Duc à Rennes , & le Connestable à Partenay où il sejourna cet hyver. Cependant les gens de mondit Seigneur , qui estoient en garnison à Gauray , & ceux de Saint-Lo & de Coustances firent une destrouffe sur les Anglois de Vire & de Donfront , en laquelle il y eut des gens de tuez de tous les costez ; mais le champ demeura à nos gens , & y furent tuez , ou pris , ou mis en fuite tous les Anglois , & fut la chose bien combatuë.

L'an 1449 le Connestable , environ la Chandeleur , partit de Partenay pour venir devers le Duc , & pour tirer en Normandie il vint à Nantes ; les eauës furent en ce temps si grandes que ce fut merveilles , tellement qu'il fut contraint d'y arrester & sejourner huit ou dix jours : la cause de ce voyage estoit , pource que Roland de Coific luy dit , qu'il y avoit un forcier ; & sur toutes choses il desiroit de faire justice de tous forciers , & d'erreurs contre la foy ; & dès l'heure il l'eust fait brusler , si ce n'eust esté l'Evesque Guillaume de Malestroit ; car lors y eut grande question & different entre eux au sujet de ce forcier ; puis après il partit , & tira à Dinan devers le Duc , où vinrent nouvelles que les Anglois estoient descendus à Cherbourg , & qu'ils avoient assiegé Valongnes ;

& y furent le Carefme , jufques à la Semaine-faincte ; puis partit le Conneftable , & à fon depart M. de Montauban luy vint dire : *Monfeigneur , je vous avertis qu'on veut faire mauvaife compagnee à M. Gilles votre neveu , & je m'en defcharge ;* & incontinent Monfeigneur le vint dire au Duc ; fur quoy il y eut grande altercation , & luy demanda qui le luy avoit dit ; & il répondit ; que ç'avoit efté M. de Montauban , mefme il luy voulut courir fus , qui ne l'en eult deftourné : le Conneftable avoit penfée lors de mener le Duc en Normandie , lequel avoit auffi grande envie d'y aller , fi ce n'eult efté fon Conseil , par qui il en fut deftourné ; mais quand Monfeigneur vid cela il prit congé de luy , & s'en alla faire fes Pafques à Dol ; & au depart le Duc luy fit promettre , qu'il l'attendroit à Dol jufques au Lundy d'après Pafques , & ainfi le fit mondit Seigneur. Or le Duc fe voulut bien rendre à Dol ainfi qu'il l'avoit promis , mais les gens de fon Conseil l'en empescherent , & demurerent beaucoup de gens , qui avoient grande envie d'aller avec mondit Seigneur , lesquels dirent au Duc , qu'il les laiffa aller , & que fi mondit Seigneur avoit grand nombre de gens , qu'il combatroit les Anglois , & met-

troit tout à l'aventure. Ainsi demeurèrent-ils, mais depuis ils s'en repentirent.

Quand mondit Seigneur vid cela il prit congé du Duc, & s'en alla accompagné des Seigneurs de Laval, du Mareſchal de Loheac, de Jacques de Saint-Paul, de Boffac, de Dorval, & de pluſieurs gens de ſa maiſon, qui compoſoient belle & bonne compagnee : pluſieurs vinrent le conduire, & entre les autres le Bourgeois, auquel il dit : *Jamais je ne te tins demeuré (*) de bonne beſongne juſques à cette fois.* Et Bourgeois luy reſpondit tout en larmoyant : *Je ſçay, Monſeigneur, que vous ne combatrez point.* Et lors Monſeigneur leur repliqua : *Je vouë à Dieu que je les verray, avec ſa grace, avant que de retourner.* Et ainſi il tira ſon chemin, & alla coucher à Grandville (**), puis le lendemain à Couſtances, où il receut des lettres des Seigneurs de Clermont, de Caſtres, de l'Admiral de Coitivy, & du grand Senefchal, qui luy eſcrivoient, qu'en effect les Anglois avoient pris Valongnes, & qu'encores eſtoient-ils audit lieu, & qu'il leur ſembloit qu'il devoit tirer à Saint-Lo, dont Monſeigneur fut bien mal-content ; mais toutes-

(*) Manquer une belle occaſion.

(**) Gravelle.

fois il le fit, pource qu'ils luy avoient ainfi mandé, & tira à Saint-Lo; de plus, cette nuit ils luy envoyerent un (16) poursuivant, qui arriva à Saint-Lo au point du jour, lequel luy vint dire, que les Anglois estoient passé le Vez, & qu'ils tiroient à Bayeux, & qu'il se rendist à Trivieres, & que là ils se rendroient à luy, & qu'ils chargeroient toujours lesdits Anglois, en l'attendant. Donc au point du jour, mondit Seigneur fut le premier qui ouït appeller le guet, & fit lever des gens pour ouvrir la porte; & incontinent il fit sonner ses trompettes à cheval, & s'arma bien diligemment, puis ouït la Messe.

Le quinziesme jour d'Avril l'an 1450, après que le (16) Connestable eut ouï la Messe à Saint-Lo, il alla à la porte de l'Eglise, & monta à cheval, il n'avoit pas lors six hommes avec luy au partir; puis il chevaucha environ une lieuë, & s'arresta pour mettre ses gens en bataille; après il fit ses ordonnances, & mit le Bastard de la Trimouille avec bien quinze ou vingt lances devant: ensuite il envoya son avant-garde, en laquelle estoient Jacques de Saint-Paul, le Mareschal de Loheac, le Seigneur de Bossac, & leurs archers; puis il ordonna pour gouverner ses archers Gilles de Saint Symon, Jean de Ma-

Iestroit , & Philippes de Malestroit. Après il ordonna pour la garde de son corps de certains Gentilshommes , dont les noms s'ensuivent : premierement Regnaud de Voluire , Pierre du Pan , Yvon de Tréenna , Iean Budes , Hectór Meriadec , Iean du Bois , Colinet de Lignieres , & Guillaume Gruel. Puis il ordonna des gens pour l'arriere-garde , & chevaucha en bonne ordonnance , & le plus diligemment que faire se pouvoit , tant que les premiers de ses gens arriverent à Trivieres , où bien-tôt après il arriva ; & à l'heure qu'il s'y rendit , les Anglois faillirent (*) de leur bataille environ quatre cent , qui mirent en fuite bien treize cent archers de ceux qui estoient du costé de M. de Clermont , & gangnerent des couleuvrines dont on leur faisoit guerre ; & si ce n'eut esté les gens d'armes qui tinrent lors bon , je croy qu'ils eussent fait un grand outrage à nos gens.

Or comme le Connestable arriva à un moulin à vent qui y est , tout estoit messé ; sur quoy , le plustost qu'il peut , il fit partir une partie de son avant-garde avec ceux qui gouvernoient ses archers ; & les archers allerent passer au bout de la bataille des Anglois , &

(*) Se separerent de.

de ceux qui avoient fait ladite faillie sur nos gens : nosdits archers en tuerent bien fix vingt. Puis après mondit Seigneur vint passer après ses archers au plus près de la bataille des Anglois. Ensuite s'approcherent la bataille & les archers de nos gens, & vinrent vers le Conestable les Seigneurs de Clermont, de Castres, l'Admiral de Coitivy, le grand Seneschal, Jacques de Chabannes, Joachim Roüault, Geoffroy de Couvran, Olivier de Bron, Odet d'Aidie, Jean de Rouffevinen, & toute leur bataille, & se joignirent ainsi nos batailles ensemble. Puis le Conestable dit à l'Admiral : *Allons vous & moy voir leurs contenance* ; & mena mondit Seigneur cet Admiral entre les deux batailles, & luy demanda : *Que vous semble M. l'Admiral, comment nous les devons prendre, ou par les bouts, ou par le milieu ?* Et lors l'Admiral respondit à mondit Seigneur qu'il faisoit grand doute qu'ils demeureroient en leur fortification(*). Et le Conestable luy dit : *Je vouë à Dieu, ils n'y demeureront pas, avec la grace de Dieu.* Et à cette heure le grand Seneschal luy vint demander congé de faire descendre son enseigne à un (**) taudis que

(*) Leur fort. (**) Vers un retranchement, que, &c.

les Anglois avoient fait. Sur quoy Monseigneur pensa un peu, puis il luy dit qu'il en estoit content; & bien-tost après, ces gens furent à ce taudis. Puis incontinent, sans plus rien dire, tout le monde s'assembla pour donner dedans, & ainsi fut fait; & n'arrestèrent point les Anglois, ains furent defaits, tuez, ou pris en fuite au nombre d'environ bien six mille: & y fut pris Thomas Kyriel, qui estoit Lieutenant du Roy d'Angleterre, Henry de Norbery, & Iennequin Baquier, qui demeura prisonnier d'Eustache de l'Espinay, & Mathago s'enfuit.

Ainsi furent les Anglois taillez en pieces; & coucherent Monseigneur, & les autres Seigneurs & Capitaines sur le champ, les uns à Formigny, & les autres à Trivieres: puis le Connestable fit bailler de l'argent pour enterrer les morts, aussi fit M. de Clermont. Le lendemain ils allerent coucher à Saint-Lo, où ils menerent leurs prisonniers, & y allerent se rafraischir, & faire penser les blesez. Ensuite ils envoyerent devers le Roy, pour sçavoir où ils iroient mettre le siege, sçavoir, ou à Vire, ou à Bayeux; le Roy leur manda qu'ils missent le siege à Vire, & ainsi le firent; & y vinrent tous ceux qui avoient esté à Formigny, & bien-tost se ren-

dirent ceux de Vire, & leur fut ordonné (*) quatre mille escus pour la rançon de leur Capitaine Henry de Norbery : ce fut pour se haster d'aller devers le Duc François, qui venoit mettre le siege à Avranches. Après que le Conestable eut eu la possession de Vire, il en partit, ayant avec luy les Seigneurs de Laval, Iacques de Chabannes, le Marechal de Loheac, de Bouffac, de Dorval, & tous les autres gens de sa maison. Et d'autre costé Geoffroy de Couvran, Olivier de Bron, & Iean de Rosinbinen, avec leur charge (**); & M. de Clermont & son autre bande, s'en allerent se joindre avec les autres gens du Roy, pour mettre le siege à Bayeux.

Le dernier jour d'Avril de l'an que dessus 1450, arriva le Conestable à Avranches, où il trouva le Duc, & les Seigneurs de Bretagne, & estoit mondit Seigneur grandement accompagné. Cette nuit il logea à Pons-soubs-Avranches, pour ce qu'il n'avoit point encores de logis. Puis le lendemain premier jour de May, il vint au siege, & bien-toft luy vinrent les nouvelles (18) que Gilles son neveu estoit mort, dont il fut bien courroucé, puis le Duc le luy dit, & eurent

(*) Demandé.

(**) Bagage.

grandes paroles ensemble; toutefois la chose se dissimula pour l'heure, de peur de plus grand scandale. Après fut assise l'artillerie, tant bombardes que engins volans & autres pieces, & fut fort battuë ladite ville d'Avranches, tant qu'elle estoit renduë prenable par assaut; mais fut faite composition, & la rendirent les Anglois, leur vie sauve, & perdirent tous leurs biens. De là s'en vint le Duc au Mont de S. Michel, & desja il estoit malade, & le Conestable le vint conduire jusques là. Puis il se disposa de s'en aller à Bayeux, où estoit le siege, & mena avec luy ceux qui avoient esté à Formigny, & le Duc s'en retourna en Bretagne: puis il envoya après mondit Seigneur, le Seigneur de Montauban Marechal de Bretagne, qui ammena cent lances, & les archers. Après mondit Seigneur tira vers Bayeux; mais avant qu'il y fut arrivé, il estoit rendu.

Cependant Jacques de S. Paul alla devant Saint-Sauveur-le-Vicomte. Puis après y alla le Marechal de Loheac, & celuy de Bretagne, avec d'autres gens le Conestable, & fut ladite place renduë, après ils s'en vinrent devers Monseigneur. Et la vigile du Sacre partit ce Conestable de Bayeux pour aller mettre le siege devant Caën, il alla
loger

loger dans un village nommé Chens, & n'en partit point jusques au lendemain du Sacre. Le Vendredy matin se rendirent à luy ceux qui avoient esté à Farmigny; c'est à sçavoir les Seigneurs de Clermont, de Castres, de la Tour, l'Admiral de Coitivy, le grand Seneschal, Jacques de Chabannes, avec toute la belle compagnie qu'il avoit. Je vous certifie que c'estoit belle chose que de la voir, & qu'elle paroissoit bien redoutable. Il vint loger du costé devers l'Abbaye de S. Estienne, sçavoir luy, M. de Clermont, & tous les autres Seigneurs & Capitaines : il y avoit bien huit cent lances à ce siege, outre les archers. De l'autre costé devers Falaise camperent les gens du Roy : c'est à sçavoir M. de Dunois, qui estoit chef de ce costé-là & Poton. Puis environ huit ou neuf jours après, le Roy vint passer à un pont qu'on avoit fait sur la riviere au dessus de Caën, avec le Roy de Sicile & M. du Maine, qui y estoient aussi bien accompagnez, & alla loger en une Abbaye nommée Ardenne; & les Seigneurs d'Eu & de Nevers, avec certain nombre de gens qu'on leur avoit baillé, allerent loger à l'Abbaye des Dames, de l'autre costé de la ville de Caën.

Après on commença du costé du Connest-

table à faire des approches couvertes & découvertes , dont le Bourgeois conduisoit une, & Jacques de Chabannes l'autre ; mais celle du Bourgeois fut la première avancée jusques à la muraille , & puis l'autre arriva , & fut minée la muraille en l'endroit (*), en telle manière que la ville eut esté prise d'affaut , si ce n'eust esté le Roy , qui ne le voulut pas permettre , & ne voulut bailler aucunes bombardes de ce costé là , de peur que les bretons n'affaillissent ; & si estoit dedans la ville le Duc de Sombresset , qui avoit bien avec luy trois mille Anglois , sans ceux d'icelle ville. Puis en fut faite la composition , suivant laquelle s'en allerent ce Duc de Sombresset , les Dames & tous les Anglois , eux & leur bagage saufs , & en furent emmenez les ostages au Connestable , entre lesquels estoit un nommé Ver , lequel estoit parent du Roy d'Angleterre , Huë Spencier , & Charles de Hermanville , jusques au nombre de douze , dont avoient la garde Gilles de Saint Symon , Guillaume Gruel , & Iean de Benais. Puis fut renduë la ville & le chasteau , & furent apportées les clefs au Connestable , qui alla ensuite conduire le Duc & la Duchesse de Sombresset.

(*) En cet endroit-là.

Bien-tost après il fut conclu que Monseigneur iroit mettre le siege devant Cherbourg, & le Roy avec son autre armée alla mettre le siege devant Falaise. Ainsy partit mondit Seigneur ayant avec luy M. de Clermont; & l'armée qu'il avoit à Formigny, avec le Mareschal de Bretagne tira à Carentan & à Valongnes, & de là à Cherbourg, où fut mis le siege. Là se logea mondit Seigneur d'un costé, & M. de Clermont de l'autre: & l'Admiral de Coitivy, avec le Mareschal & Ioachim (*) de l'autre costé, devant une porte. Le siege y dura bien un mois, & y furent rompuës & empirées neuf ou dix bombardes, tant grandes que petites; & y vinrent des Anglois par la mer pour renforcer la garnison, entre autres une grosse nef, nommée la nef-Henry; & y commença un peu de mortalité, qui fit que le Connestable y eut beaucoup à souffrir, car il avoit toute la charge de ce siege; puis il fit mettre quatre bombardes devers la mer, pour servir sur la greve quand la mer estoit retirée. Or quand la mer venoit, toutes ces bombardes estoient promptement couvertes; sçavoir manteaux & tout, & estoient incontinent toutes chargées, & en telle maniere habillées, que dès

(*) Ioachim Roüault.

que la mer estoit retirée , on ne faisoit que mettre le feu dedans , & faisoient lors aussi bonne (*) passée comme si elles eussent esté placées en terre ferme ; de quoy les Anglois furent plus esmerveillez que d'aucune autre chose. Là fut tué l'Admiral de Coitivy d'un coup de canon , dont Monseigneur fut tres courroucé , car ce fut grand dommage. Puis environ huit ou dix jours après , fut tué le Bourgeois , d'une coulevrine , duquel ce fut une autre grande perte , & furent tous deux tuez dans une tranchée qu'ils faisoient faire.

Après cela les Anglois firent leur composition , par laquelle ils baillerent des ostages au Connestable , lequel les bailla en garde à Gilles de Saint-Symon , Guillaume Gruel , & Jean de Benais. En ce mesme temps furent apportées les nouvelles de la mort du Duc François ; puis après la ville & le chasteau de Cherbourg furent rendus & mis és mains de mondit Seigneur , lequel les bailla à garder à l'Admiral de Bueil & à ses gens ; ce fut l'an 1450 , la surveille de la my-Aoust. Ce jour partit ledit Connestable , & vint dîner à Valongnes ; de là il tira à Carentan , à Caën , ensuite à Falaise , à Alençon , au Mans & au chasteau du Loir , où le Roy estoit , qui

(*) Bon effet.

l'avoit attendu trois jours , & vouloit parler à luy pour aucunes choses , comme auffi touchant le gouvernement de Normandie. Après que mondit Seigneur eut parlé au Roy , & conclu ce qu'ils avoient à faire , le Roy en partit , & alla à Vanours , & mondit Seigneur à Partenay devers Madame , où il fut bien peu de temps ; car le Duc Pierre l'envoya querir pour estre à sa feste à Rennes , là où ils furent huit jours ; puis ils s'en vinrent à Nantes faire l'entrée du Duc.

En l'an que dessus , environ la Touffainds , ce Duc Pierre & le Connestable allerent devers le Roy , qu'ils trouverent à Montbafon , & la fit le nouveau Duc au Roy telle redevance comme il devoit , à cause de la Duché , & hommage à cause de la Comté de Montfort. Ils sejournerent environ quinze jours à Montbafon devers le Roy ; puis ils s'en vinrent à Tours , & de là à Nantes par la riviere ; & deslogerent dudit lieu de Tours au point du jour , pource que le Connestable avoit fait prendre Olivier de Mes à Marcouffis près Paris , par Eustache de l'Espinay & Olivier de Quelen , avec certain nombre d'archers , & l'avoit fait tirer (*) par la riviere jusques à Nantes , nonobstant quelconque

(*) Conduire.

opposition ou appellation , pour en faire justice , & pour venger la mort de M. Gilles son neveu ; de laquelle action le Roy & ceux de son Conseil furent tres-courroucez : mais il falloit ainsi l'endurer. Puis se passa cet hyver , & s'en vint mondit Seigneur à Partenay , où il fut jusques au temps nouveau ; après il alla devers le Roy à Loches : ce fut l'an 1451. Le Roy luy bailla lors la charge (*) de la Basse-Normandie , où il s'en alla , & y fut toute cette saison ; puis il s'en revint à Partenay , & de là il tira devers le Roy à Tours , où il fut certain temps ; puis le Roy le renvoya en Normandie ; ce fut l'an 1452 ; & luy bailla charge de voir toutes les monstres de tous les gens d'armes qui estoient dans la Normandie , & de sçavoir comme tout le pays estoit gouverné , & d'y donner la provision & l'ordre necessaires. Alors mondit Seigneur alla à cet effet à Caën & à toutes les autres bonnes villes de Normandie , où il fut toute cette saison ; après quoy il retourna à Partenay voir Madame. Bien-tost après il alla encor devers le Roy , lequel voulut qu'il retournaist en Normandie , & qu'il y menast Madame sa femme.

L'an 1453 mondit Seigneur s'en vint vers

(*) Le Gouvernement.

le Duc Pierre son neveu, puis il s'en retourna en Normandie à Vire, où se rendit Madame sa compagne, & y demeura certain temps; de là il s'en alla demeurer à Falaise, où ils furent un bon espace de temps; mais comme il ne s'y trouva pas bien à son aise, il s'en revint à Partenay.

L'an 1454 ladite Dame retourna en Normandie, & logea pendant une saison à Sées; cependant Monseigneur alloit par le pays, puis ils s'en revinrent à Partenay, & y furent jusques au (*) temps nouveau.

L'an 1455 le Connestable alla devers le Roy à Bourges, où il fut long-temps; puis il fit venir Madame auprès de Bourges, à Yffouldun (**): après vint le Duc Pierre devers le Roy; & là vint aussi le Cardinal de Touthville. Bien-tost après, le Roy envoya M. le Connestable & M. de Dunois devers le Duc de Savoye à Geneve, où ce Duc les receut grandement, & y furent bien un mois; puis ils s'en revinrent devers le Roy, & amenerent quant & eux M. de Savoye & Madame, M. de Piemont & Madame la Princesse, & s'en vinrent par eauë jusques à Lyon sur le Rhosne, de là ils vinrent à S. Pourfain; & vinrent devers le Roy à une petite place

(*) Au printemps. (**) Iffoudun.

près Sauvigny , où ils furent plusieurs fois , & audit lieu de Saint-Poursain tout l'hyver. Là vint le Cardinal d'Avignon , qui venoit en Bretagne pour lever (*) Saint-Vincent ; puis en Carefme le Conneftable prit fon congé , & s'en vint voir Madame à Partenay , où il fut certain temps. Après le Roy l'envoya à Paris , où il voulut qu'il demeurast un espace de temps pour aucunes chofes ; & cependant qu'il estoit en ladite ville, il y fit l'apointement de ceux de l'Univerfité & des Mendians ; toutesfois le Roy avoit bien failly à le faire , & manqué d'en venir à bout , ainfi que tous les Seigneurs de Parlement ; & neantmoins ils furent contens & deliberez d'en tenir ce que mondit Seigneur en ordonneroit. Puis luy vinrent nouvelles de la maladie de fon neveu le Duc Pierre ; de forte qu'il partit de Paris , & s'en vint à Orleans , où il arriva la veille de Pasques-flories.

L'an 1456 le Lundy de la Semaine-sainte , il partit d'Orleans , & s'en vint à Tours , où il ſçeut que Madame ſa compagne estoit fort malade : & malgré tout fon Conseil , il laiffa (**) à tirer devers le Duc Pierre , qui estoit auffi fort malade ; & s'en alla à Partenay de-

(*) C'est à dire , le mettre en Châffe.

(**) Interrompit fon voyage vers , &c.

vers Madame , où il arriva le Vendredy-saint , & y fut longuement pour le sujet de sa maladie. Puis il s'en vint à Nantes devers son neveu , & ammena quant & luy Madame ; il y fut longuement jusques au deceds de sondit neveu : cependant deux jours avant la mort de sondit neveu , il fit prendre & arrester Henry de Ville - blanche , Michel de Partenay , Bogier & Coethlogon , pource que tousjours il avoit soupçon que ledit Henry eut esté coupable de la mort de M. Gilles son neveu , & cuidoit atteindre la chose pour laquelle il les avoit fait prendre , dans l'esperance d'en pouvoir par ce moyen sçavoir la verité. Donc le Duc Pierre son neveu trespassa le Jeudy 22 jour de Septembre l'an que dessus 1456.

Le 29 jour du mois d'Octobre de la mesme année 1456 , partit le Connestable de Nantes pour aller à Rennes faire son entrée & sa nouvelle feste , & là fit la feste de la Touffaints. Il y avoit belle compagnie de Seigneurs , Barons , Chevaliers & Escuyers , entre lesquels estoient les Seigneurs d'Estampes , de Maillé , de Laval , de Rohan , Jacques de Saint - Paul , de Guaure , de la Roche , de Guemené , de Malestroit , d'Orval , de Quintin , de la Hunaudaye , de Coëtquen ,

du Pont , l'Admiral & tous les autres Seigneurs , qui n'estoient morts ny malades , ou qui n'estoient enfans. Bien-toft après il s'en vint à Nantes faire aussi son entrée ; il y fut jusques après la feste des Roys. Puis le Roy luy fit sçavoir qu'il vint devers luy à Tours bien accompagné , tant d'Evesques que d'autres Seigneurs de son pays , Chevaliers & Escuyers , pour la cause d'une grande ambassade du Roy de Hongrie qui estoit venuë devers luy au sujet du mariage proposé de Madame Magdelaine sa fille. Mais cependant qu'ils estoient à Tours vinrent les nouvelles que ledit Roy de Hongrie estoit mort. Au reste , il n'y mena pas tant de gens qu'il eust peu , nonobstant qu'il alla bien accompagné : ce fut l'an 1457.

En venant il passa par Angers , où il fut bien receu , & y sejourna huit jours ; il y fut malade d'une atteinte de colique : puis il continua son chemin à Tours , où il arriva devers le Roy ; & vinrent au devant de luy tous les Seigneurs & gens de la Maison du Roy , au logis duquel il vint descendre. Il faisoit porter devant luy deux espées à Philippes de Malestroit son Escuyer d'escuyerie ; l'une à cause de la Duché de Bretagne , & l'autre à cause de l'office de Connestable. Il

eut bonne chere de tout le monde, & y demeura bien environ un mois ; puis il voulut s'en revenir en son pays, & offrit auparavant au Roy de luy faire telle redevance qu'il demandoit, à cause de la Duché de Bretagne. Sur quoy luy fut dit que le lendemain, qui estoit Dimanche, il y seroit receu. Il y vint donc, croyant y être receu ; mais quand il fut venu, le Roy & ceux de son Conseil vouloient qu'il fist hommage lige, à cause de la Duché de Bretagne ; & mondit Seigneur respondit qu'il n'en feroit rien. Mais pource qu'il n'estoit pas le plus fort, il dissimula, & dit qu'il ne le feroit pas tant qu'il en eut parlé aux Estats de son pays : & sur ces termes il s'en revint en son pays de Bretagne.

Je vous certifie bien que jamais il ne fut retourné devers le Roy, & qu'il ne luy eust fait aucune redevance, si ce n'eust esté que pour sauver la vie à M. d'Alençon son neveu ; il alla à Vendosme, là où il fit la redevance au Roy telle que ses predecesseurs avoient fait, & non autrement ; lequel luy tint lors, & auparavant luy avoit tenu de plus estranges & rudes termes, qu'à aucun autre de ses predecesseurs. Sur quoi me semble que c'estoit mal recognoistre les grands, bons & loyaux services qu'il avoit fait à luy & au Royaume ;

car oncques bien ne luy fit-il. Et pour ce qu'aucuns disent qu'il luy donna Partenay, je le croy bien, mais ce fut malgré luy; car s'il l'eust eu en ses mains, jamais il ne luy eust donné. Mais M. de Partenay le fit son heritier, luy en bailla la possession; & fit faire par tous ses gens le serment à mondit Seigneur de luy estre bons, loyaux & vrais obeyssans après sa mort; & aussi furent-ils, & luy furent bons & loyaux.

Puis après la condamnation de M. d'Alençon, le Duc s'en revint en son pays, & s'en vinrent ensemble luy & M. d'Orleans, jusques à Frontevaux pour voir Madame de Frontevaux (*), leur niepce; après ils prirent congé l'un de l'autre. Pleust à Dieu que jamais il n'eust esté à Vendosme, car oncques depuis il ne fut sain jusques à la mort, & plusieurs font grand doute qu'elle luy fut (19) avancée; Dieu en sçait la verité: le bon Prince s'en revint donc à Nantes, où il fut bien receu, & y retrouva la Duchesse, & fit grande chere. Bien-tost après il eut question & differend contre l'Evesque de Nantes, nommé Guillaume de Malestroit, lequel luy fit du pis qu'il peut, en quoy il faisoit comme mauvais & déloyal homme; car le Duc l'avoit fait Evesque, & son oncle

(*) Fontevrauld.

le Chancelier s'estoit demis en (*) luy, à la requeste du Duc : & sur ces entrefaites ledit Chancelier dit au Duc : *Je ferois plus pour vous , que pour homme qui vive ; mais par le corps de Nostre-Dame vous vous en repentirez : car c'est le plus mauvais ribaud traistre que vous vistes oncques , & si vous le connoissiez comme moy , vous n'en parleriez jamais.*

Or depuis la conception de Nostre-Dame ce Prince fut toujours malade , jusques à Noël ; nonobstant que tousjours il estoit sur pieds , & que point il ne se couchoit : il jeusna mesmes les Quatre-Temps , & la veille de Noël il se confessa , & le jour aussi ; & fut à Matines , à la Messe de minuit , & à la grande Messe du jour , & à Vespres : le lendemain feste de Saint-Estienne, il ouyt la Messe , & dit ses heures à genoux bien devotement , comme bon & loyal Chrestien ; car je croy qu'en son temps il n'y avoit meilleur Catholique que luy , ny qui plus aymast Dieu & l'Eglise qu'il faisoit , & estoit le plus patient homme qui fust en son temps ; car pour quelque reproche ou vilennie qu'on dit de luy , il ne vouloit point en prendre de vengeance , & du tout s'en sousmettoit à

(*) En sa faveur.

Dieu, lequel aussi luy a tousjours gardé sa bonne renommée, & encor plus après sa mort que devant; & pour quelques mauvais & fascheux termes (*) que luy tint le Roy Charles son maistre, oncques il ne dit mal de luy, ny ne delaiſſa-t'il pour cela de le bien servir; enfin, je ſçay bien qu'il estoit remply de toutes bonnes vertus, car oncques ne luy oüyt-on blasphemer le nom de Dieu; ce qu'il ne pouvoit entendre, qu'il ne reprit ceux qui le blasphemoient, & les puniſſoit, s'ils estoient tels, qu'il le peult faire.

Oncques homme en son temps n'aima plus la Juſtice, ny ne mit peine & prit ſoin de la faire à ſon pouvoir, qu'il faiſoit. Jamais homme ne hayt plus toutes hereſies, & ſorciers & ſorcieres qu'il les hayſſoit, & bien y parut; car il en fit plus bruſler en France, en Poictou, & en Bretagne, que aucun autre de ſon temps: & pouvoient bien dire les ſorciers & ſorcieres, & les heretiques, quand il mourut, que leur ennemy mortel estoit mort. Oncques Prince, en ſon temps, ne fut plus humble, ny plus charitable, plus miſericordieux, plus liberal, & plus large, ny plus abandonné (**)

(*) Comme au ſecours d'Orleans.

(**) Honneſte.

fans prodigalité. Par sa douceur, sa benignité, son bon recueil, il a esté plus obey & a plus fait de choses qu'il n'eust fait par cruauté, ou par grands dons. Outre cela, il a esté le moins avaricieux Prince qui fust en son temps, & bien y a paru en plusieurs manieres; car dés l'heure qu'il accepta & prit l'espée, le Roy luy offrit la Duché de Touraine. Mais pource qu'il voyoit le Roy avoir fort à besongner, & que le Royaume estoit lors en tres-grande neccessité, il refusa pour l'heure ladite Duché, disant qu'il ne la prendroit point jusques à ce qu'il eust fait quelque grand service au Roy, & au Royaume, & que le Roy fust au dessus de ses besongnes; nonobstant que le Roy Charles VI de ce nom, la luy avoit donnée, & que par aucun temps je veis qu'il s'en appelloit Duc.

Je suis certain, que s'il eust voulu croire aucuns de son conseil, à la prise de Paris, & excéder les termes de raison, il y eust gagné deux cent mille escus; mais il ne l'eust, pour rien, fait; & n'y gangna rien que bonne renommée, & l'amour des gens: il estoit preud'homme, chaste, & vaillant, autant comme Prince peut estre; & me semble que homme ne devoit rien craindre en sa compagnée; car homme en son temps

ne fut de meilleure conduite que luy, pour donner & livrer une grande bataille, ou pour faire un grand & memorable siege, & pour toutes approches, executions militaires, exploits de guerre en toutes manieres; & tous les jours, au moins une fois en la journée, il parloit de la guerre, & y prenoit plaisir plus qu'à tout autre entretien: sur toutes choses il aimoit les gens vaillans, & renommez, & aymoît & soustenoit le peuple plus qu'aucun autre, & faisoit largement des biens aux pauvres mendiens; & autres pauvres de Dieu. Bref, quand je ne cesserois jamais de parler, je n'en scaurois dire la dixiesme partie de ce que je croy & pense qu'il a fait de bien durant sa vie.

Or ce bon Duc trespassa finalement de ce monde le jour de S. Estienne, lendemain de Noël, environ sur les six heures après midy, & rendit ainsi à Dieu son esprit, qui fut le vingt-sixiesme jour de Decembre l'an 1457. Son corps repose en l'Eglise des Chartreux près Nantes, lesquels furent fondez par luy en la place d'une Eglise, laquelle s'appelloit auparavant la Chappelle-au-Duc, que le bon Duc Iean son pere avoit fondée, & depuis il l'augmenta, & y fit edifier ce Monastere. Depuis sa mort la Duchesse Catherine son épouse

esposa en a fait parachever les cloistres , y a fait faire les chaires & sieges du Chœur , donné des calices , livres , chappes , chasubles , avec leurs appartenances , & fait beaucoup d'autres biens.

Pour finir , tous ceux & celles qui liront ce Livre & le oiront lire , vueillent prier pour l'ame du susdit bon Prince , à ce que Dieu luy vueille pardonner ses meffaits ; & aussi pardonner à celui qui a dicté (*) ce Livre , & qui a mis en escrit partie des faits du bon Duc Artus ; car il ne sçauroit si bien faire comme il le sçait & qu'il le pense , & qu'il en a veu la pluspart , au moins depuis qu'il fut fait Connestable de France (20). Et ce qui en estoit auparavant , il l'a ouï dire de la bouche mesme d'iceluy bon Prince , ou à ceux qui estoient avec luy , ou en sa compagnie avant qu'il fust fait Connestable , & n'y a rien mis de ce qu'il a peu sçavoir , qui ne soit dans la verité.

(*) Composé , ou escrit.

Cet Auteur , nommé Guillaume Gruel , en finissant declare qu'il n'a icy rien escrit que dans la verité , & comme fidele tesmoin.

Fin des Mémoires du Connétable de Richemont.

OBSERVATIONS

SUR LES MÉMOIRES

D'ARTUS III,

DUC DE BRETAGNE,

COMTE DE RICHEMONT,

ET CONNÉTABLE DE FRANCE.

(1) **L**E Mercredy (après Pâques 1435) les Damoiselles & bourgeois de Paris allerent moult piteusement à la Duchesse (de Bourgogne) qu'elle eut la paix du royaume pour recommandée, laquelle leur fist responce moult douce & moult benigne en disant..... Mes bonnes amies, c'est une des choses de ce monde dont j'ai plus grant desir, & dont je prie plus Monseigneur jour & nuyt pour le tres-grant besoing que je crois qu'il en est; & pour certain je scay bien que Monsieur en a tres-grant voulenté d'y exposer corps & chevance... Si la remercierent moult.. Le 21 Avril se despartit de Paris le Duc & sa femme, pour estre le premier jour de Juillet à Arras au Conseil. (Journal de Paris, pag. 161.)

(2) Aux conférences qui se tinrent pour la paix à Arras, assisterent pour Charles VII le Duc de Bourbon, le Connétable, le Chancelier, le Comte de Vendosme, Christophe de Harcourt, le Mareschal de la Fayette, le Sieur de Mory, Gilles de St. Simon, Galchant de St. Savin, le Sieur de Montenay, le Sieur de Chauvry, Rogier d'Hollande, Paillart d'Urphé, Theaude de Valleperge, Louis de Saucourt, le Sire de St. Priest, Pepin de la Mothe, Jean du Chasteau, le Sieur de Montigny, le Sieur de Geac, le Sieur de Mangny, &c..... Pour le Duc de Bretagne... les Sieurs de la Clairtiere & de Boisgarnier; pour le Duc d'Alençon... le Sieur de St. Pierre, & maistre Raoul le Bouvier, Secrétaire du Duc... Pour le Duc de Bourgogne... l'Evesque de Liege, celui de Cambray, celui d'Arras, Nicolas Rollin Chancelier du Duc, le Duc de Gueldres, le Comte d'Estampes, le Comte de St. Paul, l'Escuyer de Cleves, le Comte de Ligny, le Comte de Vaudemont, le Comte de Nevers, le Comte de Nassaw, le Comte de Montfort, le Comte de Fauquembergue, le Comte de Mégue, Daniel fils du Prince d'Orange, les Sieurs de Châtillon, de Troicy, d'Antoing, de Croy, de Charny, de Roys,

de Canay, de Crevecœur, d'Armentieres, de Saveuse, de Humieres, de Ormoy, de Hamande, Jean de Foffex, de Lex, de Livres, de Philippemont, de Morancourt, Jean de Hornes, de Hubertcourt, Danville, de Mailly, de Henchin, de Seuffelle, de Bray, de Lorle Sire de Deurs, Jean de Chardronne, de Croifilles, Charles de Noyers, le Vadame d'Amiens, Jacques de Craen, Jean de Cray, le Sieur d'Auxi, le Grand Prieur de France, Guillaume de Lalan, les Sieurs Vandrin, de St. Simon, de Tournam, de Baumanoir, de Flavy, David de Roys, les Sieurs Darfy, de Neuville, de Barras, Jean de Boncourt, de Moreul, & autres... Pour les Flamands... les Sieurs de Guistelles, de Haluyn, &c... (Hist. de Charles VII, par Chartier, p. 73 & 74.)

(3) Le premier jour de Juing après my-nuit, fut prinse la ville de St. Denis par les Arminaz; dont tant mal s'ensuivi que la ville de Paris fut si affiegée que de nulle part n'y povait venir nuls biens par riviere, ne par autre part; & venoient tous les jours jusqu'aux portes de Paris; & à tous ceulx qu'ils trouvoient en allant ou en venant qui estoient de Paris ils les tuoient, & femmes

& filles prenoient à force , & faisoient fayer les blés auprès de Paris ; ne nul n'y mettoit contredit..... Vers la fin d'Août vint grant foyson d'Angloys... Ils assiegerent ceulx qui dedens St. Denys estoient... convint à eulx traiter par ainsi qu'ils s'en iroient & pourroient emporter ce qu'ils voudroient... Si partirent le 4 Octobre tout moquant des Anglois en disant..... recommandez - nous aux Roys qui sont enterrés en l'Abbaye... Deux jours après vinrent devant Paris pillant, robant, prenant hommes, femmes & enfants ; car il n'estoit personne qui aux champs osat yffir ; & les Angloys estoient dedans St. Denys qui pilloient la ville fans y rien laisser à leur povair : ainsi fut la ville de St. Denys détruite ; & quant ils eurent tout pillé à leur povair, si firent abbatre les portes & les murs, & en firent ville champestre..... (Journal de Paris, p. 161, 162 & 163.)

(4) La Royne de France Ysabel, femme de feu Charles VI, trespassa en l'ostel St. Paul le Samedy 24^e. jour de Septembre l'an 1435 ; & fut trois jours que chascun la veoit qui vouloit ; & après fut ordonnée comme il appartenoit à telle Dame, & fut gardée jusqu'au 13^e. jour d'Octobre, qu'elle fut ap

portée à Nostre-Dame à quatre heures après dîner; & y avoit quatorze sonneurs devant le corps & cent torches; & n'y avoit compagnie de femme d'estat que la Dame de Baviere, & ne say quantes Damoiselles après le corps qui estoit en hault levé sur les espaulles de seize hommes vestus de noir; & estoit sa représentation moult bien faite; car elle estoit couchée si proprement qu'il sembloit qu'elle dormit, tenoit un ceptre royal en sa main dextre... Le lendemain fut mise en la riviere de Saine après sa messe en ung bastel, & fut portée enterrer à St. Denys en France; car on ne l'osa porter par terre, pour les Arminaz, dont les champs estoient toujours pleins, & tous les villaiges d'entour Paris... (Journal de Paris, p. 163.)

(5) Le Mardy des festes de Pasques les Gouverneurs de Paris firent partir de Paris environ mynuit six ou huit cent Anglois pour aller bouter le feu en tous les petis villaiges & grants qui sont entre Paris & Pontoise sur la riviere de Seine; & quant ils furent à St. Denys, ils pillerent l'abbaye; & vray est qu'en l'Abbaye aucuns prenoient les reliques pour l'argent avoir qui autour estoit; l'ung regarda un Prestre qui chantoit la messe;

& pour ce qu'elle luy sembloit trop longue, quant le Prestre eut dit.. Agnus Dei., & qu'il ufoit le précieux sang, ung grant Ribault faute avant, & tantost print le calice & les corporaux, & s'en va; les aultres prindrent nappes de tous les autels, & tout ce qu'ils porent trouver dans l'Eglise St. Denys, & s'en alloient à tout faire les douleurs que nos Evesques & les Gouverneurs leur avoient donné à faire : mais le Seigneur de l'Isle-Adam qui estoit yssu de Pontoise, & estoit sur les champs, vint contre eulx, & les mit presque tous à mort; & les chassa, tuant & occiant par de là Espinel jusqu'aux portes de Paris, c'est assavoir la bastide de St. Denys; mais celluy jour environ deux cent s'estoient espartis és bailliage; car ils forent la chose comment elle alloit, ils se mirent dedans St. Denys en une tour qu'on nomme la Tour du Velin : quant le Sire de l'Isle-Adam vist qu'ils furent là, si dist qu'il n'en partiroit point tant qu'il les eust mors ou vifs; si laissa de ses gens; & firent tant qu'ils les prindrent, & tantost furent tous mis à mort sans rançon... (Journal de Paris, p. 165 & 166.)

(6) Environ 15 jours après la défaite des Anglois près St. Denys, ... le Connétable

duëment informé que les meilleurs bourgeois de Paris avoient bon vouloir & amour pour le Roy, que volontiers ils se mettroient sous son obeïssance, même que longtemps auparavant ils l'eussent fait, s'ils eussent eu ayde & secours du Connétable; car ils craignoient fort, comme ils le disoient, les Anglois qui étoient encore audit lieu de Paris avec le Sire de Wilby leur Capitaine, de plus Louis de Luxembourg, Evêque de Therouëne, soy disant Chancelier de France pour le Roy d'Angleterre, & un Chevalier nommé Simon Morhier (a) lors Prévost de Paris... Sur cela le Connétable, le Bastard d'Orléans & les autres vinrent devant Paris avant le point du jour, & se mirent en embuscade près des Chartreux du côté de la porte St. Jacques. (Histoire de Charles VII, par Chartier, p. 88.)

En celluy Vendredy d'après Pasques vin-

(a) Ce Simon Morhier étoit natif d'auprès Nogent-le-Roi. Son neveu, nommé Brisanteau, étoit celui qui défendoit la tour du Velin. Après la reddition de Paris, on amena devant la tour la mule de son oncle. Erichantean désespéré se jetta dans les fossés de l'Abbaye : mais il fut tué par les paysans, dont il avoit tant de fois dévasté les possessions. (Extrait de l'Hist. de Charles VII par Chartier, p. 90.)

rent devant Paris... le Comte de Richemont, qui estoit Connestable de France de par le Roy Charles, le Bastard d'Orléans, le Seigneur de l'Isle-Adam, & plusieurs autres Seigneurs droit à la porte St. Jacques, & parlerent aux portiers, disant... laissez-nous entrer dedens Paris paisiblement, ou vous serez tous morts par famine, par cher tems ou autrement... Les gardes de la porte regarderent par dessus les murs, & virent tant de peuple armé, qu'ils ne cuidoient mie que toute la puissance du Roy Charles pust finer de la moitié d'autant de gens d'armes, comme ils pouvaient veoir : si orent paour, & doubterent moult la fureur : si se consentirent à les bouter dedens la ville ; & entra le premier le Seigneur de l'Isle-Adam par une grant eschelle qu'on lui avalla, & mist la banniere de France dessus la porte, criant... Ville gagnée !... Le peuple en sceut parmy Paris la nouvelle..... L'Evesque de Therouanne, quand il vist la besoigne ainsi tournée, si manda le Prevost & le Seigneur de Huillebit & tous les Anglois, & furent tous armés au mieulx qu'ils porent : d'aultre part ceux de Paris prindrent cueur par ung bon bourgeois nommé Michel de Lalier ; & autres plusieurs qui estoient cause de la dite

entrée, si firent armer le peuple, & allerent droit à la porte St. Denys; & furent tantost trois à quatre mille hommes de Paris & des villaiges qui tant avoient grant hayne aux Angloys & aux Gouverneurs qui autre chose ne desiroient que les destruire : comme ils estoient à garder ladite porte, & les Gouverneurs devant ditz orent assemblez leurs Anglois, si firent trois batailles, en l'une le Sire de Huillebit, en l'autre le Chancelier & le Prevost, & en l'autre Jehan l'Archer, un des plus crueulx Chrestien du monde; & estoit Lieutenant du Prevost un gros villain comme un *Cagoux*; & pour ce qu'ils craignoient moult le quartier des halles, y fust envoyé le Prevost à toute son armée : en allant il trouva un sien compere, un très-bon marchand nommé le *Vavasseur* qui lui dit... Monsieur, mon compere ayez pitié de vous; car je vous promets qu'il convient à cette fois faire la paix, ou nous sommes tous destruits..... Comment, dit-il, traître, es-tu tourné ?.. Et sans plus rien dire, le fiert de son espée par le travers du vifaige dont il cheut, & après le fist tuer par ses gens.

Le Chancelier & ses gens alloient par la grant ruë St. Denys, Jehan l'Archer alloit par la ruë St. Martin... & crioient le plus

orriblement que oncques on vist crier gens... St. George, St. George, traistres François vous tous morts !... L'Archer crioit qu'on tuaist tout : mais ils ne trouverent hommes parmi les rues & ce ne fut qu'en la rue St. Martin qu'ils trouverent devant St. Méry un nommé Jehan le Prestre, & un nommé Jehan des Croustés, lesquels étoient hommes d'honneur, qu'ils tuerent plus de dix fois... Ainsy allerent à la porte St. Denys, où ils furent bien reçus ; car quant virent tant de peuple, & qu'ils virent qu'on leur getta quatre ou cinq canons, furent moult esbahis... s'enfuirent tous vers la porte St. Anthoine, & se bouterent dans la forteresse. Tantost après vinrent parmy Paris le Connestable & les autres Seigneurs, aussi doucement comme si toute leur vie ne se fussent point meüs hors de Paris ; ce qui estoit ung bien grant miracle ; car deux heures devant qu'ils entraissent, leur intention estoit & à ceulx de leur compagnie, de piller Paris, & de mettre tous ceulx qui les contrediroient à mort, & par le recort d'eulx bien cent charretiers & plus qui venoient après l'ost, amenoient blés & autres vitailles, disant... on pillera Paris, & quant nous aurons vendu notre vitaille à ces villains de Paris, nous

chargerons nos charettes du pillage, dont nous ferons riches toute nostre vie... Mais les gens de Paris aucuns bons Chrestiens & Chrestiennes se mirent dans les Eglises..... & vrayment bien fut apparent que Monsieur Saint-Denys avoit été advocat de la cité... car quant ils furent entrés dedens... ils furent si mûs de pitié & de joye, qu'ils ne se purent tenir de larmoier; & disoit le Connestable aux habitans..... Mes bons amys, le Roy Charles vous remercie cent mille foys, & moy de par luy de ce que si doucement vous luy avez rendu sa maîtresse cité de son Royaulme; & si aucun de quelque estat qu'il soit a mesprins par devers Monsieur le Roy, soit absent ou autrement, il luy est tout pardonné.....

Et tantost sans descendre fit crier à son de trompe que nul ne fust si hardy, sur peine d'estre pendu par la gorge, de soy loger en l'ostel des bourgeois, ne desmenaiger outre sa volenté, ni de reproucher, ni de faire quelque desplaisir, ou piller personne de quelque estat, non s'il n'estoit natif d'Angleterre & souldoyer; dont le peuple de Paris le print en si grant amour, que avant qu'il fut lendemain, n'y avoit celuy qui n'eut mis son corps & sa chevance pour destruire les Angloys.....

Ceux qui se bouterent en la porte St. Anthoine, ... vuidèrent la place le Mardy 17 Avril 1436; & pour certain oncques gens ne furent autant moqués & huez comme ils le furent, especialement le Chancelier (a), le Lieutenant du Prevost, le Maistre des bouchers, & tous ceulx qui avoient été coupables de l'oppression qu'on faisoit au pouvre commun... (Journal de Paris, p. 166, 167, 168...)

(7) Michau de Laigler est Michel de Lallier un des bourgeois de Paris, qui avoient secondé l'entreprise du Connétable. Le Rédacteur des Mémoires se trompe en disant qu'il étoit Prévôt des Marchands. De Lallier ne fut élevé à cette dignité qu'après la reddition de Paris... (Voyez le Journal de Paris, p. 170.)

(8) Quant les François furent affermez avec le Parlement & les grans bourgeois & le Conseil, ils se plainquirent que le Roy estoit très-povre & toute sa gent, & qu'il convenoit avoir de l'argent, ou qu'il fust prins;

(a) Le peuple crioit après l'Evêque de Therouenne, prétendu Chancelier pour les Anglois... Au Renard! au Renard!... (Hist. de Charles VII, p. 90).

si leur fust dit... Il faut faire ung emprunt ; & ainsi fut fait especiallement très-grief sur eulx qu'on cuidoit qu'ils aimassent mieulx les Angloys que les François ; & fut l'emprunt très-grant... car ils furent pou à Paris de Mesnaigers qui n'en payassent pou ou grant... (Journal de Paris, p. 170.)

(9) Le Journal de Paris page 174 nomme cette ville Beauvais en Brie. Là y est-il dit, fut prins un nommé Maistre Milles de Saulx lequel estoit Procureur au Parlement, qui avoit esté autrefois prins & avoit promis d'estre loyal, & avoit baillé sa foy, & mis sa femme & deux filx qu'il avoit en ostage : mais de tout ce ne tint compte de foy, ne de femme, ne d'enffants, mais devint le plus fort larron, bouteux de feux & de tout autre maléfice qui fust en France ni en Normandie ; & pour ce il ot la teste coppée & son varlet le 10 Avril 1438.

Cettuy Milles enseigna plusieurs grants caves & anciennes touchans à carrieres, desquelles on ne sçavoit rien, & parmi lesquelles on devoit bouter les Angloys dedans Paris. Mais Dieu qui tout scet ne le volt consentir.

(10) En celluy mois de Septembre 1438

on fist derechief à Paris la plus estrange taille qui oncques mais eust esté faite ; car nul en tout Paris n'en fust excepté de quelque estat qu'il fust, ne Evesque, ne Abbé, Prieur, Moine, Nonnains, Chanoine, Prestre bénéficié ou sans bénéfice, Sergents, Menestriers, &c. & fut premierement faite une grosse taille sur les gens d'Eglise, & après sur les gros marchands & marchandes ; & payoient l'un quatre mille frans, l'autre trois mille, ou deux mille, chacun selon son estat... tre-tout le moindre paya vingt frans ou au dessus... & autres plus petits nuls ne passoient cent sols... après cette douloureuse taille firent une autre très-dehonneste : car les Gouverneurs prindrent aux Eglises les joyaux d'argent comme encensiers, plats, burettes, &c. & la grigneur partie de tout l'argent monnoyé qui estoit au trésor des confréries... le tout sous l'ombre de prendre le chastel de Montereau & la ville... (Journal de Paris p. 175 & 176.)

(II) En ce tems (1440) avoit moult cruelle guerre entre le Roy & (a) son filx, & estoit

(a) Le Dauphin, qui fut le Roi Louis XI, se retira en Dauphiné. Il avoit si peu d'argent, qu'il fut contraint d'emprunter cent écus aux habitans de la ville de

le Duc de Bourbon à l'aide du filx contre le pere ; & se tenoit en fortes villes au pays de Bourbonnois accompagné de foyson de gens d'armes qui tout destruisoient son pays ; & d'autre part le Roy estoit au pays de Berry : car pour certain on alloit bien dix ou douze lieuës que on n'eust trouvé que boire ne que manger , ne fruit , ne autre chose , & si estoit-on au cueur d'Aoust ; & tuoient & coppoient les gorges les uns aux autres... Brief il n'estoit homme qui ofast se mettre en chemin... Corbeil fut prins au nom du Duc de Bourbon ; Beauté , le Boys de Vincennes estoient de par le Roy... En ce tems le Roy & son filx furent accordez... & la paix fut criée parmy Paris du Roy & de son filx... (Journal de Paris p. 184 & 185.)

(12) Ce que rapporte le Journal de Paris p. 187 rend vraisemblables les crimes reprochés à ce bâtard de Bourbon...

Quand un preudhomme avoit une jeune femme & qu'ils le pouvaient prendre , s'il ne pouvait payer la rançon qu'on luy demandoit , ils le tourmentoient & le tirannoient moult

Romans. Il en fit son billet , qui existe encore dans les archives de cette ville.

grièvement ;

grièvement ; & les aucuns mettoient en grans huches, & puis prenoient les femmes, & les mettoient par force sur le couvercle de la huche où le bonhomme estoit... & quant ils avoient fait leur malle œuvre, ils laissoient le povre périr là dedans, s'il ne payoit la rançon qu'ils luy demandoient ; & si n'estoit Roy ne nul Prince qui pour ce s'avançat de faire aucune aide au povre peuple ; mais disoient à ceulx qui s'en plaignoient... il faut qu'ils vivent ; si ce fussent les Angloys, vous n'en parlassiés pas ; vous avez trop de biens...

(13) Le Roy de France... fit plusieurs fois assembler les gens de son Conseil... pour avoir avis & délibération spécialement touchant le fait de sa guerre & de ses gens d'armes. Il desiroit de tout son cœur qu'une bonne maniere fut trouvée par laquelle les gens de guerre qui étoient à luy fussent payés & soudoyés & mis en forteresses de son Royaume, que tous les pillards & coureurs fussent chassés ou se remissent à labourer & faire un mestier... si se trouvoient fort souvent avec le Roy auxdits Conseils son fils le Dauphin, le Roy de Sicile, le Duc de Calabre son fils, Messire Charles d'Anjou,

le Comte de Richemont Connestable de France, les Comtes de Clermont, de Foix, de Saint Paul, de Tancarville, de Dunois, & avec eux grand nombre de Conseillers tant Ecclésiastiques que séculiers... Alors il fut ordonné tant par le Roy comme par les dessus dits du Conseil qu'il y auroit quinze Capitaines lesquels auroient chacun sous eux cent Lances, & que chacune Lance seroit comptée à gages pour six personnes, dont les trois seroient archers, le quatrieme (a) Coustillier avec l'homme d'arme & son page... qu'ils seroient mis & distribués par les bonnes villes... si sauroit chacun des Capitaines son lieu & sa retraite... il fut ordonné qu'ils seroient payés de leurs gages tant sur les bonnes villes comme sur le plat pays... furent établis des Comissaires des guerres... quand les Capitaines se furent fournis de ce qu'il leur falloit de gens, il fut ordonné que les autres se retirassent sans piller le peuple, sinon on y pourvoiroit par justice... (Cette ordonnance ayant été exécutée) en plusieurs endroits du Royaume commencerent les marchands des divers lieux à faire leur négoce, les laboureurs à labourer... bien des villes

(a) Coustillier, ou Coustellier se prend ici pour Ecuyer.

& pays qui long-tems auparavant avoient été comme non habités furent remis sus & repeuplez assez abondamment ; & nonobstant qu'iceux eussent grande peine & endurassent beaucoup de travail en ce faisant , si se tenoient-ils pour bienheureux quand Dieu leur faisoit cette grace , qu'ils demeuroient paisibles en leurs lieux , ce que faire n'avoient pu la plus grande partie de leur vie... (Extrait de l'Histoire de Charles VII par Mathieu de Coucy p. p. 544, 545, 546 & 547.)

(14) Mathieu de Coucy dans son Histoire de Charles VII. p. 564 place le siege & la prise de la ville du Mans à la fin de l'année 1447. Cet Historien met à la tête de l'armée François le Comte de Dunois, & le Seigneur de la Varenne Senéchal de Poitou : il ne parle en aucune maniere du Connétable. L'Auteur de l'Histoire Chronologique de Charles VII p. 430 s'accorde avec Mathieu de Coucy sur la date de cet événement ; & il garde le même silence par rapport au Connétable. Selon luy les Chefs de l'armée François à ce siège étoient le Comte de Dunois, Prégent de Coitivy Amiral de France, Pierre de Brezay Senéchal de Poitou,

Messire de Culant, les Maréchaux de Loheac & de Jalognes.

(15) En 1446 s'esmeut grand discord & débat entre François Duc de Bretagne d'une part & son frere Messire Gilles. La cause fut pour ce que ledit Gilles (qui estoit un fort beau Chevalier bien formé & puissant de corps) avoit été élevé & nourry durant sa jeunesse avec son cousin germain le Roy Henry d'Angleterre, lequel Roy l'avoit fait son Connétable; & à cette occasion, comme il en étoit commune renommée, il avoit du tout mis son affection à tenir le party de ce Roy Henry & des Anglois, & tendoit à cette fin de séduire & attirer plusieurs grands Seigneurs de la Duché de Bretagne... ce qui fut rapporté au Duc son frere... si eut conseil d'y pourvoir; & pour ce faire il envoya quelqu'un devers le Roy de France son oncle... si fut advisé qu'on se tint tout d'abord seur de sa personne, après quoy on auroit avis sur le surplus; pour laquelle chose mettre à exécution fut envoyé en Bretagne de la part du Roy le Seigneur de Coitivi Admiral de France, lequel accompagné de gens d'armes le prit au chasteau du Guildo... il fut interrogé sur les choses dessus dites, desquelles ou de la plus

grande partie il dit la verité; & lors fut commune renommée que pour ces causes iceluy Gilles fut depuis mis en tel lieu où oncques depuis peu de gens eurent-ils liberté de pouvoir parler à luy; dont le Duc son frere fut depuis desplaifant en soy-mefme, en confidérant que par son moien & à fa poursuite il avoit été ainfi traité... (Histoire de Charles VII par Mathieu de Coucy p. p. 556 & 557.)

(16) On appelloit ainfi un Bachelier de l'Ordre & Collège des Hérauts. (Note des Edit.)

(17) Les deux armées du Comte de Clairmont & du Connétable s'étoient jointes ensemble... ils s'avancerent tous le plus près qu'ils purent des Anglois, & combattirent là très-vaillamment les uns contre les autres, par l'espace de trois heures ou environ, pendant lequel tems y furent faites de grandes vaillances tant d'un côté comme de l'autre; entre les autres s'y gouverna bien vaillamment le Seigneur de la Varenne Sénéchal de Poitou; à la fin duquel combat les Anglois furent défaits par force d'armes. Les François, dit l'Historien, n'y perdirent que cinq ou six

hommes d'armes... Quant au Comte de Clermont, il demeura cette nuit à Formigny sur le champ de bataille; & voulut bien y consentir iceluy Connestable pource que c'étoit la premiere besogne qu'il avoit encore eu en la guerre, attendu sa jeunesse & son âge. Or il faut ici dire & déclarer (a) une partie des Seigneurs qui à cette besogne furent faits Chevaliers; car à les tous nommer ce seroit chose trop longue : premierement y fut fait Chevalier ledit Comte de Clermont, le Seigneur de Castres, Messire Godefroy de la Tour, Monsieur de Vaubar, Messire Olivier de Coitivy, Messire Antoine Deullant, le Seigneur d'Anglure & autres... (Histoire de Charles VII p. p. 599 & 600.)

En cette journée se porterent très-vaillamment & très-chevaleureusement, sans autrui blasmer, M. de Montgascon, M. de Sainte Severe, comme aussi fit M^{re} Pierre de Brezé Seneschal de Poictou... Là furent faits Che-

(a) Dans ces occasions, on suspendoit l'épée au cou du jeune Guerrier : on lui donnoit un coup de la paume de la main sur la joue, ou trois coups de plat d'épée nue sur l'épaule ou sur le cou; c'est ce qu'on nommoit l'accolade. Le nouveau Chevalier montoit à cheval, caracolait, faisoit flamboyer sa lance dans la plaine, & alloit se montrer en public. (Note des Edit.).

valiers (outre ceux nommés cy deffus) le Sire de Vauvert fils du Comte de Villars, le Sire de Sainte Severe, le Sire de Chalençon, &c. (Histoire de Charles VII par Chartier p. 198.)

(18) On avoit vu plus haut que Gilles de Bretagne fut enfermé dans un chateau... pendant quoi ledit Gilles étoit souventfois exhorté & admonesté par le Duc de Bretagne son frere, ses parents, sujets & autres bienveillants du Royavme de France de laisser la querelle & abandonner le parti des Anglois... Après qu'il eut été traicté inutilement par douces paroles, on agit avec luy par d'autres qui étoient rigoureuses. Mais oncques pour chose qu'on lui sceut, ou peust dire, il ne se voulut jamais retirer & départir de son mauvais courage & malheureux propos; parquoy ledit Duc de Bretagne en conceut haine mortelle contre luy... & la commune renommée estoit qu'il fut par l'ordre dudit Duc estranglé une nuit par deux compagnons avec deux toüailles torfes..... On imputa sa mort au Sire de Montauban qui le gardoit... (Histoire de Charles VII par Chartier p. 212 & 213.

(19) Jean Chartier, l'Auteur de l'Histoire

Chronologique de Charles VII & Mathieu de Coucy ne disent rien sur ce prétendu empoisonnement d'Artus. (Note des Edit.)

(20) Il se peut adjouster à la memoire de ce renommé Prince du Sang (a), qu'estant après la mort de son frere & de ses neveux parvenu à la succession de ce grand Duché de Bretagne; comme quelques-uns luy representoient, que doresnavant ladite Charge de Connestable paroistroit estre au dessous de cette nouvelle dignité si relevée, qui le rendoit maistre d'une belle Province; il fit cette genereuse responce : *Que si ce premier Office de la Couronne l'avoit honoré durant trente-trois années, il estoit bien juste & raisonnable qu'il l'honorast doresnavant à son tour*, tesmoignant par cette responce, qu'il desiroit en faire la fonction, comme il fit, le reste de ses jours, & en conserver le titre conjointement avec cette haute qualité de Duc. Voicy comme Messieurs de Sainte-Marthe en parlent, pag. 604, liv. 35 du Tome II de la dernière impressiion de leur Histoire de la Maison de France. Bien que les principaux Seigneurs de son Pays l'eussent

(a) Il ne voulut quitter la charge de Connestable, quoy que devenu Duc de Bretagne.

prié de laisser l'Estat de Conestable, disans, qu'estant venu au degré de Duc de Bretagne, ce luy estoit chose mal seante de se porter Officier d'autruy, quelque grand qu'il fust; si est-ce qu'il ne le voulut faire, pource, disoit-il, qu'il vouloit honorer en sa vieillesse ce qui l'avoit honoré en sa jeunesse. On adjouste, pour autre marque de son grand courage, qu'il avoit un secret dessein de passer en Angleterre, afin s'il luy estoit possible, d'entreprendre la conquête de ce Royaume, à l'ayde des forces du Roy de France, & des siennes, sçachant qu'en retenant ce premier Office de la Couronne, & ayant à se servir des forces du Roy, il en seroit mieux obey & suivy par les François, propofant aux Seigneurs, qu'il avoit desja incité de l'accompagner en cette grande entreprise, l'exemple de la conquête de ce mesme Royaume, laquelle avoit autrefois esté faite par Guillaume le Bastard Duc de Normandie.

Au reste, ce Duc Artus estoit Prince petit de corps, mais de grand entendement, vaillant & hardy de sa personne, des plus expérimenté au fait des armes, liberal, & severe à l'endroit des malfaiçeurs; car en allant par le pays, s'il rencontroit des soldats sans

442 OBSERVAT. SUR LES MÉM.

adveu , sur la plainte de leurs desordres , il les faisoit mourir ; ce qui vray-semblablement luy acquit le surnom de Iusticier , ainsi qu'il est nommé par l'Historien de Bretagne. Bref, il a remporté cette autre louange , d'avoir esté l'un ce ceux qui delivrerent la France du joug des Anglois , & d'avoir fait paroistre sa prudence à l'égard de sa valeur aux batailles & journées qu'il gangna , & en la reprise de plusieurs villes & places fortes , par luy remises en l'obeyssance du Roy. (Extrait de l'Histoire de CharlesVII, p. 795).

*Fin des Observations sur les Mémoires
du Connétable de Richemont.*

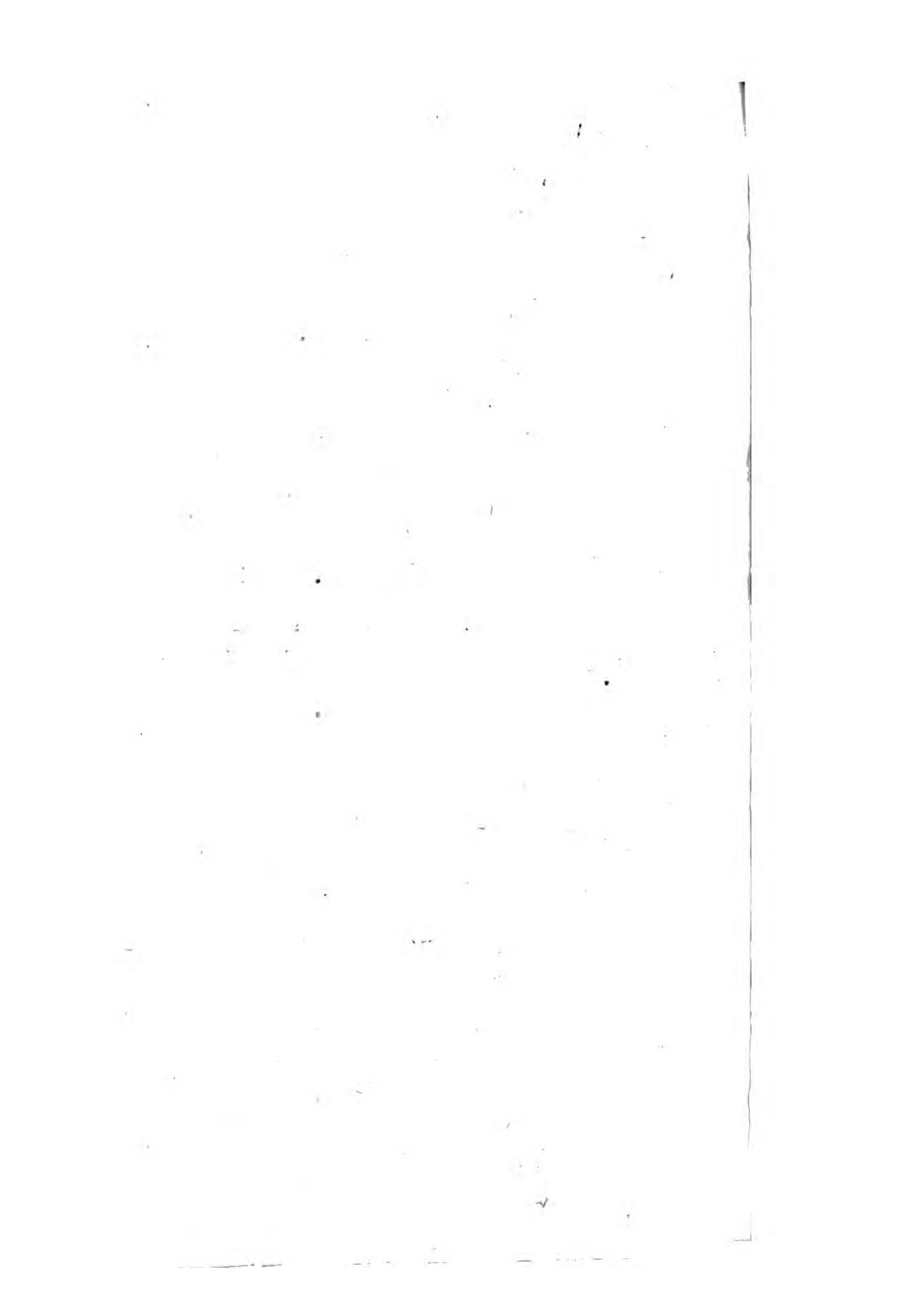
M É M O I R E S

DE FLORENT SIRE D'ILLIERS,

CAPITAINE AU SERVICE

DE CHARLES VII.

X V^e S I È C L E.



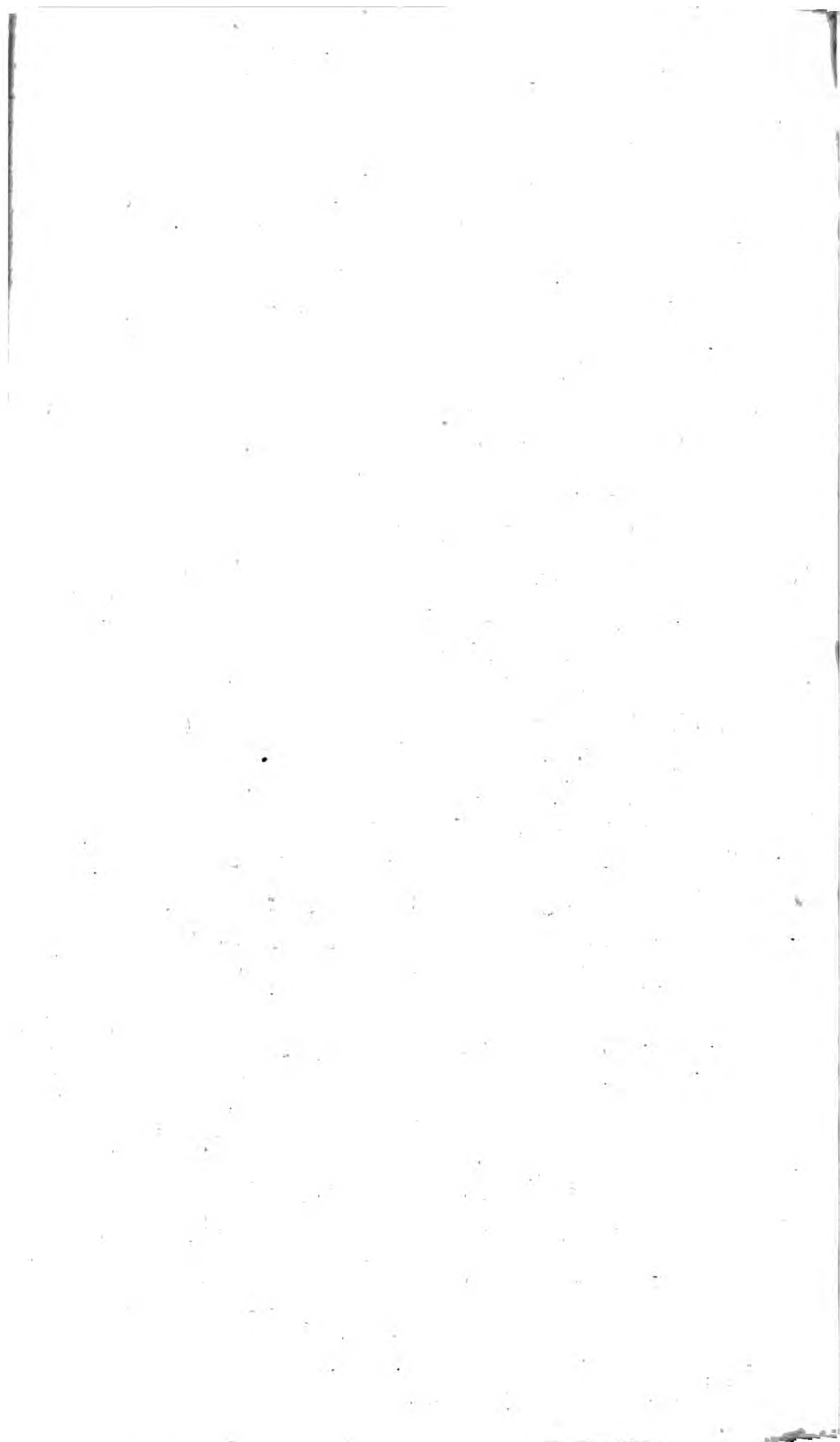
NOTICE
DES ÉDITEURS
SUR LES MÉMOIRES

RELATIFS

A FLORENT, SIRE D'ILLIERS.

CES Mémoires rédigés par Denys Godefroy sont tirés des Historiens contemporains & de manuscrits qu'il cite comme existans de son tems. Les faits curieux que contiennent ces Mémoires, malgré leur brièveté, nous ont paru mériter une place dans la Collection. Nous avons présumé qu'on ne seroit pas fâché d'avoir sous les yeux une Notice qui rappellât les exploits d'un des meilleur Officiers de Charles VII. Il fut le compagnon de Richemont, des Dunois, des la Hire; & il leur aida à remettre sur le front de Charles VII une couronne qu'on vouloit lui arracher.

Fin de la Notice des Éditeurs.



M É M O I R E S

DE FLORENT, SIRE D'ILLIERS,

CAPITAINE AU SERVICE

DE CHARLES VII.

AVANT que de parler de Florent d'Illiers, qui fut l'un des principaux Chefs qui ayderent, en plusieurs occasions d'importance, à chasser les Anglois hors du Royaume, & qui contribuerent le plus à restablir l'autorité, & la puissance du Roy Charles VII, il est à propos de remarquer, que les Seigneurs de ce nom d'Illiers sont sortis d'une maison si noble, & si ancienne, que pour n'en sçavoir la premiere origine, aucuns la rapportent au temps de ces anciens Gaulois, qui selon la Coustume de leur pays (de laquelle Cesar fait mention en ses commentaires) prenoient le nom du lieu dont ils estoient Seigneurs; & conformément à cet usage, tiennent que ceux-cy ont emprunté leur nom de l'ancienne Seigneurie d'Illiers, qui est une petite ville située sur les confins du pays Chartrain & du Perche, où il y a un chasteau tres-ancien, mouvant de la grosse

tour de Chartres : quoy qu'il y ait plus d'apparence de croire, que cette terre a plustost esté ainsi appelée d'eux, parce qu'ils l'ont possédée de tout temps immemorial ; ce que le vieil mot Gaulois, Sire, dont ils furent autresfois qualifiez, semble designer assez vray-semblablement.

Mais soit qu'ils ayent ainsi appelé cette petite ville de leur nom, ou bien qu'eux-mesmes s'en soient surnommez, il est constant, que du temps de Thibaud premier Comte de Chartres, qui vivoit environ l'an 600, les Sires ou Seigneurs d'Illiers estoient desja en possession des premiers rangs parmy l'ancienne Chevalerie de France ; & qu'il se trouve encore aujourd'huy des titres tres-anciens, où ils ont signé avec Ebrard du Puiset, Hugues de Gallardon, & autres Seigneurs du pays de Beausse, immédiatement après les Comtes de Chartres, dont on tient aussi qu'ils sont sortis des puisnez. De plus, il est certain (& cela se voit bien clairement dans les Archives du chasteau de Chantemesle en Dunois, par le vieil Martyrologe de l'Eglise de Chartres, les Chartulaires des Abbayes de Saint-Cheron, Saint-Jean, & Saint-Pere en Vallée, au mesme Diocese) qu'en
la pluspart

la plupart des anciens titres de ces Eglises, il est fait mention de plusieurs Seigneurs & Dames de la maison d'Illiers; les noms desquels n'estoient en usage, que sous la première & la seconde Lignée de nos Roys, comme des Avesgauds, des Bodards, Hildegrandis, Elciundis, & autres qui prouvent assez, quelle est l'antiquité de cette souche, qui depuis tant de siècles a poussé ses branches & ses rameaux jusques à nos jours, sans aucune interruption, que l'on sçache.

On n'ignore pas toutesfois, ce qu'un Auteur (*) moderne, des mieux versez dans l'histoire & dans l'antiquité des Familles de France, a mis au jour depuis peu; sçavoir, qu'un puisné de la maison de Vendosme avoit espousé l'heritiere d'Illiers, à condition d'en porter le nom & les armes qui sont d'or à six anneaux de gueules; mais outre que cet Auteur (d'ailleurs fort exact) ne marque point le temps de cette institution, qui doit preceder absolument le Sire d'Illiers, duquel nous avons à parler (& dont les descendans sont fort bien prouvez par Mémoires irreprochables), il est vray de dire, que la naissance de ce Seigneur tire son ori-

(*) Le sieur le Laboureur dans les additions aux Mémoires de Castelnau, p. 472. du Tome I.

gine des plus nobles & premières maisons du Royaume, soit qu'il prenne son extraction de ces anciens Sires d'Illiers, ou bien qu'on le fasse descendre des Seigneurs de Vendosme ; puisque les Princes de la maison de Bourbon, par le mariage de Catherine héritière de Vendosme avec Jean II du nom Comte de la Marche, ont honoré de leur Alliance cette maison illustre, de laquelle est sortie la Branche Royale, qui est enfin montée sur le Trône des Fleurs-de-lys, & qui regne aujourd'hui avec tant de bonheur.

Cela presuppôsé, l'on peut dire avec vérité de Florent d'Illiers (nommé dans une Histoire du siège d'Orléans, & par quelques autres Messire Florentin) qu'il a été l'un des plus illustres rejettons de cette ancienne Famille ; que c'est en luy que prennent leur source ceux de ce nom qui vivent encore aujourd'hui ; qu'il fut fils aîné de Pierre, & petit fils de Geoffroy, que d'anciens monumens nomment haut & puissant Chevalier Geoffroy Sire d'Illiers ; lequel vivoit en l'an mil trois cent cinquante.

Nôtre Florent commença de paroître au même temps que Charles VII devint héritier de la Couronne, c'est à dire, environ le temps que le Roy d'Angleterre Henry VI

ligué avec le Duc de Bourgogne, gouvernoit l'Estat, sous le nom de son oncle Regent, qui taschoit de ravir le Sceptre & la couronne audit Roy Charles.

Ce Prince se voyant privé de son droit, oublié de partie de ceux qu'il avoit de plus proches, & abandonné de la pluspart des siens, eut recours à l'ancienne Chevalerie, comme à la principale force du Royaume, & la plus interessée à la conservation des Loix fondamentales de la monarchie. Il choisit pour cet effet parmi les Chefs & Capitaines qui suivirent sa fortune, les plus fides & les plus experimentez qu'il peut, les uns pour les jetter dans les places qui le reconnoissoient encore pour leur Seigneur, les autres pour les mettre à la teste de la plus leste Noblesse, qu'il ordonna d'enrôler dans les terres qui estoient en son obeissance, dont les bandes victorieuses ont toujours retenu depuis le nom de compagnées des ordonnances du Roy, par excellence. Entre ceux-là Florent fut des premiers qu'il honora de cette charge, laquelle ne se donnoit qu'à des Seigneurs d'un merite extraordinaire; mesme à des Officiers de la couronne, & à des Princes. La naissance de ce Seigneur, sa valeur, & sa reputation estans bien cognues

de ce Roy, il le fit encore Capitaine (comme on parloit alors) c'est à dire Gouverneur de Chasteaudun, place des plus confiderables en ces temps, que les poudres, les canons, & les mines n'estoient encores gueres en usage dans la France. Ce Prince confideroit cette place comme un boulevard & un donjon tres - assure pour maintenir son pouvoir, non seulement dans le Dunois dont elle est capitale, mais dans tout le pays circonvoisin, parce que son chasteau construit sur un rocher presque inaccessible, & naturellement escarpé, la rendoit comme imprenable.

Ce Roy avoit jetté les yeux sur ce brave Chef, comme sur une personne tres-propre à ses desseins, & à l'employ auquel il le destinoit, tant à cause du rang qu'il tenoit dans la Province, où la plupart de son bien estoit assis, que parce qu'en le mettant dans cette forteresse, il pouvoit aisément tenir les mal-intentionnez en leur devoir, & les ennemis en crainte, en descouvrant & traversant les menées des Anglois, & de leurs adherans, qui occupoient desja tout le Perche, la Beaufse, & le pays Chartrain. L'experience fit voir depuis que Charles ne s'estoit pas mespris en son choix, ny en son

esperance ; car les Anglois se voyans lors le vent favorable , prirent resolution d'assiéger Orleans , après avoir réduit sous leur obeïssance toutes les places voisines , qui pouvoient nuire ou favoriser à leur dessein ; lequel alloit principalement à resserrer les troupes du Roy , & à le repousser au delà de la riviere de Loire , en luy retranchant les nerfs de la guerre , qui sont les contributions des peuples , & en luy enlevant cette ville importante , laquelle estant du Domaine du Duc d'Orleans leur prisonnier , aussi bien que celle de Chasteaudun , ils croyoient assez vray-semblablement , qu'elles contribuoyent beaucoup à la subsistance de leurs adversaires. Voilà donc les Anglois campez devant Orleans , & bien occupez à commencer leurs travaux & leurs bastilles , que ce brave d'Illiers (lequel avoit bonne correspondance avec Jean d'Orleans Comte de Dunois , qui estoit renfermé dans cette ville , qu'il defendoit) alloit souvent reconnoistre , donnant de temps en temps d'importans advis au Roy , de l'estat auquel se trouvoient les uns & les autres , en surprenant tantost quelqu'un des assiegeans , & tantost leur ostant la communication avec les Chartrains & les Per-

cherons , desquels il tiroient la pluspart de leurs rafraischemens.

Six mois & plus se passerent de la sorte ; pendant lesquels Charles assemblea quelques cinq à six mille hommes , ne sçachant pourtant encor à quoy se determiner ; mais enfin , ce Prince animé par la presence & par les conseils pressans d'une jeune fille que Dieu luy suscita , des confins de la basse Champagne , renommée & connuë depuis par toute la France , sous le nom de Ieanne la Pucelle , resolut , par l'advis de son Conseil , de luy mettre les armes à la main , & de luy confier & laisser la conduite de toute l'entreprise , avec ordre à ses Generaux de ne rien hazarder , sans la participation de cette fameuse Pucelle. Florent d'Illiers eut charge en mesme temps de joindre à cette armée fort petite en nombre , mais grosse de courage , & de l'esperance de la protection qu'elle attendoit du Ciel , le plus d'hommes d'armes & de traitt qu'il pourroit rassembler , pour luy servir de renfort. A ce sujet , il pratiqua si adroitement la noblesse du pays , qu'en ayant attiré avec luy une troupe assez considerable , il se rendit au camp du Roy avec ce secours , & donna si bien à entendre

l'estat de toutes choses, par la cognoissance parfaite qu'il avoit du dedans & du dehors de la ville d'Orleans, afin d'y introduire avec facilité le secours dont elle avoit besoin, qu'on luy defera l'honneur d'en faire la premiere tentative, avec l'essite de ceux qu'il avoit amenez avec luy; parmy lesquels il y avoit mesmes quelques citoyens ou originaires d'Orleans: en un mot, tous ces braves, à l'exemple de leur chef, s'acquitterent si bien de cette commission & de leur devoir, qu'ils entrerent heureusement dans ladite ville (*). Et bien que la pluspart des Historiens attribuent toute la gloire de ce secours à Ieanne, qui de là fut surnommée la Pucelle d'Orleans; neantmoins il est constant, & prouvé par de bons Memoires du temps, qu'après les exploits tout-à-fait prodigieux de cette genereuse fille, le Seigneur d'Illiers contribua autant que pas un des autres Chefs, à la conservation de cette ville, qui estoit de la derniere importance, pour restablir la domination françoise, & pour chasser ces dangereux ennemis hors du Royaume.

(*) Cette entrée se fit le Mardy 3 jour de May 1429, & celle de Ieanne la Pucelle le lendemain 4, selon les Mémoires de Chantemesle.

Le nom de ce grand Capitaine se rencontre souvent dans les relations particulieres de ce siege, & nommément en l'Histoire qui en a esté imprimée à Orleans l'an 1606, dont on a tiré ce peu de paroles qui suivent, pour preuve de ce qu'on vient de dire, de sa valeur & de sa vertu : « Arriva le Jeudy vingt - huitiesme Avril, un Capitaine moult renommé, appelé Messire Florentin d'Illiers, & avec luy quatre cent lances fournies, tous braves combatans, qui venoient de Chasteaudun, lequel par son arrivée resjouyt grandement tous les Capitaines ». Et plus avant, où il est fait mention de son retour d'Orleans à Chasteaudun; voicy comme la mesme Histoire en parle : « Florentin d'Illiers prit congé des Seigneurs, Capitaines, & bons bourgeois de la ville, & avec ses gens de guerre par luy là menez, s'en retourna dans Chasteaudun, dont il estoit Capitaine, remportant grand prix, los & renommée des vaillans faicts d'armes par luy & ses gens faits au secours d'Orleans : & de fait, en recognoissance d'une si belle action, les Orleanois nommerent une des principales ruës de leur ville la *Ruë d'Illiers*, qui s'appelle encore aujourd'huy de ce nom là, en memoire de ce que ce brave Capi-

taine entra premièrement par là, & qu'il eut l'honneur de porter les premières nouvelles de cette fameuse entreprise de la Pucelle, au devant de laquelle il sortit dès le lendemain avec le B. d'Orleans, pour favoriser l'entrée de cette Amazone ».

Ce genereux d'Illiers, après quantité de beaux faits d'armes, dont il signala son courage & accrut sa reputation à ce memorable secours d'Orleans, voyant que les Anglois s'estoient retirez en assez bon ordre, & qu'ils assembloient encores de nouvelles forces, qui passoient la pluspart aux environs de son Gouvernement, il s'y rendit en diligence, tant pour renforcer la garnison de sa place, que pour rassurer les bourgeois & les soldats, qui ne se croyoient pas en seureté, pendant l'absence de leur Gouverneur : ce fut environ la Pentecoste, qu'il leur apporta les bonnes nouvelles de la defroute des Anglois, & de l'esperance qu'ils seroient bien - tost delivrez d'un si fascheux voisinage, qui les tenoit comme resserrez dans leurs murailles : en cette rencontre, ils ne furent pas moins ravis de joye par sa presence, que surpris d'estonnement, par le recit qu'il leur fit des merveilleux exploits de la Pucelle d'Orleans. Les jeunes gens de

Chasteaudun en firent une resjouÿffance publique pendant toutes les festes suivantes, sous le nom de Pucelle, que les filles ont tousjours continué depuis chaque année, comme pour éterniser la memoire & la valeur de cette célèbre Pucelle Ieanne d'Arc, & de Florent d'Illiers leur Gouverneur : car estant ainfi retourné par devers eux, tout comblé de gloire & d'honneur, il en fut cette fois receu avec tel applaudissement & telle acclamation de joye, qu'ils creurent que ce ne leur estoit pas assez de le tesmoigner lors pour une seule fois, s'ils n'en renouvelloient en suite tous les ans la memoire, par cet esbatement, & ces Jeux solempnels.

Pendant cela, les ennemis qui estoient reduits à ce point, qu'ils ne paroissent plus que sur la defensive, depuis cette grande defroute d'Orleans, furent bien-tost après chassés de Iairgeaux, de Meun, de Baugency, & puis entierement defaits à Patay en Beauffe, par la genereuse resolution, & les efforts extraordinaires de Ieanne la Pucelle, de Iean d'Orleans Comte de Dunois, & des autres Capitaines & Chefs de l'armée.

Aprés de si heureux succès, on ne parla plus que du Sacre du Roy, lequel prenant à cet effet la route de Rheims, attira ses

principales forces avec luy, & emmena toute la chaleur & le bruit des armes à sa fuite. Cependant, tout se passoit dans les provinces en petites guerres seulement, entre les Gouverneurs des places, qui s'efforçoient à faire reüssir les desseins qu'ils faisoient les uns sur les autres. Florent d'Illiers ne pouvant demeurer inutile, en forma un sur la ville de Chartres, où les Anglois avoient mis une garnison fort considerable, laquelle tenoit en subjection, ravageoit, & incommodoit grandement tout le pays. Cette entreprise fut si bien menée & conduite par ce sage & vaillant Capitaine, qu'il en vint heureusement à bout, par le moyen des intelligences qu'il avoit avec les principaux bourgeois de cette ville-là, & par la conference qu'il eut fortuitement avec un marchand, de la cognoissance d'un sien Secretaire, à qui les ennemis s'estoient adressez pour avoir quelques provisions qui leur manquoient, particulièrement d'huile & de sel.

Ce Marchand, soigneux de son profit, pretendoit de tirer un sauf-conduit des Officiers de Chasteaudun, pour faciliter son commerce; mais ce brave & fidele Capitaine en estant adverty, s'aboucha avec luy, & le faisant rentrer en son devoir, mesnagea si bien ses

interests, & ceux des meilleurs habitans de Chartres; en un mot, il disposa si sagement toutes choses, pour reduire cette ville de consequence en l'obeissance du Roy son maistre, qu'estans enfin convenus du temps & de la maniere, un Samedy veille des Rameaux, le Marchand, par ses ordres, s'estant présenté de grand matin à la porte de S. Michel à Chartres, elle luy fut ouverte; & en mesme temps les pont-levis & les herfes arrestées & embarassées par les chariots, qui au lieu de sel & autres fournitures, estoient chargez de haches, picques, & pertuisanes, & estoient suivis & environnez de soldats bien choisis, mais desguisez, les uns en femmes de village, les autres en valets & payfans, bien armez sous leurs juppons, lesquels tuerent aussi tost les sentinelles; & se jettans tous ensemble sur le corps-de-garde, se rendirent maistres de ladite porte, sans y trouver beaucoup de resistance. A l'instant le Sire d'Illiers, qui conduisoit l'entreprise, sortit de l'embuscade où il s'estoit tenu caché, avec une troupe de gens choisis, & accourant au signal, entra dans icelle ville, où les bourgeois, de son intelligence, le receurent avec grands crys de joye & d'allegresse; & prenans les armes qu'on avoit ca-

chées dans les charettes du fufdit Marchand, ils se rendirent tous alors en belle ordonnance à la porte de l'Eglife Nofre-Dame, où le peuple eftoit affemblé pour en folem- nifer la fefte (qui eftoit ce jour-là celle de l'Annonciation), les uns en criant *Vive le Roy*, & les autres, *Ville gagnée, quartier, bon quartier*; faifans au refte main basse fur tous ceux qui voulurent fe mettre en defenfe, la plupart defquels eftoient des Anglois, & des factieux, ou Bourguignons, qui rendi- rent durant un temps le fuccés comme dou- teux, en donnant beaucoup de peine aux affaillans; mais ils furent enfin vivement foûtenus & repouffez par le Comte de Du- nois, & les Seigneurs de Gaucourt, de Sa- veufe & autres, à qui Meflire Florent d'Il- liers avoit communiqué ce grand deffein; lequel, comme il fut des plus heureufement & hardiment executé, ne fervit pas moins pour affermir l'autorité du Roy dans toute cette contrée, que le fecours d'Orleans avoit fait, pour l'y eftablir.

C'eft ainfi que les Memoires du temps en font mention; & l'Autheur de la Mer des Hiftoires en parle en ces termes, vol. 2. Aage 6. « En ce temps le Bastard d'Orleans, la Hire, & Meflire Florent d'Illiers prirent

moult subtilement la ville de Chartres, où fut tué l'Evesque du lieu, partisan de Bourgogne, & quelques autres des plus factieux; en quoy ledit Florent d'Illiers fut le principal & premier entrepreneur. » Aussi Iean Chartier, Historien du temps, luy en donne t-il beaucoup de gloire, que d'autres, principalement des modernes, attribuent toute au Comte de Dunois; parce qu'il avoit le principal commandement dans les armées du Roy, & que l'on defere ordinairement aux Generaux tout l'honneur des bons succès.

L'an 1432, il defendit Louviers en Normandie. Et l'an 1435, en continuant ses genereux & heroïques exploits, il se signala à la prise du Pont-de-Meulan par les Anglois.

L'an 1449, il continuoit le siege de la grosse Tour de Verneüil, sur les mesmes Anglois.

Ce seroit icy le lieu de donner amplement le détail de plusieurs autres genereux exploits, & signalées conquestes que ce vaillant Capitaine fit ensuite dans les Comtez de Chartres, Dunois, Vendosmois & du Perche, d'où il acheva de desloger entierement les Anglois, par la prise des chasteaux du Neufbourg, de Beaumesnil, & de Verneüil

au Perche, avec tant d'autres belles actions, qui luy firent meriter les deux charges de Gouverneur & Bailly de Chartres (lesquelles estoient si honorables, que les anciens Comtes de Dreux, Princes yffus de la Maison de France, ne les estimerent pas au-deffous d'eux) : mais comme tous ces grands faicts d'armes n'eurent point d'autre fin que celle de sa vie, c'est assez de dire, qu'il n'y eut que la mort qui en peut interrompre le cours, l'an 1461, presque au mesme temps qu'il eut appris celle de Charles VII, comme s'il luy eust esté difficile de survivre à un tel maistre, qu'on peut dire avoir esté l'un des plus reconnoissans, comme il fut un des plus victorieux Roys de cette Monarchie.

Après ce que dessus, ils semble n'estre icy hors de propos d'adjouster encor, & de sçavoir que Florent d'Illiers eut un frere nommé Miles ou Milon, qui embrassa l'estat ecclesiastique, & s'y rendit aussi recommandable par son sçavoir & son merite, que son frere aîné fut illustre par son courage, & par les armes; & comme il estoit l'un des plus habiles hommes & des plus capables de son siecle, il fut pourveu de l'Evesché de Chartres; & fut fort employé en diverses ambassades d'importance par les Roys Charles VII,

Louys XI & Charles VIII, lequel luy donna pour successeur son neveu René d'Illiers, septiesme fils de Florent ; & ainfi l'on peut dire que la Maison d'Illiers avoit lors, en mesme temps, entre ses mains toute l'autorité spirituelle & temporelle dans ce pays là , où elle a laissé tant de preuves de sa pieté & de son zele envers les Eglises, & le public, qu'il ne se trouve presque point de paroisses, d'abbayes & de couvents ou monasteres dans toute cette contrée, où il n'en soit demeuré quelques marques honorables ; furtout à Chartres, où l'on void encor aujourd'huy les armes d'Illiers (*) dans la Cathedrale, & à la Courtine, avec celles de la ville, dans l'ancienne muraille d'entre la porte Droüaise & celle des Espars, au droit du boulevard de Saint-Jean-en-Vallée, & en tant d'autres lieux publics & particuliers de Chartres, Bonneval, Chasteaudun, & autres villes, que pour le bien faire entendre, il faudroit presque nommer toutes celles de la province, & beaucoup mesmes d'autres circonvoisines.

Quand on a dit que René d'Illiers fut le septiesme fils de Florent, c'est assez donner à entendre que ce grand personnage fut fa-

(*) Cette Maison porte d'or à six anneaux de gueules.

vorisé de Dieu d'une nombreuse lignée toute de masses, qu'il eut de Ieanne de Coutes son épouse, petite fille de Messire Iean le Mercier, Seigneur de Nogent, Grand-Maistre de la Maison du Roy Charles VI, & l'un des Officiers des plus chers & des plus estimez de ce Prince; ne se trouvant point, que de ce mariage il soit sorty aucune fille.

C'est encor une chose assez remarquable dans cette famille, que d'un si grand nombre d'enfans masses, la pluspart embrassa l'estat ecclesiastique; que Ieanne, fille de Paisné (lequel n'eut point d'enfans masses) porta la terre d'Illiers en la Maison du Lude, où elle est encore aujourd'huy, par le mariage qu'elle contracta avec Iacques de Dailon, Seigneur du Lude, Chambellan du Roy, & Seneschal d'Anjou; & qu'il n'y a eu que le troisieme fils de Florent, nommé Charles, Seigneur de Chantemesle, qui ait continué avec plus d'esclat la posterité masculine de cette illustre & ancienne famille, qui subsiste encore aujourd'huy avec beaucoup d'honneur & de reputation, en la personne de Messire Leon d'Illiers, Marquis d'Entragues, en qui la gloire de ses ancestres est si avantageusement descenduë, que (sans

parler des alliances que sa Maison a eu avec les premières & les plus puissantes non-seulement de France, mais encore avec celles du Sang Royal d'Escoffe & d'Angleterre; & sans faire reflexion sur celles du Grand-Maitre de Montaignu, de l'Admiral de Gravelle, du Vidame de Chartres, François de Vendosme, Prince de Chabanois, ny sur celle des Seigneurs de Bassac d'Entragues, toutes devoluës & reüries en sa personne) pour luy donner les plus solides loüanges que la vertu puisse meriter; il suffit de dire que tout ce qu'il y a de plus honnestes gens à la Cour ont tousjours reconnu en sa personne une sagesse & une probité si hors du commun, qu'il a souvent esté pris, & l'est encor tous les jours, pour arbitre des différens des plus grandes Maisons, de quelques Generaux d'armées, & de plusieurs Princes; & ce qui est presque sans exemple en un particulier, les incognus mesmes ont eu recours à luy, & se sont volontairement soumis à ses jugemens, comme à des Arrests, tant sa reputation les leur faisoit estimer equitables: aussi a-t-il mérité cet honneur rare & singulier, d'avoir esté loüé le plus adroitement & le plus à propos du monde sur ce

fujet, & sur ses autres belles qualitez, de la bouche & de la plume d'une (*) des plus judicieuses & plus habiles Princeffes que le Sang de France ait produit, dont l'esprit est si penetrant, & les sentimens si justes, que son jugement seul doit servir de decifion & de regle à tous les autres.

(*) V. p. 83 des divers portraits faits par *Mademoiselle*, & imprimez l'an 1659 in-4, par ordre de son Altesse Royale.

*Fin des Mémoires de Florent d'Illiers,
& du septième Volume.*

